

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.
En raison du malheur des temps et des besoins de l'Œuvre, l'offrande pour toute messe est de 2 fr. 50 : pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours ; de 6 fr. pour 30 jours ; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50, de 30 et de 10 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûle à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 francs pour la France ; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A M. le Directeur des *Annales*,

AU MONT-SAINT-MICHEL

(Manche).

40^e Année. — 1^{re} Livraison. — Avril 1913.

ANNALES

DE

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — UNE VIEILLE FABLE. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — LA DIGUE COOPÉRATIVE. — PAR QUI LA REMPLACER ? — MON CARNET BLEU. — UN MARTYR DE LA RÉVOLUTION AU MONT-SAINT-MICHEL. — SAINT MICHEL DES GROUPTES. — NÉCROLOGIE. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Autour de la Lutte scolaire

UNE VIEILLE FABLE

ON a maintes fois rappelé, à propos des luttes engagées autour de l'école, le souvenir de La Fontaine et sa fable, le Loup et l'Agneau. Il semble que, à force de la répéter à leurs élèves, les partisans acharnés de l'école officielle ont fini par en retenir la morale. Comme les mauvais écoliers, ils savent au moins le premier vers :

La raison du plus fort est toujours la meilleure !

Mon Dieu ! de plus grands esprits, Jean-Jacques Rousseau et Lamartine, se sont mépris sur le sens moral des Fables ; mais ce fut pour protester, avec une noble indignation, contre ces animaux lâches, hypocrites ou méchants. Aujourd'hui, certains prennent encore la fable à la lettre, mais avec l'espoir d'en profiter.

Toutefois, si les agneaux sont demeurés faibles et innocents, les loups, qui gardent leurs griffes et leur appétit, éprouvent, comme jadis, le scrupule d'expliquer leur violence : ils se défendent !

L'école laïque est attaquée : il s'agit de défendre l'école laïque !

Piquant exercice littéraire, de suivre le récit du fabuliste et d'en appliquer chaque passage à cette histoire du temps présent, si la réalité actuelle n'était si douloureuse, ni si graves les événements de demain !

A croire les orateurs et les journaux, c'est bien le loup qui est attaqué, et qui se défend, et à grand'peine !

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage !

Comment ! on ose surveiller l'instituteur à l'école ! Des parents, obligés de lui confier leurs enfants, prétendent faire respecter la neutralité !

Attaquez la religion à propos de morale, bafonez l'Église à chaque carrefour de l'histoire, proposez, comme à Blajan, d'odieuses dictées à des bambins ; et voilà que la classe se vide et que les écoliers font grève ! Remarquez : ce n'est pas un coup de tête. Les petits ne se révoltent pas pour s'amuser, pour jouer un bon tour. « C'est papa qui m'a dit : Je te défends d'apprendre cette leçon d'histoire !... C'est maman qui m'a défendu d'écrire la dictée ! »

Et les parents agissent en conscience : ils croient accomplir un devoir sacré de leur charge. Au besoin, leur curé les y exhorte : il ne s'en cache pas, d'ailleurs, et s'en explique, sans détours, du haut de la chaire.

Et le loup se pose en victime !

Tu la troubles, reprit cette bête cruelle.

Pauvres agneaux, à qui l'on veut ingurgiter de force une eau empoisonnée et qui vous entendez accuser de troubler le cours limpide de l'instruction primaire !

Reconnaissons-le : l'agneau de notre histoire a gagné de l'assurance dans le ton. Avec sa faiblesse, il a conscience de ses droits et il sait les défendre.

Quand le loup ajoute :

Et je sais que de moi tu medis l'an passé,

il ne répond pas :

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né !

Oui, il reconnaît les faits, mais il était en état de légitime défense !

On lui avait promis de si belles et si justes choses ! On devait respecter tout ce qu'il avait de plus cher. Jamais personne n'arracherait une seule mèche de sa blanche toison ! La bergerie où il entraît sans défiance serait un abri sûr où ne pénétrerait jamais le loup !

Ces promesses ont-elles été tenues ? Mais, ici, il faut parler sans figures : la condamnation des manuels scolaires par l'épiscopat français, et le maintien de ces mauvais livres, par des maîtres opiniâtres, l'enseignement oral de certains instituteurs, les excès du fameux Morizot, et les dictées de l'instituteur de Blajan justifient un « non » catégorique.

Dès lors, les familles chrétiennes qui jugent la neutralité violée à l'école et qui comprennent leur devoir de préserver l'âme de leurs enfants n'ont-elles pas le droit de réclamer le respect de leur foi et de le conquérir, s'il est nécessaire, par la résistance ?

A qui donc fera-t-on croire que le maître, qui attaque la foi de ses élèves, est une victime, quand ses élèves lui résistent ?

Parler de défense en ce cas est une fourberie de plus au compte des hommes néfastes qui travaillent, depuis tant d'années, à détacher la France de ses croyances traditionnelles. Ils croyaient tenir leur proie ; ils la voient sur le point de s'échapper !

A tout prix, il faut la retenir ! Défendons-nous ! Cette défense sera la tâche de la Chambre des Députés qui discute, en

ce moment, des projets de loi variés. Personne ne s'étonnera que deux sur trois soient « radicaux » comme leurs auteurs.

D'abord, puisque le loup est menacé, voici pour protéger le loup :

ART. 21.

« Quiconque, par violences, menaces, ou tout acte ayant entraîné ou susceptible d'entraîner un dommage matériel ou moral, aura provoqué les parents ou personnes responsables d'un enfant à empêcher cet enfant de participer aux exercices réglementaires de l'école publique où il est inscrit ou de se servir des livres régulièrement mis en usage dans cette école, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 500 francs ou de l'une de ces deux peines seulement. »

ART. 22.]

« Quiconque entrave ou tente d'entraver le fonctionnement régulier d'une école primaire publique, soit en organisant l'abstention des élèves de ladite école... » — c'est l'organisation de la grève scolaire, je suppose, que l'on vise par ces mots — « soit en pénétrant dans les locaux affectés à l'enseignement pour y semer le trouble et le désordre, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 500 francs... »

Ainsi, les parents qui retiennent leurs enfants parce qu'ils jugent l'enseignement d'un maître pernicieux pour ces jeunes âmes, toute personne, et particulièrement le prêtre, qui rappelle aux parents ce devoir de vigilance et de préservation, voilà l'ennemi !

Le maître est-il donc hors d'atteinte et au-dessus de tout contrôle ? S'il outrepassé ses droits, s'il oublie gravement ses devoirs, quel recours contre lui ?

Il n'y a pour lui ni juge de paix, ni tribunal correctionnel. Voici l'unique recours prévu : « Toute plainte relative à l'enseignement donné dans une école publique, dit le projet de loi, devra être adressée, avec motifs à l'appui, au Ministre de

l'Instruction publique, qui statuera en dernier ressort dans le délai de quatre mois. »

Cette garantie est-elle suffisante ?

M. Grousseau, dans son remarquable discours, a pu dire : « Hélas ! l'expérience nous a donné sur ce point les preuves les plus manifestes, je ne dis pas de la mauvaise volonté de l'Administration supérieure, mais de son impuissance. » L'impunité des excès commis à Blajan autorisait l'éminent député du Nord à conclure : « Il est donc entendu que l'instigateur ne sera pas poursuivi et que la violation de la neutralité scolaire demeurera sans sanction sérieuse. »

Voilà donc le loup bien défendu ! Est-ce assez ? Non, car, en vertu de la liberté de l'enseignement, les élèves des écoles privées échappent aux dangers d'une neutralité si souvent illusoire. Supprimer les écoles libres et rétablir le monopole, voilà, en second lieu, le moyen de rassembler tout le troupeau.

Une première proposition, plus modérée, demande que, dans les communes de moins de 3000 habitants, il ne puisse être ouvert de nouvelles écoles privées qu'avec la permission du Ministre de l'Instruction publique.

L'autre proposition ne s'arrête pas à cette distinction :

« A partir du 1^{er} janvier 1914, les écoles libres d'enseignement primaire et secondaire (filles et garçons) sont supprimées, à l'exception de celles qui seront autorisées par le Gouvernement. Cette autorisation sera également nécessaire pour toutes celles qui voudront se fonder dans la suite. »

Enfin, pour célébrer tant de victoires et sans doute pour en assurer la durée, un troisième projet propose une dépense annuelle de 150 millions et un emprunt de 500 millions au profit des écoles publiques.

Ce serait là un nouveau progrès du système qui favorise l'école officielle au détriment de l'école libre, alors que les deniers publics appartiennent à tous, étant la contribution de tous aux besoins du pays.

Combien pareille tactique est contraire à la vraie liberté,

à l'égalité, à la justice. La généreuse campagne en faveur de la répartition proportionnelle scolaire (la R. P. S.) s'emploie à le démontrer et avec succès!

* * *

Tel est l'objet des débats engagés à la Chambre. Ces projets seront-ils votés? Viendront-ils aggraver la lutte désastreuse qui divise les forces vives du pays? A l'heure où la menace de l'étranger s'enfle et se précise, la France va-t-elle donner le spectacle d'un parti acharné à persécuter l'âme des catholiques par des lois que des journaux très éloignés de nos croyances ont qualifiées : « lois de terreur scolaire », « invraisemblables instruments de persécution »?

N'avais-je pas raison de dire, en commençant, que cette nouvelle histoire du loup et de l'agneau serait tragique comme la Fable de la Fontaine, et davantage? Seulement, l'agneau ne se laissera pas dévorer...

sans autre forme de procès.

Tous les bons bergers seront là pour le soutenir et, au besoin, s'exposer avec lui, par la grâce et avec l'appui du Bon Pasteur.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 3 avril, messe pour les zélateurs et les bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 12 au 20 Avril.

* * *

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois tout entier :
LA PRIÈRE POUR LES ÉCOLIERS DE FRANCE.

Les pages qui précédent, ami lecteur, ont voulu vous apprendre ou vous rappeler le grand péril qui menace l'âme des écoliers de France.

Vous y avez trouvé tous les considérants qui peuvent inspirer votre prière, en enflammant l'ardeur, en soutenant la supplication.

Vous brûlez peut-être d'agir. Rappelez-vous : comme au temps de Jeanne d'Arc, les gens de guerre bataillent, mais c'est Dieu qui donne la victoire. Priez Dieu et saint Michel. Priez pour la sauvegarde de l'école libre ! Priez pour que l'école publique respecte la foi de ses élèves, et priez pour que cette foi, défendue par les parents chrétiens, sache se faire respecter.

Et si vous-même, — frère, père ou mère de famille, — vous devez un jour vous mêler au combat, priez et demandez à Dieu le courage de réaliser, s'il le faut, ces nobles paroles d'un homme qui a juré, naguère, de donner l'exemple, le premier :

« Laissez-moi vous le dire, une fois de plus, sans forfanterie, dans toute la sincérité de mon âme : Vos menaces et vos péna-
« nautés n'arrêteront pas ceux qui sont dignes du nom de ca-
« tholiques... Croyez-vous qu'il se trouverait un prêtre qui,
« sachant que l'école est un foyer de déchristianisation, hésite-
« rait à en déconseiller l'entrée à toutes les familles catholiques? »
« Non ! ».

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^{er} Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 2^e Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces deux indulgences. — 3^e Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel : confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : Le R. P. François Richard, O. C. R., de Forges-les-Châteaux; M. Jean Van Laëre; M^{lle} Pauline Delobe, de Mons; M. l'abbé L. Séguin, de Ottawa.

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Du 13 février au 15 mars, inscrits : 875. Dans ce total sont compris ceux enrôlés par les pieux soins des zélateurs et zélatrices de : Ahuillé, Amiens, Arleux, Arras, Bais, Binic, Brangues, Buenos-Ayres, Cogolin, Dam-

(1) M. GROSSOAU. Discours à la Chambre des députés.

martin en Goële, Ecueillé, Elbeuf, Forges-les-Chimaz, Fumay, Génissac, Hartford, Issy-PÉvêque, Jérusalem, Lanhouarneau, Les Fresnées, Lignéres-Sonneville, Limoges, Marseille, Metz, Mons, Montaigu, Montréal-Saint-François, Nuits Saint-Georges, Ottawa, Paris, Pierrefaite, Poitiers, Pont-d'Aubenas, Pont-Levoy, Pontmain, Pontivy, Rouen, Saint-Paul de la Réunion, Saint-Seine-l'Abbaye, Sotlegem, Troyes, Varades, Vienne, York, Yvetot.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel, les enfants dont les noms suivent :

17 FÉVRIER : Thadée Gasztowit, *de Pierrefaite*. — 18 FÉVRIER : Eugénie-Louise-Antoinette Moro, *de Brnic*. — 22 FÉVRIER : André Odend'Hbal; René Odend'Hbal; Michel Odend'Hbal, *de Paris*. — 24 FÉVRIER : Marcel Parc, *de Lanterneau*. — 25 FÉVRIER : Emmanuel Denis, *de Québec*. — 1^{er} MARS : Marie-Louise-Marthe Popin; Renée-Thérèse Liot; André-Marguerite-Marie Liot; Jacques-François Touzé, *de Yvetot*; Léon-Maurice Maudet; Marie-Magdeleine-Georgette Maudet, *de Pontivy*. — 3 MARS : Bernard de Froidefond, *de Montvillers*. — 6 MARS : Marie-Thérèse Bagot, *de Verute*. — 7 MARS : Guy de la Barre de Nanteuil; Hubert de la Barre de Nanteuil, *de Paris*; Michel-René-Jules-Marie Navucet, *de Saint-Brieuc*. — 8 MARS : Joseph-Emmanuel Fremblay; Joseph-Narcisse Durocher; Joseph-Paul Durocher; Joseph-Lucien Gravel; Joseph-Antoine Simard; Marie-Jeanne Fremblay; Marie-Rosanna Fremblay; Marie-Domitilde Fremblay; Marie-Marguerite Durocher; Marie-Gilberte Gravel; Marie-Laurette Gravel; Marie-Aurore Gravel; Marie-Jeanne Gravel; Marie-Marguerite Gravel; Marie-Thérèse Gravel; Marie-Germaine Gravel; Marie-Jeanne-Margelle Desrosiers; Marie-Hélène Simard; Marie-Laurette Barnabé; Joseph-Albert Barnabé; François-Edouard-M^e Grory, *de Saint-François d'Assise de la Longue Pointe*. — 10 MARS : Jeanne de Carmoy, *de Le Havre*; Glotilde Gosset; Michel Gosset; François Gosset; Pierre Gosset, *de Dammarin-en-Goële*; Louis-Marius Manou, *de Marseille*. — 14 MARS : Henry Leblanc, *de Le Petit-Jury*. — 12 MARS : Joiny-Marius Devigne; Louise-Joséphine Gallin; Alphonse-François Gallin, *de Brangués*; Gabrielle Oder; Odette Oder; Henri Toutin; Julienne Leclercq; Solange Fontenelle; Jules Fontenelle; Maurice Capelle, *de Arleux*. — 14 MARS : Benoît de Lagiroday; Edmond de Lagiroday, *de Saint-Denis de la Réunion*; Anne-Marie Loricourt, *de Clermont-Saint-Paul de la Réunion*. — 15 MARS : Madeleine-Clémence Marsoulin, *de Renazé*; Henri Tougard, *de Bouquelon*; Anne-Marie Pert, *de Digne*.

ANNALES. — Le renouvellement des abonnements s'effectue, depuis un mois, avec la bonne volonté habituelle. A de très

rare exceptions près, tous nos amis ajoutent aux deux francs du tarif — oh! le vilain mot! — les cinquante centimes supplémentaires que notre dénuement implore.

Encore un petit effort et nous pourrions tracer sur nos registres une grande croix, qui signifiera : « Tout est réglé! »

Merci. — Merci à la généreuse bienfaitrice qui nous envoie, de Java, deux belles potiches en cuivre pour l'autel de saint Michel.

QUESTIONS DU JOUR

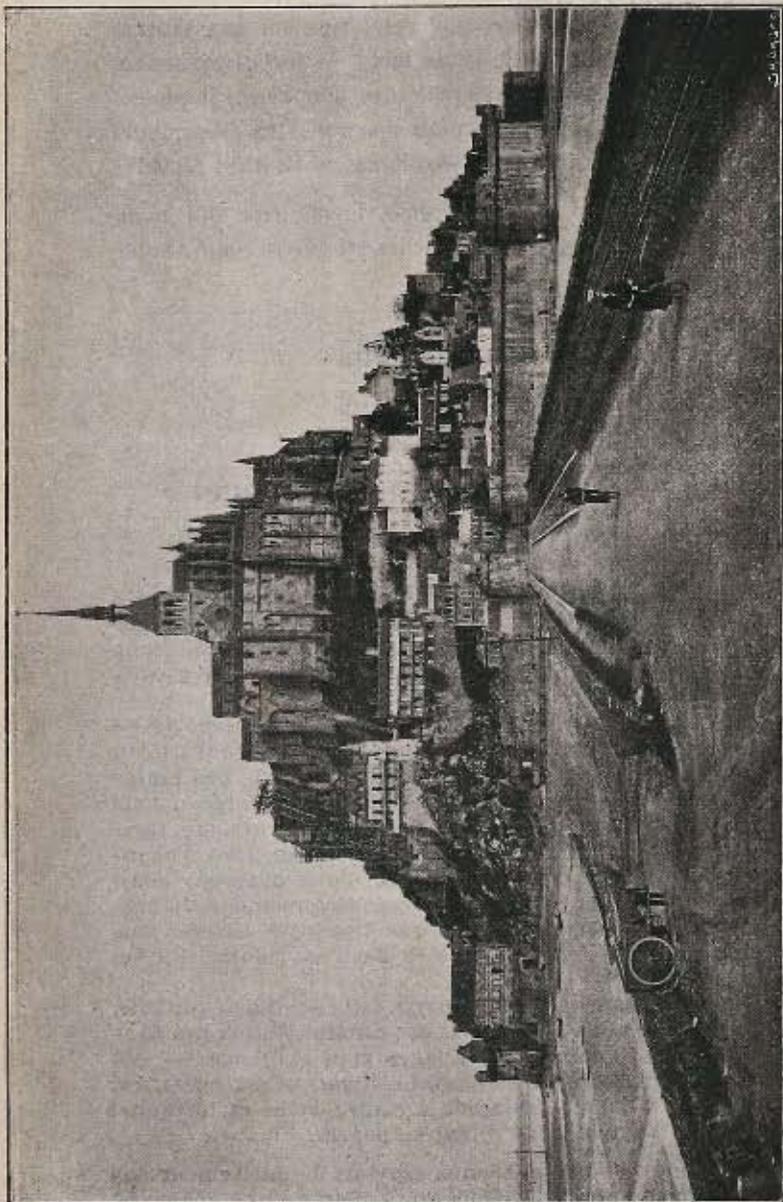
La Digue coupée... par quoi la remplacer ?

— En voilà une question! Vous voulez remplacer la digue coupée... par quelque chose? A-t-on jamais vu? Supprimer pour refaire! Une horreur après l'autre! Vraiment, vous payez-vous la tête du public, ou seulement... payez-vous patente, Monsieur?...

— Ni l'un ni l'autre, je l'avoue. Mais pas davantage je ne me paye de mots. En pouvez-vous dire autant? Partisan résolu de la coupure de la Digue, je n'en soutiens pas moins que ni les touristes, ni les Montois, ni les entrepreneurs de restaurations et constructions, ni les fournisseurs qui ravitaillent ici l'indigène et l'étranger, ne sont en droit d'abandonner de gaieté de cœur le bénéfice d'une chaussée aussi commode que laide. Le progrès ne va pas à reculons. Je prétends que l'on doit chercher et que l'on peut trouver une solution moyenne qui respecte le beau et favorise l'utile, à la fois.

Justement soucieuse de découvrir cette solution équitable, l'Administration des Beaux-Arts et l'Administration des Travaux Publics — deux rivales faites pour s'entendre — ont mis en avant des projets soi-disant élégants et pratiques, qui se ramènent à deux : l'estacade à claires-voies et le tunnel sous-marin. Voyons ce qu'il faut en penser.

Hâtons-nous de dire que nous croyons définitivement enterré le projet d'estacade. Trois cents mètres d'une chaussée,



Phot. N.-L.

LES FANILS

« Les Fanils et la ville sont deux ; un rocher énorme les sépare. »

large d'une dizaine de mètres, portée sur des piles et des arcs en ciment armé ou en fer!... De vrai, mal pour mal, nous préférons notre bonne digue, de massive et imposante laideur, à cette monstrueuse araignée aux grandes pattes, maigres et gauches.

Sait-on que l'épaisseur des sables, autour du Mont Saint-Michel, atteint jusqu'à 20 et 30 mètres? Pour assurer aux piles de l'estacade un minimum de stabilité, il eût fallu atteindre le solide et donc poser les premières assises à une profondeur inouïe. Quelle dépense, pour substituer « une horreur à une autre!... »

Autre question : où et comment se terminerait l'estacade? — A la porte de la ville, me direz-vous, et le plus naturellement du monde. Il importe en effet de dégager les tours de l'Arcade et du Roy, à demi enterrees par la digue, et d'aller droit au but, à la Barbacane. Du même coup serait rendue inutile « l'affreuse passerelle en bois, qui déshonore l'entrée du Mont ».

Très bien. Mais vous êtes-vous jamais demandé quel niveau, sous la porte de l'Avancée, devrait atteindre votre estacade, pour échapper en tout temps à l'invasion de la marée? *Au tiers de la hauteur, au moins.* Donc, sous peine de réduire la porte de la ville aux dimensions d'une lucarne, on serait mis dans la nécessité de l'abattre. L'estacade aboutirait au vandalisme.

Voulez-vous la rattacher aux Fanils? A la bonne heure. C'était le plan primitif de la digue. Déjà j'aperçois la vulgaire caserne reconstruite en pur style XV^e siècle; je vois derrière la façade les locomotives qui fument en paix. C'est le rêve.

Je hasarderai seulement deux observations : 1^o Que penser de la perspective qui s'offrirait au regard du visiteur, lorsque, le dos tourné à la porte de la forteresse, il trouverait, à vingt mètres devant lui, le parapet et le tablier d'un pont, sur des arcades folles d'audace? — 2^o Comment des Fanils parviendrait-on dans l'enceinte du Mont, à marée haute? Les Fanils et la ville sont deux ; un rocher énorme les sépare. J'entends bien que l'on dit : « Un sentier sera creusé dans le rocher! » C'est pourquoi je crie une fois de plus : erreur et vandalisme. Pourquoi ne pas reprendre l'extravagant projet de chemin de fer à crémaillère qu'un ingénieur voulait créer à cette même place, il y a quelque quarante ans?...

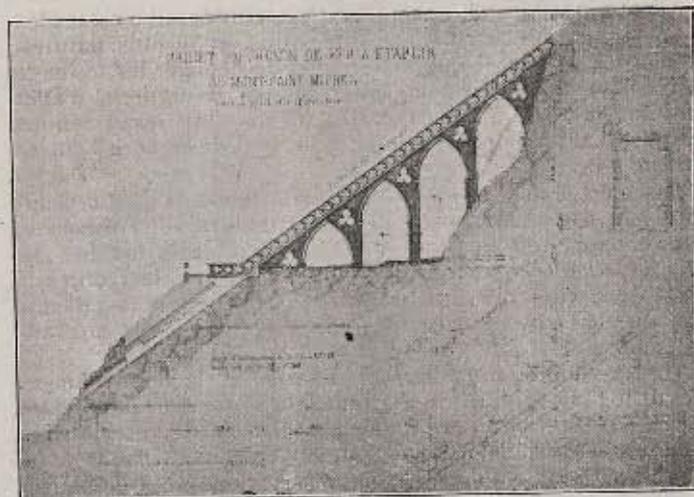
— Vous plaisantez...

— Non, Monsieur. C'est de l'histoire. Quand vous voudrez, je vous ferai voir la photographie du plan. Tenez, en voici une reproduction. Vous excuserez si elle n'est pas très bonne. L'épreuve photographique est en si mauvais état!

L'aboutissement aux Fanils n'est pas une solution ; il laisse subsister en son entier le problème de l'accès au Mont Saint-Michel.

L'estacade à claires-voies, qui aurait l'avantage incontestable de laisser aux courants le champ libre autour de l'îlot, mérite donc l'abandon auquel elle paraît vouée décidément. Très difficile d'exécution et très coûteuse, elle serait, de plus, attentatoire à l'intégrité et au pittoresque du Mont Saint-Michel. On a bien fait de l'écartier.

Une seconde solution a été proposée, l'an dernier, pour la



PLAN D'UN CHEMIN DE FER A CRÉMAILLÈRE DRESSÉ EN 1875.

(Il devait relier la porte du Mont Saint-Michel à la « chambre de la Grande Roue ».)

première fois, ce me semble. A ne considérer que le respect absolu de l'esthétique dont elle s'inspire, l'Administration des Beaux-Arts se devait de la défendre. Pour suppléer au tronçon de digue supprimé, établissons un tunnel. Quoi de plus simple et de plus hardi tout à la fois ? A l'endroit où nous avons vu naguère se morfondre nos voyageurs attardés, s'ouvrira désormais un tube de trois cents mètres de longueur, immergé dans le sable.

— Par ici, Messieurs-Dames, pour le Mont Saint-Michel.

— Comment ? Dans ce gouffre noir ?

— Il n'y a pas le choix, Madame. C'est à prendre... ou à rester.

Qui donc serait admis à circuler dans ce Métro ? Les piétons, d'abord et sans doute. Mais les voitures, les denrées de toute sorte, les matériaux de toute nature ? Seront-ils réduits à la nécessité de traverser, à marée basse, une grève semée de lises et de fondrières ? Quant au tram à vapeur, on n'en parle pas...

L'éclairage du tunnel est une question importante aussi. L'électricité seule y pourvoirait honnêtement. Mais, quelle tentation terrible pour nous autres Montois ! Si la lumière électrique éclaire le tunnel, pourquoi pas les hôtels, les cafés, les music-halls ? pourquoi pas la rue ? Alors, voyez-vous les innombrables fils conducteurs couvrant le Mont d'une horrible toile d'araignée ?

Coûteuse extrêmement (on a parlé de 21 millions), la construction du tunnel serait une folie. Il y a tant de dépenses plus urgentes et plus justifiées. Vingt-et-un millions pour abréger de quelques minutes l'attente d'une poignée de touristes peu pressés, vraiment ce serait un scandale que l'opinion publique aurait peine à absoudre.

Enfin notre Métro n'aurait pas même le mérite de respecter le caractère du Mont Saint-Michel. Son entrée serait placée, nous dit-on, sous la Porte du Roy, ou non loin, en avant ou en arrière. Je ne parviens pas à concilier avec le pittoresque de ces parages, la banalité d'une rampe autour d'un trou béant.

Inefficace au point de vue utilitaire, insuffisant au point de vue esthétique, inabordable au point de vue financier, le tunnel ne nous paraît pas avoir chance de succès. On sait d'ailleurs que le Conseil général des Ponts et Chaussées s'oppose à sa réalisation.

A quoi bon de si grandioses projets, qui ont pour effet premier de retarder la solution efficace et de décourager les meilleures volontés ? Il faudrait si peu d'efforts et si peu d'argent pour rendre au Mont son insularité, tout en lui gardant le plus possible ses facilités d'accès ! Mais il faudrait envisager le problème avec des ambitions modestes et se résigner d'avance à la médiocrité. Voilà ce que l'on se refuse à comprendre. Pourtant, « qui trop embrasse, mal étreint. » C'est un axiome qui se vérifie ici autant qu'ailleurs.

Supposons donc la Digue insubmersible coupée à trois cents mètres du Mont, puis prolongeons-la jusqu'à la porte de la ville (en continuant l'arc de cercle que décrit la chaussée), par une sorte de semelle submersible, émergeant d'un

mètre, tout au plus, au-dessus du niveau moyen des sables. Cette semelle est portée sur des caissons en béton armé, indissolublement unis, protégés de part et d'autre par deux talus de moellons, comme l'est actuellement la Digue. Le tram n'est pas admis à circuler sur cette chaussée submersible, ouverte aux voitures et aux piétons à marée basse.

Ce projet respecte la beauté du Mont, qu'il laisse dans son isolement majestueux, à marée haute ; dont il ne brise en aucune façon les lignes harmonieuses, à marée basse son émergence des sables étant à peine sensible à l'œil. Je ne sache pas — pour citer un exemple — que le sentier bétonné



Phot. N.-D.

L'AVANCÉE DE L'EXTRÉMITÉ DE LA PASSERELLE.

qui relie les remparts de Saint-Malo au grand Bey, enlève à celui-ci ou à ceux-là une once d'intérêt.

— Bravo ! Vous nous sauvez des lises et du passage à bras ou à dos ; votre sollicitude pour nos bottines et nos robes est touchante. Il n'est pas jusqu'aux paniers d'œufs et aux bourriches d'huitres, auxquels vous n'assuriez la faveur de votre intelligente initiative. Merci... Mais... oubliez-vous donc que la mer vient encore, et souvent, et longtemps, et que votre chaussée submersible sera submergée ?... Votre solution est donc incomplète, comme les autres, que vous avez écartées avec un superbe dédain...

— Dans le projet que nous préconisons, la marée compte fort peu. Nous l'avons dit : la chaussée serait établie à un mètre au-dessus du niveau moyen des sables, soit à peu près

à la hauteur de la première marche de la passerelle en bois qui relie actuellement la porte de la ville à la Digue. Or, savez-vous combien de marées, à leur point maximum, ont atteint ou atteindront cette marche, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1913 ? Autrement dit, combien de marées auraient mis ou mettraient de l'eau sur notre chaussée submersible, supposé qu'elle existât, en l'an de grâce où nous vivons ? *Tout au plus vingt marées.* Je dis « tout au plus vingt marées » ; je suis certain que la moyenne annuelle est inférieure à ce chiffre. Ainsi la marée de nouvelle lune de mars 1913, qui avait pour coefficient 86, n'a pas atteint la première marche de la passerelle ; elle n'aurait pas submergé notre chaussée. Or douze marées seulement en 1913, dépassent le coefficient 86. Douze marées atteindraient seulement la chaussée submersible du 1^{er} janvier au 31 décembre 1913.

Ceci n'est pas de l'imagination. Nous apportons des observations sérieuses et des chiffres précis.

Mais tenons compte des vents qui peuvent favoriser le flux à certains jours et disons que vingt marées en moyenne (ayant un coefficient supérieur à 80) parviennent, chaque année, à obstruer l'entrée du Mont-Saint-Michel.

Continuons notre calcul, en mettant, toujours, les choses au pire. Supposons que l'obstruction se produit cinq jours par marée ; soit $5 \times 20 = 100$ jours... sur 365 !

— Pas un tiers de l'année ! veuillez le remarquer, Madame.

La mer monte deux fois le jour. C'est donc deux fois le jour que le phénomène d'obstruction est observé, à raison de 2 heures, chaque fois, en moyenne... plutôt forte. Soit 4 heures par jour, soit 400 heures par an !

— Il y aura donc 400 heures par an, pendant lesquelles, Madame, vous et vos pareilles, d'honorée mémoire, vous risquerez d'être mise dans l'alternative ou d'emprunter une barque pour atterrir au Mont, ou de croquer le marmot, comme vous dites élégamment, au bout de la Digue amputée... Que dis-je ? 400 heures ? Il y en aura beaucoup moins. Lisez plutôt ce qui suit :

1^o Pendant quatre mois, au moins, les marées ne causent de désagrément à touriste qui vive. C'est l'hiver ; personne — ou presque — ne s'aventure en nos parages. Or ces marées sont au nombre de six ou huit et des plus considérables.

2^o Les touristes — dont vous êtes, Madame, — ne commencent guère d'arriver au Mont avant 10 heures. Or à ce moment-là, jamais la mer n'entoure notre montagne.

3^o Le train de 8 heures — *circaim circa* — convoie, il est vrai, les touristes de la ligne Paris-Granville ; il amène aussi

les vivres pour la journée... Néanmoins je prie que l'on observe que les 20 marées, que j'appellerai *obstruantes*, ne le sont à l'arrivée du train de 8 heures que *trois fois* seulement, au plus, par marée, soit *60 fois par an*, en moyenne... et l'obstruction ne se prolonge *jamais au-delà de 9 heures*. Pendant les mois d'été, ce petit inconvénient ne se présente pas 18 fois.

— Mais, les indigènes, eux ?...

— Ne les plaignez pas. Ils ont le pied marin ; ni le vent ni la mer ne leur font peur. Ils se tireront toujours d'affaire. Ils vous enhardiront à passer et vous constaterez, Madame, qu'avec nos habiles marins, il n'y a aucun danger à craindre. Vous verrez, par surcroît, avec quelles infinies précautions l'on transporte les paniers d'œufs et les paniers d'huîtres... sans oublier les gigots de pré-salé.

Au demeurant, et pour que nul n'éprouve de surprises désagréables, ne serait-il pas possible au chef de gare de Pontorson ou aux agents du tramway, de prévenir les voyageurs quand l'accès du Mont ne serait pas libre à l'arrivée du train ? Un avis, affiché au bon endroit du quai de départ, ferait l'affaire...

— Aïe ! Les hôteliers du Mont vont réclamer votre tête.

— Non pas ! Ils savent que cet écriteau serait pour eux la meilleure des réclames : « Il y a de l'eau à passer ? Ce sera pas drôle ! On y va ! »

Et on ira.

Nos marins sont prêts à naviguer, par tous les temps, au premier signal. Trois cents mètres de parcours en leurs excellentes nacelles... une partie de plaisir ! — Piétons et automobilistes n'auront que la peine de les héler de la voix et du geste, comme à Venise les gondoliers.

Pourquoi, au moins à certaines heures plus difficiles, par temps de brume ou de tempête, le soir aussi, de 6 à 9 heures, un marin, rétribué par la commune, ne serait-il pas de quart à l'extrémité de la Digue ? Les droits perçus pour ce service officiel de transport dédommageraient amplement l'intelligente municipalité qui en aurait pris l'initiative.

Avons-nous répondu à toutes les objections ? Avons-nous fait droit à toutes les exigences, à celles de l'art et à celles du confort ? Avons-nous réussi à concilier les unes avec les autres ? Nous n'osons l'affirmer ; nous l'espérons cependant. La chaussée submersible nous apparaît comme une solution d'avenir.

Elle serait infiniment moins onéreuse pour le budget national que les autres projets, estacade ou tunnel, que l'on a

mis en avant. Pour garnir les caissons en ciment et pour protéger la chaussée contre l'assaut des vagues, n'aurions-nous pas, à pied d'œuvre, les pierres de la partie de la Digue supprimée ?

On peut craindre que ce sillon nouveau facilite le colmatage dans la partie Est des grèves du Mont-Saint-Michel et ne joue à cet égard le rôle désastreux de la digue de la Roche-Torin. Nous ne pensons pas que l'on puisse redouter rien de pareil. En effet, les courants, qui ne manqueront pas de s'établir autour du Mont, au flux et au reflux, rendront désormais impossible tout dépôt d'alluvions. Ce n'est pas notre modeste « perrée » qui changerait quoi que ce soit à l'effet naturel des marées. Que l'on coupe la Digue beaucoup plus près de la terre, si l'on veut, et l'on verra, au contraire, s'effriter de plus en plus l'« herbu » envahisseur, depuis Ardevon jusqu'à Courtils. Quant aux Polders de l'Ouest, ils n'entrent pas en compte. Seule l'opération qui rendrait au Couesnon sa liberté, aurait chance de barrer la route à leurs empiètements. Mais n'est-il pas trop tard ? RANULPHE.

Mon Carnet bleu

16 février. — Mon cher ami, la distraction de ma vie, sa pluie et son soleil, mon baromètre enfin, me donne des inquiétudes. Non pas qu'il soit souffrant ou même en danger... depuis un certain temps, balais et plumeaux lui témoignent d'une vénération touchante. Mais il baisse, hélas ! il baisse. Ah ! consolez-moi, parce que je me sens baisser avec lui. — Il faisait beau, cependant, froid et sec. Il y avait des soldats pas mal dans nos murs et jusqu'à d'excellentes personnes en pèlerinage. Que c'était donc méritoire... pour ces dernières, s'entend !

17 février. — Ceci est plus grave, notez bien. On dirait qu'il gèle pour de bon. C'était donc sérieux la menace de mon baromètre. Le ciel est gris, comme si la neige blanche l'avait envahi.

18 février. — M. Raymond Poincaré, dont Paris acclame aujourd'hui l'introduction à la Présidence de la République, est un académicien fervent. Parmi nos *Immortels*, il n'en est pas de plus assidu au travail du dictionnaire. C'est donc à M. Poincaré, Président de la R. F., que nous avons recours pour la solution d'un intéressant problème orthographique. Notre premier magistrat excusera sûrement notre imperti-

nence, s'il veut bien se souvenir qu'il occupe sous la Coupole un fauteuil qui est bien un peu nôtre, étant échu jadis à l'illustre Daniel Huet, évêque d'Avranches... Puis on dit que M. Poincaré aime pratiquer la condescendance.

Voici donc : j'ai reçu, coup sur coup, deux petits papiers, publiés par ordre, comme il sied, et dont le premier s'intitulait : « *Le Mont-Saint-Michel tintamarresque* » (avec deux R) et le second : « *Le Mont-Saint-Michel tintamaresque* » (avec un seul R). Moi, je vous le dis carrément : je suis très embarrassé. Je sais bien que l'on peut manquer d'R ; je ne suis pas surpris que l'on en manque là-bas. Car ceci est une affaire, une « bedide affaire », de Syrie... ou à peu près.

20 février. — Boum ! Une explosion formidable, puis une autre, une troisième, une quatrième. Le vieux Mont tremble sur ses bases. En même temps, dans ses entrailles, se soulèvent de gros blocs de granit ; une mitraille de gravats et de pierres éclatées s'échappe et retombe en pluie sur les toits. L'équipe des travaux de canalisation a pris l'héroïque détermination de faire sauter à la mine les rochers récalcitrants... et Dieu sait s'il y en a.

21 février. — On pose les premiers tuyaux de la conduite d'eaux et on remplit la tranchée. Encore une journée mémorable. Je vois d'ici un grave archéologue de l'an 3163 penché avec ferveur sur un bout de *Carnet bleu*, découvert dans un coin de bibliothèque départementale. Quelle volupté, mes amis ! D'y songer sérieusement, je me sens ému, moi-même.

25 février. — Dernière soirée au Patronage Saint-Michel. Avec le même gracieux et fraternel concours que le 15 décembre 1912, les assistants retrouvent les mêmes voix et goûtent les mêmes émotions de piété et de curiosité. Après avoir fait vœu à saint Yves, « patron de ceux qui s'en vont »..., nous nous en sommes allés en effet, loin, bien loin de la Bretagne, jusque dans les montagnes du Dauphiné, si riches en sites merveilleux. Dans les salles désertes de la Grande-Chartreuse nous avons égaré nos pas ; nous avons entendu mugir les torrents et nous avons escaladé les monts, avant d'atteindre le sanctuaire de Notre-Dame de la Salette. Avec une vénération attendrie, nous avons reçu le céleste message. En tram électrique, audacieux et léger, ou en voiture lourde et lente, ou à dos de mulet, nous avons gravi et descendu les pentes. *Tarcisius, l'Épave* de Fr. Coppès, *l'Angelus de la Mer* étaient au programme. Ils eurent le succès qu'ils méritaient. « Quel dommage, disait-on, que la série soit épuisée déjà ! »

24 février. — Le froid diminue sensiblement, mais la marée est considérable encore. Elle envahissait la cité hier soir, et ce matin elle ne lâchait que très peu du terrain conquis.

26 février. — Le Mont-Saint-Michel n'est bientôt plus qu'un chantier. En bas, les terrassiers creusent sous la porte du Roy une tranchée de 2^m 80 de profondeur ; en haut, les couvreurs rapiècent les toitures ; à droite et à gauche, les maçons appellent : « La colle ! » ; les plâtriers beurrent à tour de bras ; les peintres crient : « Gare à la peinture. » Tiens ! voici une poutre ! Vlan ! un madrier ! Hop ! un tas de pierres qui s'écroule ! Vous fuyez... et vous donnez des deux pieds dans le mortier ou de la tête dans une échelle, à moins que votre personne ne s'effondre dans un précipice. C'est comme à Paris, quoi ! Mais où donc êtes-vous, ô Drumont, pour écrire les lignes vengeresses qu'il nous faut ?

28 février. — Vengeresses ? C'est une façon de dire. Je n'éprouve point l'envie de me plaindre. C'est amusant plutôt et tout à fait dans mes goûts ce regain d'activité. Les mines crépitent sous la vieille porte. Les murs sont éventrés à grand-peine, le granit éclate, mais le mortier tient bon.

1^{er} mars. — M. le Préfet de la Manche, M. le Sous-Préfet d'Avranches et je ne sais combien de secrétaires et de conseillers de préfecture sont venus déjeuner au Mont-Saint-Michel avant de procéder aux opérations du Conseil de revision, en l'Hôtel de ville de Pontorson. Je note que la grande cité qui est la nôtre était représentée par un conscrit. Dame ! nous ne sommes point Paris ! quoi qu'il en semble par nos chantiers.

2 mars. — *L'Estare* ! Le beau temps, les fleurs, le soleil ont encouragé à sortir nombre de voyageurs, qui circulent aujourd'hui dans nos murs.

5 mars. — Le mois de saint Joseph, inauguré en son temps, est un peu... comment dirai-je ? effacé par le carême. Nous avons cependant mis en lumière la statue du saint, devant laquelle, chaque soir, nous nous réunissons en famille. Elles sont vraiment édifiantes nos petites réunions : la prière, un bout de chapelet, une lecture pieuse en font tous les frais. Petit à petit la grâce pénètre les âmes.

9 mars. — Le Mont-Saint-Michel réunit tous les charmes du passé, toutes les saveurs du présent : oyez plutôt. Ils étaient quatre terrassiers qui terrassaient... quand ils rencontraient par hasard assez de terre pour emplir une pelle. Le plus souvent ils jouaient du pic et du burin pour pratiquer les trous de mine. Bretons du Morbihan ils étaient tous

quatre. Or, ce matin, ils ont plié bagages et repris la route qui mène à la lande des ajoncs fleuris. Tous en *gréve*... comme dans les chantiers du Métro. Dites que nous ne sommes pas à la hauteur.

11 mars. — Un pince-sans-rire qui a écrit dans l'*Auto*, accuse Pontorson d'avoir voulu la Digue et de conspirer maintenant sa destruction. Comment cela? C'est bien simple : « Pour les habitants de Pontorson, le Mont-Saint-Michel constitue un revenu des plus appréciables, mais qui, jusqu'à ces dernières années, pouvait toujours leur être enlevé, soit par un coup de mer, soit par un coup de bourse... » Pour garder le Mont, Pontorson l'a fait « souder » à la terre... par les soins de l'Administration des Ponts et Chaussées et avec l'argent de la France. — Démolir la Digue, ce serait encore favoriser Pontorson. (En quoi? je l'ignore.) Il y a mieux à faire : « transportons le Mont-Saint-Michel ailleurs, à Rochefort, à Marseille, à Nice, pour que toutes les villes en profitent à leur tour... comme Pontorson. » Pourquoi ne pas l'amarrer au quai du Louvre ou au quai d'Orsay? — N'est-ce pas qu'il y a encore de l'esprit en France et qu'il se faufile partout?

GINGATZ.

Un Martyr de la Révolution AU MONT-SAINT-MICHEL

PARMI les 600 prêtres martyrs de la Révolution dont Monseigneur l'Évêque de la Rochelle se propose d'introduire la cause en cour de Rome, en vue de leur future béatification, il en est un dont le souvenir se rattache tout particulièrement au Mont-Saint-Michel, par suite du séjour qu'il y fit de janvier à juillet 1794. Nous voulons parler de l'abbé PIERRE DUPREY, vicaire et maître d'école à Cambernon, près Coutances.

On sait que l'antique abbaye, ruinée et dévastée par les Vandales de la Révolution, devint en 1793 une prison pour les prêtres fidèles qui n'avaient pu ou qui n'avaient point voulu s'exiler à Jersey ou en Angleterre, à cause du serment imposé par la Constitution civile du clergé.

Au mois de septembre 1793, l'armée royaliste, en marche

sur Granville, en délivra un certain nombre; mais bientôt ils furent remplacés par d'autres ecclésiastiques *non assermentés* ou *dessermentés*, voire par quelques constitutionnels de marque, comme Le Coz. Le proconsul Le Carpentier et Bouet, son digne collègue, qui terrorisaient alors la Manche et l'Ille-et-Vilaine, y faisaient conduire quotidiennement « tous les tenasses messieurs et églisiens, ces saltimbanques de la comédie papale », comme il les appelaient, si bien qu'en mars 1794, trois cents Confesseurs de la Foi se trouvaient détenus au Mont-Saint-Michel, dénommé par ironie le *Mont-Libre* (1).

L'abbé Duprey fut de ce nombre. Condamné à la déportation par arrêté des autorités révolutionnaires de Coutances, il avait été transféré au Mont-Libre en pluviôse an II (janvier 1794).

Voici l'ordre qui fut donné en cette circonstance au commandant de la gendarmerie nationale de Coutances :

Du 2 pluviôse an II.

En conséquence de l'interrogatoire que le nommé Duprey, prêtre de la commune de Cambernon, a prêté devant nous, nous avons arrêté hier que cet individu serait transféré sans délai au Mont-Saint-Michel, pour de là être embarqué pour la côte de l'ouest de l'Afrique, depuis le 23^e degré sud jusqu'au 28^e, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi des 29 et 30 vendémiaire dernier; nous l'invitons et requérons de faire exécuter notre arrêté sans délai.

Salut et fraternité (2).

(1) Les constitutionnels furent très peu nombreux et eurent la permission de résider en dehors de l'abbaye. Seul Le Coz, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, objet de la haine particulière des conventionnels, parce qu'il n'avait pas voulu autoriser le mariage des prêtres assermentés, fut reclus parmi les prêtres fidèles. (V. l'arrêté du représentant Boursault du 10 frimaire an III ordonnant sa mise en liberté.)

(2) Extrait du Registre de Correspondance des Administrateurs du district de Coutances, n^o 10, folio 55, verso (*Archives de la Manche*).

L'abbé Duprey avait été arrêté quelques jours auparavant, le 27 nivôse an II.

Le crime de l'humble vicaire maître d'école était d'avoir rétracté le serment constitutionnel, ainsi qu'en fait foi le document suivant : « Du trentième jour de nivôse, l'an deuxième de la République française, une et indivisible, nous membres composant le comité de surveillance de la commune de Cambernon, nous nous sommes transportés es chambres ou demouroit Pierre Duprey, prestre et maistre d'ecolle, qui est actuellement dans les maisons d'arez, vu qu'il s'étoit rétracté de son serment (1), pour imposer des scellés sur la porte pour la sûreté des meubles et papiers qui peuvent être dans lesdites chambres. » (*Archives départementales. Fonds révol.*).

Le cinq ventôse suivant, le maire et les officiers municipaux de Cambernon se rendirent, d'après un autre document conservé aux Archives, chez Marie-Françoise Moulin, veuve de Gilles Duprey, mère de l'abbé (2) qui est dit : *dessermenté et déporté au Mont-Saint-Michel*, pour inventorier et mettre sous séquestre tous les biens lui appartenant.

Le sort des prisonniers du *Mont-Libre* était profondément

(1) L'abbé Duprey, ainsi que l'abbé Robillard, ancien promoteur de l'officialité, chapelain sous-pénitencier de l'église-cathédrale, curé de Cambernon depuis 1770, et M. Le Caplain, vicaire, avaient prêté le serment le 20 février 1791, deux mois par conséquent avant la condamnation de la Constitution civile du clergé par le Souverain Pontife. Encore l'avaient-ils fait sous toutes réserves, et en déclarant que l'Assemblée nationale « n'avait pas touché ni même eu l'intention de toucher au spirituel de la religion catholique, apostolique et romaine dans laquelle, disaient-ils, ils étaient nés, qu'ils avaient toujours professée et dans laquelle ils voulaient vivre et mourir ».

Ils avaient prêté également le serment de *liberté et d'égalité* le 7 octobre 1792. Seul l'abbé Duprey eut alors le courage de se rétracter.

(2) L'abbé Duprey était né à Cambernon et avait été baptisé en l'église de cette paroisse le samedi 22 septembre 1731. Gilles Duprey, son père, était arrière-petit-fils de M^{re} Jean Duprey, sieur de Bleauville, qui avait épousé, le 11 octobre 1662, noble demoiselle Elisabeth Le Roy, fille de M^{re} Gilles Le Roy, écuyer, s^r de la Vallée. Quelques historiens, entre autres M. Le Canu, dans son *Histoire du Diocèse de Coutances*, tome II, ch. xxx, p. 150, le font naître au diocèse de Bayeux. Ce qui leur a fait commettre cette erreur, c'est que l'abbé Duprey avait été ordonné prêtre par Mgr de Cheylus, évêque de Bayeux, le 18 septembre 1790, sans doute avec des lettres dimissoriales de Mgr de Talaru, qui siégeait alors à la Constituante.

misérable. Le pain étant devenu très cher, plusieurs restèrent des journées entières sans manger. On eut la cruauté de priver ces malheureux même de leurs bréviaires !...

En germinal et en prairial de cette même année 1794 (an II de la République), ils eurent à subir l'épreuve de la *déprétri-sation*. C'est ainsi qu'on appelait la renonciation au sacerdoce, véritable *apostasie* qui consistait à remettre ses lettres de prêtrise et à promettre de prendre femme à bref délai !... Pour les apostats, c'était la liberté et même une pension du gouvernement. Il n'y eut, hâtons-nous de le dire, que de rares défections, si bien que l'abbaye-prison se trouva bientôt trop étroite pour abriter de nouveaux hôtes.

D'autre part, les habitants du Mont se plaignirent et réclamèrent une indemnité au Comité de Salut public, sous prétexte que la surveillance des prisonniers dont on les avait chargés les empêchait de se livrer à la pêche, leur unique ressource.

Ce fut sans doute pour diminuer cet encombrement que les Administrateurs du département donnèrent l'ordre de faire partir pour Rochefort tous les prêtres sujets à la déportation. Seul l'abbé Duprey eut ce grand honneur, comme en fait foi la lettre suivante des Administrateurs du district d'Avranches en date du 27 messidor an II :

Les Administrateurs du district d'Avranches aux Administrateurs du département de la Manche.

On nous avait assuré, Citoyens Administrateurs, que tous les prêtres détenus à la maison du Mont Saint-Michel et sujets à la déportation avaient profité du séjour des brigands (1) sur notre territoire pour se réunir à eux et s'étaient joints à leur bande scélérate lors de leur départ ; mais, après une scrupuleuse vérification faite par l'Agent national qui s'est transporté exprès dans ladite maison, il a trouvé qu'un nommé PIERRE

(1) C'est ainsi que les patriotes désignaient l'armée des Vendéens qui passèrent sous les murs du Mont Saint-Michel le 12 novembre 1793 et déjivrèrent les prisonniers.

DUPRÉ, natif de Cambernon, district de Coutances, et maître d'école dans ladite commune, était sujet à être déporté.

En conséquence nous avons requis le Commandant amovible de le faire parler sur-le-champ. Voilà, Citoyens, le seul que nous ayons trouvé dans le cas de la déportation, mais nous avons appris que plusieurs de ceux qui avaient joint les brigands ont subi la juste peine due à leurs forfaits.

Salut et fraternité.

Signé : FRÉMOND, LE MOYNE.

Le même jour (27 messidor an II), le citoyen Le Tellier, commandant temporaire d'Avranches, recevait l'ordre suivant :

Les Administrateurs du district d'Avranches au citoyen Le Tellier, commandant d'Avranches.

Le nommé Pierre Dupré, ex-prêtre, natif de Cambernon, district de Coutances, est actuellement détenu au Mont Libre, mais il doit sortir pour prendre la route de Rochefort sous l'escorte de la gendarmerie. Il est condamné par arrêté du Département de la Manche à la déportation ; nous vous engageons à donner les ordres nécessaires pour que son départ ne soit pas différé.

Salut et fraternité.

Signé : FRAIN, LE MOYNE.

Suit le document suivant :

Signalement du SAINT (1) personnage :

Pierre Dupré, ex-prêtre, natif de Cambernon, district de Coutances, maître d'école de Cambernon, âgé de vingt-neuf ans, taille de 5 pieds 6 lignes, cheveux et sourcils châtons, yeux gris, nez pointu, bouche moyenne, lèvres grosses, barbe peu fournie, visage long, une verrue du côté droit de la lèvre inférieure. (*Archives de la Manche : Registre de correspondance du District d'Avranches, an II, folio 12, nos 56 et 58.*)

Nous savons, par le *Livre Blanc* de la commune du Mont Saint Michel, que cet ordre fut exécuté le lendemain 27 messidor an II (16 juillet 1794). M. le chanoine Pigeon a publié ce do-

(1) Ce mot est ainsi souligné et écrit en gros caractères, évidemment par moquerie.

cument dans la *Semaine religieuse de Coutances*, année 1866-1867.

L'abbé Duprey fut dirigé sur Nantes, où régnait alors le cruel Carrier ; mais il ne fit qu'y passer. Une lettre d'un prêtre détenu au Fort Colin, à Coutances, nous fait connaître que, dans le trajet de Nantes à Rochefort, notre confesseur de la foi fut totalement dépouillé de tout ce qu'il avait en fait de linge et de vêtements. Il pria sa pauvre mère de venir en aide « à ce fils qui, dit-il, ne cesse de la chérir », et il lui en indiquait le moyen. Toutefois, il est bien probable que les objets que celle-ci s'empressa de lui adresser ne parvinrent jamais à destination.

L'abbé Duprey arriva à Rochefort vers la mi-août. A cette époque, une épidémie terrible sévissait sur les pontons en rade, et le Comité de salubrité navale, craignant la contagion, obtint que les malades seraient débarqués à l'île Madame. C'est là que M. Brigeat de Lambert, dernier grand-doyen de la cathédrale d'Avranches, trouva une mort glorieuse devant Dieu, en soignant ses confrères à titre d'infirmier.

Notre confesseur de la foi ne fut donc pas envoyé en rade, ni à l'île Madame, mais enfermé à bord d'un vieux navire à trois ponts, le *Bonhomme-Richard*, ancré à la *Cabane Carrée*, lequel servait d'hôpital aux soldats galeux ou atteints de maladies vénériennes. Les déportés étaient détenus à fond de cale et toute tentative d'évasion était inutile !...

On ne peut lire sans frémir tous les mauvais traitements infligés à l'élite du clergé de France sur ces bagnes flottants. La mort par la fusillade ou la guillotine eût été mille fois préférable. Si, comme le dit saint Augustin, ce n'est pas la souffrance qui fait le martyr, mais bien la cause pour laquelle il souffre et pour laquelle il meurt : *Martyrém non facit pena sed causa*, nous espérons que l'Église donnera un jour ce beau titre à ces généreux confesseurs, morts pour son indépendance et sa liberté (1) !

(1) En mai dernier, Mgr de la Rochelle rapportait de Rome une bénédiction spéciale du Souverain Pontife « pour tous ceux qui travaillent à préparer la béatification des prêtres-martyrs ».

L'abbé Duprey ne sortit de sa prison que le 3 octobre 1794 et fut porté presque mourant à l'hôpital de la Fraternité de la Marine. C'est là qu'il rendit sa belle âme à Dieu le 13 janvier 1795. Son corps, nous écrit M. le chanoine Lemonnier, fut déposé dans le cimetière de cet hôpital.

L'endroit n'a pas subi de grands changements depuis cette époque. On y voit quelques rares croix et, au milieu, une petite chapelle où les religieuses de Saint-Vincent de Paul qui desservaient cet établissement, avant la cruelle laïcisation, aimaient à venir prier pour leurs malades et pour elles mêmes. Depuis qu'elles en ont été chassées, c'est la solitude et le silence ! Seuls, les rossignols continuent de chanter, dans la ramure des splendides ormeaux qu'on y admire, les louanges de leur Créateur !... A. D.

— N. B. A ceux qui s'intéressent à cette cause des *Martyrs de la déportation*, nous nous permettons de recommander une petite brochure parue récemment et due à la plume d'un professeur de l'Université : *Les Six cents prêtres martyrs des Iles de la Charente (1793-1795)*, par Gabriel AUBRAY. Librairie des Gatchismes, 10, rue de Mézières, Paris. — Prix : 0 fr. 30.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

Saint-Michel des Crouptes

LA paroisse des Crouptes (*Cryptae*) tire son nom des grottes ou cryptes que les habitants du bourg ont creusées dans un tuf très solide qu'on rencontre presque à fleur de terre dans cette localité. Il est certain qu'elle possédait une église paroissiale dès le XI^e siècle (1). On trouve en effet le nom de cette église inscrit sur une charte de Guillaume le Conquérant, en 1079. Elle était dès lors dédiée à saint Michel, et à la présentation de l'abbé de Marmoutier.

L'église que l'on voit aujourd'hui remonte à une haute

(1) Cette paroisse était du diocèse de Lisieux avant le concordat, de l'élection de Lisieux et de l'intendance d'Angou. Elle avait 400 habitants en 1790. Les archives de l'évêché de Lisieux ont été dispersées ou détruites en 1794. Il reste donc très peu de documents sur la paroisse de Saint-Michel des Crouptes.

antiquité ; l'édifice conserve le cachet de trois époques différentes. La tour, dont la construction est la plus rapprochée de notre époque, est de style flamboyant. On voit que plusieurs générations ont rivalisé d'ardeur pour donner à l'archange des marques de leur vénération en consolidant ou réparant son sanctuaire, toutes les fois qu'elles l'ont jugé utile.

Saint Michel se plut, en diverses circonstances, à bénir particulièrement cette pieuse paroisse. Protégée par lui, elle resta fidèle à Dieu pendant la Révolution. Son curé, M. Philippe-Nicolas de la Porte, lui donna, en ces jours mauvais, l'exemple de la fermeté religieuse et du plus généreux dévouement. Non content de refuser le serment à la Constitution civile, il resta caché dans sa paroisse, afin de lui donner, au péril de sa vie, les secours religieux. Plus d'une fois les révolutionnaires des villes vinrent faire des visites dans les maisons où ils le croyaient, mais la prudence, la charité des habitants, et surtout la protection dont saint Michel le couvrait, lui firent passer sans accident grave les huit années de la persécution. L'église même de Saint-Michel fut préservée des horribles profanations que l'impiété révolutionnaire commettait dans la plupart des églises voisines. Aussi, lorsqu'en 1802 les églises s'ouvrirent de nouveau au culte catholique, M. Philippe de la Porte s'empressa-t-il de reprendre possession du sanctuaire de Saint-Michel, et de rendre de publiques actions de grâces au Dieu de bonté infinie, qui avait écouté les prières de saint Michel et protégé sa bien-aimée paroisse.

Il n'était pas le seul prêtre de cette localité à rendre ce témoignage de la reconnaissance. Près de lui se trouvait M. Jean-Michel Pollerin des Fondis. Né à Crouptes en 1756, il avait reçu la tonsure et les ordres mineurs à Beauvais. Il fit ses études au Petit Séminaire de Saint-Sulpice, reçut ses grades en l'Université de Paris, puis resta encore plusieurs années à la maison de Navarre, à Paris. Au moment de la Révolution, il était chanoine théologal de Blois. On employa les menaces comme les promesses pour l'entraîner dans la voie du schisme, mais il resta inébranlable dans les principes de la foi catholique et la fidélité au Saint-Siège apostolique. Ayant refusé le serment constitutionnel, il vint se réfugier à Crouptes, où il trouva un asile inviolable à l'ombre du sanctuaire de saint Michel. Aussi M. de Fondis et M. de la Porte étaient-ils, en 1802, comme deux hérauts qui prêchaient à l'envi la gloire et les bontés de l'Archange.

En retour, pour ainsi dire, M. Michel Legallois, confesseur de la foi et vicaire général de l'évêque de Séez, faisait le

portrait suivant de ces deux fidèles serviteurs de saint Michel.

« M. de la Porte, 61 ans, ancien curé de Crouptes, ferme, strict et zélé, bien famé de bonnes mœurs, mais au-dessous de sa besogne, à cause de ses infirmités. »

« M. Pellerin de Fondis, 51 ans, ex-chanoine théologal de Blois, docte lettré, irréprochable sous tous les rapports, mais ayant une santé médiocre, il refuse toutes les places quoiqu'en état de remplir les premières. »

Sur le même tableau on fait la peinture suivante des habitants au sortir de la révolution « Crouptes, 900 âmes, peuple pacifique, la moitié des habitants y fréquentent les sacrements, un maître d'école à bons principes. Les lectures spirituelles et les catéchi-mes s'y font régulièrement. »

Enis parfaitement de cœur et d'action, MM. Philippe de la Porte et Michel de Fondis continuèrent quelques années encore de travailler ensemble au salut des habitants de Saint-Michel des Crouptes. Mais en 1813 Dieu retira de ce monde le bon pasteur qui succomba sous le poids des infirmités contractées pendant la persécution. M. Michel de Fondis lui survécut jusqu'en 1830. Il mourut chanoine honoraire de Sées, à l'âge de 74 ans.

Citons encore un autre enfant de Saint-Michel des Crouptes, qui illustra grandement sa paroisse au commencement de la révolution, M. François-Louis Hôbert, coadjuteur du supérieur général des Eudistes. Tous les écrivains catholiques qui ont écrit les actes des martyrs de la révolution en France font l'éloge de ce saint religieux ; ils célèbrent à l'envi sa science, ses talents, son admirable piété envers Notre Seigneur et sa dévotion envers saint Michel le patron de son église natale.

Au commencement des troubles religieux il lui recommanda bien des fois sa chère congrégation et l'Église entière ; il l'invoqua bien des fois avec larmes pour être assisté par lui à la mort. Saint Michel lui obtint la grâce la plus insigne que Dieu daigne accorder à ses serviteurs sur la terre : celle de confesser la foi de Jésus-Christ devant les persécuteurs de la religion et de mourir victime de sa charité pour son bon Maître. C'est dans l'église des Carmes, à Paris, qu'il termina glorieusement sa carrière religieuse et vraiment apostolique. Il fut frappé l'un des premiers dans l'oratoire du jardin, et renversé sur le marche-pied de l'autel, devant la statue de la sainte Vierge : « Prête serment, lui dit un des assassins, en levant sur lui son sabre. — Jamais, répond le généreux confesseur, je ne veux pas renier ma foi, » et bientôt il est immolé par la main du bourreau, qui lui donne quatorze coups de sabre.

Plusieurs curés pleins de zèle pour la gloire de saint Michel ont succédé à M. Philippe de la Porte, dans la pieuse paroisse de Crouptes. M. l'abbé Cloutier, qui la gouverne depuis plus de 40 ans, nous donne sur l'état actuel de son église les détails suivants :

« L'église a été réparée et presque refaite de 1860 à 1875. Le tout, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, a coûté 27 500 francs. Nous avons acheté ensuite beaucoup d'ornements d'une beauté vraiment remarquable et enfin trois cloches, dont la plus petite pèse environ 500 kilogrammes. Il n'y a pas eu de bienfaiteurs principaux. Quelques secours du Conseil municipal et la charité des habitants, qui ne m'a jamais fait défaut, quand je lui ai fait appel, ont couvert toutes ces dépenses. »

Outre l'église paroissiale de Crouptes, qui est consacrée à saint Michel, il y avait dans cette paroisse, dès le XI^e siècle, un prieuré bâti en l'honneur de l'Archange. Le Pouillé du diocèse de Lisieux nous apprend que ce prieuré avait été donné à l'abbaye de Jumièges, du temps de Richard II, par un seigneur nommé Vautier (vers 1002). Ce prieuré, régulier dans l'origine, était devenu un prieuré simple avant le XVI^e siècle, et l'abbé de Jumièges conserva jusqu'à la Révolution le droit de désigner le religieux qui en serait le titulaire. Le dernier prieur fut Dom Ignace-François Piot, religieux de l'abbaye de Saint-Quentin en Isle. Il en prit possession le 10 avril 1769. Il le tenait par résignation de Dom Omer Delville, religieux de Saint-Germain-des-Près. Mais, depuis longtemps, ces prieurs ne résidaient plus dans leur prieuré. Ils n'y venaient même pas pour la prise de possession. Ils accomplissaient cette formalité par procureur.

Le 6 novembre 1782, Dom Piot fit signifier à l'officiel de Lisieux qu'il avait changé de résidence, que, par obéissance à ses supérieurs, il habitait maintenant l'abbaye du Tréport. On voit que ces prieurs étaient bien éloignés du but que s'était proposé la piété des fidèles dans l'origine de leur établissement. Ils restaient en 1790 comme les témoins de la grande vénération qu'on avait pour saint Michel dans les siècles passés et qui excitait les populations à mériter la protection de l'Archange par la création d'établissements aussi utiles aux pauvres que glorieux pour la foi.

Avant de quitter cette église paroissiale où tant de prières ont été adressées à saint Michel, où tant de chants religieux ont monté vers le ciel en son honneur, prions le Glorieux Archange de bénir les enfants de ces pieuses familles qui se succèdent pour l'honorer depuis plus de huit siècles. Saint

Michel, continuez de les aimer, de les protéger, et secourez les trépassés qui ont besoin de vos suffrages.

Chanoine BLIN.

NÉCROLOGIE

Le R. P. DANJOU

Le R. P. Édouard DANJOU vient de mourir, dans sa 72^e année, à Montbray (Manche). Nous recommandons son âme aux prières des Associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, dont il fut le directeur pendant cinq ans.

Membre de la Congrégation de Saint-Edme de Pouligny, le P. Danjou fut en effet désigné, en 1890, pour succéder au P. Laproste, en qualité de supérieur des Missionnaires du Mont-Saint-Michel et de directeur des Œuvres michelines. C'est pendant son séjour au Mont que furent descendues à l'église paroissiale les statues de saint Michel, de N.-D. des Anges, de N.-D. du Mont-Tombe, etc., demeurées jusqu'alors à l'Abbaye.

Après la dispersion de sa Congrégation, le P. Danjou s'était retiré à Montbray, sa paroisse natale. Les œuvres catholiques, notamment les écoles chrétiennes, perdent en lui un bienfaiteur. Les anciens Gardes mobiles du 1^{er} bataillon de la Manche le tenaient en grande vénération. Pendant la campagne de 1871, il les avait suivis en qualité d'aumônier; malade et forcé de s'aliter au Mans, il était tombé entre les mains des Allemands. La médaille militaire lui avait été décernée il y a quelques mois.

ACTIONS DE GRÂCES

Charente-Inférieure. — Une associée m'a chargée de vous faire parvenir 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces au grand protecteur saint Michel, pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession.

V^o L. N., *sélatrice*.

Eure. — Je vous prie de bien vouloir célébrer, le plus tôt que vous pourrez, six messes promises depuis longtemps au sanctuaire même de

saint Michel, et applicables aux âmes les plus délaissées du Purgatoire, en remerciement de grâces obtenues.

M. C.

Finistère. — Prière de faire célébrer quatre messes en l'honneur de saint Michel, de saint Gabriel, de saint Raphaël et du saint Ange Gardien, en action de grâces.

M^{me} de L.

Gironde. — Vous voudrez bien faire célébrer une messe d'action de grâces, le plus tôt possible, j'ai été exaucée au-delà de mes espérances.

M^{me} B.

Ci-joint mon offrande pour admission à l'Archiconfrérie et comme témoignage de ma reconnaissance.

S. C. R.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe en action de grâces : mon frère, commandant d'un vapeur, vient d'échapper à une effroyable tempête.

M. L. de M.

Une messe en l'honneur de saint Michel pour prière et reconnaissance.

B. L. P.

Lot. — Petit offrande à saint Michel, en remerciement d'une faveur temporelle obtenue.

M. C.

Mayenne. — Je vous prie de bien vouloir faire célébrer une messe d'action de grâces à l'autel saint Michel, à l'intention de mes défunts. J'ai fait cette promesse au saint Archange pour avoir été préservée d'un accident de voyage.

C. F.

Nièvre. — Veuillez mettre, devant la statue de saint Michel, un cierg^e pour un enfant que vous consacrerez à ce bon Archange, en remerciement de sa guérison.

H. G.

Orne. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe de reconnaissance à Notre-Dame, à saint Michel, et pour les âmes du Purgatoire.

C. M.

Basses-Pyrénées. — Actions de grâces pour une faveur temporelle, 50 francs.

M. L.

Seine. — Ci-joint un bon de poste de 3 francs pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel et pour les âmes du Purgatoire.

M^{me} E. B.

Ci-joint 2 francs pour une messe d'action de grâces à saint Michel.

B. V.

Seine-Inférieure. — Merci à saint Michel de m'avoir fait la grâce de louer ma grande maison.

M. G.

Hongrie. — Cette fois encore saint Michel a exaucé ma demande : mes deux neveux ont obtenu de bonnes situations qui leur permettent d'envisager l'avenir sans inquiétude. Honneur et remerciement à saint Michel.

J. VAN DER M.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Galvados. — Caen : M. le général Morel.

Côte-d'Or. — Neursault : M^{me} Lejeune, *fidèle associée*.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Henri Matard ; M^{me} Noëmi de Verrou du Chêne ; M^{me} Sophie Féval ; M^{me} Beine Loury. — Saint-Georges-de-Grehaigne : M^{me} Dalin, née Marie Nicolle. — Cancale : M. E. Nouvel ; M^{me} Marie Ruel ; M^{me} Marguerite Pottier, *sélatrice*.

Maine-et-Loire. — Le Plessis-Grammoire : M. l'abbé François Lefèvre. — Gené : M^{me} Renflé, née Anastasie Denou.

Manche. — **Notre-Dame-de-Granville** : Sa Grandeur Monseigneur Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa. — **Montray** : Le R. P. Danjou, religieux de Saint-Edme de Pontigny, ancien supérieur du Mont-Saint-Michel, ancien directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel. — **Tourville** : M. l'abbé Chardot, curé. — **Saint-Paul-de-Granville** : M. l'abbé Leroy. — **Saint-Martin-de-Cenilly** : M. l'abbé Mazier, curé. — **Savigny-le-Vieux** : M. l'abbé Victor Tesnière. — **Coutances** : M. Jean-Marie Fromentin; M^{lle} Anne-Marie Flandin. — **Bretteville-sur-Ay** : M^{me} V^{ve} Jacques Luce, née Prudence Lefol. — **Cherbourg** : M. Robert Lecourtis. — **Hambye** : M^{lle} Villain. — **Ducey** : M^{me} Legendre. — **Pont-Hébert** : M^{me} V^{ve} Lepas. — **Carentan** : Sœur Marie Euphrasie, de la congrégation *Notre-Dame*. — **Barenton** : La B^{de} Mère Saint-Dominique, supérieure des religieuses augustines. — **Saint-James** : Sœur Saint-François-de-Sales, religieuse trinitaire.

Orne. — **Laigle** : M. Arnaud Prévost; M^{me} Meunier.

Seine-Inférieure. — **Le Havre** : M. Oscar Macé.

Somme. — **Péronne** : M^{me} P. Laroux.

Tarn. — **Castres** : M. Jean Deveillé; M^{me} Philippine Robert.

Var. — **Le Val** : M^{lle} Thérèse Julien.

Vendée. — **Les Sables d'Olonne** : M^{me} Treillard. — **La Chaume** : M^{lle} Jenny Marest.

Haute-Vienne. — **Limoges** : La B^{de} Sœur Aimée de Jésus, religieuse carmélite.

Yonne. — **Vermenton** : M. Michel Vautier.

La Réunion. — **Saint-Denis** : M. Voïart.

Allemagne. — **Ebange** : M. Jean-Pierre Adam. — **Florange** : M^{me} Buppert, née Hortense Bernard.

Belgique. — **Bois-l'Évêque** : La B^{de} Mère Marie Bidault, religieuse du S.-C. de Jésus, zelatrice. — **Ipres** : Sœur Isabelle de Jésus-Christ, religieuse carmélite. — **Bruges** : Sœur Sophie; M^{me} Berthe Louise d'Houdt. — **Bruxelles** : M^{lle} Clotilde de Villers-Mesbourg, zelatrice bien dévote au saint Archange.

Italie. — **Suse** : Le T. B. P. Perrin, supérieur général des missionnaires de la Salette. — **Cassino** : B^{de} Mère Marie Poignant, religieuse bénédictine de Fligny-sur-Moselle (France), en exil.

Canada. — **Saint-Jacques-de-Montréal** : R^e M. Stanislas Moreau, curé; R^e M. Joseph Granger; M. François Xavier Lenoir. — **Épiphanie** : M^{me} Barnabé, née Delphine Barnadin. — **Walleyfield** : R^e M. Moïse Malville, ancien curé. — **Sherrington** : M. Julien Frédette.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam I...*

NOTA. — Nous publierons en mai une lettre de Monseigneur de Coutances annonçant à son Clergé la mort de Monseigneur Jourdan de la Passardière.

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — M^{gr} JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — LES FONDATIONS PIEUSES DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DU MONT-SAINTE-MICHEL. — LE « TRAITEMENT » DES OFFICIERS MUNICIPAUX DU MONT-SAINTE-MICHEL PENDANT LA RÉVOLUTION. — GAIS PROPOS. LA CLASSE. — MON CARNET BLEU. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉPARTS.

M^{gr} Jourdan de la Passardière

LES ANNALES se font un devoir de publier de larges extraits de la lettre consacrée par M^{gr} l'Évêque de Coutances à la mémoire de M^{gr} Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa. Beaucoup parmi nos associés, en France et jusqu'en Pologne et en Espagne, connaissent et vénéraient notre illustre compatriote. Très dévot à saint Michel, il devait réhausser de sa présence la IV^e Fête Jubilaire, le 27 juillet 1909.

Par malheur, sa santé, depuis longtemps précaire, lui interdit les fatigues de ce pèlerinage. Vingt ans plus tôt, l'éloquent et pieux prélat avait tenu les pèlerins sous le charme, malgré la pluie ballante, « par une magnifique improvisation ». C'était le 9 juillet 1889, à l'issue de la messe pontificale, célébrée au Mont-Saint-Michel, avant la plantation de la Croix de Jérusalem.

... C'est donc au soir du 12 de ce mois que notre éminent compatriote nous quitta. Le matin, avec sa coutumière fidélité à vivre de la foi, *nostra conversatio in caelis est*, il avait dit : « Nous fêtons saint Grégoire le Grand », un de ses saints, dont il avait prêché le centenaire en 1904. Vous aviez, en effet, chers Messieurs, récité l'office de l'immortel Pape qui, au VII^e siècle, délivra l'Église de tant de périls et communiqua aux ordres religieux, au clergé et aux fidèles, une sève régénératrice ; vous y aviez lu une parole qui s'applique à la lettre à notre si regretté Pontife : « *Admirabilia sunt quæ dixit et fecit, præsertim infirma semper et ægra valetudine* ». Car les épreuves de santé le saisirent dès le berceau, et ne le quittèrent qu'à son dernier souffle. Mais, au contraire des âmes vulgaires que la douleur déconcerte, elles avivèrent, plutôt qu'elles ne compromirent, sa vigueur morale.

Ceux qui l'ont connu le mieux et dès le plus bas âge le voyaient déjà revêtu de l'habit ecclésiastique. Les sciences humaines n'eurent pour lui d'attrait que dans la proportion où elles contenaient la science de Dieu. De très bonne heure il demanda à être admis au catéchisme de sa paroisse, et c'est là, nous a-t-il été raconté, que le plus jeune se montrait le mieux doué et le plus désireux d'apprendre. Le vicaire se plaisait souvent, devant ce petit peuple de fils de matelots, à supposer un bateau enlisé ; le commun de l'équipage constatait le péril sans apporter le remède ; mais un mousse, le plus grêle, s'offrait de lui-même pour le coup d'aviron libérateur, et la barque voguait de nouveau avec ses blanches ailes : Jules Jourdan avait opéré cette merveille ; il préluait ainsi aux grandes manœuvres que commanderait un jour, devenu capitaine sur le navire de l'Église, ce grand « pêcheur d'hommes » ; *admirabilia sunt quæ fecit*. « Il avait l'instinct de la théologie », disait son catéchiste ; pour l'histoire de la religion, il laissait plus loin encore derrière lui tous ses camarades, grâce à cette mémoire jamais défaillante que nous lui avons personnellement connue, chers Messieurs.

Car le pieux abbé n'avait pas encore quitté Saint-Sulpice quand nous y entrions, et vous vous doutez bien que, plus encore que sa mémoire, sa piété tendre, l'élévation de ses sentiments, la délicatesse de ses procédés, le charme de sa conversation entouraient son front d'une auréole. De ses études à Paris, de ses relations avec les dignes fils de M. Olier — n'avait-il pas dans le tempérament et jusque dans le visage quelque chose de cet homme de Dieu ? — Mgr de Roséa avait gardé un souvenir fidèle et si attendri que nous ne le rencontrions guère sans voir revenir sur ses lèvres, montant de son cœur avec une note toujours fine et édifiante, le nom d'un directeur, d'un condisciple, le récit d'un événement. Il ne retournait jamais à Paris sans aller au berceau de sa vie sacerdotale, heureux de reporter sa reconnaissance sur les successeurs de ses anciens maîtres. Beaucoup d'élèves avaient reçu de lui quelques-uns des saints Ordres. Il demandait le « groupe des normands » pour le bénir. Il acceptait avec joie de présider la lecture spirituelle...

Ils sont nombreux encore parmi vous, Messieurs, ceux qui comme nous ont vu le cher défunt à l'œuvre. Notre clergé, nos fidèles ne l'ont-ils pas entendu, et, partant, admiré, en plusieurs de nos villes et même de nos bourgades, au cours de certaines stations de Carême, par exemple ? N'est-ce pas lui qui évangélisait Coutances lorsque y fit son entrée notre vénéré prédécesseur, dont il devait, vingt-deux ans après, saluer la dépouille mortelle, comme aujourd'hui nous saluons la sienne ? Et les uns et les autres ne disions-nous pas, Messieurs : *C'est un apôtre ?* On ne saurait le mieux définir, à notre sens : *Admirabilia sunt quæ dixit et fecit*.

Telle devina l'évêque(1) auquel le jeune prêtre apporta, en 1865, les prémices de son sacerdoce ; il l'envoya, en effet, grossir le petit troupeau des Pères de Notre-Dame-sur-Vire. Mais les missionnaires diocésains ne sont pas seulement, vous le savez bien et ils le savent trop, des prédicateurs et des

(1) Mgr Bravard.

confesseurs : ils doivent de plus (ce que peut-être saint Paul n'avait pas prévu ni pratiqué lui-même !) se faire musiciens, décorateurs, etc., et cela exige une dépense de forces dont la distinguée, mais trop frêle recrue, dut s'avouer incapable. . .

Lacordaire avait restauré en France l'ordre de Saint-Dominique. « Cet habit est encore une liberté », avait-il dit en se présentant à la Chambre avec son froc. Frère prêcheur ! le grand scapulaire attirait un peu, et la fonction beaucoup, l'abbé de la Passardière. Hélas ! il y avait là aussi des difficultés au-dessus des forces du novice, et rester au couvent sans observer intégralement la sainte Règle lui répugnait. Il devra se contenter du titre, dont nous l'avons connu très fier d'ailleurs, de membre du Tiers-Ordre. Nouveau départ, nouvelle épreuve, mais aussi nouvelle résolution d'exercer l'apostolat.

C'est l'Oratoire de S. Philippe, à Rome, qui le garda le plus longtemps et contribua peut-être le plus à garnir d'armes variées et appropriées le carquois de ce vaillant soldat. Là, croyons-nous, il se fortifia puissamment dans cette science et cette interprétation des Écritures, de toutes les Écritures, mais surtout des Épîtres de saint Paul, dans cette connaissance de tant de saints Docteurs, de toute l'histoire de l'Église et de la vie de tant de Bienheureux, de saint Philippe principalement, dans toutes les études, enfin, qui rendaient sa parole si surnaturelle et si brillante !

A cet arsenal, devenu inépuisable, il empruntait ces citations qu'il multipliait à tout propos et toujours à propos ; avec de telles réserves, il était toujours prêt, à telles enseignes que lorsque l'orateur allitré d'une grande cérémonie n'était pas lui, plusieurs ne s'en consolaient pas. Tous s'en consolèrent un jour ; ce fut lorsque, l'orateur attendu faisant défaut à la dernière heure, Mgr de Roséa accepta de « dire quelques mots » à sa place. Les pèlerins d'une des grandes journées de Notre-Dame-sur-Vivre ont encore présent à la pensée le commentaire qu'il y fit, sous une pluie battante, du verset : « *Aque multe non potuerunt. . .* » Il semblait que la chaleur

répandue par sa parole au dedans transpirât et séchât l'humidité du dehors.

Il n'y a pas que les auditoires qui en aient profité : combien n'a-t-il pas écrit de lettres de direction et autres ! Sa correspondance — ceux qui la connaissent pour leur propre profit ne nous démentiront pas — serait encore le meilleur de lui-même : que de services elle révélerait, que de pensées délicates elle suggérerait !

L'année des fameux « décrets » le trouva à Draguignan, supérieur d'une maison d'Oratoriens, et l'exila comme tant d'autres. Plus clairvoyant que certains alors, il dénonça à Léon XIII comme principales causes de cette guerre, tantôt violente, tantôt sournoise, qui a mené notre pays aux abîmes, les Sociétés secrètes, la Franc-Maçonnerie. Le Pape le chargea à cette époque de plusieurs missions difficiles en Portugal, en Espagne, en Autriche, en Allemagne, en Russie, et, croyons-nous, jusqu'au Brésil, et plus tard se servit de ses notes pour une Encyclique fameuse. L'abbé Jourdan de la Passardière avait dit avant Mgr d'Aix : « Nous ne sommes pas en République, nous sommes en Franc-Maçonnerie. » Ce langage n'était pas pour déplaire au vieil ennemi de la secte, Mgr Fava ; et voilà comment, en 1884, autorisé par Rome, notre compatriote reçut des lettres de vicaire général de Grenoble, et comment eut lieu l'année suivante, à la Grande Chartreuse, un sacre d'évêque.

L'apôtre, avec la plénitude du sacerdoce, semble ne plus trouver assez vastes ses champs d'action. Peu disposé, peut-être peu préparé, à accepter un siège épiscopal où il y avait alors tant de « broussailles administratives » ; peu sûr d'ailleurs d'être agréé par un pouvoir dont il s'était passé pour son sacre, notre prélat était au contraire admirablement précieux comme auxiliaire dans un vaste diocèse : toujours prêt pour la parole, toujours désireux de beaucoup travailler, de si facile abord, il prenait volontiers la plus grande part des ordinations, des confirmations, des cérémonies extérieures.

Nous le trouvons dans ce genre d'apostolat auprès de quatre cardinaux : LL. EE. NN. SS. Caverot, de Lyon; Lavigerie, d'Alger; Thomas, de Rouen; Richard, de Paris.

Nous re nonçons à le suivre dans ces ministères de plus de vingt années où il accomplit un labeur immense, prenant encore le temps d'aller visiter à l'étranger les communautés chassées par la France, pour l'avoir trop bien servie sans doute! Et nous retrouvons l'apôtre mis hors de combat par une santé à jamais ruinée. Sa prédication n'en sera que plus éloquente : en effet, être réduit au repos quand on dit si volontiers *non recuso laborem*, savoir la moisson jaunissante à la merci des ennemis parce qu'« il n'y a personne » pour la recueillir dans les greniers du père de famille, s'entendre appeler : « Venez nous prêcher une retraite, venez au centenaire de Saint Michel, venez à la béatification de la B. Marie-Madeleine, venez à... », et se sentir forcé de répondre : « Je ne peux absolument plus sortir », quel sacrifice supérieur encore au travail de l'ouvrier en santé! — « Je mène, disait-il depuis cette épreuve, une vie de Chartreux; après l'activité, la prière! » Et c'est ainsi que pendant la mission de Granville, en 1910, où il ne pouvait que très rarement se rendre, il passait fidèlement dans sa chapelle le temps des pieux exercices de l'église Notre-Dame.

Ces douleurs n'allaient pas toutefois — ainsi l'a promis la Providence à ceux qui se fient à elle — sans des compensations. La plus grande de toutes était de faire, comme le lui avaient demandé ses anciens maîtres de Saint-Sulpice, « la volonté de Dieu ». Une autre était de vivre ses dernières années dans sa « petite patrie », à Granville, et dans la « haute ville », et dans la rue *Notre-Dame*! Granville, dont il comparait la baie à celle de Naples, avec tout au plus un peu moins de soleil; Granville, le fief de la Vierge de Lihou, dont la vieille église porte à son frontispice ces vers qu'il se plut à commenter souvent :

Si l'amour de Marie est en ton cœur gravé
Ne l'oublie en passant de lui dire un Ave;

Granville dont il contait si bien l'histoire, l'histoire religieuse surtout! Nous l'avons entendu nous dire, avec quelle fierté! que longtemps à l'église toutes les fonctions des cérémonies furent remplies par les seuls prêtres, tous granvillais, et gémir sur le petit nombre des vocations à l'heure actuelle. Granville, au cours de sa vie apostolique, avait été son port d'attache; Granville, il l'a absolument voulu, aura sa dépouille mortelle; et ce ne sera pas sous la froide dalle du sanctuaire qu'elle reposera, elle ira se mêler aux cendres de ses ancêtres et de ses frères les prêtres : « C'est à moi, disait-il récemment, de les présider. »

Avant l'heure du repos, il y eut les semaines de l'agonie; comme son Maître avant *In manus tuas*, notre bien-aimé Prélat dut subir les tortures de la passion et porter une croix à laquelle il pouvait ne pas s'attendre. Il aurait dit, avec sa manière de tout appuyer d'un texte : « *Timor et tremor venerunt super me, contexerunt me tenebræ.* » Nous voulons, pour votre édification et afin de prolonger les prédications de notre apôtre, vous confier que la croix imposée à ses épaules fut la tentation de l'effroi à l'approche des jugements de Dieu. Lui, qui avait été un si bon ouvrier, et de la toute première heure; lui, dont les paroles publiques, les entretiens intimes respiraient avant tout l'amour de Dieu; lui, auquel nous serions tous allés, si nous avions senti le besoin de méditer sur les divines miséricordes, a eu peur, non de la mort, mais du jugement. Pourquoi donc? Est-ce que le démon, qui avait tant de fois vu par son ministère les âmes lui échapper, tentait un suprême effort contre la sienne? Ou bien, n'est-ce pas son purgatoire que Dieu a voulu, le sachant à la hauteur de cette épreuve, lui imposer dès cette terre? Et quelle leçon tombe pour nous de cette chaire qu'est sa couche funèbre! Il a les mains pleines, son cœur bat toujours pour Dieu, et il n'est pas rassuré! N'est-ce pas à

nous d'être taxés de présomption, à nous qui n'avons pas lié une gerbe comparable à la sienne! — Et puis, suprême prédication, Satan, à qui il put dire avec saint Martin : « *Quid a me petis, sœva bestia, nihil in me reperies* », fut mis en fuite par les sacrements, et la plus douce paix, la paix éternelle, revint dans son âme et jusque sur son visage, pendant que très pieusement il répondait aux prières des agonisants : *Tempus beneplaciti, Deus, in multitudine misericordie tue*. Peu après, sans la moindre convulsion, il s'éteignit « comme le cierge qui a donné sa dernière goutte de cire », nous disait-on. Ah! comme il avait brûlé pour la cause de Dieu et des âmes, ce cierge si pur! Comme il avait su éclairer les intelligences! Comme il avait su réchauffer les volontés! Quel cortège auront fait au saint Prélat, à son arrivée là-haut, et la légion immense des pécheurs qu'il a ramenés au salut, des âmes ferventes qu'il a rendues meilleures encore, et aussi le bataillon sacré des SS. Evêques et des SS. Prêtres de nos églises de Coutances et d'Avranches en possession de la patrie, et enfin — pourquoi non? — les saints auteurs de l'Écriture et de la Tradition pour le remercier de les avoir ici-bas fréquentés et commentés avec tant de cœur! Avec quelle tendresse enfin Jésus aura dit à son apôtre : « *Ego sum, noli timere!* » Nous sommes bien de l'avis de l'un d'entre vous : « Ah! comme je voudrais être à sa place! et quelle belle vie à écrire! » Travaillons à n'être pas trop éloignés au ciel de celui qui nous a donné de tels exemples.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de mai, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 3 mai et le jeudi 8 mai (fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan), messe pour les Zélateurs et les Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 19 mai.

INTENTION bénie par Mgr l'Evêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois de janvier tout entier : LE SUCCÈS DES CONGRÈS CATHOLIQUES.

Le diocèse de Coutances, après les grands congrès diocésains et régionaux, a déjà commencé à réaliser le programme des congrès qui devront se tenir, au cours de cette année, dans chaque canton.

Ce fut d'abord l'heure des manifestations pacifiques où le spectacle d'une grande assemblée ranimait l'ardeur et inspirait la confiance. Voici l'heure, maintenant, du travail en profondeur que chacun doit entreprendre, dans son milieu, en appliquant selon des besoins reconnus les résolutions prises de concert.

L'Archange saint Michel qui sourit, du Ciel, au renouveau catholique en France, est tout prêt à exaucer nos prières si nous lui demandons d'éclairer les recherches avant le congrès, de féconder les études communes par de fermes résolutions pendant le congrès, de soutenir l'activité pratique après le congrès.

Cette prière est d'intérêt universel et sollicite la piété de tous nos associés. Nous parlons de notre diocèse, parce que nous savons mieux ce qui s'y prépare et déjà s'y réalise. Mais c'est pour établir que chacun peut penser d'abord à soi et implorer pour son pays les mêmes grâces, afin que Dieu épanouisse cette fleur du renouveau catholique dans toute la France et dans toute l'Église.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Le 8 mai, fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Le même jour, Archiconfrérie du Scapulaire de saint Michel. — 3^o Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 4^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces quatre indulgences. — 5^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel : Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lle} C. de Serry, de Paris; M^{lle} Rosine Izart, de Salces; M^{me} Lecomte, de Levallois-Perret; M^{me} Antonine Barzdaitis, de Walkowyski.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 mars au 15 avril, inscrits : 547.

Sont compris dans ce nombre les Associés enrôlés par les soins des zélateurs ou zélatrices de : Alençon, Arc-les-Gray, Bais, Belfort, Béziers, Blackley, Cannes, Cassine, Châlons-sur-Marne, Château-Chinon, La Chaussée-sur-Marne, Combret, Corancy, Croix-les-Rouveroy, Dammartin-en-Goële, Falaise, Fairview, Frasnés-le-Château, Fumay, Gray, Jérusalem, Langon, Lavaré, Lignières, Louhans, Lourdes, Ludres, Luxeuil, Lyon, Mézières, Montsoué, La Nouvelle-Orléans, Nuits-Saint-Georges, Paramé, Paris, Pouzauges, Québec, Renazé, Rennes, Roubaix, Salces, Schremange, Sherrington, Saint-Dolay, Saint-Omer, Saint-Pierre-du-Regard, Toulouse, Turin, Walkowyski, Vesoul, Ville-Lauzon, Vincennes.

CONSECÉRATIONS. — Ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

18 MARS : René Pheulpin, de Sommières ; Blanche Melun ; Marthe Melun ; Léon Melun, de Alençon. — 19 MARS : Marie Pecheux ; Marie-Marguerite-Alice Briard, de Hargnies ; Elise-Joséphine Faucher, de Le Fresnoy ; Germaine-Jacqueline-Marie Humot, de Vernoiil. — 21 MARS : Léon d'Hendecourt, de Paris. — 22 MARS : Anne-Marie Luytier, de Culan. — 23 MARS : Henri Chappedelen, de Fairview ; Clotilde-Angèle Rabincau, de Vernoiil. — 26 MARS : Marie-Madeleine d'Hendecourt ; Charles-Waast d'Hendecourt ; Louis d'Hendecourt, de Paris. — 29 MARS : Marie-Georgette Gresset, de Villemurlin. — 2 AVRIL : Agnès-Marie-Joseph-Constante-Euillienne Augot ; Marcel-Louis-Jean Chevalier, de Nantes ; Ellen Bardet ; Anne-Marie Perrochon, de Niort. — 4 AVRIL : Marie-Henriette Lanriot ; Marie-Louise du Chaffault, de Paris. — 5 AVRIL : Jean-Bernard Le Bot, de Arzon. — 8 AVRIL : Jean d'Aouthouard, de Paris. — 10 AVRIL : Roger Lacharone, de Château-Chinon. — 11 AVRIL : Monique Perrin, de Orchamps-Vennes ; Charles-Maurice-Camille-Marie-Joseph Poinat, de Saint-Rambert. — 12 AVRIL : Pierre-Jean Forgemont ; Rachel Bonnerot ; Marie-Augustine Dutartre ; Jeanne-Madeleine Dutartre, de Nuits-Saint-Georges.

COURRIER. — La très dévouée zélatrice de Compiègne nous envoie la somme de 70 francs, dont 40 francs pour abonnement à 16 exemplaires des *Annales*, et 30 francs pour

16 messes à l'intention des Associés de Compiègne (vivants et défunts).

M^{me} Guillemin, de Maignelay, nous a fait parvenir un mandat de 10 francs, représentant diverses cotisations de ses Associés. (Inséré sur demande.)

L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

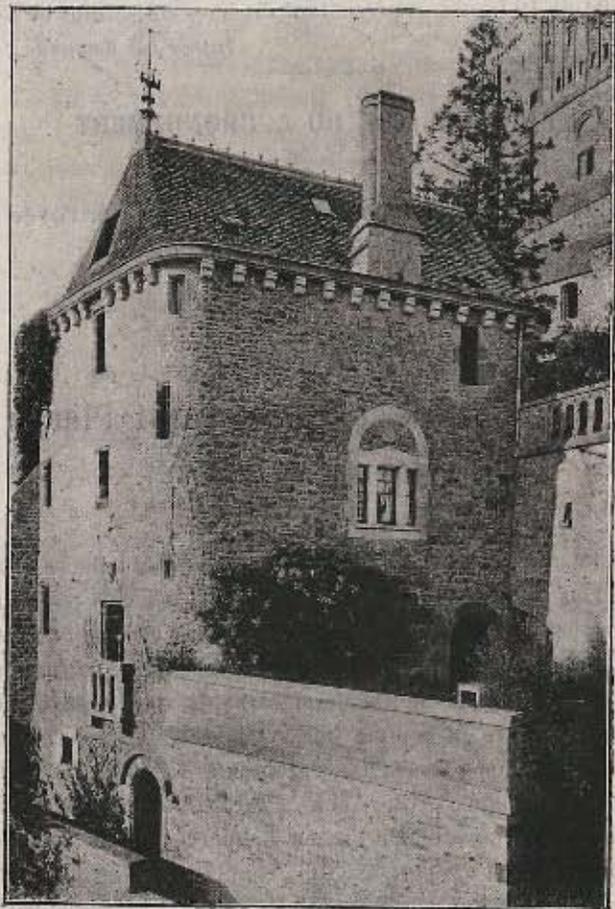
La fête, d'abord fixée au 12 juin, est renvoyée à une date qui sera indiquée ultérieurement.

Les Fondations pieuses de l'église Saint-Pierre DU MONT-SAINT-MICHEL

EN ce vingt-et-neuf de septembre, cependant que là-haut, dans la Basilique Abbatiale, moines et pèlerins célèbrent à l'envi l'Archange saint Michel, en bas, une assemblée grave tient ses assises sous les auspices de saint Pierre, patron des pêcheurs du Mont. Bourgeois et manans sont réunis pour entendre lecture du compte que rendent les « trésoriers du trésor et fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel. » Que ceux-ci se dénomment Reynauld Lebu et Guillaume Bertin, Jehan Lebu et Thomas Vincent, Gilles Lernier et Claude Channin, Jehan Estrés ou Chesnel, ... qu'importe ? Ils sont « élus par la pluspart et saine partie des bourgeois, manans et habitans dudit lieu » et ils poussent très loin le scrupule de l'exactitude et de la netteté.

Pénétrons dans les rangs de l'assemblée et écoutons. Nous apprendrons plus d'un détail intéressant, qui fixera nos souvenirs, qui les éclaircira peut-être, en jetant sur les mœurs

locales un jour tout à fait nouveau. Aujourd'hui nous ne relierions que le chapitre des fondations pieuses, de leurs



Plan. N. O.

Le « CHASTIAU DE DAME THIFAINE » (Restauration).

clauses parfois curieuses, de leur minutieuse exécution, ...
foi de trésorier.

D'abord, sachez que parmi les rentes dues au trésor paroissial figurent 20 sols, versés régulièrement « chacun an » par les *hoirs* (héritiers) de Rolland Galleron et Regnault Lebu, « pour le chastiau de Dame Thifaine, à raison du don de damoiselle Hervée de Guermont. »

Barbe Marquet, veuve de Christophe Herpin, « en son vivant bourgeois de l'ordonnance du Mont-Saint-Michel » est aussi, avec Hervée de Guermont, l'une des plus anciennes fondatrices de l'église Saint-Pierre.

L'épouse de Raoul Jacquet, dont on sait la dévotion envers saint Jean et la Vierge, est citée très souvent. Ne fut-elle pas, de son vivant, une insigne bienfaitrice de son église? La sainte femme! Que Dieu ait son âme! Ses « hoirs » lui ont élevé, tout auprès de la Madone qu'elle aimait, un somptueux mausolée où l'on peut la voir couchée en « ymaige », les mains jointes, la tête reposée sur un coussin que soutiennent deux angelots, cependant que ses pieds s'appuient sur un lion à la crinière longue, aux dents menaçantes. Bien plus, avec une régularité exemplaire, lesdits *hoirs* s'acquittent de la rente due par eux à la fabrique, de par la volonté de la défunte.

Ils ne sont pas les seuls. On peut dire que jamais on ne se soustrait aux obligations sacrées à l'égard des morts. Les rentes sont le plus souvent affectées sur des immeubles de la cité. Et ce n'est pas d'un mince intérêt de retrouver dans les comptes de nos trésoriers les dénominations vétustes par lesquelles se distinguaient au moyen-âge — et longtemps après — les « hostelleries » et jusqu'aux demeures bourgeoises. Ainsi nous apprenons qu'une rente de 10 sols est due sur la maison « où pend l'enseigne de la *Teste de belin* » ; une autre sur la maison « où pend l'enseigne *Notre-Dame* » ; une troisième sur la maison « où pend l'enseigne du *Pot de cuyvre* », etc. . .

Il ne nous est pas indifférent non plus d'entendre nommer la maison de la *Lait assise*, dont l'actuel occupant, Jean Har-

ney, a payé en 1542, une rente de vingt et quelques sols au trésor de Saint-Pierre. Il y a aussi la maison de la *Fontaine*, où demeurent les « hoirs » de Louis Hédou, la maison « où pend l'enseigne *Saint-Jean* », demeure des « hoirs » Thomas Gardain, la maison de la *Cloche*, la maison du *Daim*, de l'*Escu de Bretagne*, et bien d'autres.

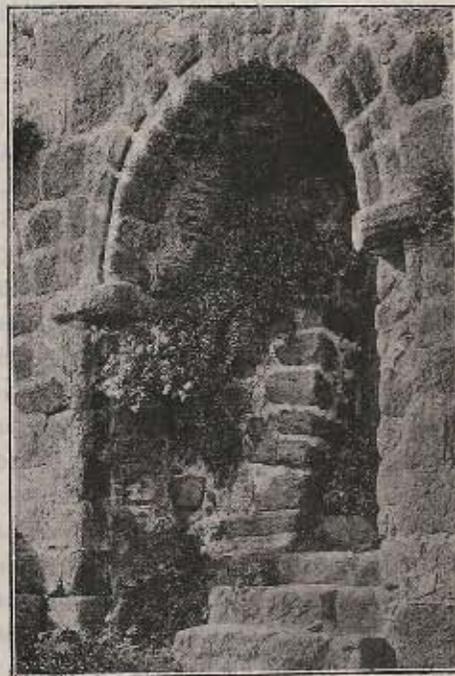
Et savez-vous combien de messes sont célébrées pour « damoysele Hervée de Guermont, dame du chastian dame Thifaine », fondatrice déjà citée ? Le compte des « minses et despences » nous l'apprend : « sept messes, une en haull et six basses, pour la somme de dix-sept sols ».

Les religieux de l'Abbaye Bénédictine ne dédaignent pas de se recommander aux prières des habitants du Mont-Saint-Michel. En mourant, ils font des fondations pieuses à l'église du village. C'est ainsi que pour le « vénérable relligieux, frère Hector de Lamps » on chante « le premier jour de l'an ung *Subvenite, De profundis* et oraisons ». Les gens d'église, qui assistent à cette cérémonie, reçoivent « deux pots de vin et deux pains ».

Le pain et le vin sont stipulés très fréquemment dans les fondations. En ces temps-là, on préférerait payer en nature les employés subalternes, voire même les prêtres. C'est ainsi que la fondation de La Vallette prévoit *deux pots de vin et deux pains* pour une recommandation ; puis attribue une certaine somme au prêtre qui a célébré « une grant messe et deux basses » et fixe les honoraires du « M^e d'escolle et des quatre cleres ».

Cette dernière attribution, loin d'être une anomalie, est une règle à peu près générale. Tous les comptes paroissiaux font mention du maître d'école, qui remplit au chœur la fonction de chantre et en perçoit les honoraires. « Pour leur salaire d'avoir chanté ladite messe, trois sols quatre deniers au M^e d'escolle et quatre cleres », lisons-nous dans le compte de Jehan Estrés. On sait d'ailleurs que le maître d'école était, la plupart du temps, sinon toujours, un prêtre, qui exerçait avec cette charge les fonctions vicariales. En 1660, par exemple, nous trouvons

le nom de Messire Gilbert, prêtre, maître d'école et vicaire. Parfois même, comme en 1718, c'est le curé qui tient la férule du pédagogue. Quant aux cleres, dont il est question dans maintes fondations, ils ne sont autres que les élèves de l'école. On le devinerait sans peine.



PHOT. N. - D.

PORTE DE L'ANCIEN COUVENT DE SAINTS-CATHERINE.

Mais savez-vous bien que la fabrique paroissiale est chargée de l'entretien de l'école et qu'elle y veille avec une touchante sollicitude ? La classe est chauffée. Une somme rondelette est consacrée à acheter du bois « pour les frimats ». C'est le compte de 1660 qui nous en avertit.

En ordonnant des messes et services religieux, les fonda-

teurs se sont abandonnés à leurs goûts personnels, aux préférences de leur piété plutôt. On constate que sainte Catherine était très en faveur au Mont-Saint-Michel. Non seulement elle était titulaire d'une chapelle dans l'Abbaye et d'un couvent de femmes en ville, mais encore, des messes nombreuses étaient fondées en son honneur à l'église paroissiale. Les unes sont célébrées en la fête même de la sainte, d'autres le lendemain.

Leur dévotion à la Sainte Vierge a inspiré à certains fondateurs de demander « cinq *Subvenite* qui sont dits aux cinq festes de Notre-Dame ». Mêmes chants funèbres à « Noël, Pasques, l'Ascension, la Pentecôte et le jour du saint patron du Mont, encore à l'Épiphanie, à Pasques fleuries, au premier jour de l'an, à la Trinité, à la Toussaints », bref, à toutes les grandes fêtes et tous les dimanches de Carême.

Messire Julien de Cambray a choisi le jour du Saint-Sacrement, tandis que Olivier de Lannay a préféré le jour de saint Pierre et de saint Paul. Étienne Régnier a spécifié dans son acte de fondation que le *Subvenite* pour son âme sera chanté au retour de la procession. D'ordinaire cependant c'est au prône de la grand'messe que sont dites les prières pour les défunts.

Des préoccupations charitables ont motivé certaines donations. Messire Nicolas du Fresne, prêtre, a ordonné l'aumône annuelle de trois sols et deux liards à douze pauvres « en l'honneur et au nom des douze apôtres ». Il donne, de plus, il est vrai, trente sols au maître d'école « pour chanter le *Salve Regina* par chacun jour de l'an ».

Un autre prêtre, Messire Butot « bourgeois de ce lieu », veut que 40 sols soient distribués aux pauvres à l'issue de l'*Obit* célébré pour le repos de son âme. Un troisième, Hugues Bazin, également bourgeois du Mont-Saint-Michel, précise ainsi la destination de ses charités posthumes : « treize sols (chaque année), à treize femmes veuves les plus pauvres de la ville. » Ce prêtre montois avait été témoin, à n'en pas douter, de la détresse où se trouvent plongées les pauvres femmes de

pêcheurs, quand les hommes sont morts, victimes de la mer. Pour le repos de son âme, il avait voulu que la fabrique de Saint-Pierre continuât d'aumôner à ces malheureuses, en son nom, à perpétuité. Messire Dazin était attaché au service de l'église paroissiale, dont il était le *compteur* ; en 1560, il reçoit les appointements de 70 sols.

En quoi consistait la fonction du *compteur* ? D'abord j'imagine qu'il tenait le registre des services religieux et attribuait donc son dû à chacun des officiers de l'église ; c'était notre *pointeur* moderne. Puis, d'après certaines indications, très brèves, de nos vieux papiers, nous sommes autorisés à penser que le *compteur* était sacristain et même sonneur, obligé qu'il était de « parer et sonner », ce pourquoi il recevait, d'ailleurs, jusqu'à 12 deniers par messe.

Certaines messes de fondation sont célébrées très solennellement, avec diacre et sous-diacre. Ceux-ci ne sont jamais rétribués moins de 20 deniers ; quelquefois même on leur alloue deux sols. Ces ministres subalternes devaient être des prêtres *habitués*, retirés du ministère pour raison de santé ou d'âge avancé, la plupart du temps bourgeois de ce lieu, comme nous en avons déjà rencontré, et résolus de mourir à l'ombre du clocher du pays natal.

Serait-ce trop s'aventurer en prêtant aux prêtres montois, auteurs de fondations, des idées d'apostolat ? De quelle pensée, par exemple, procède l'ordonnance de Guillaume du Fresne, aux termes de laquelle cinq *Libera* sont chantés, tous les ans, sur la tombe qui renferme ses restes mortels ? Cette tombe devait être située dans l'église même ; du moins on peut le présumer avec beaucoup de vraisemblance. La cérémonie du *Libera* sur la pierre froide du sépulcre ne devait pas manquer de produire sur l'assistance de salutaires impressions.

Les prêtres et les bourgeois du Mont-Saint-Michel ne sont pas les seuls à fonder des messes et services pour le repos de leurs âmes. Nous avons déjà signalé la fondation du frère

Hector de Lamps. Un compte du XVII^e siècle mentionne encore « la fondation de vénérable et religieuse personne frère Guillaume du Chesnay, grand-prieur et prieur de Villamey ». Le trésorier donne ces détails : « Il a esté payé au curé et clercs pour avoir dit et célébré troys hautes messes dans la chapelle saint Jean-Baptiste de l'église abbatiale de ce lieu, la première desquelles a esté dite le dimanche des Rameaux après la procession..., l'autre le jour de l'Ascension, la dernière a esté dite le jour et feste de l'Apparition de saint Michel, auxquels jours la procession a de coutume d'aller en haut. Item chascune desd. processions aussi chantés ont *Libera* et *De profundis* à la fin. A esté payé aux gents d'église vingt sols. »

Guillaume du Chesnay, grand-prieur, a donc eu l'heureuse idée de se réserver les messes de *station*, si j'ose dire. Trois fois par an, au moins, le curé de Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel « processionnait à l'abbaye » : le dimanche des Rameaux, le jeudi de l'Ascension et le jour de l'Apparition de saint Michel. La messe était chantée, en arrivant dans la Basilique, à l'autel de saint Jean-Baptiste. Elle sera offerte désormais pour le repos de l'âme de D. Guillaume du Chesnay. Ainsi le voulut le Révérend grand-prieur, prieur de Villamey.

Eux-mêmes, les gentilshommes, capitaines et gouverneurs du Mont-Saint-Michel, tiennent à honneur de fonder des messes, *Subvenite*, *De Profundis*, pour leurs âmes. L'un des plus généreux et des plus connus, Guillaume du Sollier, a créé la fondation la plus considérable peut-être dont il soit fait mention au chapitre des *Receptes* du Trésor. Elle comporte en effet, outre les messes de chaque vendredi, douze *obits* annuels, le premier jour de chaque mois. La rente est affectée sur de nombreux domaines, au Mont-Saint-Michel, à Servon, à Beauvoir, à Huisnes, à Dragey, à Courtils, à Ardevon, à Précey. Il est important de remarquer que des honoraires sont prévus non seulement pour les clercs, les gens

d'église et le maître d'école, mais encore pour les « gens d'armes » qui assistent aux services. Le brave du Sollier a désiré bénéficier des prières de ses anciens compagnons, et ceux-ci ne manquent jamais de se réunir aux jours dits, pour prendre part aux *obits*.

De leur côté, les curés successifs sont exacts à acquitter les charges pieuses. Leurs noms paraissent quelquefois dans les comptes. C'est Pierre Bataille, en 1532; Jean Roddat, en 1560, etc... Le plus souvent, le nom du curé est absent...

Terminons là notre glanée. Que de choses encore nous apprendraient les feuilles jaunies, pourries, quelques-unes à demi calcinées, où se lisent les comptes de nos trésoriers paroissiaux! Nous leur disons : au revoir! à bientôt!

Et saluant « gentement » l'assemblée grave des habitants, bourgeois et manants du Mont-Saint-Michel, nous les remercions de nous avoir procuré l'avantage de leur aimable société.

RANULPHE

Le « Traitement » des Officiers municipaux DU MONT-SAINT-MICHEL PENDANT LA RÉVOLUTION

DANS un article sur *Un Martyr de la Révolution au Mont-Saint-Michel*, paru dans le dernier numéro des *Annales du Mont-Saint-Michel*, on a fait allusion à certaine plainte des habitants du Mont-Saint-Michel au Comité de Salut public. « Sous prétexte que la surveillance des prisonniers dont on les avait chargés les empêchait de se livrer à la pêche, leur unique ressource » (1), les officiers municipaux réclamaient une indemnité.

Le sinistre représentant du peuple, Le Carpentier, fit droit à cette réclamation. Sa réponse, conservée aux archives municipales du Mont-Saint-Michel, vaut d'être citée en entier. Elle démontre à la fois la vigilance extrême exercée par nos concitoyens sur les prêtres incarcérés dans l'abbaye, et le désintéressement douteux qu'ils apportaient dans l'exercice de leurs fonctions.

(1) *Annales*, Avril 1913, p. 23.

Nous, représentant du peuple délégué par la Convention nationale dans le département de la Manches et autres environnans ;

Vu la pétition adressée au comité de salut public par les citoyens composans la Municipalité du Mont Libre cy devant Saint-Michel et à nous renvoyée par ledit Comité pour y faire droit, La dite pétition tendante à obtenir une indemnité proportionnée au fardeau de leurs fonctions et à l'insuffisance de leurs facultés personnelles.

Après avoir entendu le commissaire envoyé vers nous par la même Municipalité conformément à notre invitation pour nous donner tous les renseignements nécessaires ;

Considérant que la réunion de la grande quantité de prêtres détenus au Mont Libre a dû occasionner à la Municipalité de ce lieu un supplément d'occupations qui n'existait pas avant leur emprisonnement, que même cette augmentation de travail absorbe tous les moments des officiers municipaux, que cependant leur ressource ordinaire et commune était la pêche tant pour leur entretien que pour celui de leur famille. Qu'ainsi la privation de cette ressource indispensable comporte une indemnité en faveur de ceux qui l'éprouve pour la sureté politique avec d'autant plus de raison que le nombre des consommations du lieu a augmenté de beaucoup par celui des prisonniers et augmenté à la fois la rareté et le prix des denrées de première nécessité ;

Considérant en outre qu'il n'entre point dans l'esprit de la Convention nationale d'imposer gratuitement à des citoyens des fonctions pénibles, lorsqu'il est reconnu que ceux-ci n'ont d'autres fortunes que leur industrie et que cette honorable condition est universelle entr'eux.

Considérant enfin que le Mont Libre est un des points importants de la République tant par sa situation maritime que par le dépôt qui lui est confié et qu'il n'est pas moins de la prudence que de la justice d'assurer aux citoyens composans les autorités constituées de cette commune des moyens suffi-

sants pour leur aider à supporter les soins qu'exigent la surveillance et l'activité de leurs fonctions.

Arrêtons : 1^o que les deux officiers municipaux qui ont été conservés dans la Municipalité du Mont Libre depuis le 16 mai 1792 (vieux style) Époque à laquelle les prêtres ont été conduits au dépôt de laditte commune recevront pour le passé une indemnité de chacun 300 l. et les notables nommés depuis la même datte chacun la somme de 200 l. pour le même espace de temps ; 2^o que pour l'avenir et à commencer du premier floréal présent mois, le maire, officiers municipaux et agent national recevront un traitement annuel de chacun deux cents livres et les notables de chacun cent livres tant que leurs occupations seront les mêmes et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement statué ; et par les considérations ci-dessus il est en outre arrêté que chaque membre du comité de surveillance régénéré de la même commune recevra aussi un traitement de deux cents livres par an a compter dudit jour 1^{er} floréal, lesquelles sommes seront ensemble acquittées par le Receveur du district d'Avranches sur l'exhibition du présent à la fin de chaque mois.

Port Malo le 6 floréal lan 2^e de la République.

Signé : LE CARPENTIER (avec paraphe).

F. BLIN,
maire.

J. HÉRANT,
officier.

F. MORILLAND,
officier.

Basile Thomas FOUCHE.

[Extrait du Livre blanc de la Commune du Mont-Saint-Michel pendant la grande Révolution, P^o 143 verso. Pièce 7050.]

GAIS PROPOS

Nous avons reçu des vers que nous publions avec ces lignes empruntées à la lettre de l'auteur.

* Quel est ce tintamarre auquel fait allusion le Carnet Bleu ?
* On accuse les Beaux-Arts de préparer, au Mont-Saint-Michel,

« d'étranges attentats contre la propriété privée. L'Administration est assez grande personne pour se défendre elle-même et répondre à ces ridicules accusations. Le mieux serait peut-être d'en rire ! Je l'ai pensé et je m'en suis donné à cœur joie pour deux raisons : d'abord, pour le plaisir, ensuite, parce que je suis un ami fervent de l'Art !
« D'ailleurs, mes rimes s'expliquent d'elles-mêmes : on ne se méprendra pas sur mon dessein. »

Vive la Classe !

Le Mont qui porte la Merveille
D'un coup de plume fut classé,
Car un ministère qui veille
Met en conserve le passé.

Sentant sa falm d'architecture
Gronder et grandir chaque jour,
Dans sa ronde implacable et sûre,
Il a tout classé, tour à tour.

Vieux pignons, c'est votre infortune
De trembler ! Il faut vous tenir !
Défense à tous de rajeunir,
De se farder, comme plus d'une !

Ravenelle, œillet, pissenlit
Seront classés, — point de mystères —
Sur la souche de leurs grands-pères :
C'est du « pur treizième » inédit !

On surveillera, dans la rue,
Le plus tranquille mâtimeau
Qui se permet, même sous l'eau,
De verser l'ondée incongrue.

L'homme, — au gentil toutou frisé
Qui, vers le mur, lève la patte, —
Dira, d'une voix délicate :
« N'y... touchez pas, il est classé ! »

Je plains la douce ravenelle,
Qui rit jaune et gémit tout bas :
« Je suis, — jouvenceau, jouvencelle, —
« Classée, hélas ! Ne cueillez pas ! »

Là-haut, tous les vieux coqs de montre
Font meeting avec les gros rats ;
Un gros rat du bonrg leur démontre
Qu'il en veut à des scélérats.

« Pourquoi craindre pour ton fromage,
Répond un vieux coq plus sensé,
« La Gire écarte tout dommage :
« Avec la Gire, il est classé. »

Mais, la digue n'est pas rasée :
Voilà mon unique tourment,
Car un monsieur dernièrement
Me disait : « L'affaire est classée ! »

Mon Carnet bleu

16 mars. — La pluie menaçait, la température s'était abaissée notablement. Il n'empêche que la traditionnelle procession au cimetière eut lieu, à la plus grande satisfaction des fidèles montois qui tiennent encore à cet usage pieux. Point de fête des Rameaux sans la visite aux tombes des parents et des amis, sans le rameau béni piqué sur les tombes fraîchement cultivées. Quelques étrangers assistent à la cérémonie et semblent s'intéresser au chant de la Passion. La Grande Semaine est commencée.

18 mars. — On clôture la retraite pascalle. Puisse-t-elle avoir fait du bien à quelques âmes parmi celles qui l'ont suivie. Quant aux autres, fasse Dieu qu'elles éprouvent le regret d'en avoir dédaigné les enseignements et les grâces.

19 mars. — Saint Joseph étant éclipsé, je n'ai pas à dépeindre sous de vives couleurs une fête très chère. C'est partie remise. Les fouilles du tout-à-l'égout avancent rapidement. Quelle chance : ni rochers ni « maçonnières » ne se sont mis en travers ! Il y a même des excavations importantes et nombreuses. Or c'est, dit-on, assez facile « de démolir une excavation ! » Tantôt un terrassier, enfonçant sa pince dans un de ces trous, disait : « Ça doit être des souterrains ; les maisons d'alentour appartenaient à d'anciens nobles ! » O légende tenace !

21 mars. — Trois cent quarante-cinq bouchers de Paris ont passé la première partie de la journée dans nos murs. Tu parles si les réflexions topiques ont abondé... « Tiens,

voilà Jeanne d'Arc! Oh! oh! une belle femme, dis donc. — Ah! un tronc! Madeleine, tu y mettras quelque chose, hein?... » Car il y avait des bouchères aussi et non des moindres. Et il y avait aussi un vent à écorner les bœufs!... les bœufs de la Villette, sans doute.

Le soir, le calme étant revenu, les Montois ont entendu avec émotion le récit de la Passion du Sauveur et adoré la Croix.

22 mars. — L'*Alleluia* a été chanté au milieu des giboulées. Pourquoi Pâques est-il avancé à ce point, en 1913? Mais nous aurons vu de grandes choses tout de même : ne dit-on pas que la Pâque ne sera plus aussi précoce, de longtemps... pas avant cent ans? Oh! alors, prenons-en note. Pour ma part, je me sens pressé d'envoyer ma carte à mes amis, avec ces simples mots : « A la prochaine et joyeuse Pâque du 23 mars! » Seulement, pour qu'ils ne se méprennent pas, je ne l'envverrai que lundi.

La grande marée nous visite, nous cerne. Un vent persistant la favorise. Elle immerge l'Avancée du Boulevard et atteint la deuxième porte. Les flots se soulèvent en tumulte. Impossible aux embarcations d'accoster; pour avoir bravé le courroux de la mer, certains sont jetés à la rampe et partagent avec d'infortunés automobilistes la honte — ou le plaisir — d'entrer en ville par le moyen d'une échelle appliquée au rempart. Ce n'était point banal, certes! Pendant ce temps, deux bateaux, retour des Crassiers, essayaient vainement de doubler la Tour du Nord. Après des efforts dignes d'un meilleur succès, les marins s'abandonnèrent au gré des vents et des courants, puis se réfugièrent à l'abri du Bastillon en attendant le reflux. Les spectateurs étaient nombreux : beaucoup d'Anglais emmaillottés de châles multicolores, comme au Righi, pour le lever du soleil. Il ne manquait que Tartarin. Et encore? J'ai cru reconnaître son *assent* en entendant cette phrase : « La lune, ici, c'est quelque chose d'extraordinaire! » Mais ce n'était pas le P. C. A. Quant à la lune, elle apparaissait en effet entre deux gros nuages très noirs.

23 mars. — Selon l'usage, l'aube pascalle est saluée par le sifflet de la locomotive véhiculant crânement le train de « purée »... c'est ainsi que l'appelait tantôt l'une des plus intéressantes victimes de ce tram de plaisir, où l'on s'entassait, hier soir, au départ de Paris. Triste journée en somme, égayée seulement — oh! si peu! — par les facéties de Parisiens en goguette : « Écoute, ma chère, voilà la maison de feu Duguesclin. C'est là qu'il se retirait quand il avait été tué sur le champ de bataille! » Allons, si ça vous amuse, tant mieux.

Moi, je préférerais autre chose. Si l'on songeait à la joie pure des assemblées chrétiennes chantant *Alleluia*, la vision de cette *badauderie* tirerait des larmes. — Puis, lorsque le Sauveur ressuscité parle de paix et de vie, c'est le tintamarre qui recommence et la haine que l'on sème.

24 mars. — Une sonnerie de clairon annonce l'arrivée du patronage Saint-Michel, de Pontorson, aumônier en tête. Les sémillants pupilles visitent l'Abbaye. Ensuite un match de foot-ball est décidé entre Pontorson et le Mont-Saint-Michel. Les forces sont inégales, il faut en convenir; mais Pontorson est un adversaire chevaleresque : il consent avec la meilleure grâce à céder quelques-uns de ses hommes... Et, voyez donc : cela ne s'appelle pas donner des armes pour se faire battre; car Pontorson demeura vainqueur.

26 mars. — Voici les mines qui recommencent à bombarder et les vitres qui se reprennent à descendre. Qu'il est donc solide le roc dont est fait le Mont-Saint-Michel!

27 mars. — La C^e des Tramways normands vient de prendre une excellente initiative. Désormais, lorsque trente voyageurs au moins seront réunis en gare de Pontorson vers 9 h. 30 et demanderont d'un commun accord qu'on les véhicule instantanément au Mont-Saint-Michel, on leur fera un train. Et s'ils sont quinze consentant à payer doubles places... le moyen de leur refuser leur petit train spécial?

28 mars. — Les vacances de Pâques se traînent péniblement. Tant mieux! Car, au fait, je ne vois guère trois ou quatre cents touristes à la file indienne sur les monticules de terre, de sable et de pierrailles qui encombrant notre unique rue. Le risque de se briser les côtes est assez grand pour qu'on le prenne en considération. Quant aux coups de mines, ils sont entrés dans nos mœurs. Si par hasard vingt-quatre heures se passent sans que soit poussé le cri d'alarme : « Gare à la mine! » chacun s'étonne et se déclare pris d'ennui. Mais aussi le frisson qui vous court le long du dos au moment psychologique, le silence émonvant qui précède le coup, enfin la détonation, les pierres éclatées, la fumée et l'odeur de la poudre, les madriers déchiquetés, la course vers le lieu du sinistre « pour voir l'effet »... voilà qui met de la vie dans notre Mont.

29 mars. — La grande marée a achevé de disloquer la passerelle. Aujourd'hui, l'on enlève ses débris et l'on creuse le sable pour y asseoir les bases d'une passerelle neuve, toute neuve, en attendant que la coupure de la digue en démontre l'inutilité. — Et *autrefois*, dirait Tartarin, une

passerelle n'eût pas été inutile à la jeune demoiselle qui s'est trouvée, tantôt, en présence d'un ruisseau de moyenne largeur; elle a pris son élan, jusqu'à trois fois; enfin, elle s'est risquée et... elle est retombée juste au beau milieu du ruisseau. Hélas!

31 mars. — La journée d'hier avait été splendide. Celle d'aujourd'hui le fut beaucoup moins. Nous inclinons rapidement vers la pluie, peut-être, vers le vent et la froidure, à ne pas en douter.

2 avril. — Saint Joseph est célébré enfin! Mais, n'êtes-vous pas de mon avis? Les fêtes qui sont remises perdent la moitié de leur charme. — Un ouragan a passé ce soir sur notre contrée; mais ce fut assez court.

4 avril. — Malgré le froid qui se fait sentir depuis deux jours, trois anglaises s'aventurent en nos parages. Leur empressement curieux, leurs petits cris d'admiration mettent en émoi les rares voyageurs qui occupent la voiture du tram. Tout à coup, dans la brume du soir, est apparue la silhouette d'un massif clocher, émergeant d'un pâté de maisons. Nos touristes d'Outre-Manche redoublent d'empressement et haussent encore le ton de leurs formules admiratives. « Oh! yes! very nice! » C'était Beauvoir!.. qu'elles avaient pris pour le Mont-Saint-Michel.

6 avril. — La température est froide, très froide; la clôture de la Pâque n'est pas faite pour la remonter même un peu. La reconnaissance est quand même un devoir. Nous n'aurons garde d'y manquer.

7 avril. — Les gendarmes de Pontorson se sont mis en frais ce matin. Bien plus, ne dirait-on pas qu'ils ont résolu de nous mettre tous dans les frais? Un arrêté très sage de M. le Préfet de la Manche a interdit l'affichage dans un périmètre de 4 kilomètres autour de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Subséquentement, il s'est agi de faire disparaître les affiches existantes, non seulement des champs en bordure de la route de Pontorson, mais encore de l'intérieur du Mont-Saint-Michel. Adieu, liqueurs délectables, savons purifiants, cirages reluisants!.. Adieu, pneus indérapables, semelles inusables, phares inextinguibles!.. Mais que le respect dû à la majesté du lieu ne dégénère pas en *affichophobie*! Et que messieurs les gendarmes, qui doivent être, comme dit Victor Hugo, « forts » en distinctions (avec un s) ne confondent pas renseignement avec commerce. La lettre tue — c'est le cas de le rappeler — mais l'esprit vivifie.

8 avril. — Des conscrits qui passent en chantant et clai-

ronnant. Cocardes multicolores, paquets de papier, ceintures éclatantes, leur donneraient facilement un air farouche. Mais ils sont bons enfants, allez!

10 avril. — La dernière mine vient d'éclater sous la fenêtre du bureau des *Annales*. Il y en eut jusqu'à trois en cet endroit. Excusez mon trouble et croyez-moi... bien vôtre et vivant quand même! Mes vitres n'en diraient pas autant; elles ont dévalé la pente en 4^e vitesse.

12 avril. — Cette nuit, le vent s'est élevé soudain; maintenant, il souffle sans répit: un vent terrible qui vous scie les doigts et la figure. Mais, de pluie, point. Or, les journaux ont signalé à la compassion publique le domaine du Loupillou, qui serait submergé sous cinq pieds d'eau. Pauvre M. Fallières, l'*infortune* le poursuit jusque dans sa retraite!

15 avril. — Dans les fouilles pratiquées en avant de la porte du Roy, on a mis à découvert les soubassements de vieux murs. Restes du rempart ou de tour fortifiée? On ne sait.

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Brochure.

M. Albert Le Grin, président du Tribunal de première instance d'Avranches, vient de publier en brochure un certain nombre de pièces extraites des Registres du Baillage d'Avranches et déjà insérées par ses soins dans les *Mémoires de la Société nationale Académique de Cherbourg*, pour 1912. C'est l'histoire vécue d'un *Conflit entre les Religieux de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel et les Juges du Baillage d'Avranches*, en l'an 1764.

Aux Iles Gilbert.

Le 28 mai, une grande statue de saint Michel, offerte par l'une de nos zélatrices parisiennes à Mgr Leray, vicaire apostolique des Iles Gilbert (Océanie), sera érigée solennellement à la pointe de l'Île de Nonvecti (l'une des plus importantes du groupe) en souvenir de la prise de possession de l'archipel par les Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun. Les *Annales* (mars 1912) ont raconté comment le Souverain Pontife avait confié aux Pères d'Issoudun l'évangélisation des Iles Gilbert et au milieu de quelles difficultés deux d'entre eux et un Frère débarquèrent, un 8 mai, jour de l'Ascension, sur ces plages où déjà le protestantisme avait planté son drapeau. Il y a de cela vingt-cinq ans. Mgr Leray était l'un de ces messagers

divins ; il est devenu vicaire apostolique des Iles Gilbert. En érigeant une statue à saint Michel, il se propose d'honorer l'Archange, qu'il regarde à bon droit comme le protecteur spécial de sa Mission.



Phot. N-D.

Le Cellier,
dont la restauration sera terminée prochainement.

Travaux de Restauration.

La restauration de la salle des Chevaliers est entièrement

terminée ; celle du Cellier le sera sans tarder. On entreprend en ce moment des travaux assez importants dans l'Aumônerie. Quand ils seront finis — dans six mois environ — la Merveille aura été remise complètement à neuf. Nous approchons (20 octobre 1913) du cinquantième anniversaire du décret impérial qui supprimait la Maison Centrale de force et de correction établie dans l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Il n'est pas hors de propos de constater qu'il a fallu cinquante ans pour faire disparaître de la Merveille les traces du vandalisme. Restera à entreprendre la même besogne réparatrice dans les bâtiments civils et abbatiaux.

ACTIIONS DE GRACES

Aisne. — Reconnaissance et actions de grâces au nom de vingt associés.
V^{ie} M., *zélatrice*.

Je vous demande une nouvelle messe, pour remercier des grâces déjà reçues, que j'attribue à Notre-Dame du Mont-Tombe et à l'Archange saint Michel.
F., C^{ie} de M.

Aude. — Vous voudrez bien faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces pour sa protection.
I. P.

Basses-Alpes. — Veuillez publier, dans les *Annales*, ma profonde gratitude à saint Michel pour la guérison de nos chères malades recommandées à vos prières et pour la protection évidente du saint Archange sur une associée, dans une affaire temporelle grave.
C. P.

Calvados. — Deux messes d'action de grâces à saint Michel et aux saints Anges pour sa protection signalée en faveur d'une enfant.
S^e M. X., *zélatrice*.

Finistère. — Quatre messes d'action de grâces en l'honneur des saints Archanges et de l'Arche gardien.
M^{me} E. de L.

Gard. — Une messe d'action de grâces, dite à l'autel de saint Michel, pour le remercier d'une faveur temporelle que nous avons obtenue de Dieu par sa puissante intercession.
M^{me} M., *zélatrice*.

Haute-Garonne. — Encore aujourd'hui, je viens remercier les saints Anges gardiens et le glorieux Archange de la protection qu'ils n'ont cessé d'accorder à ma famille, pendant toute la durée d'un long voyage qu'elle vient de faire.
V. S.

Maine-et-Loire. — Je vous envoie 5 francs pour deux messes que je vous prie de faire célébrer en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire et plus particulièrement pour l'âme de M. P. H. Ces messes étaient promises pour deux faveurs que j'ai obtenues.
L. B.

Manche. — Remerciements à saint Michel pour une faveur temporelle obtenue. Prière de célébrer à son autel une messe en action de grâces et en faveur des âmes du Purgatoire les plus délaissées.
V^{ie} de G.

Je viens m'acquitter d'une dette envers saint Michel. En reconnaissance d'une grâce obtenue, je vous prierais de célébrer une messe d'action de grâces.
M. H.

Les nombreuses faveurs que saint Michel m'a obtenues maintes fois me sont un garant de l'avenir ; veuillez célébrer deux messes de remerciement.

S. S^{te} de J.

Meurthe-et-Moselle. — Reconnaissance à saint Michel pour sa protection en faveur de mon fils qui vient d'échapper miraculeusement à la mort.

M^{me} M.

Morbihan. — Messe à l'Archange saint Michel pour une grâce depuis longtemps obtenue.

Anonymous.

Une messe d'action de grâces.

E. T.

Orne. — Je vous prie de bien vouloir faire célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel, l'une pour l'avenir de ce jeune homme qui, déjà, a éprouvé sa protection, et l'autre pour ma famille. E. G. B., *sélatrice*.

Hautes-Pyrénées. — Ci-joint un mandat-poste de 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces à saint Michel, en reconnaissance de sa protection envers ma famille.

V^{ve} B.

Saône-et-Loire. — Offrande pour l'Œuvre de saint Michel, afin d'obtenir, par l'intercession du glorieux Archange, la continuation d'une grâce temporelle qui lui a été demandée et le remercier de sa protection.

St Pa. M.

Seine. — Reconnaissance tardive à saint Michel pour la préservation d'un danger.

M^{me} A. M.

Trois francs pour une messe d'action de grâces à saint Michel : il a visiblement protégé notre enfant.

M^{me} L. P.

Seine-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces, dans le souvenir de saint Michel et en son honneur.

M^{me} L. D.

Je vous envoie un mandat-poste de deux francs pour action de grâces envers saint Michel ; j'ai obtenu par sa puissante intercession ce que je lui demandais.

V. C. D.

Action de grâces : modeste offrande.

M^{me} J. B.

Seine-et-Oise. — Trois francs pour messe d'action de grâces, pour guérison obtenue.

V^{ve} J. L.

Ayant prié saint Michel pour obtenir une grâce temporelle et ayant été exaucé, je vous prie de bien vouloir l'insérer dans les *Annales*, comme je l'avais promis.

A. A.

Somme. — Une messe en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance de grâces obtenues.

M^{me} P. D.

Tarn. — La messe que vous dites est en action de grâces : je l'avais promise à saint Michel en lui demandant la grâce pour laquelle j'ai sollicité vos prières.

M^{me} M. B.

La Réunion. — Remerciez avec nous saint Michel, qui a intercedé en notre faveur et visiblement béni les projets de mon fils.

M. de H. ou B.

Amour et reconnaissance à saint Michel.

M. B. ou V.

Autriche. — C'est le cœur tout pénétré de gratitude envers le saint Archange, que je vous supplie de faire célébrer neuf messes pour les âmes du Purgatoire, en l'honneur de saint Michel : il nous a préservés d'un grand malheur.

M^{me} F. ou G.

Belgique. — Je profite de cette lettre pour acquitter deux promesses faites au saint Archange, qui vient de nous accorder deux grâces signalées.

St M. B.

Italie. — Je dois dire, à la louange du grand Archange, bien cher d'ailleurs à toute notre communauté, qu'il a vraiment béni cette œuvre, depuis qu'elle est sous sa protection spéciale.

St M. A. ou J.

Canada. — Vous trouverez, ci-inclus, un dollar canadien, offrande que je vous adresse pour faveur obtenue par l'intercession de saint Michel.

M^{me} A. L.

États-Unis. — Je désire remercier saint Michel de la grande faveur qu'il m'a accordée.

M^{me} U. G.

Reconnaissance à saint Michel pour une grande grâce accordée à un membre de ma famille et pour une grâce temporelle.

A. P. H., *sélatrice*.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Tergnier : M. Virgile Lecomte ; M^{me} Bontai-r ; M^{me} Jeanne Lecomte ; M^{me} Adélaïde Braye.

Alpes-Maritimes. — Cannes : M. François Champavier ; M. Félix Bonduon ; M^{me} Marie Kosmann ; L. Hugues ; Céline Kierdorf ; Marie Agard ; Octavie de Mirabal ; Marie Massier ; Marie Raimbaud ; Marie Pastour ; Victorine Cognard ; Octavie Vanel ; Anne Bellafont ; Thérèse Boffa ; Victoire Massier ; Marguerite Ménerl ; Sophie Camin.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Xavier Bioglia ; M^{me} Abran ; M^{me} Joséphine Debia, *très dévote au saint Archange.* « Ses dernières paroles furent trois invocations à saint Michel. »

Calvados. — Saint-Pierre du Regard ; M^{me} Maria Dubesse ; M^{me} Clarisse Chambrat.

Cher. — Beugy-sur-Craon : M. Sébastien Tisserand ; M. Jules Boileau ; M^{me} Marie Lasseur ; M^{me} Victoire Hanvier ; M^{me} Marie Potelunc.

Côtes-du-Nord. — Merdrignac : M^{me} Doré.

Eure-et-Loir. — Dancy : M^{me} Marie Amélie Besnault, *bienfaitrice de l'Archiconfrérie, très dévote à saint Michel.*

Gard. — Sauveterre : M^{me} Bougeou, née Anné Carlier.

Haute-Garonne. — Toulouse-Croix d'Auradé : M^{me} Julie Nègre.

Hérault. — Montpellier : M^{me} Lucie Viela. — Cette : M^{me} V^{ve} Pierre Vignal.

Ille-et-Vilaine. — Bais : M^{me} Marie Hervoin. — Paramé : M^{me} Laure Lacomette. — Saint-Suliac : M^{me} Héléne Binie ; M^{me} Anne Tétu. — Saint-Georges de Grehaigne : M. Mathurin Coguard.

Jura. — Bletterans : M. l'abbé Prost, *curé-doyen*.

Landes. — Magescq : M. Michel Léon de Bourg.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} V^{ve} Renard, née Elisabeth Morel ; M^{me} Louise Mitouart, *fidèle associée* ; M^{me} Jeanne Joulain.

Loiret. — Orléans : M. P. Veron.

Manche. — Coutances : M. le chanoine Tollemer, *archiprêtre hono-*

naire. — **Saint-Sauveur-le-Vicomte** : M. l'abbé Lefrètur. — **Carottes** : M. l'abbé Lecomte, curé. — **Gomtreville** : M. Alphonse Palla. — **Quinéville** : M. François Aillet. — **Pont-l'Abbé-Picauville** : M. Leroux. — **Montpinchon** : M^{me} Barbet. — **Saint-Hilaire-du-Hacquet** : M^{me} V^{ve} Carnet.

Mayenne. — **Challans** : M^{me} V^{ve} Bureau.

Morbihan. — **Saint-Dolay** : M. Fréour.

Nièvre. — **Cissey** : M. Louis-Marie Roger de Gumaumont.

Nord. — **Estaires** : M^{lle} Silvie Le Petit.

Oise. — **Maignelay** : M^{me} Joséphine Olympie Pillon-Ferté. — **Compiègne** : M^{me} V^{ve} Emart; M^{me} Carlier.

Orne. — **Loisé-Mortagne** : M^{lle} Jehanne-Marie-Thérèse-Marguerite de la Motte.

Basses-Pyrénées. — **Pau** : M^{me} Lagarde; M^{lle} Marie-Louise Klouyrie.

Hautes-Pyrénées. — **Vic-en-Bigorre** : M. Henri Capmartin.

Haute-Saône. — M^{me} Modeste Laffont.

Sarthe. — **Le Mans** : M^{lle} Marie Bellenger.

Savoie. — **Fontenex** : M^{me} Sibuet, née J. Bact. — **Moutiers** : M^{lle} Pauline Laërker.

Haute-Savoie. — **Meythet** : M^{me} Mélanie Lanternier. — **Tessy** : M^{me} Francaline Dubouloz; M^{me} Joséphine Joudenon. — **Sallanches** : M^{lle} Rose Roux.

Seine. — **Paris** : M^{me} Irinda Vitale. — **Levallois-Perret** : M. Albert Le Guillard.

Seine-Inférieure. — **Yvetot** : M^{me} V^{ve} Bennetot. — **Doudeville** : M^{me} Léontine-Marie Cardine.

Seine-et-Oise. — **Villiers-la-Bel** : M^{me} V^{ve} Martin, *châtrice très fervente et bien dévouée à saint Michel*.

Vendée. — **Mouchamps** : M. Jean Nicou.

Alsace-Lorraine. — **Herny** : M^{me} V^{ve} Antoine. — **Vatimont** : M^{lle} Antoinette Graugesu.

Italie. — **Turin** : Sœur Marie-Ignace Losa de Ternango; Sœur Marguerite-Marie Bruno de Cussano; Sœur Jeanne-Bénigne Giordano; Sœur Marie-Georgette Pucci Badana; Sœur Louise-Marguerite Zantoni.

Canada. — **Sherrington** : M^{me} Marie-Anne Gibeau.

États-Unis d'Amérique. — **La Nouvelle-Orléans** : M. Louis-Paul Hébrard; M. Fernand Calico; M. Denis Lanoux; M^{me} Marie-Corinne Dufel; M^{me} Joséphine Flotte; M^{me} Aline Ducastel; M^{me} Louise Michel. — **Fairview** : M. Homéo Bail.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam I...*

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. Simon, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE — DES AILES (R. DE VILLEDIEU). — BULLETIN — LA VIR DE L'ŒUVRE — UNE VISITE ROYALE. — SAINT MICHEL PROTECTEUR D'ORLÉANS — EN MARGE DU CARNET BLEU (DES ÎLES). — ÉCHOS ET NOUVELLES. — NÉCROLOGIE : Mgr ARCHAMBAULT. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

DES AILES

UN éminent évêque de France (1), parlant de Saint Michel. L'a nommé « l'Instituteur ailé de Jeanne d'Arc » ! Qui s'étonnera, si la pensée de l'Archange m'inspire ces réflexions sur les ailes. Peut-être la fantaisie s'y donne-t-elle libre cours : non pas toutefois au détriment des idées sérieuses, qu'il est facile d'atteindre d'un coup d'aile ! Encore un effort, et nous nous envolerons sur une prière !

Disons d'abord, ensemble, la *lamentation des ailes* ! C'est un fait que ce temps positif — âge de calcul, âge de fer — nous a trop brisé les ailes ! A-t-il, du moins, une excuse ? Nécessités de la vie, fièvre du progrès matériel, en un mot, ce mécanisme brutal de la vie moderne qui réduit l'homme à l'état de rouage inconscient ! Peut-être, mais si ces excuses expliquent un état d'esprit déplorable, elles n'empêchent pas

(1) Mgr Touchet.

de le déplorer, elles ne dispensent pas des efforts pour le corriger ; elles ne peuvent amortir le regret des ailes brisées, ni supprimer le souhait de retrouver, avec la flamme de l'idéal, le battement d'ailes qui arrache l'âme du sol et la jette en plein ciel.

Car il s'agit des âmes ! *Ames... d'abord !* Quel Henri de Bornier composera jamais cette tragédie poignante où palpitent des âmes — les plus jeunes et les plus innocentes —, auxquelles des mains sacrilèges ont arraché les ailes ! Mon Dieu, après une longue vie, on peut avoir beaucoup vu, beaucoup retenu, et aussi perdu... beaucoup d'illusions. On sait, depuis longtemps, que les anges n'ont point d'ailes, mais on se rend compte que ces ailes blanches, déployées au-dessus de leurs épaules, représentaient l'inexprimable légèreté de ces purs esprits. Tandis que l'enfant, trop simpliste, incapable de remplacer par une idée l'image qui suffisait à son jeune esprit, ne croira plus aux anges, s'il ne croit plus à leurs ailes ! Et lui-même aura perdu ses ailes !

Ah ! de grâce, gardons leurs ailes à ces petits ! Que les Anges emplissent leurs rêves de lumineux envols ! Que les petits souliers se pressent naïvement au coin de l'âtre, pour la descente ailée du Petit Noël ! Assez vite, tendres mamans, viendra l'heure où vos petits anges apprendront que votre main délicate est la messagère de la Providence ! Protégeons les ailes !

* * *

Quant à nous, gens raisonnables et raisonneurs, gardons nos ailes, ailes de l'enthousiasme, ailes de l'idéal ! Elles soulèvent nos pensées plus haut que la terre ; elles baignent d'azur les préoccupations pratiques de la vie ; à l'heure grave, elles impriment l'élan vainqueur à notre générosité pour la Patrie et pour Dieu.

Gardons nos ailes ! D'abord à cause de l'histoire. Les ailes ont une histoire : elle remonte, comme il est juste, à la plus haute antiquité. La Grâce, mère des dieux, leur donna des

ailes. Si fière de ses gloires, elle ne voulait que des *victoires ailées*. Une seule fois, elle honora la *victoire* sans ailes : la *victoire aptère*. Exception unique !

Mais, nous avons mieux que l'histoire païenne et la vaine mythologie : l'Écriture Sainte.

Suivez, maintenant, au-dessus des flots sombres qui lentement se retirent, les ailes blanches de la colombe portant vers l'Arche le rameau d'olivier.

Sur l'ordre de Dieu, Moïse décore l'arche d'alliance de deux chérubins ailés. Isaïe, dans sa vision prophétique, contemple, autour du trône sublime où siège le Seigneur majestueux, des Séraphins. « Ils avaient chacun six ailes, dit le prophète ! »

Voilà bien la preuve tirée de l'Écriture ! Écoutez encore : les mystérieuses réalités surnaturelles, esquissées par l'Ancien Testament, s'accomplissent dans le Nouveau. Ma thèse, je ne dis pas ma thèse *ailée*, mais ma thèse sur les ailes : « Les ailes existent providentiellement : Dieu les a voulues, comme un symbole d'idéal, comme un encouragement à hausser nos pensées vers l'idéal ! » Ma thèse, donc, annoncée par les figures antiques, s'affirme au baptême du Divin Maître

Lisez, au chapitre IV de Saint Luc : Jean Baptiste levait la main pour épancher l'eau du fleuve sur le front du Christ Sauveur. Alors « les cieux s'ouvrirent ; le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, vint planer au-dessus du Fils. » C'est de l'Évangile !

Faut-il, à son tour, invoquer la Tradition ? Que de fois, les Pères, en de poétiques homélies, ont cherché d'opportunes leçons pour la vie chrétienne dans la blancheur, la légèreté, l'élan rapide des ailes !

Catholiques et Français, n'oublions pas notre histoire nationale ! Sourions à la blanche messagère qui dépose aux mains de saint Rémy la sainte ampoule, pour le baptême et le sacre de Clovis ! Saluons, d'un cœur ému, le vol de délivrance qui emporte au Ciel l'âme de Jeanne d'Arc, sur des ailes blanches !

* * *

Il faut maintenant revenir à saint Michel. A qui pourrions-nous, mieux qu'à lui, adresser notre prière? Voulez-vous me répondre? Je vais, en son honneur, réciter la *litanie des ailes*.

— Archange ailé, qui couvrez de votre égide tant de petits enfants, sur notre terre de France et jusqu'aux extrémités du monde, Vous qu'ils invoquent dans la candeur de leur foi et la simplicité de leur innocence, contre les livres impies qui menacent d'égarer leur esprit, contre les exemples mauvais qui tentent de souiller leur cœur, en un mot, contre le vent d'enfer qui voudrait abattre ces purs oiselets dans la fange, protégez leurs ailes!

— Protégez leurs ailes!

— Archange ailé, qui avez révélé à Jeannette de Domrémy la grande pitié du royaume de France, soufflé à cette humble paysanne l'héroïque dessein de sauver sa patrie, trempé son cœur avant de lacer sur sa poitrine la lourde cuirasse d'acier, et gonflé son âme d'enthousiasme avant d'enfler sa bannière au vent des glorieuses batailles, donnez encore aujourd'hui à notre patriotisme des ailes fortes, jamais découragées, prêtes à tous les ouragans!

— Donnez-nous des ailes!

— Archange ailé, qui avez déployé dans le Ciel votre envolée vengeresse pour défendre les droits de Dieu, et qui, d'un seul cri triomphant: « Quis ut Deus! » avez brisé l'aile sombre de Satan, pour traverser, sans dommage, la nuée malsaine de l'impiété satanique, soutenez notre foi, donnez-lui des ailes!

— Donnez-nous des ailes!

Archange ailé, à qui l'Église reconnaissante attribua toujours, dans la suite des siècles, l'apaisement de ses angoisses, depuis la délivrance de saint Pierre et la conversion de Constantin, jusqu'au recul des Barbares aux portes mêmes de Rome, jusqu'à la fuite des Sarrazins devant Léon IV; pour le grand combat dont l'orage s'amoncelle sur nos têtes, afin de

concevoir et de tenir, s'il était besoin, d'héroïques résolutions, donnez-nous des ailes, ah! donnez-nous des ailes!

— Donnez-nous des ailes!

Oraison. — Seigneur, nous Vous supplions par l'intercession de votre Archange ailé, saint Michel. Votre providence a distribué, selon l'ordre de vos plans éternels, leur rôle spécial à vos radieux envoyés, les Anges, et à vos humbles créatures, les hommes. Vous avez député saint Michel pour couvrir sans cesse notre pauvre terre de ses ailes d'or! Qu'il retienne nos regards tendus vers l'idéal; qu'il ranime la flamme de notre ardeur chrétienne; qu'il garde à tous — aux petits qui bégaient votre nom, aux jeunes filles qui parent l'autel de la Vierge, aux jeunes gens qui rêvent de luttos généreuses, aux hommes mûrs qui sentent sur leur tête le poids de lourdes responsabilités — les ailes blanches de la pureté naïve, les ailes ardentes de l'enthousiasme, les ailes fortes de la foi et de la charité, ô notre Maître Jésus!

— Amen!

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de Juin, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 7 Juin, messe pour les Zéloteurs et Bienfaiteurs de l'Archiconfrérie.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 8 au 17 Juin.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois entier: LES PREMIÈRES COMMUNIONS.

Elles sont déjà commencées, en nombre de paroisses, et apportent aux parents comme aux prêtres les plus profondes et les plus légitimes joies. Sans doute, le Décret du Souverain Pontife, interprète infallible de Notre Divin Maître, a convié les enfants, longtemps avant leur première communion seule-

nelle, au banquet eucharistique, et partout l'on a pu constater la providentielle opportunité de ce retour à la discipline antique, à la bienfaisante influence produite par la descente de Jésus dans ces jeunes âmes.

L'impressionnante cérémonie de la communion traditionnelle demeure cependant, avec sa préparation nécessaire et son imposante solennité. Elle apparaît toujours comme le couronnement des leçons du catéchisme, comme la rénovation publique des promesses du Baptême et comme la consécration, pour la vie entière, à la Très Sainte Vierge. Puissent tous les enfants profiter des grandes leçons de ce jour, et en conserver, pour toute leur existence, les résolutions mirées au cours d'une fervente retraite. Nos prières demanderont pour eux cette grâce, au Dieu de notre première communion, par les mains de la Sainte Vierge.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière, jour au choix des associés, (confession, communion, visite de l'église de chacun).

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (jour au choix).

Indulgence plénière (jour au choix), à ceux qui récitent quotidiennement le chapelet de saint Michel : (conditions ordinaires).

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M^{me} la Vicomtesse de Noday, de La Croix-Helléan.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 avril au 15 mai, inscrits : 899.

Sont compris dans ce nombre les associés enrôlés par les soins des zélateurs et zélatrices de : Angers, Aoste, Arras, Bayeux, Boissard, Boussu, Brest, Chambéry, Charmes-sur-Moselle, Dun-le-Palleteau, Feurs, Fribourg, Futuna, Gonnord, Gougnies, Hartford, Kilkenny, Lamballe, Lassay, Laval, Loudéac, Louvain, Lyon, La Croix Helléan, La Lacelle, Le Mans, Lons-le-Saulnier, La Haute-Chapelle, La Mure, Marseille, Montreux, Mont-Saint-Michel, Moirans, Neuilly-sur-Seine, Newry,

Paris, Pointe-à-Pitre, Québec, Rennes, Restinclières, Salcères, Savoyeux, San-Francisco, Saint-Michel-les-Portes, Saint-Paul-de-la-Réunion, Toulouse, Turin, Uzel-près-l'Oust, Vincennes, Viverols.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

16 AVRIL. — Marguerite-Marie-Josèphe d'Hueppe, de Nice, Robert-Joseph Leclercq, de Avesnes-sur-Helpe. — 22 AVRIL : Patita Savea ; Louisa Savea ; Sefilina Niuliki ; Selesino Sea, de Kolopelu. — 25 AVRIL : Léon-Adolphe-Juste Chesnay, de Pontorson. — 26 AVRIL : Jacques de Courcy, de Séez ; Anne Vauquelin, de Saint-Pierre Azif ; Jacques de la Boulaye, de Brest. — 29 AVRIL : Charlotte Legrand ; Suzanne Mory ; Alfred Desouter, de Arleux. — 30 AVRIL : Auguste-Jean-Marie Menard, de Châtillon d'Asergues ; André Wotzel, de Montreux. — 8 MAI : Angèle-Jeanne-Marie-Augustine Moïroud, de Châtillon d'Asergues ; Hervé Delton, de Saint-Denis ; Wanda Gasztowit ; Anne Gasztowit, de Pierrefitte ; Hélène-Marie-Augustine Vignat, de Châteaubriant ; Elisabeth Wauthy, de Gougnies ; Fernand Laulagnet ; Marie-Amélie Laulagnet René Rien, de Alba ; Bernard Frèreux, de Lassay ; Jean Le Treut, de Guingamp ; Anne-Marie-Thérèse Toulouse, de Paris ; Édouard-Marie-Michel-Gerard Blondel ; Marguerite-Marie-Geneviève Blondel, de Vincennes ; Emilienne-Marie-Louise Lecatellier ; Marcel-Jules-Robert Lecatellier, de Saint-Sauveur-la-Pommeraye. — 12 MAI : Yvonne-Marguerite-Marie-Aimée-Louise Le Gall, de Rennes ; André Cheftel ; Yvonne Cheftel, d'Avranches. — 13 MAI : René Fontanez, de Moirans.





UNE VISITE ROYALE

LETTRE

QUE LE R. P. DOM GARIN DE LAURE ENVOYA AU
R. P. DOM NICOLAS LE PELLIER, PRIEUR DE LA SAINTE TRINITÉ
DE LESSAY, EN L'ÉVÊCHÉ DE COUSTANCE,
L'AN 1518, INCONTINANT APRÈS LA VISITE
DE SA MAJESTÉ LE ROY FRANÇOIS PREMIER, EN L'ABBAYE
DE MONT SAINT MICHEL (1)

MON Révérend Père, comme j'avoue ingénument que je ne suis guère versé ès antiquitez de ce Mont, vous me pardonnerez de répondre aujourd'huy à vostre demande, en vous racontant l'histoire toute vive et toute présente de nostre abbaye. De quoy, je me sens assuré, lorsque je pense au lien de fraternité (2) qui unit depuis des siècles vostre abbaye à celle de ce Mont; ce qui me donne

(1) Cette lettre n'est pas, on le pense bien, un document historique. On voudra bien y voir un récit vraisemblable appuyé sur les réalités de l'histoire, ainsi qu'en font foi les références données en note.

(2) Ce lien de fraternité est une donnée historique fournie par les *Curieuses recherches* de Dom Th. Le Roy. *L'union spirituelle des abbayes de Lessay et du Mont-Saint-Michel* date de 1325 (*Curieuses Recherches*, I, 231). Dom Le Roy note aussi (I, 232), l'union spirituelle des abbayes de la Réole, en Poitou; de Bourgneil en Auvergne et de Crisay près la ville de Saint-Lô, en l'an 1266, de Saint-Etienne de Caen et de la Fontaine Daniel (1267) à l'abbaye du Mont. Beaucoup d'autres abbayes étaient entrées dans la même association.

confiance que vous aurez plaisir à sçavoir le grand honneur à nous conféré par les voiage, visite et pèlerinage de Sa Majesté, le roy Francoys premier, en nostre sainte montagne, en la semaine d'avant la feste de saint Lucas apostre, au moys d'octobre de cette mesme année mil cinq cent dix-huit (1).

Quel honneur et quelle joye pour nostre révérend et très aimé Père, Dom Jean de Lamps, lequel méritoit bien cette illustration pour lui mesme et pour la mémoire de nostre illustre abbé, son frère, Dom Guillaume de Lamps. Et ainsy furent ces deux lampes lumineuses (2) encore plus éclairées par cette lumière royale, à l'avantage de nostre monastère. Aussy estoit-ce grande justice, car le titre de cette abbaye estant comme aux abbois de la mort pour l'ordre de saint Benoist, en sa personne, en guise de soleil couchant, il le rendit, par ses travaux et sa sainteté assez esclatant et lumineux (3).

Bref, ce fut un grand honneur pour lui de recevoir nostre roy Francoys, en son abbaye. Il alla ju-qu'aux portes de la ville, pour lui rendre ses devoirs et lui montrer la plus grande soumission qu'il put. Tous ses moynes l'accompagnoient en procession et lui mesme venoit ensuite, revestu des habits pontificaux (4). J'avois moy-mesme l'honneur de servir nostre abbé ès saintes cérémonies, lui portant durant les moments de repos la mitre précieuse; et c'est de quoy je me réjouis moult grandement, car ainsy ay-je veu de tout près le détail de cette journée.

(1) Le premier voyage de François I^{er} au Mont-Saint-Michel est consigné dans une courte note de Dom Le Roy: « François I^{er}, roy de France vint en pèlerinage en ce Mont-Saint-Michel, l'an 1518 » (*Curieuses recherches*, I, 30). L'histoire générale de Dom Hugues permet de fixer le mois, sinon le jour: « François premier, roy de France y vint l'an mil cinq cent dix-huit, au moys d'octobre. »

(2) Le jeu de mot est de Dom Louis de Camps. *Addition au Traité troisième de Dom Hugues*. Manuscrit d'Avranches n° 209.

(3) *Ibid.*, p. 266.

(4) *Ibid.*, p. 266.

Nostre révérend Père, en souvenir de son frère, et aussy pour honorer le roy, avoit revestu les ornements de la tant belle chappelle de damas blanc figuré, semé de grandes fleurs que l'abbé Guillaume de Lamps fit faire l'an mil cinq cents (1) et sur lesquels on voit des lyons qui estoient ses armes et plusieurs G-L entrelacés qui sont la première lettre de son nom, avec un baston pastoral qui signifie sa dignité d'abbé (2).

Tout de mesme voulut-il que les acolithes portassent les deux chandeliers d'argent que le mesme abbé son frère, achepta l'an 1508 (3); et que l'on tint devant luy la croix médiocre de grandeur, mais si haute de prix, sur laquelle avoit esté gravé ainssy que sur les chandeliers le dicton *Recours à Dieu*.

Cependant, la procession s'estoit avancée jusque sur les sablons, devant la porte de la ville, et là attendoit paisiblement, finissant l'office, la venue du roy. Près les hostelleries et tout le long de la rue, les gens de Monseigneur Imbert de Balernay, conte du Boschage et capitaine en chef, faisoient la haie d'honneur, en leurs plus beaux équipements, avec leurs enseignes déployées. Du plus loin qu'il aperçut nostre abbé, le Sr de Murmays, lieutenant de ce Mont, s'avança à sa rencontre et le salua moult révérencieusement. C'étoit sans doute à dessein d'empescher nostre pieux et tant patient abbé de se plaindre au Roy des préjudices qu'il cause depuis long-temps à nostre abbé et à nous-mesmes, touchant nos droils en ce lieu. Nostre abbé, ne voulant mettre aucun nuage en ce beau jour, l'accueillit moult gentement; mais, je sçay, comme chose certaine et assurée, qu'il seroit homme à le rembarrer s'il s'opiniastroit en ses prétentions (4).

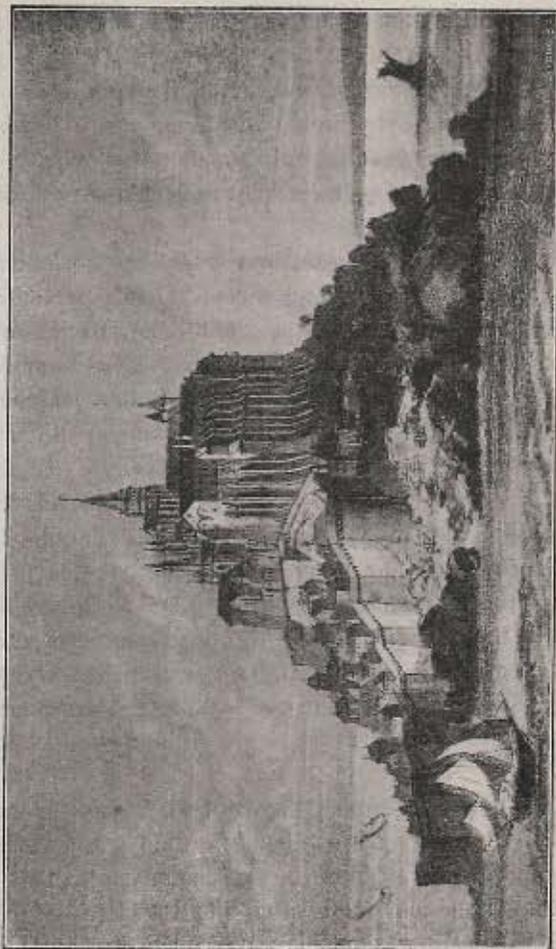
(1) *Curieuses Recherches*, II, 12.

(2) Voici, d'après Dom Th. Le Roy, les armoiries de Guillaume de Lamps : « Porte party d'argent et de gueules, au lyon de l'un dans l'autre, armé et lampassé de mesme ». *Curieuses Recherches*, II, 12. Et voici l'escusson des armes de Jan de Lamps : « Est et porte d'argent au lyon de gueule. » *Curieuses Recherches*, II, 28.

(3) *Curieuses Recherches*, II, 13.

(4) Ce que Jean de Lamps, malgré sa patience, dut faire, l'année même

Tout aussitost, un grand cri partit de tous les rangs de la foule : « Le roy, voicy le Roy ! » Et tous ceux qui estoient là,



Le Mont-Saint-Michel, au temps du Roy François premier.

bourgeois et manants, hostelliers et pescheurs, marchands

qui suivit la visite de François I^{er}, en 1519, en contraignant le Sr de Murmays à remettre tout le différent entre les mains de M. le Procureur du Roy d'Avranches. (*Curieuses Recherches*, II, 31).

d'enseignes de Monseigneur Saint Michel battoient des mains, criant : « Noël, Noël, voicy le Roy ! »

Le roy estoit descendu de son cheval, lequel estoit tout blanc et fort beau ; et de mesme, tous les seigneurs de sa cour ; et incontinant, lorsqu'il eut reçu selon l'usage le pain et le sel, en signe de cordiale hospitalité, il alla droit à nostre abbé et l'embrassa avec grande affection ; nostre Révérend Père Jean de Lamps montra d'ailleurs toute la journée tant de modestie et de piété qu'il imprima des tendresses de dévotion au cœur du Roy (1).

Une telle journée est feste pour tous. Les hostelliers y gagnent francs écus, car il faut loger et héberger toute la suite du prince, ainssy que les gens et les chevaux des nobles seigneurs de tous les pays circonvoisins, venus pour faire escorte à leur souverain. Ainssy en est-il des marchands d'enseignes, coquilles et cornez qui sont nommez quiencaillerie, car il n'est si povre pèlerin qui n'en veuille remporter en souvenir d'un si précieux voiage. Aussi criaient-ils tous, sur le passage du prince : « Noël, Noël ! Vive le Roy ! » Tous estoient curieux, comme nous mesmes, de voir ce prince valeureux qui, trois ans auparavant, avoit fait si merveilleux exploits en Italie. Car, vous sçavez que n'ayant pas encore vingt et deux ans, il combattit vaillamment de sa personne, contre les Suisses, en la fameuse bataille de Marignan, si bien que sa grand'buffe (2) fut percée à jour d'un coup de pique (3).

Or, si nostre Roy est grand capitaine et homme d'armes, aussy est-il le roy des gentilshommes, estant si beau prince, jeune, gaillard, tant affable et de tant bonne grâce et majesté que chacun l'aime tout aussitost qu'il l'a regardé (4).

J'en jouissois à part moy, en gravissant la rue qui monte

(1) Addition de Dom de Camps, page 263.

(2) Haut de la visière.

(3) BRANTÔME.

(4) Tous ces traits sont de BRANTÔME.

tant à pic, par laquelle on parvient à nostre abbaye. Tout en devisant avec Dom Jean de Lamps, le bon sire jetoit les yeux de droite et de gauche et respondoit d'un sourire aux saluts joyeux des jouvenceaux et jouvencelles qui, ainssy qu'une belle guirlande, festonnoient la rude montée, derrière les hallegardiers.

Point ne fut besoin que les eschevins portassent, comme on faict dans les festes royales, le dais de cérémonie sur la teste du Roy. Tant bien décorées et ornées de banderolles, bannières et riches tapisseries, estoient les maisons et hostelleries, que le vent de mer, qui souffloit ce mesme jour moult violemment, soulevoit en l'air toutes ces riches tentures et formoit, au dessus du cortège royal, comme une voulte frémissante de soie et d'or, parmi laquelle sonnoient, comme fanfare de timbaliers, les enseignes et images des hostelleries : l'enseigne de la *Teste de belin*, l'enseigne *Nostre-Dame*, l'enseigne du *Pot de cuyvre* (1).

J'ay omis, mon Révérend Père, de vous rapporter l'allocution et discours que fit nostre Révérendissime Père abbé à sa Majesté, auparavant que iceluy eust passé la porte du Roy. Ce furent trop belles, éloquentes et disertes parolles, nourryes des Sainctes Escriptures et Belles Lettres, pour estre enfermées en ma povre et tant indigne lettre : aussy veulx-je vous l'escrire et envoyer diligemment dès que j'auray du loysir.

Or, sans prendre garde à la fatigue de la chevauchée depuis Pont-Orson et ensuite sur les sablons, le Roy voulut aller d'une traite jusques en l'abbaye, et ne s'arresta qu'un instant à voir et contempler, par manière de révérence, le chasteau de Dame Thyphaigne, en lequel cette dame, fille du viconte de la Bellière et femme de messire Bertrand du Guesclin, estant

(1) Ces noms sont donnés par les comptes de fabrique. (Cf. *Annales*, Mai 1913, p. 45.)

sans doute dévotieuse à l'Archange saint Michel beaucoup, voulut demeurer en attendant le retour de son mari qui estoit en Espagne à faire la guerre avec une grosse armée (1).

Enfin, tous arrivèrent à l'Abbaye et le Roy voulut incontinaut la visiter. Luy, qui tant s'esmerveilla en Italie devant les monuments et églises, tout de marbres et d'or, ne se pouvoit arracher la veue de nos grandes salles vaultées, belles en perfection depuis un bout jusques à l'autre (2), et principalement de cette parfaitement belle salle, en laquelle le Roy Louys XI tint la première assemblée des chevaliers de saint Michel.

Toutefois, ce qui l'esmerveilla encore plus ce fut l'Église neuve, aussy appellée grand-œuvre à cause de sa grande perfection et beauté. Le cœur et les chappelles avoient été commencées par le cardinal d'Estouteville en l'an 1450 (3), lesquels l'illustre frère et prédécesseur de nostre abbé fit continuer jusques aux deuxième vitres, en l'an 1510 (4), et nul doute que, s'il ne fust point mort de vieillesse, il n'aurait achevé l'église totalement. C'est pourquoi le Roy qui se complaist aux beaux édifices, églises et chasteaux, voulut encourager nostre abbé à continuer et parachever ce grand ouvrage, et lui laissa à cette fin, ay-je ouï dire, plus large offrande que ne fit le roy Louis XI qui pourtant donna au monastère 600 écus d'or (5).

Je dois m'arrester icy, mon Révérend Père, me souvenant du mot d'un ancien qu'il faut ne point trop allonger son récit de peur de produire l'ennuy. Et pour finir par un souhait et prière, plaise à Dieu que, ainssy que nostre illustre abbé se met en besongne pour refaire les murailles de nostre église et

(1) *Curieuses Recherches*, I, p. 290-291.

(2) *Ibid.*, préface.

(3) *Ibid.*, I, p. 388.

(4) *Ibid.*, II, p. 20.

(5) *Ibid.*, I, p. 397.

abbaye, de mesme un chacun d'entre nous s'embesongne à rebastir la vie régulière en son cloistre, car n'est il point vray que, par la faute du malin, nous y devons travailler sans relasche.

Du Mont-St-Michel
ce 25 de novembre 1518.

Mon Révérend Père,
Vostre très humble et très
affectionné serviteur,

Frère GARIN DE LAURE.



Coquille en plomb (xv^e siècle).

SAINTE MICHEL

Protecteur de la Ville et du Diocèse d'Orléans.

Sous ce titre, les Annales religieuses du diocèse d'Orléans, du 25 mai 1912, passaient en revue les monuments religieux et civils d'Orléans, « auxquels nos pères, plus religieux et plus patriotes que leurs descendants », avaient attaché le nom de saint Michel. Hélas ! le nom même a été trop souvent biffé !

Quand même, il est intéressant de constater que, de temps à autre, l'Église d'Orléans a honoré l'inspirateur anglique de Jeanne d'Arc.

☞ **Église de Saint-Michel, de l'Étape.** — A l'origine, cette église n'était qu'une chapelle, sise hors des murs, près de la Porte-Parisie, dont elle portait le nom : *Sancti Michaelis de portâ Parisinâ* (1) ; le *Journal du siège* dit : *S. Michel des Fossés*.

Cette chapelle était de fondation royale : elle fut donnée, le 15 décembre 1021, au Chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier, par le roi Robert.

Elle devenait, vers 1248, église paroissiale par la suppression de deux petites paroisses voisines : Saint-Martin-de-la-Mine et Saint-Georges. Mais au commencement du siège de 1428, elle fut démolie (2), afin que l'Anglais n'y pût « se retruire ».

Reconstruite et comprise dans la nouvelle accrue de la ville, elle fut saccagée, en 1562, par les Huguenots et confisquée, en 1791, par la Nation qui la vendit au plus offrant. Son acquéreur, Lebrun, un architecte vandale, la convertit en salle de spectacle : ce qu'elle est toujours.

Pour faire oublier sa primitive destination liturgique, il la masqua d'une façade à la grecque. Il jucha sur l'entablement quatre statues, provenant de l'église désaffectée, qu'il paga-

(1) *Cartul. de Sainte-Croix*, note de 1324, f. 542.

(2) *BEAUVAIS DE PRÉAT*, p. 124.

nisa par le ciseau d'un sculpteur : ainsi, l'archange saint Michel devint Terpsichore, la Muse de la Danse ; saint Pierre personnifia la Comédie ; saint Paul, la Tragédie, et saint André, la Musique. Cette mascarade ne dura que jusqu'à la Restauration ; celle-ci fit mettre à l'ombre ces quatre statues défigurées.

On avait mis tant de hâte à approprier l'intérieur à sa destination scénique, qu'on oublia d'enlever les tombes de pierre qui, avec les corps, gisaient sous le parquet. Acteurs et auditeurs piétinaient donc et même dansaient sur un charnier.

La chapelle Saint-Michel de la rue Bourgogne. — Cette chapelle remplaça une très ancienne *croix*, dite de *Saint-Michel*, dont il est fait mention dans une lettre de l'évêque Jean de Montmorency, en date de 1358. Elle se trouvait au nord de Saint-Victor, dont elle était dépendante.

Il semble que cette chapelle ne fut érigée qu'après le siège de 1429 ; et il est à présumer qu'elle fut fondée par la Confrérie corporative des charpentiers, maçons et couvreurs d'Orléans.

C'était là que, jusqu'à la suppression des corps de métiers ou jurandes, cette nombreuse corporation du bâtiment célébrait, le 29 septembre, sa fête patronale. Il y avait pain bénit et sermon à la grand-messe. On y disait, le lendemain, une messe des Trépassés (1).

Cette chapelle fut pillée, en 1567, par les Huguenots ; confisquée et vendue, avec Saint-Victor, en 1791, par la Nation. Sur la fin du XVIII^e siècle, elle servait de magasin à sel ; en 1802, elle avait été convertie en maison particulière, portant alors le n^o 22 de la rue Bourgogne et maintenant le n^o 96. Dans les caves, on voit encore des voûtes en ogive du monument primitif.

On y accédait par une courte, mais tortueuse rue, dénommée *rue du Petit-Saint-Michel*. Cette rue existe encore sous le nom abrégé de *rue Saint-Michel*.

(1) *BEAUVAIS DE PRÉAT*, p. 123.

Statue de saint Michel, du Beffroi. — Après s'être fait construire, d'après un plan de Viart, architecte orléanais, un élégant Hôtel de Ville, les Procureurs profitèrent d'une tour de la première enceinte, pour asseoir celle du beffroi : ils la firent exhausser, et sur sa plate-forme, ils placèrent une statue de plomb doré, représentant *saint Michel, terrassant le dragon*. Cette statue, qui pesait 459 livres, fut coulée par Jacques Leroux, maître fondeur, et inaugurée le 28 septembre 1495, vigile de saint Michel.

« Ce fut avec raison, écrit notre vieil historien Le Maire, conseiller au présidial, qu'on a mis sur le faite de la Tour l'image de ce glorieux archange, qui non seulement est protecteur de la France, mais particulièrement de cette ville d'Orléans; car, le 8 mai, jour de l'apparition de saint Michel, Orléans a été délivré du siège des Anglais, les ayans repoussés et la plus part tués le 7 mai 1429. Donc se fait la procession de la ville, le 8 mai : ce qui meut le roy Louis XI, ayant reconnu le secours de ce glorieux archange, de faire l'Ordre des chevaliers de Sainct Michel, l'an 1469 (1). »

Y eut-il à Orléans, comme sur le mont Gargan et sur le Mont une apparition de saint Michel ?

Symphorien Guyon raconte, dans son *Histoire d'Orléans*, et d'après plusieurs bons historiens, que « l'archange saint Michel parut visiblement (le 7 mai), sur le pont d'Orléans, combattant les Anglais, et renversant leurs étendards, leurs drapeaux, et pennons rouges aux Léopards et Lions dragonnés, tellement que les Anglais furent contraints de lever le siège de devant Orléans, le dimanche matin, huitième jour de mai, fête de l'Apparition de saint Michel au mont Gargan (2). »

La statue de saint Michel, dont le socle renfermait plusieurs reliques de saints, mis intentionnellement « pour préserver (la cité) des foudres et des tempêtes », et qui se voyait de

(1) *Antiquités de la ville d'Orléans*, p. 509.

(2) Deuxième vol. p. 228.

partout, fut dès lors considérée comme le palladium d'Orléans.

Mais, sa présence offusqua, en 1562, les Huguenots, fanatiques iconoclastes : ils n'osèrent risquer leur vie à l'abattre ; ils se contentèrent de la mutiler en l'arquebusant. Toutefois, en 1593, force fut aux échevins de la descendre, parce que son support en bois était trop vermoulu, pour résister plus longtemps aux forts coups de vent.

Nous n'avons lu nulle part qu'elle ait été rétablie au haut de la Tour-de-Ville.

Porte et tour Saint-Michel. — 1^o *Porte Saint-Michel.* — C'était le nom qu'on avait donné, après le siège, à la *porte* de la tour de *l'abreuvoir*, sise entre le vieux pont et la *tour Notre-Dame*, d'où, le 22 octobre 1428, était parti le boulet de pierre qui avait mortellement blessé, aux Tourelles, le comte de Salisbury.

Cette dénomination, toute populaire, provenait de ce que, vers 1460, les Procureurs de la ville avaient fait « pendre à l'huis de la loge (ou du corps de garde), *l'image de saint Michel* (1).

Était-ce en souvenir de l'apparition de l'archange, combattant, le 7 mai, avec saint Euverte et saint Aignan, lors du dernier assaut des Tourelles ? Il est permis de le supposer.

En tous cas, associer le nom de saint Michel à celui de la Pucelle à une des tours qui faisaient face aux Tourelles, c'était rappeler l'archange qui, de par Dieu, avait envoyé Jeannette de Domrémy délivrer « Orléans-la-Belle » (2).

— 2^o *Tour Saint-Michel.* — Cette tour faisait partie de la nouvelle enceinte qu'on construisit à la fin du xvii^e siècle. Elle était située entre la nouvelle porte Bannier et la porte Saint-Vincent ; elle avoisinait celle de *Saint-Pierre* et de la *Terrasse* (3). Proche de l'église paroissiale Saint-Michel, elle en reçut le nom.

(1) *Compte de forteresse*, 1461.

(2) *Ballade des dames guerrières*, par Émile Roux.

(3) *Buzonnières*, 2^e vol., p. 381.

Cette tour n'appartient à l'histoire que par son nom : elle n'eut pas à subir de siège ; mais les troubles des guerres de religion, de la Ligue et de la Fronde la firent mettre en état de défense. Elle fut démolie, avec les remparts du nord, au commencement du XIX^e siècle.

Chapelle de Saint Michel, à Saint-Paul. — Cette chapelle était parallèle à celle de Notre-Dame-des-Miracles. L'auteur des *Antiquités de Saint-Paul* (1), qui nous la signale, ne nous renseigne nullement sur la date de sa fondation.

Par suite de travaux considérables, dont elle fut l'objet aux XVII^e et XVIII^e siècles, on la diminua au profit de la nouvelle sacristie bâtie par le curé Barbazan. Depuis, elle a cédé la place à un autel du Sacré-Cœur et son vocable a été reporté à une autre chapelle.

Chapelle de Saint Michel, dans la cathédrale. — La deuxième chapelle de l'abside de Sainte-Croix (côté droit), qui était de temps immémorial, désignée sous le vocable de « petite chapelle de la Vierge » — alias *sacellum Parvæ imaginis B. Mariæ*, reçut, entre 1818 et 1825, le titre de *Saint Michel*, titre qui lui fut conservé par Mgr Dupanloup, lors de la restauration des chapelles absidales.

C'est donc cette chapelle qui remplace le « grand et le petit Saint-Michel » de nos pères.

L'homme, dans sa rage satanique, peut raser les têtes des croyants et les monuments religieux ; il ne peut ni atteindre leur conscience, ni abolir leur culte.

Saint Michel, de la « sonnerie de la Délivrance », en la cathédrale. — Au commencement du XIX^e siècle, l'un de nos évêques avait appliqué à l'une des chapelles de l'abside le vocable de saint Michel, expulsé de ses antiques sanctuaires ; vers la fin, un autre évêque, Mgr Touchet, en dotant sa cathédrale d'une sonnerie digne d'elle en l'honneur de Jeanne d'Arc,

(1) Cfr. VERNAULT-ROUAGNÉ et surtout DE BUZONNIÈRE, historiens d'Orléans.

dont la Cause avait été introduite en Cour de Rome, donnait au vocable de saint Michel une réelle sonorité. Cette *sonnerie*, dite de la *Délivrance*, comprenait cinq cloches (1) : le bourdon, *Jeanne d'Arc*, et ses quatre compagnes : SAINT MICHEL ; — *Sainte Catherine* ; — *Sainte Marguerite* ; — *Félix Dupanloup*.

Toutes ces cloches furent baptisées solennellement, le 1^{er} mai 1898, par Mgr Touchet, S. Em. le cardinal Coullié, le premier, « délia leurs langues », en agitant leur battant. M. l'archidiacre d'Allaines, du haut de la chaire, les salua, puis adressa aux parrains et marraines et à l'assistance une remarquable allocution.

Le lendemain, les cinq cloches étaient hissées et placées dans la Tour nord de la cathédrale.

Saint Michel suivit *Jeanne d'Arc*, pour l'accompagner dans sa demeure aérienne, comme il l'avait fait pendant sa courte vie, si bien remplie : *Custodiit eam Angelus... et non dereliquit eam* (2) ; et pour lui répéter, à chaque volée : « Va, fille de Dieu, va ! » (3).

Il convenait que le son émis par ces cinq cloches fût un chant. Notre poète, un enfant de la Beauce « orléanisante » l'a compris ; et il composait, pour le jour du quintuple baptême, une cantate, sous ce titre suggestif : *Le Carillon de la sonnerie de la Délivrance* (4).

Après avoir entendu la strophe des « voix », SAINT MICHEL, *Sainte Marguerite* et *Sainte Catherine*, après celle de *Félix Dupanloup*, JEANNE D'ARC chante la sienne.

Et le peuple orléanais, ému, de répliquer :

O cloches d'Orléans, pour Dieu, la France et Jeanne,
Sonnez, cloches, sonnez !

(1) Elles furent coulées, en 1898, à Saint-Loup-lès-Orléans, dans les ateliers, de M. Georges Bollée, maître fondeur.

(2) 5^e aut. des vêpres.

(3) Cette devise est inscrite dans le bronze, au-dessus de l'image de l'archange ; entre les frises, se lisent les noms de Mgr Fr. Desnoyers, son parrain, et de Mlle Suzanne Yver, sa marraine.

(4) V. *Annales*, année 1898.

Que votre large voix jaillisse et monte, et plane
 Aux cieux rassérénés!
 Dites-nous ce passé, dont la gloire est si belle,
 Chantez le souvenir!

Mais le poète attend toujours un maître.

V. AURELIUS, C.

En marge du Carnet bleu

AMY LECTEUR, je te fais avis, comme parlent les *Curieuses Recherches*, que c'est en mon corps défendant que j'ay remarqué tout cecy, en place de Gingatz, iceluy estant party en lointaine visite...

Fallait-il, pour une fois, entamer un autre carnet? Que nenni! Je me suis contenté d'écrire en marge! — Hum! ceci peut être plus grave! — Attendez! En marge, le professeur note compliments ou critiques, l'érudit détache de savantes manchettes, l'écolier griffonne ses premiers croquis, et l'adolescent rêveur, ô Lamartine, laisse couler ses premières rimes. . . à l'aube du baccalauréat :

« Ceux-là seuls étaient beaux dans leur forme incertaine ;
 « Ils avaient la fraîcheur des soleils de congés... (1).

Que vais-je écrire en marge du *Carnet Bleu*, ni professeur, ni érudit, ni depuis quelque temps — écolier, ni même... bien que j'estime l'agréable famille des Neuf Sœurs?

En marge des vieux livres c'est aussi le titre d'études délicates et infiniment habiles où M. Jules Lemaitre reproduit la manière des vieux auteurs! Serait-ce en ce sens que j'ai, téméraire, inscrit mon titre : *En marge du Carnet bleu*? Peine perdue en tout cas, et vous voilà prévenus!

Au surplus, j'écris au crayon : *Gingatz*, à son retour, pourra prendre sa gomme!

26 avril. — Le 26 est, un peu partout, la veille du 27. J'en profite pour préluder à mes pauvres souvenirs. N'ayant pas eu, jusqu'au 27 Avril, — retenez cette date! — le souci de la chronique, je n'ai pas consulté le baromètre chaque matin, ni remarqué assez les aspects changeants des choses.

Aussi, comme l'un des deux Labadens, dans Labiche, j'ai un vide! Seulement, ce n'est pas après, c'est « avant la salade »! Excusez-moi et ne vous plaignez pas trop! D'ailleurs vous aurez la salade!

(1) Constant Lx. CHARDANTIER. *Les Marges d'autrefois*.

27 avril. — « Rodrigue qui l'eût dit! — Chimène qui l'eût cru! ». Il faut, pour le narrer, des mots cornéliens!

Figurez-vous: trente ou quarante sapeurs-pompiers, pacifiques éteigneurs d'incendie, ont failli dans notre Mont paisible (oui, encore!) allumer et jeter le *brandon de discorde*! O terrible renversement des choses! J'ai hâte d'ajouter que ces braves n'y étaient pour rien: on avait donné à la *compagnie* un faux *point de direction*... ce que, dit-on, des arguments *frappants* ont voulu démontrer. Le *sinistre*, vite circonscrit, n'a pas prolongé ses ravages. Arrêtons-nous aussi, et mettons un *point*... à la ligne.

28 avril. — Avez-vous lu cette histoire d'une vengeance cruelle et hête? Un paisible professeur reçoit une bourriche. Flairant un cadeau délicat, il coupe joyeusement la ficelle. Sa femme, curieuse, l'aide à déballer; le petit garçon, penché, les regarde: « Dis maman, c'est des bonbons, des gâteaux! » Horreur! Une explosion épouvantable! Le monsieur, la dame, le petit garçon sont terriblement blessés par la bombe que cachait ce colis inoffensif.

Eh bien! ne le dites à personne! Cela m'est arrivé! Voyez-vous, devant saint Michel, sur l'une des crédences, un paquet laissé là, comme par mégarde? Il est enveloppé d'un gros papier brun retenu par des épingles-nourrice. Attention, vous dis-je: c'est le dernier mot de la bombe bourgeoise! Bravement, j'approche, je palpe d'une main légère! Sous l'épaisse enveloppe, un court cylindre droit: l'explosif liquide qu'il suffit de renverser! Un éclair, une détonation effrayante... Les lustres déchiquetés, les porte-cierges tordus, l'autel et saint Michel lui-même noirs de poudre, peut-être effondrés! Et moi-même, moi qui vous parle! Ah! Monsieur! De grâce, ne touchez pas: danger de mort! Vous avez raison et je vous obeis... Un quart d'heure se passe... Un Monsieur, sa femme pénètrent dans l'église, furtifs, hagards! Une genuflexion rapide, vite à la chapelle de saint Michel. Alors une explosion... mais de joie! « Ah! je savais bien, murmure Madame un peu haut, quelle chance! » Et saint Michel, toujours étincelant dans sa cuirasse d'argent, y gagne une courte prière de gratitude.

Décidément, aujourd'hui, tout rate, même le tonnerre! Pourtant, quels nuages menaçants autour de l'Archange doré! C'est une vague de chaleur qui nous baigne avec l'orage; mais, pas le moindre grondement. Pour finir, quelques gouttes d'eau qui s'écrasent sur le gravit.

29 avril. — Tandis qu'à *Saint-Aubert-du-Péril* on fait le nécessaire pour la messe du lendemain, des coups formidables retentissent! De la petite terrasse bien à l'abri derrière

les roches, on voit d'énormes projectiles qui s'élèvent dans le ciel et retombent dans la « rivière Couasnon ». L'eau rejaillit en éventail. Holà ! les *Michelettes* se seraient-elles reveillées pour bombarder l'ombre de Lord Scales ? — Ra-surons-nous et rendons grâce à l'entente cordiale. Il s'agit, tout prosaïquement, des mines qui, sacrilèges, déchirent les rudes flancs de notre rocher. Dans la grève, au pied des vieilles tours, elles éclatent coup sur coup. L'heure presse, et il faut finir la tranchée avant le retour de la mer.

30 avril. — Connaissez-vous *Saint-Aubert-du-Péru* ? Si vous



L'antique chapelle, comme une barque à l'ancre, repose...

aimez la poésie, si votre piété ne dédaigne pas cette aile de plus pour s'enlever vers Dieu, allez entendre, en cette humble chapelle de granit, une messe matinale.

On descend la vieille rue silencieuse, où ne sonne même plus le pas du soldat de garde ; on se dirige, par la grève, le long des rocs déchiquetés, éboulés depuis des siècles, noircis et polis par le flot. Au pied du petit bois où déjà chantent les merles et fleurissent les lilas parmi les chênes tordus sous le vent du nord, l'antique chapelle, comme une barque à l'ancre, repose sur le bloc énorme qui garde, imprimé dans le granit, le pied du petit Bain. Souffles de printemps et parfum de légende, émouvants souvenirs et soucis de l'heure présente emplissent le cœur, bercent, embaument, avivent la prière !

Là, nous faisons, aujourd'hui, les *Rogations de la Mer*. La petite chapelle est remplie d'enfants, de jeunes filles ; de

pieuses Montoises reçoivent la sainte communion. Mais, à ces charmes suaves, les litanies des saints mêlent de graves pensées. Que de fois, ce tranquille sanctuaire a reçu les sombres lames qui se brisaient à son socle de granit !...

« Afin que vous nous donniez les biens de la terre, la santé et la fortune pour vous servir, la paix pour vous aimer de concert, l'unité dans la foi sous la conduite de nos pasteurs —, au pied de Saint Aubert, devant la mer qui révèle votre puissance, donne à notre Mont son pittoresque, lui attire des visiteurs, et courbe encore ses vagues en révolte sur le signe de l'Archange Saint Michel — nous vous prions, Seigneur ! »

— En vers comme en prose, en un mot dans les *Lettres*, l'orthographe est de mise et conserve ses droits. Si donc vous écrivez tantôt *linitamarresque* (avec deux R.) et tantôt *linitamarresque* (avec un seul R.) vous faites, au moins une fois, de la fantaisie. Appelez cela, faute d'orthographe : c'est de l'humilité, puisque l'humilité est la vérité. Dont acte, bien volontiers. Inutile d'insister et d'y mêler des tiers, même en *Association* ! Je n'aime pas les fractions, surtout si vous prétendez employer le plus grand commun diviseur des humains : disons, le mauvais vouloir.

1^{er} mai. — L'Ascension. — C'est la fête où les âmes, éprises d'idéal, se donnent rendez-vous au Ciel ! J'en sais qui savourent, aujourd'hui, un avant-goût de la vraie joie, au Dôme merveilleux de Milan ! Milan, ville historique cent fois, et particulièrement à cause du fameux édit de Milan, par lequel Constantin, en l'an 313, donnait la liberté aux chrétiens. Saint Michel qui, d'après la tradition, eut sa part providentielle dans l'épanouissement de l'idée chrétienne, devait mêler son souvenir aux solennités constantiniennes. Ayez confiance ! d'un coup d'aile, l'Archange peut, du sombre Mont couronné par son sanctuaire, s'envoler jusqu'aux bords du Pô et du Tibre, où il retrouve une autre citadelle dominée par son image.

2^e mai. — Encore des pompiers ! Cette fois tout se passe en harmonie. Rien ne vient troubler le concert, pas même les sociétés musicales qui nous arrivent de Janzé (Ille-et-Vilaine). Hier, se tenait là un grand concours de musique, ou de musiques, comme vous voudrez.

Je vous signale, au passage, 40 musiciens de Baule (Loiret). Tous les premiers prix de la section ! Oui, monsieur ! Et ce sont de bons chrétiens qui insistent pour voir l'église et la visitent pieusement. L'un d'eux me confie tout le bien accompli, dans la paroisse, par cette harmonie catholique. Des

Cerclots quoi ! dirait un sourdin, ou seulement mon ami Raoul de Villedeieu.

3 mai. — « Vite du nerf ! Oh, hisse !... » Et les lourds tubes de fonte roulent dans les tranchées ; le plomb fondu coule sur les raccords pour former un joint sûr ; puis, le béton dévale, enserre la conduite, qui disparaît bientôt sous les cailloux et la tanguie. Le travail enfiévré se poursuit. Sera-t-il achevé avant l'arrivée de la mer ? Car la morte-eau est finie ! Voici le commencement de la marée !... Vite ! Hélas, c'est trop tard : faute de quelques heures, il faudra clore le tout à l'égout avec



Les lourds canons d'airain à sa porte accroupis...

un clapet de fortune, de *mauvaise fortune*, pense l'entrepreneur, car la mer est trop près, et le Couesnon trop loin !

4 mai. — Saint Michel fête Jeanne d'Arc ; de pieux Montois, mettons surtout au féminin, font la sainte communion. L'avoisements discrets ; le soir, illuminations plus discrètes encore. Comment voulez-vous ? Un temps affreux !

A l'église, au-dessus de l'autel, la pure héroïne apparaît, guerrière et libératrice. Que Rouen célèbre la martyre, et, dans les splendeurs de l'apothéose, enveloppe les flammes rouges du bûcher ! Au Mont-Saint-Michel, il faut cueillir, pour la Pocelle, les roses blanches des années paisibles que l'Archange illuminait de radieuses apparitions, les roses d'or du triomphe dont il enguirlandait l'étendard victorieux.

5 mai. — Puisque la mer envahit les tranchées de la grève,

travaillons à l'abri du flot, sous la porte de l'Avancée. Là, ce n'est pas le rocher, mais la pioche n'a pas meilleur jeu. « Quel solide mortier ! me dit un ouvrier qui ne trouve pas le joint ; on n'en fait plus comme ça ! » Aussi, les mines, de nouveau, crépitent, à la barbe des *michelettes* qui tressaillent sur leur affût de granit. Je pourrais dire que le vieux Mont vit, ce jour-là,

... bondir et hurler d'aise.

« Les lourds canons d'airain à sa porte accroupis ! »

Mais, je ne suis pas Victor Hugo.

7 mai. — Quand on n'a pas de foire à soi, il faut bien emprunter celle d'autrui ! Allons à Pontorson ! Belle journée, avec un tout petit rafraîchissement, à l'heure de midi, juste pour abattre la poussière soulevée par le galop... des chevaux de bois ! Quelle fête ! Un jeune Montois qui s'est payé une tournée de *piste cavalière* en revient ravi. Quelle chevauchée il fera, cette nuit, dans son rêve !

Le chapelain de céans est allé, ce matin, au doyenné, « quérir les saintes huiles. » Peut-être, s'était-il muni, à cet effet, de la « *boulette qui se voit dans la trésorerie de l'Église de l'abbaye, d'argent doré, du poids environ de deux marcs, laquelle fut faite l'an 1632 par les soins du R. P. dom Bède, ou plutôt, — car les Curiens recherches recifient en nota —, laquelle a été faite sous le prieur dom Charles de Malleville, l'an 1625.* » Non pas, et c'est, sans doute, la faute de la Révolution !

8 mai. — Des Belges : vingt-cinq ou trente, venus du pays flamand ou wallon, en passant par Jersey. Des étudiants probablement, car ils semblent avoir l'habitude du *monôme* !

J'avais raison : ce soir ils manifestent, pacifiques, sur les remparts, à la lueur de rares lanternes, et chantent ce refrain qui a bien sa saveur de terroir :

« Vive la bière, vive la bière de mon pays ! »

Je ne sais s'ils se sont souvenus que leur capitale, Bruxelles, a saint Michel pour patron !

11 mai. — On va comprendre comment saint Michel s'associe, de près, aux fêtes constantiniennes. Pour l'expliquer, il fallait attendre la voix de cette renommée aux cent bouches : la *Presse*.

Lisons la *Croix* de ce matin : « Rome, 10 mai. Les pèlerins français ont assisté à la messe qui a été dite à l'Église de l'Arca « *Calli* par Mgr Lepetit, vicaire général de Coustances », et j'ajoute : directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel.

En ce jour de la Pentecôte, Rome est en fête. L'église Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel célèbre aussi, dignement,

la venue du Saint-Esprit, grâce à l'appoint de nombreux touristes-pèlerins. Tantôt, j'ai retrouvé une lettre inachevée, commencée pour un ami, il y a quelque semaines. Voulez-vous en lire deux lignes ?

« Peu de touristes encore (cela n'est plus vrai!). Nous sommes chez nous. La Merveille familière et les vieux remparts, témoins de tant d'héroïsmes, semblent plus volontiers épancher leur trésor de souvenirs. Je me figure qu'ils se renferment dans un mutisme obstiné quand ils se voient envahis par la foule béate des excursionnistes qui comptent les marches et ne regardent l'horizon que pour découvrir Cancale et les îles Chausey sur les hauteurs d'Avranches! Il y a, je le veux bien, parmi ce troupeau qui se hâte, quelques vrais amis de l'Art; mais, que je les plains de repartir si vite, après avoir parcouru le Mont, comme on tourne les feuilletés d'un album ». Je maintiens mon opinion, mais, pour vous y trouver tous, bienveillants lecteurs, je multiplie volontiers les vrais amis de l'Art.

12 mai. — Lundi de la Pentecôte. Des pompiers, des pompiers, des pompiers! Depuis l'Ascension, ils font la chaîne ici, et les compagnies succèdent aux compagnies. Elles étaient, dit-on, cent-soixante au grand meeting de Saint-Servan. — Tenez, à force d'y puiser pour les pompes, ils ont mis à sec le bassin de Saint-Malo! — Et pourquoi pas, s'ils venaient de Marseille, têt!

Parmi la foule qui défile dans l'église, de pieux pèlerins s'arrêtent, entendent la messe, recueillis : paroissiens de Vaubadon (Calvados), pressés autour de l'autel de saint Michel, où célèbre M. le curé; enfants de Marie, de Saint-Georges-Buttavent (Mayenne), qui, l'après-midi, reviendront chanter à saint Michel un cantique d'au-revoir; jeunes gens de Fiers-de-l'Orne, qui se reposent d'une fête par un pèlerinage.

Vers onze heures, des clairons sonnent, des tambours battent, montant la rue; c'est le patronage de Saint-James qui vient aussi prier saint Michel. Charmants jeunes gens, disciplinés sur les rangs et pieux à l'église. Ils écoutent quelques paroles de bienvenue et retiennent la leçon que leur propose l'Archange au front casqué d'or, au cœur cuirassé de même, au bras armé pour Dieu d'une loyale épée. Après le repas assaisonné de gaieté, ils s'en vont à travers les sables jusqu'à Tombelaine. Les bérets blancs, comme des mouettes, fourmillent sur la grève grise. Ils reviennent saluer l'Archange et comme ils rentreront assez tard, par précaution, ils s'acquittent, tout au long, de leur prière! Bravo, les bérets blancs!

MRS ISLRS.

Échos & Nouvelles

Statues de saint Michel.

Le Chefresne (Manche). — « Charmante fête à l'occasion de la bénédiction des statues de saint Michel et de sainte Germaine Cousin, le jour de l'Ascension, avec le concours de la fanfare et de la maîtrise du collège libre de Villodien-les-Poêles.

Sermon documenté, pratique, touchant, sur l'éducation, donné par M. le chanoine Lebon. »

La Croix de Coutances et St-Lô.

Lors-le-Sautnier. — « Depuis que nous avons la statue de saint Michel dans la chapelle de notre communauté, il me semble que son culte se développe toujours de plus en plus parmi nous. »
Sœur A., Religieuse franciscaine.

Marseille. — « On vient d'ériger dans ma paroisse une très belle statue de saint Michel, ce qui facilitera l'extension du culte du grand Archange. »
I. G.

Pont d'Aubenas (Ardèche). — « Le 4 Mai, fête de Jeanne d'Arc et jour de première Communion à Pont d'Aubenas (Ardèche) une belle statue de saint Michel archange, don généreux d'une âme plus noble encore de sentiments que d'origine, a été inaugurée dans la belle église du Pont.

Un triduum préparatoire avait disposé les cœurs à la fête. Le prône du dimanche et le sermon du samedi précédent avaient expliqué les origines et les raisons de la dévotion au glorieux Archange dans l'Église catholique, en France surtout. La veille du 4 mai, des feux de joie annonçaient à la population la double fête du lendemain. L'église, décorée avec goût, était embellie encore par la statue du saint Archange placée au milieu du chœur afin qu'on la vit mieux, et qu'elle reçût plus facilement les hommages de la foule désireuse de la contempler à loisir.

À 6 heures et 8 heures, nombreuses communions, et enfin Grand'Messe solennelle, messe de Gounod, et chants de circonstance, en l'honneur de saint Michel et de Jeanne d'Arc.

Le curé de la paroisse monte en chaire et, après une allocution chaleureuse, bénit la statue. Il faut dire qu'à toutes les messes des images de saint Michel, ornées de la fleur de Jeanne d'Arc, furent distribuées aux fidèles par les jeunes filles de l'Association qui porte son nom.

À Vêpres, les enfants admis à la première Communion ont défilé au chœur près de la statue, renouvelant devant elle

leurs promesses du baptême, renonçant à Satan en face de celui qui l'a terrassé et précipité aux abîmes.

A huit heures, sur les deux rives de l'Ardèche, une illumination, rappelant un peu celle de Lyon le 8 décembre, fit vraiment grand plaisir à la population du Pont et d'Aubenas.

En Océanie. — Une lettre que nous envoie de Kolopelu une religieuse-missionnaire nous donne de bonnes nouvelles touchant la dévotion à saint Michel.

« Saint Michel est bien aimé à Futuna : il est invoqué dans toutes les familles, matin et soir. Je dis dans toutes les familles ; oui, c'est bien sûr, car nous n'avons pas de ces MM. F. — heureusement — parmi nos négillons.

Nous recevons les *Annales de saint Michel* régulièrement, ce dont je vous suis très reconnaissante, car c'est avec un grand plaisir et le plus vif intérêt que nous les lisons, nous tous, membres de la mission qui se compose de 3 Pères et 4 Sœurs. »

S. M. DE ST L.
du T. O. R. de Marie.

Le coin de la Presse.

Le Bulletin d'Avril de la Société *Les Amis du Mont-Saint-Michel* est paru.

Il publie l'annonce de grandes fêtes. Elles seront données en Juillet prochain, au Mont-Saint-Michel, sur l'initiative de la Société, à l'occasion d'un Cinquantenaire qui doit être une véritable solennité pour tous les amis de l'Art : *le Cinquantenaire de la suppression des Prisons du Mont-Saint-Michel.*

Un concours de poésie est organisé. Les fêtes dureront deux jours ; le premier jour : Tournoi, joutes, danses, cortège historique : *Une visite du roi François I^{er}, du Mont-Saint-Michel, l'an 1518* ; le second jour : Représentation.

Aux *Variétés*, le même Bulletin contient une fantaisie pleine de couleur sur le *Mont-Saint-Michel et les Fleurs.*

« ... Qu'il s'éveille vêtu d'aurore, qu'il se drapé de la brume argentée des matins, qu'il se dresse sous la chape d'or que le soleil de midi pose sur ses épaules de granit, qu'il s'assoupisse sous la résille d'azur pâle dont l'enveloppent les nuits de lune, le décor changeant que lui prodiguent les heures ou les saisons ne le peuvent satisfaire. Il exige une parure qui lui soit propre et, sur sa cuirasse de pierre, il jette un lumineux manteau de fleurs... »

Mais, ce n'est point encore la fleur favorite du Mont : sa préférée, c'est l'œillet, le tendre œillet de Saint Michel ; et dès qu'arrivent les beaux jours avec juin, c'est à lui qu'il emprunte la robe qui le voile de rose et mêle sa senteur fine aux effluves salins de la brise.

Alors la vision est magique du grand Mont, le pied cerné de l'émail glauque des flots ou du tapis blond des sables, la tête perdue dans la nue, érigeant sa masse rosée sur un ciel couleur de bleuets... »

M. Anselme Changeur est un poète qui regarde la nature avec les yeux d'un peintre, d'un peintre ayant quelque penchant pour l'impressionisme.

NÉCROLOGIE

Monseigneur ARCHAMBEAULT

ÉVÊQUE DE JOLIETTE (Canada).

Les *Annales de Saint Michel* s'unissent à la *Semaine religieuse de La Rochelle* pour pleurer la mort de Mgr Archambeault, Evêque de Joliette, au Canada.

Le vénéré prélat, âgé seulement de cinquante-quatre ans, pouvait compter sur de longues années encore pour travailler, dans son diocèse, à la gloire de Dieu. Il a été foudroyé, soudainement, par une attaque d'apoplexie.

Il était le premier évêque de Joliette ; élu le 27 Juin 1904, il avait été sacré le 24 Août 1904. Auparavant vice-recteur de l'Université Laval à Québec, il était devenu, avant son épiscopat, vicaire général de Mgr l'Archevêque de Montréal.

Il visitait le sanctuaire du Mont-St-Michel le 23 septembre 1900, et, à cette date, se faisait inscrire parmi les zéloteurs de l'Archiconfrérie. Très dévot à saint Michel, il avait placé son image dans ses armoiries et avait choisi pour devise le cri de l'Archange « Quis ut Deus ! » Nous avons confiance que l'Archange, Peseur des âmes, lui a fait bon accueil comme aux bons serviteurs du Maître Divin.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Tergnier : M. Virgile Leconte ; M^{me} Bouthier ; M^{me} Jeanne Leconte ; M^{lle} Adélaïde Braye.

Côte d'Or. — Dijon : M^{me} Marie Dupin.

Côtes du-Nord. — Tréguier : M^{me} Deplacé. — Lamballe : Sœur Saint-Christophe ; Sœur Louise ; Sœur Octavie ; M. Francis Vieuloup. — Plancoët : Le R. P. Chevreil, ancien Supérieur du Collège diocésain de Valognes (Manche).

Haute-Garonne. — Toulouse : M. François Maose ; M^{me} Joséphine Dubosc.

Hérault. — Saturargues : M^{me} V^{ve} Balfort ; M^{me} V^{ve} Serveo.

Ille-et-Vilaine. — Montfort-sur-Meu : M^{me} Dubil.

Loire. — Saint-Martin Lestra : M. Pierre-Marie Pupier ; M. Claudius Chapuis ; M^{mes} Etienne-Is Chavaud ; Philomène Costard ; M^{me} V^{ve} Chavandière ; Joséphine Boinon ; Marie Roche ; Bénédicte Faye ; Marie Poulard. — Cottaue : M^{me} Madeleine Chaze.

Loire-Inférieure. — Montoir-de-Bretagne : M^{lle} Rose Bouée. — Varades : M^{me} Tardien ; M^{me} Guério.

Maine et Loire. — Angers : M^{me} Audusseau ; M^{me} Chevalier.

Manche. — Tonneville : M. la Comtesse Destots. — Saint-Jacques-de-Néhou : M. l'abbé Lenorrv, c. c. — Saint-Grvais d'Avranches : M. l'abbé Trémoisnel. — Boucey : M. Xavier Soutée. — Sainte-Anne-de-Buais : M^{me} Guillard. — Le Mesnil-Rainfray : M. Frédéric Huot. — Saint-Lô : M^{lle} Germaine Troprès.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M^{me} Vivier, *bien dévoté à saint Michel.*

Nièvre. — Decize : M^{me} V^{ve} Recourt, née Marie Gonnin.

Nord. — Solre-le-Château : M^{me} Pauline Legrand-Béver, *associée très dévouée* ; M^{me} Jeanne Lamoris-Bauteau.

Orne. — La Lacelle : M^{me} V^{ve} Al. Vaugon, née Marie Lecog. — Marchemaisons : M^{lle} Justine Barel.

Puy-de-Dôme. — Viverols : M. Jean-Marie Bargeon ; M^{lle} Anne-Marie Bard.

Basses-Pyrénées. — Ciboure : M^{me} Marie-Françoise Priabé.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Barreau.

Haute-Saône. — Vesoul : M^{me} Burger.

Sarthe. — Le Mans : M^{me} Marchand.

Savoie. — Chambéry : M^{me} Delphine Lieutaud.

Haute-Savoie. — Annecy : M^{me} Adèle Vernex ; M^{me} Fr. Dobouloz ; M^{me} Mélanie Bozon. — Archamps : M. Charles Burdet.

Seine. — Paris : M. Robert Forthomme ; M^{me} V. Murais ; M^{me} Aussias ; M^{me} Gaurdy ; M^{lle} Henriette Jolliot ; M^{lle} Henriette d'Agier.

Somme. — Albert : Mgr Godin, *curé doyen, le prêtre zélé qui restaura le pèlerinage de Notre-Dame de Bréhères.*

Yonne. — Seignelay : M. Antoine Msrache.

Amérique du Nord. — Saint-Pierre et Miquelon : M^{me} V^{ve} Portais ; *sépatrice bien dévouée.*

Suisse. — Fribourg : Sœur Pauline Yüer ; Sœur Julienne Fournier, *des Filles de la Charité.*

Canada. — Joliette : Mgr Archambeault, *évêque de Joliette, sélateur de l'Archiconfrérie.* — Saint-Hyacinthe : Révérende Mère Euphrasie de Saint-Joseph, *des Sœurs adoratrices du Précieux Sang.*

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

NOTA. — *L'abondance des matières nous oblige à remettre les Actions de Grâces au prochain numéro.*

Le Gérant : FB. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FB. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE — DANS LES FERS. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — LE JOURNAL D'UN PÈLERIN. — MON CARNET BLEU. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

DANS LES FERS

CECI n'est pas un sermon ; pas davantage une méditation. C'est la conversation d'une âme qui se souvient et qui se parle à elle-même.

D'abord, j'ai ouvert le *Livre des Actes*, dont j'ai relu, pour la centième fois, le chapitre XII^e :

« En ce temps-là — vers l'an 43 — le roi Hérode se saisit de quelques membres de l'Église naissante pour les mettre à mal. Il passa au fil de l'épée Jacques, frère de Jean. (C'était Jacques le Majeur, « le fils du tonnerre », l'évêque de Jérusalem.) Puis voyant que son geste homicide plaisait aux Juifs, Hérode fit arrêter Pierre aussi. C'étaient alors les jours des azymes. S'étant emparé de Pierre, il le mit en prison et le fit garder par quatre escouades de soldats, résolu qu'il était de le traduire devant le peuple après la Pâque.

« Pierre était donc en prison, sous bonne garde ; et l'Église priaient Dieu sans relâche pour lui. Or, la nuit même qui pré-

céda le jour où Hérode devait le faire comparaître, Pierre dormait entre deux soldats. Il était lié de deux chaînes. Des soldats devant la porte gardaient la prison.

« Et voici qu'un ange du Seigneur apparut, et une lumière brilla dans la cellule. L'ange toucha Pierre au côté, l'éveilla et dit : « Lève-toi vite. » Et les chaînes tombèrent de ses mains. L'ange lui dit : « Mets ta ceinture et chausse les sandales. » Pierre obéit. L'ange reprit : « Prends ton vêtement et suis moi. »

« Pierre sortit et le suivit ; et il ne savait pas que ce qui se faisait par l'ange était vrai ; il croyait plutôt voir une vision.

« Passé la première et la seconde garde, ils arrivèrent à la porte de fer qui donnait sur la ville ; elle s'ouvrit toute seule devant eux ; ils sortirent et s'avancèrent dans la rue. Aussitôt l'ange quitta Pierre, qui, revenu à lui, dit : « Maintenant je sais à coup sûr que le Seigneur a envoyé un ange et m'a soustrait à la main d'Hérode et à toute l'attente du peuple juif. »

Il n'était point nécessaire, pour immortaliser cette scène, qu'un grand peintre en fit le sujet d'une de ses compositions les plus célèbres. Le récit de saint Luc, si dramatique et si vrai, suffisait à la faire vivre dans la mémoire des hommes. On a plaisir néanmoins à suivre les péripéties de la délivrance de saint Pierre dans la fresque que Raphaël a dessinée et peinte sur la paroi des fameuses chambres de Jules II, au Vatican.

Au centre, dans un flot de lumière miraculeuse, un ange de grande beauté réveille saint Pierre, qui dort d'un profond sommeil. Voyez les gardes, à droite et à gauche ; voyez les chaînes qui les reliaient au prisonnier : « Vite, vite ! » semble dire l'Ange.

Puis, considérez, dans l'angle de droite, la suite de la scène : Saint Pierre, imperturbable, suit son Libérateur, inondé de lumière. Sur les obscurs degrés, « devant la porte de fer », les gardes sommeillent. L'Ange et le Pape vont leur échapper, en passant près d'eux, au-dessus d'eux, si j'ose dire, le plus paisiblement du monde, sans se départir un instant de la



LA DELIVRANCE DE SAINT PIERRE. — Fresque de Raphaël, au Vatican.

sérénité qui enveloppe tout ce drame de l'évasion apostolique

A gauche, c'est le réveil des gardes ! Et quel réveil ! Leur prisonnier s'est évadé ! Les pauvres soldats, stupéfaits, songent à leur avenir brisé, à la colère d'Hérode, au châtement qui les attend. Raphaël a exprimé tout cela avec sa maîtrise incomparable.

On croit communément que l'Archange saint Michel fut le libérateur de saint Pierre. Le texte sacré est muet à cet égard, « Un ange », dit-il. Il n'y a donc pas lieu de recourir ici à l'interprétation — qui fait loi aux yeux des Saints Pères et des commentateurs — d'après laquelle saint Michel serait désigné dans l'Écriture, toutes les fois qu'il y est question de l'ange. L'ange par excellence, en effet, c'est saint Michel. Ceci ne saurait être douteux.

Mais l'auteur du *Livre des Actes* a écrit : « Un ange. »

Quel ange ? « Quand il s'agit de la délivrance de l'Église, dit un pieux auteur, il est difficile de ne pas croire à l'intervention de celui qui est le patron et l'ange spécial du nouveau peuple de Dieu comme il le fut de l'ancien. »

Cette manière de voir n'a rien que de raisonnable et de conforme à l'interprétation traditionnelle. Aussi bien convient-il d'ajouter qu'une croyance respectable attribuée à saint Michel la fonction de gardien du Souverain Pontife. Honneur incomparable, et pour le Pape d'avoir un si glorieux protecteur, et pour saint Michel d'avoir un si noble client ! Mais si cela est — et pourquoi non ? — le Prince des Anges a dû exercer sa charge d'abord en faveur du Prince des Apôtres ; et puisque, dans les circonstances que nous rapportent les Actes, un ange est intervenu, concluons que cet ange n'est pas autre que saint Michel.

Pierre était délivré, cette fois. Cependant vint un jour où se réalisa définitivement pour lui la prophétie du Maître. « En vérité, en vérité, je te le dis, quand tu étais plus jeune, tu te

ceignais toi-même et tu allais où tu voulais ; mais quand tu seras vieux, tu étendras les mains et un autre te ceindra et te mènera où tu ne voudras pas. » Saint Jean, qui rapporte ces paroles, observe : « Il (Jésus) dit cela, indiquant par quelle mort Pierre devait glorifier Dieu. Et après avoir ainsi parlé, il ajouta : Suis-moi. »

Pierre suivit Jésus et fut emprisonné une dernière fois à Rome. Le Tullianum, trou infecté et noir, que la piété chrétienne visite depuis ce temps, et dont elle baise avec vénération les parois humides, fut la dernière prison de saint Pierre. De là il sortit chargé de chaînes. Peu après il était pendu au gibet, la tête en bas ; grâce suprême accordée au disciple qui poussa l'humilité et l'amour jusqu'à vouloir mettre entre lui et son Maître cette différence dans le supplice. Alors l'ange n'était pas intervenu, si ce n'est, j'aime à le croire, pour consoler et encourager.

C'est que l'homme de la triple profession d'amour était attaché à Jésus par des liens d'une puissance autrement irrésistible que les chaînes des prisons juives ou romaines. Or, l'amour attire et retient. Quels liens s'étaient noués, le jour où saint Pierre protesta au divin Sauveur ressuscité : « Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime ! » L'apôtre s'est attaché à son Maître ; il l'a suivi dans le martyre et dans la gloire.

Ici-bas, l'Église partage les destinées de son fondateur divin. Son douloureux avenir ne lui a pas été dissimulé, d'ailleurs. « Voici que je vous envoie, agneaux, au milieu des loups... Ils vous traineront devant leurs tribunaux, ils vous flagelleront, ils croiront bien faire en vous poursuivant de leur haine. » Mais aussi, comme pour le Christ et pour saint Pierre, la délivrance s'opère et la liberté luit de temps à autre aux yeux de l'Église. Délivrances miraculeuses, libertés inattendues, qui ouvrent aux apôtres de tous les âges « la porte de fer qui conduit à la cité ». Alors la prédication se fait entendre

mieux et plus loin; ses succès éclatent, son influence rayonne et pénètre les âmes et les institutions.

Voici que nous célébrons, en cette année 1913, le seizième centenaire de l'édit de Milan. L'univers chrétien s'associe aux solennités pontificales qui le commémorent à Rome. Pie X l'a voulu et, à cet effet, il a daigné ouvrir à tous les fidèles les trésors du Jubilé.

« L'édit de Milan, a-t-on écrit, est une victoire du catholicisme, méritée par trois siècles de loyalisme à toute épreuve, d'endurance aussi et d'héroïsme; cette victoire est tout autant une victoire du droit, d'un droit nouveau que le christianisme impliquait, réclamait, et qui triomphe avec lui (1). »

La nouveauté de l'Édit libérateur n'est pas de reconnaître la propriété ecclésiastique, puisqu'elle l'était antérieurement à 303. Pas davantage ne devons nous voir un pas décisif vers la liberté dans ce fait que, en 313, Constantin répudie comme « sinistres » les mesures édictées par lui, de concert avec Licinius, contre le nom chrétien, deux ans auparavant. Cependant, quelle volte face s'est donc produite devant le pont Milvius!

Lisez le texte que nous ont conservé Lactance et Eusèbe : « Désormais, que librement et simplement, *libere ac simpliciter*, tous ceux qui veulent pratiquer la religion des chrétiens puissent la pratiquer sans être inquiétés ou molestés. » Dans la lettre d'envoi qui signifie l'édit aux gouverneurs des provinces, Constantin et Licinius déclarent : « Nous avons donné aux chrétiens la liberté pleine et absolue de pratiquer leur religion »

Voilà qui est bien et qui change de « l'intolérance légale, absolue, de Dioclétien et de Galère. Grande est la signification politique de ce désaveu après que l'effort de l'intolérance a été si conscient, si extrême, et que, en tant de régions, dans l'Orient, l'Asie, l'Égypte en particulier, la politique persé-

(1) Mgr Pierre BATTIOLI : L'Édit de Milan et ses origines de la liberté religieuse. — (Dans le *Correspondant* du 16 mars 1913.)

cutrice a eu pour allié, sinon pour inspirateur, le fanatisme païen populaire, vivace encore, et l'anticléricalisme déclaré de l'aristocratie et des gens des lettres (1). »

Cependant là n'est pas encore toute la nouveauté, la nouveauté essentielle de l'édit de Milan; elle est plutôt dans cette phrase de la lettre aux gouverneurs :

« Cette liberté étant octroyée par Nous aux chrétiens, Ton Excellence comprend qu'aux autres aussi est octroyée semblablement la faculté d'avoir chacun la liberté de sa religion et de son culte, et une liberté sans restriction : pour la paix de notre temps, en effet, Nous voulons que chacun ait dans le culte de son choix pleine liberté. Nous en avons décidé ainsi afin de ne paraître, en quoi que ce soit, manquer de respect à aucune religion. »

Comprenons bien qu'il ne s'agit pas, dans la pensée du signataire de l'édit, de consacrer une conception individualiste, toute moderne, du droit qu'auraient les hommes de *choisir* leur religion. Constantin et Licinius proclament — et ceci est nouveau — « le droit de toute divinité à être respectée dans ses fidèles ». Le culte officiel de la Rome païenne n'est pas aboli, sans doute; mais nul ne saurait être inquiété s'il refuse de s'y associer.

Les liens de l'Église sont brisés pour la première fois en 313. Trois siècles de prisons et de tortures, après quoi, l'Église, conduite par l'ange libérateur de Pierre, échappe à ses geôliers, franchit la porte de fer et s'en va sur la route qui mène à la cité! « Alors enfin, reprend Pie X, ce fut pour l'Église militante le premier de ces triomphes qui suivent, à toute époque, la persécution de tout genre, et de ce jour elle répandit de plus en plus ses bienfaits sur l'humanité (2). »

Or, nous aimons à le rappeler, une opinion commune et fondée veut que saint Michel ait été pour quelque chose dans

(1) Mgr Pierre BATTIOLI, *Ibidem*.

(2) Lettre apostolique édictant le Jubilé universel.

la conversion de Constantin et donc ait apporté l'appoint de sa puissance dans cette révolution libératrice. Que le chrisme constantinien n'apparaisse sur les monnaies qu'après la défaite de Licinius, en 324 ; qu'il ne soit « d'abord qu'une manifestation provinciale et exceptionnelle »,... nous n'y contredirons pas, certes. Mais l'édit de Milan est un événement trop important dans l'histoire de l'Église pour que nous ne citions pas à ce propos la célèbre parole du pape saint Grégoire : « *Quoties miræ virtutis aliquid agitur, Michaël mitti perhibetur.* Chaque fois qu'il y a prodige, il y a mission de saint Michel. »

Le fait miraculeux qui a déterminé la conversion de Constantin est donc *michelien* au premier chef. Ceci a été rappelé, il y a peu de mois, dans cette *Revue*.

N'est-ce pas le lieu d'espérer encore une mission de l'Archange libérateur ?

Car le Pape est prisonnier au Vatican... L'Église est entravée dans sa marche à la lumière et à la bienfaisance par la plupart des gouvernements, par ceux-là qui jadis s'inspiraient le plus de la doctrine et des préceptes du Christ. La « politique persécutrice » relève la tête un peu partout ; elle trahit, elle enchaîne et elle proscriit.

Au sein de nos assemblées parlementaires, combien encore sont prisonniers de leur parti ! Les malheureux, ils ont laissé forger les fers qui les relient aux gardes-chiourme dont ils ont accepté la tutelle, comme de vils esclaves. Quel ange lumineux les touchera au côté et les décidera à ceindre leurs reins et à chausser leurs sandales ? Qui leur rendra le courage de se libérer des fers ?

Et dans les rangs des catholiques, hélas ! combien qui sont esclaves ou de l'apathie ou du respect humain ? Ceux-là devraient relire l'édit de Milan et constater loyalement qu'ils retardent.

Mais aussi quel gouvernement moderne, vraiment soucieux

de la paix et du bonheur de son pays, édictera que tous ses fonctionnaires, que tous ses sujets peuvent librement et simplement pratiquer la religion des chrétiens sans être inquiétés ou molestés ?

Saint Pierre, qui, par le ministère d'un ange, avez été délivré des fers, obtenez encore à cet ange la mission divine qui rendra au Pape, à l'Église, aux âmes, la liberté.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de Juillet, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 5 Juillet, messe pour les Zélés et Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 12 Juillet.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, et proposée pour le mois entier et plus spécialement pour la neuvaine : LE JUBILÉ UNIVERSEL.

Chacun trouvera dans les pages qui précèdent de quoi éclairer sa religion sur ce point. Il ajoutera telles réflexions que la piété lui suggérera.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants ; 2^o Jour au choix pendant le mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Conditions ordinaires pour ces deux indulgences.) — 3^o Jour au choix pendant le mois. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE : 2 août, fête de Notre-Dame des Anges, dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Saint Amand-Blot, *de Port-au-Prince* ; M. Jean-Baptiste Genest, *de Québec* ; M^{lle} Clémentine Lelièvre, *de Fumay* ; M^{me} Augustin Masséaux, *de Saint-Gilles les Hauts de la Réunion* ; M^{me} la Comtesse de Bourmont, *de Châlons-sur-Marne*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 mai au 15 juin, inscrits : **820.**

Dans ce total sont compris les associés enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Armagh, Beauvoir-sur-Miort, Bordeaux, Bucarest, Cap Haïtien, Chalons-sur-Marne, Charancieu, Ebange, Dijon, Fives-Lille, Fumay, Fort-de-France, Genève, Grand-Montrouge, Hammersmith, Jérusalem, Limoges, Lons-le-Saulnier, Marseille, Montaud, Montreux, Montréal, Middleton, Montpellier, Melun, Metz, Mucharz, Nantes, Nuits-Saint-Georges, Ottawa, Oisy-le-Verger, Orto, Paris, Pleure, Surgères, Saint-Affrique, Saint-Leu, Saint-Étienne, Turin, Toulouse, La Varenne, Vaux Andigny, Villefranche, York.

CONSÉCRATIONS — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

18 MAI. — Joseph-Mathurin Simon ; Joseph-Marie Le Sergent ; Alexis Derrien, *de Meston* ; Marie-Désirée-Louissette Darimil ; Marie-Louis-Eugène Bonnier ; Louis-Sébastien-Scholastique Charlery ; Sylvestre-Gérard-Marie-Gabrielle Charlery ; Maurice-Georges Charlery ; Clod-Marie-Benée Charlery, *de Fort-de-France*. — 20 MAI : Noël Bédrome ; Roger Bédrome ; Marie-Louise Bédrome, *de Villefranche*. — 21 MAI : Marie-Michel-Pierre Chauvelot, *de Paris* ; Solange Neveu, *de Busançais*. — 28 MAI : Louis-Claude Dumollard, *de Mâcon*. — 29 MAI : Jean-Pierre Dor, *de Paris*. — 31 MAI : Bernadette de Bretagne, Elisabeth de Bretagne, Guy de Bretagne, *de Paris*. — 1^{er} JUIN : Bernard-Paul-Jean-Marie Thomas, *de Nuits-Saint-Georges* ; Anne-Renée Bouley, *de Paris* ; Hubert de Coster, *de Thiel*. — 4 JUIN : Joseph Tonon, *de Fumay* ; Jean-Mathurin Dolo, *de Guingamp*. — 5 JUIN : Pierre-Victor-Michel Jean Aubert, *de Paris* ; Jean-André Piffet, *de Petit-Verry* ; Marie-Albertine Derrien ; Joséphine Derrien ; Joséphine-Marie

Gaudin ; Mélanie-Jeanne-Marie Gaudin, *de Meston* ; Théodore Mondon ; Michel Frantz, *de Saint-Leu de la Réunion* ; Marie-Joseph-Alphonse-André Sicot, *de Niort* ; Marguerite Morisset, *de Ottawa*. — 10 JUIN : Henri Dargains, *de Saint-Jean de Luz*. — 11 JUIN : Madeleine-Marie-Philomène Lilly ; Honorine-Marguerite-Marie Mevel *de Londerneau*. — 12 JUIN : Marthe Rondet, *de Châlons-sur-Marne*. — 15 JUIN : Etienne-Marie Mahot, *de Nantes* ; Joseph-Ferdinand Barthélémy Saint-Pierre ; Joseph-Gérard Fremblay ; Joseph-Paul-Emile Fetreault ; Marie-Virginie-Yvette Desjardins, *de Saint-François d'Assise de la Longue Pointe* ; Pierre-Jean-Marie-Georges Georget, *d'Auranches*.

MERCI. — Merci d'abord à la généreuse bienfaitrice qui a bien voulu se défaire, en faveur de l'autel de saint Michel, d'un magnifique châle en crêpe de Chine et de fort belles broderies.

Merci pour le voile de ciboire et les deux vases de cuivre, reçus de Batavia.

Échos & Nouvelles

« Les Légendes. »

Sous ce titre, l'*Éclair* du 2 Mai publiait un article très documenté de l'éminent historien-archéologue M. Franz Funck-Brentano. Il y a plaisir et vraiment légitime satisfaction à voir flétrir, par cette plume érudite et sûre, « les Légendes criminelles » du Mont-Saint-Michel. Après avoir résumé, dans une brève description, toutes les beautés du paysage et de l'architecture, toutes les gloires des lettres et de l'histoire, M. Funck-Brentano proteste avec énergie contre des légendes qui ne peuvent laisser de nos ancêtres qu'une « impression d'horreur, de dégoût, de répulsion. » Et il prend un exemple. « Dans un de nos journaux les plus répandus, dit-il, je lisais récemment encore, concernant Henri Dubourg et sa captivité, sous la plume d'un écrivain renommé, des histoires à « dormir debout, ou plutôt à dormir d'une manière effroyable » à cause des inévitables cauchemars, car, franchement, mon « excellent collaborateur et ami André de Lorde est un « terroriste » de petite envergure en comparaison de quelques « notoires historiens. »

Puis M. Funck-Brentano donne la biographie de Dubourg, de son vrai nom Victor de la Cassagne, qui ne fut pas protes-

tant, qui n'eut ni femme ni enfants, mais qui fut en revanche espion et traître à sa patrie, et pour ce motif arrêté à Francfort par un parti de Français et transféré au Mont-Saint-Michel où il fut mis dans la fameuse cage, le 20 Août 1745. Châtiment justifié, d'après Voltaire lui-même (Œuvres complètes, éd. Beugnot XXVIII, 248). D'ailleurs ce n'était pas le supplice qu'on raconte. Les religieux de l'Abbaye furent pleins de sollicitude envers leur « pensionnaire ». Ils lui firent faire pour un millier de francs de linge de corps et de vêtements chauds ; ils le nourrissent avec soin. Mais au bout de *un an et six jours* —, et non pas *vingt-deux ans* —, « Dubourg, pris de « désespoir, se laissa mourir de faim (26 Août 1746) en dépit « des religieux qui, depuis douze jours qu'il ne voulait plus « manger, s'efforçaient de lui faire avaler du bouillon. »

Retenons la conclusion de l'article : « Il nous convient « aujourd'hui, plus que jamais, d'avoir le respect de notre « histoire et d'en admirer, le cœur à l'aise, les gloires et la « beauté. »

Le cas de Dubourg est étudié à nouveau dans un livre qui vient de paraître et qui a pour titre : *Les Prisons du Mont-Saint-Michel*, par Ét. Dupont. Il va de soi que l'auteur arrive aux mêmes conclusions que l'éminent bibliothécaire de l'Arsenal.

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que, dès 1862, un archéologue de haute valeur, M. Eugène de Robillard de Beaurepaire, avait réduit à néant les légendes attachées à la captivité de Dubourg. Voici la conclusion de cette étude, dont l'impartialité est au-dessus de tout soupçon :

« Il (Dubourg) ne fut pas dévoré par les rats, comme le soutient la tradition locale ; il ne succomba pas à une attaque de paralysie, comme plusieurs archéologues l'ont pensé ; mais il mourut dans un accès de folie furieuse déterminée par la souffrance et le désespoir... Sur tous ces points la vérité est assez triste pour ne pas avoir besoin d'être surfaite. »

Il n'empêche que l'on continuera d'exploiter la crédulité populaire en lui contant de ces histoires à dormir debout — ou plutôt, comme dit M. Funck-Brentano, — des histoires « à dormir d'une manière effroyable, à cause des inévitables cauchemars » qu'elles déterminent.

Le Mont Saint-Michel au Sénat.

Dans sa séance du 2 mai, le Sénat a discuté — enfin — le budget des beaux-arts. A propos du chapitre 63 : *Monuments historiques*, — *Monuments appartenant à l'État*. — *Ouverture de la digue du Mont-Saint-Michel, 1.710.250 francs*, M. Gaudin

de Villaine a présenté quelques observations et demandé trois choses : « le renforcement de la digue côtière, depuis Céaux jusqu'à la digue du Mont-Saint-Michel, pour empêcher les retours de mer ; la suppression de la digue de Roche-Thorin ; enfin un travail qui ramènerait les ruisseaux dans la baie. » L'honorable sénateur a terminé en disant : « Ensuite nous nous occuperons de la Digue. » Cette manière de procéder n'offre rien que de sage en effet. On peut souhaiter toutefois que les deux opérations soient menées de front. Serait-ce trop demander à MM. les Ingénieurs ?

Dans la même séance, M. Dominique Delahaye a pris la parole pour défendre la vérité historique. « Les sables, a-t-il dit, menacent les constructions, et les gens qui entourent le Mont menacent le respect que nous devons à sa glorieuse histoire. » Le Sénateur de Maine-et-Loire a lu les passages les plus saillants de l'article de M. Funck-Brentano, cité plus haut, et demandé à M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts « s'il ne peut pas quelque chose pour empêcher ces calomnies historiques, ces sottises que l'on débite aux étrangers, aussi désireux que les Français d'admirer le Mont-Saint-Michel et qui, pensant voir les merveilles de notre histoire française, sont profondément choqués, peut-être plus encore que les Français, de ces sottises et de ces indignités que M. Funck-Brentano appelle des « légendes criminelles ». »

M. le Sous-Secrétaire d'État a donné un commencement de satisfaction à M. Gaudin de Villaine : le dérasement de la digue de Roche-Thorin est résolu... en principe ; une digue côtière sera construite. Reste seulement à trouver les 4 ou 5 millions indispensables. Quant aux « calomnies historiques », M. Bérard les flétrit d'un mot, que le Sénat applaudit ; il rappelle en outre que s'il est « désarmé » à l'égard de certains procédés, il avait pris des mesures efficaces de nature à renseigner le public.

Ce que l'on dit de nous.

La *Revue catholique de Normandie* du 15 mai 1913 renferme une chronique normande qui a pour objet le diocèse de Coutances en 1913. L'auteur, M. l'abbé Noël Langlois, consacre un paragraphe au Mont-Saint-Michel. Nous citons : « Avec la collaboration enthousiaste de Mgr Lepetit, vicaire général et curé du Mont-Saint-Michel, — et depuis l'an passé, ainsi que son collègue Mgr Leroux, prélat de Sa Sainteté, — Mgr Guérard a rendu au pèlerinage du Mont-Saint-Michel la splendeur des anciens jours. La concession par le Saint-Siège, l'an dernier, du privilège grégorien à l'autel de saint Michel dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel est la suite d'une

longue série d'accroissements obtenus pour le culte de l'Archange par l'Evêque de Saint-Michel.

« Sur son invitation, aux grandes solennités michelliennes, vers le rocher choisi pour son principal poste terrestre par le prévôt des armées célestiales, affluent comme au moyen âge les prélats et les peuples. »

Le même numéro de la *Revue catholique de Normandie*, à l'article *Bibliographie normande*, cite plusieurs études historiques parues dans les *Annales du Mont-Saint-Michel*, en ces derniers temps.

Le Journal d'un Pèlerin

J'AVAIS résolu de ne rien écrire, à cette place « d'une lointaine visite », dont l'intérêt réside exclusivement, en somme, dans les grâces qu'elle vaut et dans les charmes qu'elle apporte. Un pèlerinage à Rome et aux villes saintes de l'Italie saurait-il intéresser personne aujourd'hui, à travers les phrases mortes d'un récit cent fois fait, et de main de maître ?

Mais voici que mon embarras s'accroît étrangement. Le plus aimable des confrères s'est avisé d'écrire en marge de certain *Carnet bleu* des choses savoureuses, des observations fines et piquantes; il a même *révélé*, à la façon des modestes, ce que la grande Presse s'était chargée de publier : un Prélat très cher aux amis de saint Michel avait célébré, le 40 mai, la messe du Pèlerinage français à l'*Ara Cœli* !

C'était donc *en marge*. Le moyen que les pages elle-mêmes soient passées sous silence ? ... On ne comprendrait pas.

Toutefois, j'ai le devoir de rappeler — et j'y mets la plus entière sincérité — que les notes marginales des vieux livres, quand elles sont d'une main experte ou vénérée, donnent à ceux-ci le meilleur de leur prix. A telles enseignes que des amateurs recherchent et se disputent les livres, non pour leur valeur ou leur antiquité, mais pour les surcharges qui les agrémentent ou les illustrent.

Heureux donc je suis et me proclame d'avoir respecté les

marges du *Carnet*, puisque ma seule chance de plaire, c'est à elles que je la dois.

Néanmoins, comme ce n'est plus ni le temps ni le lieu aux joyeux badinages, je demande que le *Carnet bleu* échange son nom contre celui, plus vrai et plus décent, de *Journal d'un Pèlerin*.

... Il est donc 7 heures 48, ce 29 avril 1913, et nous sommes à la gare de l'Est. Le train spécial de Pèlerinage est formé. Sur le quai s'agite et se presse une multitude de pèlerins... et de bagages de toutes natures, de toutes dimensions, de toutes couleurs. Ah ! la Direction a beau dire — c'est amusant de donner des conseils aux gens ! — « Allons, mes amis, le moins de bagages possible ! surtout pas de bagages encombrants ! Oh ! l'horreur ! » Elle est plaisante, la Direction. Allez donc vous embarquer pour trois semaines — ou presque — sans les munitions indispensables. Car, je le certifie, chacun est convaincu de n'emporter avec soi que le strict nécessaire.

Ah ! voici notre compartiment. Déjà tout le voisinage est peuplé, occupé, gardé et autrement qu'à *vue*, je vous prie de croire, « Le train est bondé », nous dit-on. Et quel train ! Le plus long et le plus lourd qu'on ait vu.

MM. les Directeurs, de graves et souriants ecclésiastiques se multiplient pour hâter les derniers préparatifs. Mais quoi ! tout est si bien prévu qu'il ne reste, à cet instant, plus rien à faire, rien qu'à attendre en paix le solennel « En voitures, messieurs, s'il vous plaît ! » et le signal du départ.

Mgr Lancelle a été l'organisateur infatigable et minutieux du pèlerinage. Tel nous le voyons ce matin, imperturbable et vigilant, tel nous le trouverons en toutes circonstances, durant les jours que nous allons vivre. Il est secondé admirablement par M. l'abbé Langlois, premier chapelain de Montmartre, en qui nous sommes fiers de saluer un fils éloquent de notre Normandie. « Eh ! oui donc, me disait une voix autorisée, la Normandie n'est pas chiche de ses gloires ;

elle les prodigue à toutes les œuvres et à tous les pays. « Il est de fait que ce matin même, allant célébrer la sainte messe à Notre-Dame des Victoires, j'ai été interpellé par un brave homme : « Vous êtes au Mont-Saint-Michel?... Moi je suis d'Avranches ! » Encore un peu, et je crois que nous étions cousins.

Le « spécial » s'ébranle. Sur le quai, plus personne : les retardataires sont... introuvables. D'ordinaire il en est ainsi ; mais aujourd'hui c'est pour le bon motif.

Maintenant — les prières de l'itinéraire étant récitées — on fait connaissance. Les « bonjour » sont échangés comme si de toute leur vie les braves gens que nous sommes avaient demeuré dans la même rue du même hameau. Pourtant nous sommes venus, hier, de tous les coins de la France : de la Flandre et du Béarn, de la Bretagne et de l'Orléanais... Tantôt nous rejoindront : à Belfort, les pèlerins de l'Est ; à Otten (Suisse) ceux du Midi. Mais n'est-ce pas le lieu de rappeler la parole : *Cor unum et anima una* ?

Les « fortifs » sont franchies, puis les interminables faubourgs, la banlieue... Le train file avec une vitesse vertigineuse. Hum ! j'en connais qui ont fait leur testament avant de partir. Sans doute ils « provenaient » du célèbre réseau de l'Ouest-État. A l'Est, les déraillements sont imprévus... parce qu'ils n'arrivent jamais.

Voici les cultures maraîchères de l'Île de France, voici la houle verte des blés de la Champagne... et, naturellement, les conversations vont aussi leur train. Par exemple c'est une parisienne... une parisienne de l'Alsace, dont l'oncle est curé de l'autre côté des Vosges, au pays usurpé des casques à pointe. Elle conte avec humour ses exploits de vacances, chez l'oncle. N'a-t-elle pas imaginé de distribuer aux écoliers alsaciens de petits drapeaux français, que ces héros en herbe piquent fièrement à la casquette, sous le nez des policiers allemands. Je dédie son histoire à la génération qui monte.

Sachez aussi que l'on prie dans notre chapelle ambulante et

que l'on se conforme scrupuleusement aux prescriptions du « guidon ».

Troyes, avec sa cathédrale, Chaumont, Langres, sont salués au passage. Et Belfort donc et son Lion ? De la frontière j'imagine que les dégoûtés de la vie — y en a-t-il parmi nous ? — emporteront le meilleur souvenir. Ici, en effet, nous sommes invités à avancer nos montres d'une heure. Du moins en voilà une qui aura passé vite et sans trop de chagrin.

La Suisse jurassienne s'ouvre maintenant devant nous, avec ses défilés boisés, ses rivières bleuâtres, ses chalets à volets verts et à tuiles rouges. Bâle, « plaque tournante » de l'Europe centrale ! La température, plutôt accablante jusqu'ici, tiédit lentement, à mesure que le soleil décline et que se dessinent aux horizons prochains les cimes neigeuses des Alpes bernoises. Chacun s'étonne que la nuit vienne si tôt et que le soir ne se prolonge pas, comme en France. « Pas surprenant, explique un pince-sans-rire, nous avons avancé nos montres. »

Nous voici au terme de notre première étape. Sous le grand hall de la gare retentissent deux syllabes gutturales : Luzern ! Et l'on s'empresse de chercher son gîte. C'est vite fait : le maître d'hôtel vous attend ; il vous appelle par votre nom, vous indique votre numéro. En un clin d'œil chacun a trouvé sa place, celle qui lui convient... ou ne lui convient pas. Mais que dis-je ? Tous, en fin de compte, sont ravis... ravis de se débarrasser de la poussière et du charbon recueillis en cours de route.

Croiriez-vous qu'après le diner les pèlerins se hâtent de goûter les douceurs du repos ? Oh ! que non ! ce serait bien mal connaître les Français. Lucerne est si joli sous la clarté des lampes électriques, multipliées à l'infini par les eaux du Lac et de la Reuss ! N'est-ce pas qu'il fallait voir — et tout de suite — ce féerique tableau, et épeler sous les arceaux du Kapelbrücke ou Pont couvert de la Chapelle la légende des saints Léodégar et Maurice, patrons de Lucerne ?

... Elle n'a pas retenti à nos oreilles la corne du Righi... Le Righi — *regina montium* — est trop loin. Pourtant il est là : on l'aperçoit, couronné — ou plutôt masqué — par l'hôtel immense où Daudet a présenté pour la première fois son immortel Tartarin alpiniste, hirsute, équipé comme six Anglais. Hélas ! comme entrée en scène, ce fut un succès : Tartarin, lapin de garenne et lapin de choux, fut pris « pour une vache égarée, puis pour un rétameur chargé de ses ustensiles ». Dieu me pardonne ! la pensée, la claire vue de Tartarin m'a poursuivi tout le jour.

Les pèlerins laïques — de bons laïques ! — assistent à la messe dans la cathédrale. Les prêtres célèbrent les saints Mystères dans toutes les églises de la ville. L'église des Jésuites nous est assignée...

Il est 8 h. 40 lorsque le *Guillaume Tell*, un beau vapeur tout blanc, comme une mouette montoise, démarre, emportant vers Flüelen les 496 pèlerins. Quelle bonne idée de nous ménager cette délicieuse traversée après les fatigues d'hier !

Il fait plutôt frais. De gros nuages noirs voyagent incessamment du Pilate au Righi et nous préservent des ardeurs du soleil qui, sans eux, serait radioux. Weggis, Vitznau, (où s'amorce un fameux chemin de fer à crémaillère, « hideuse mécanique », que le Tarasconnais dédaigna,) Gersau, autant de coquets villages, nichés dans la verdure, et si près du rivage que toits rouges et clochers, sapins et lauriers se mirent dans l'eau tranquille.

Perdus dans une muette rêverie, les pèlerins contemplent le paysage... La route de Gersau à Flüelen serpente au flanc des monts, « jusqu'au long tunnel, ouvert de baies en terrasse du côté du lac. » C'est là que Tartarin — toujours — et son ami Gonzague, se firent mutuellement de sensationnelles révélations. Enfin le colloque se termina par l'aveu touchant : « Vous connaissez mes moyens comme alpiniste, ils sont médiocres ! »

Tellsplatte, la chapelle de Guillaume Tell ! Il y a longtemps que nous la cherchions des yeux. En dix minutes, quatre personnes m'ont demandé : « La chapelle de Guillaume Tell, s'il vous plaît ? » Enfin, la voici. Salut au Libérateur de la Suisse ! Pas *mauvais*, il a existé, ce héros-là !...

Le *spécial* nous a rejoints à Flüelen... avec nos bagages. Sous le toit hospitalier de la petite station, des hirondelles ont élu domicile et construit leurs nids, avec le sans-gêne dont sont coutumières leurs sœurs du Mont-Saint-Michel. Maintenant nous abordons la grande montagne, franchement. Les tunnels hélicoïdes du Saint-Gothard intéressent toujours... quand on en est sorti, j'entends, et que l'on se convainc *de visu* des progrès de l'ascension. Les neiges aperçues là-haut font songer aux crevasses... « Té, mon hon, ces horribles crevasses ! » dont l'entretien est une des plus grosses dépenses de la Compagnie qui, au dire de cette mauvaise langue de Gonzague, exploite les curiosités naturelles de la Suisse.

A Goëschenen, buffet : les 496 sont debout, attendant que le Président récite le *Benedicite* ; une vraie communauté, vous dis-je. La chaleur est étouffante. Il n'empêche que le grand tunnel est traversé sans suffocation et que certaines dames, qui avaient juré à ces *trous de taupes* une haine mortelle, se rallient définitivement à des mœurs plus douces.

Ne parlons pas de la vallée du Tessin, ne disons pas même qu'elle est charmante. Saluons Lugano et Como ; rendons hommage à la courtoisie de la Douane italienne, qui consent, pour une fois, à nous rendre visite en nos propres voitures. Grand Dieu ! sans cette amabilité, que se fût-il produit ? Les sacs et les valises à descendre ! Y pensez-vous ?

En quittant Côme, nous constatons avec plaisir que notre *speciale* (prononcez *lè*... nous sommes en Italie, désormais) s'est enrichi de deux locomotives de renfort. Ainsi, deux nous tirent en avant et la troisième nous pousse en arrière, de son mieux, la povre ! Malgré cela, nous devons stopper un

quart d'heure, au beau milieu d'une rampe, parce qu'un frein à main bloque obstinément une voiture. Cependant le tonnerre gronde et les éclairs déchirent la nue.

Enfin, voici les plaines du Milanais, où le blé pousse comme l'herbe dans les prés du Cotentin. *Milano centrale!* Les *facchini* s'empressent et nous entraînent jusqu'à la sortie, où les cochers vocifèrent, se disputent, menacent et hurlent. Ces gens-là s'imaginent que de crier résoud toutes les difficultés et suffit à démêler l'*imbroglia* le plus inextricable.

A la porte de l'hôtel qui nous est assigné, je lis, non sans effroi : « Ici ont séjourné : S. A. R. la Reine Marguerite ; S. A. R. le Prince de... , etc... » Outre l'eût dit Pascalon ; il s'agit bien de cela !

* * *

... C'est l'Ascension ! Dans toutes les églises de Milan, les fidèles, en foule, assistent aux messes, se confessent et communient. L'église Saint-Joachim, où nous célébrons le saint sacrifice, est située dans le quartier populaire de la gare ; les voies ferrées la dominent et un pont métallique lui fait comme un portique d'art nouveau.

C'est le 1^{er} mai aussi, et les tramways chôment par habitude, tandis que, à la sortie des offices, de jeunes catholiques distribuent un tract illustré : « Le 1^{er} Mai chrétien ». Milan est d'un calme surprenant, inquiétant presque. La rose ou l'œillet rouge à la boutonnière, les mains dans les poches du pantalon, les ouvriers flânent, l'air ennuyé, ou bien lisent avec avidité les journaux. On lit beaucoup en Italie, on lit avec frénésie. Le peuple semble s'intéresser encore à la politique. Par malheur les mauvaises feuilles abondent.

Le Dôme est trop connu pour que nous entreprenions de le décrire. Quand nous y pénétrons, des voix d'enfants chantent au-dessus du tombeau de saint Charles Borromée. La mélodie, au rythme lent, est d'une exquise suavité. Puis, soudain, le peuple, massé aux alentours, mêle sa voix à celle des choristes.

En bas, dans la crypte, des chanoines rouges et des chanoines verts psalmodient l'office. A côté, les pèlerins français vénèrent le corps de saint Charles. Avec un respect ému nous avons baisé ce tombeau d'une richesse inouïe qui conserve les restes du grand évêque, et nous avons prié pour le Clergé de France.

Milan ! n'est ce pas ce nom que porte dans l'histoire l'Édit libérateur que nous commémorons en cette année 1913 ? On voudrait s'attarder ici. Mais le temps presse et, déjà, voici que le *speciale* italien nous emporte à travers la Lombardie opulente et ensoleillée. La monotonie des champs de blé et des vignes mariées à l'ormeau, selon l'usage ancien, est à peine rompue par les rives du lac de Garde que nous côtoyons à vive allure. Solferino ! un *De profundis* pour nos compatriotes... et pour les autres, tombés là en un jour mémorable. Après Vérone, l'une des places fortes du célèbre quadrilatère, après Padoue où nous reviendrons bientôt, la lagune Vénitienne commence. Alors la curiosité, assoupie par l'orage, se réveille. Qui donc oserait médire de la ville de Saint Marc et du Palais des Doges ?

Qui ? Mais si... une dame — j'ai honte d'avouer qu'elle était des nôtres, — qui trouve Venise « laide, sale et triste ! » Elle osait proférer ces paroles blasphématoires dans la gondole où nous avions pris place. Il me semblait voir tous les *palazzi* du *Canale Grande* se soulever sur leurs pilotis, pour protester contre de telles paroles. Aux dorures des colonnades et des balcons, aux mosaïques des *loggie*, le soleil couchant envoyait comme un suprême baiser. A ceux qui savent voir et comprendre, cela est si apaisant ! Eh ! qu'importent les volets défraîchis et pantelants, les portes moisis et les murs vêtus de mousses ? Le silencieux glissement de la gondole, élégante et funèbre tout à la fois, par les canaux étroits, bordés de maisons hautes et mystérieuses... vaut un poème, plus que cela, une retraite.

Les cloches de Saint-Marc sonnent à toute volée dans le

nouveau campanile. Où que vous soyez, la voix des cloches vous émeut ; à Venise elle est plus prenante que partout ailleurs. Le silence universel lui permet-elle de trouver plus librement la porte de l'âme ? Je ne sais. Toujours est-il qu'on ne résiste pas à la voix des cloches de Saint-Marc ; elle subjugué, elle bouleverse, elle entraîne, elle élève.

Mais arrachons-nous à son emprise et sauvons de l'extré-



VENISE

mité de la *piazza* les coupôles de l'église patriarcale, dont les ors scintillent aux derniers feux du jour...

Le lendemain, la messe du pèlerinage est célébrée par Mgr Lepetit, à l'autel de la Vierge de la Victoire. Au gardien du sanctuaire michelien revenait — sans doute on l'aura pensé — l'honneur de représenter la France aux pieds de la Vierge victorieuse, dont Michel est appelé le chevalier féal. Les pèlerins chantent et communient... Puis les *guides* ont toute latitude pour débiter leur boniment. Docilement, chacun touche avec respect — pour pouvoir dire que... — les colonnes du temple de Salomon et les « *portes* de Sainte Sophie rapportées

par les *Croisés*. » Le *cicerone* n'a pas cru faire un calembour ; pourtant j'en vois qui sourient.

Très amusants ces guides de Saint-Marc, et très au courant des roueries du métier. Insensiblement, sans que vous vous en doutiez, ils vous ont mené chez le marchand de verroteries, qui a vingt salons d'exposition et des ateliers curieux où des ouvrières souffreteuses font de magnifiques incrustations ! Vous êtes pris au piège. Achetez vos souvenirs ; on vous les expédiera franco de douane et sans casse... appréciable. Surtout n'oubliez pas le guide ! — A part moi, je me disais : « Rien de nouveau sous le ciel de Venise. »

Le voyageur qui passe un jour à Venise ne manque jamais, après avoir vu le palais des Doges, les Procuraties, la Bibliothèque, quelques églises, comme Saint-Georges le Majeur et Notre-Dame de la Santé, de consacrer quelques heures à la plage du Lido, ne fût-ce que pour mouiller sa chaussure ou le bout de son index dans la Mer Adriatique. Moins banale, à coup sûr, et plus profitable à l'âme est une visite au *Camposanto*, à l'île des morts, au cimetière. Rien ne trouble cette solitude, rien que le chant du prêtre qui vient, de temps à autre, en gondole, mener à sa dernière demeure le dernier mort. Curieuse nécropole, cernée de murs de briques rouges, avec, de loin en loin, des ouvertures qui ont des airs de barbicanes, et, aux angles et au centre, des chapelles funéraires qui ressemblent à des bastions. A l'extrémité de l'île opposée à la ville, comme pour échapper mieux encore au regard des vivants, un couvent est blotti dans les cyprès. Son église s'ouvre directement sur la lagune. Là le Peseur d'âmes, saint Michel, à qui l'église est dédiée, ainsi que le couvent, accueille les morts.

A cette heure, les religieux, gardiens du sanctuaire, psalmodiaient l'office, cependant que le soleil allumait aux verrières d'étranges flambées. Feux justiciers du Purgatoire, flammes vengeresses de l'Enfer, clartés de la Gloire céleste... il était

si facile de les évoquer en ce lieu, et si simple d'unir sa prière à celle des moines !

Le retour à travers la lagune assombrie était impressionnant. Quel contraste avec la Place de Saint-Marc, qui regorge alors de promeneurs ! Les pigeons eux-mêmes, si familiers tantôt, à l'heure de midi, quand les Mages défilaient, saluant la Vierge, au dessus du cadran doré... les pigeons eux-mêmes, n'ayant plus assez d'espace pour leurs ébats, se sont réfugiés sur les toits de la Basilique. C'est l'heure de la flânerie quotidienne...

(A suivre.)

GINGATZ.

Mon Carnet bleu

16 mai. — Que se passe-t-il au Mont-Saint-Michel en ce moment ? Je l'ignore. Cependant j'y étais — on peut m'en croire, — et d'esprit et de cœur, cependant que, à l'aube, le train dévalait à toute vitesse la vallée du Rhône, de Brigue à Montreux en passant par Saint-Maurice. Mais n'anticipons pas, comme disent les prédicateurs, dont la pensée voudrait devancer la parole. Nous y reviendrons. Jusqu'ici saint Raphaël a rempli sa fonction avec toute la perfection désirable. Il n'y a pas de raisons pour que cela change.

17 mai. — La fontaine Saint-Michel est toujours en place, face au pont du même nom. Quant au *Boul-Mich*, il est toujours vivant, toujours envahi par sa clientèle jeune et riieuse. Les arbres verdoient : parure de printemps, toute de grâce et d'espérance. Ainsi vous apprendrez, aimable lecteur, que saint Raphaël, le frère du grand Archange, si j'ose dire, et son lieutenant, continue ses bons offices.

19 mai. — Il fait froid... froid ? Entendons-nous : dire qu'il fait froid... non, il ne fait pas froid ! Mais dire qu'il ne fait pas froid... si, il fait froid. — Eh bien ! sommes-nous en Normandie ? De vrai, bien naïfs qui se méprendraient. — Ah ! voici le Mont-Saint-Michel, là-bas... Cette masse qui va s'effilant, s'effilant jusqu'à devenir rien, jusqu'à se perdre dans la nue. Ce rocher vaporeux qui ne se voit qu'en rêve, c'est le Mont-Saint-Michel. Salut ! La rue est défoncée encore ! Néanmoins on travaille à remettre en place les pavés. La ca-

nalisation se traîne en longueur — n'est-ce pas naturel ? Mais patience, on en viendra bien à bout, quand même.

20 mai. — La mine, encore, à jet continu. Maintenant c'est aux venelles que le bombardement s'est étendu. Des détonations terribles vous déchirent le tympan, en même temps qu'elles arrachent les blocs de granit. Cela se passe sous le cimetière. « Ils vont réveiller les morts, dit quelqu'un. — Gare aux belles-mères, répond l'autre, ou plutôt gare les gendres ! »

21 mai. — Oui : mais surtout plaignez les toits que les pierres traversent. Plaignez les portes qu'elles déchiquètent ! Les travaux d'assainissement laisseront chez nous un souvenir impérissable. M'est avis que l'égout du Mont-Saint-Michel sera célèbre dans l'histoire à l'égal du *Cloaque maxime*. Et pourquoi pas ? A voir le Forum romain, beaucoup sont déçus. Quoi ! c'est cela ? Tant il est vrai que les choses, comme les hommes, ne valent très souvent que par ce qu'elles coûtent... et par la renommée qu'on leur fait. « Combien a coûté ce tableau, disait un loustic ? — Vingt-cinq mille francs. — Ah ! c'est beau, ça ! »

22 mai. — Le doyenné de Pontorson se rend à Pontmain aujourd'hui. Ils sont là plus de six cents pèlerins agenouillés aux pieds de la Vierge de l'Espérance. Parmi eux les Montois font bonne figure. Habités à accueillir les pèlerins, ils sont eux-mêmes, quand ils veulent et quand ils peuvent, des pèlerins d'élite.

24 mai. — La chaleur devient plus intense. Est-ce l'effet de la lutte électorale ?? Ou bien celle-ci s'accroît-elle à mesure que monte le thermomètre ? Mystère. Le collège électoral du Mont-Saint-Michel (232 habitants !) est invité à élire, demain, un conseiller municipal. Et, dame ! vous ne sauriez supposer, sans témérité, que chez nous on manque de candidats. D'abord, nous le sommes tous... Ensuite, l'honneur n'a jamais tourné la tête d'un seul Montois. Croyez-moi.

25 mai. — Depuis plusieurs années, la Fête-Dieu est toujours *moillée*. Aujourd'hui, température idéale ! C'est donc un fait exprès ! Impossible de faire la procession traditionnelle : la rue est un chaos. Il faut remettre à l'année prochaine le bonheur de suivre Notre Seigneur à travers la bourgade. En revanche, les promeneurs sont nombreux. — Et l'élection municipale ? Eh bien ! elle est faite. On ne *ballotte* personne ici.

26 mai. — Les groupes d'excursionnistes ne se comptent plus. En voici un qui déambule gravement sur les remparts. Il va de soi que chacune des unités humaines qui le compo-

sent s'appliquer à dénombrer les marches. C'est cela qui est important ! Quand donc les Bädcker nous donneront-ils ce détail de premier ordre ? Il y a, en outre (mais c'est plus rare, je crois), de beaux couchers de soleils et des soirées d'une douceur incomparable qu'il importerait de signater à l'attention des voyageurs intelligents. Oh ! les pacifiantes soirées du Mont-Saint-Michel, en face des grèves immenses, où, lentement, aux dernières lueurs du crépuscule, se fondent dans une teinte uniformément grise et mauve les reflets argentés des flaques, les ors des sables et la verdure des campagnes lointaines. Entre deux immensités, celle du ciel éteint et celle de la grève obscure, l'homme est seul et c'est alors qu'il sent monter vers lui, de toutes parts, l'émouvante symphonie qui chante l'Infini.

27 mai. — La chaleur était trop soudaine et trop intense après les pluies des semaines précédentes. La brume ne pouvait manquer de s'élever. Ce matin, elle enveloppait d'un impénétrable manteau le Mont et ses alentours. Ce soir, elle n'attend pas le coucher du soleil.

28 mai. — « L'attelage suait, soufflait... » et n'était pas rendu. L'attelage... en l'espèce... c'était un gros monsieur, à qui son compagnon demandait avec inquiétude : « Vas-tu monter là haut ? — Oui, un peu ! » Ils étaient bien l'un et l'autre à leur 20^e degré ! — A quel degré du sans-gêne faut-il rattacher les trois infortunés amis qui, vers trois heures après midi, s'aventurèrent dans la Sélune ? Il est des circonstances où... Mais il fallait gagner Genêts au plus vite, quoique rien ne fût absolument urgent, paraît-il !

29 mai. — Après une journée accablante, le ciel semble vouloir nous rafraîchir. Il y a des éclairs dans la nuit sombre (style de roman !), mais, peine perdue : pas une goutte d'eau !

31 mai. — La grêle tombe en abondance pendant quelques minutes. O lecteur bienveillant, qui prends garde aux élucubrations de mon carnet, note bien ceci, je te prie. Car si, parfois... rarement, je plaisante, cette fois, c'est pour de bon que j'écris : « Il grêle, il a grêlé ! »

2 juin. — L'examen des enfants de la communion solennelle, autrement dit des candidats à la profession de foi, a eu lieu ce matin. Le succès le plus satisfaisant a couronné les efforts du catéchiste et de ses élèves.

4 juin. — M. le chanoine Houard, directeur des pèlerinages orléanais, organise, de concert avec nos hôteliers, le séjour de ses pèlerins du 25 au Mont-Saint-Michel. La nouvelle que Mgr Touchet, en personne, présidera la cérémonie, met le comble à nos espérances. Jeanne d'Arc ne vint jamais au

Mont ; elle en éprouva un cuisant regret. Plus heureux, les Orléanais remercieront saint Michel, qui envoya la Pucelle pour les délivrer du joug étranger.

7 juin. — Des soldats, encore des soldats ! La majeure partie du 23^e régiment d'infanterie, en garnison à Cherbourg, s'est transportée au Mont-Saint-Michel. A ses hommes, qui reviennent du camp de Coëtquidan, le colonel a dit : « Je vais au Mont-Saint-Michel. Je vous permets, à tous, de m'y suivre. » Et malgré la fatigue, tous ces braves sont venus de Pontorson, la plupart à pied. Ils paraissent s'intéresser vivement à l'Abbaye, aux remparts.

8 juin. — Ouverture d'un congrès cantonal des Œuvres catholiques à Pontorson. Sans jactance aucune, mais par simple respect de la vérité, notons que le Patronage Saint-Michel du Mont-Saint-Michel recueille des encouragements très mérités de la part de l'Assemblée. Au surplus, n'a-t-il pas la bonne fortune d'être présenté par un rapporteur que l'on souhaiterait à toutes les œuvres et à toutes les assemblées ?

9 juin. — Le Congrès pontorsonnais continue ses séances intéressantes, instructives, suivies par des représentants de toutes les œuvres paroissiales du canton. Le Mont-Saint-Michel y va de sa petite part, très modeste, mais d'une sincérité incontestable.

12 juin. — Jour d'orage et de pluie intermittente, au soir duquel, pour passer le temps, un groupe flâne sans se gêner. A cela rien d'étrange, sans doute ! Ils sont trois : deux dames et un monsieur ; ils échangent leurs impressions : « Ah ! ça ne doit pas coûter cher le sable, ici ! — Tiens, vois-tu le bonhomme, là-bas : il a des souliers ! — Non, je vois pas ! Comme *sainte Anne* (*sic*) je ne vois rien venir ! » La moins jeune des deux dames s'est retournée ; elle aperçoit sur le mur, blanchi à la chaux, une forêt vierge de noms et de prénoms, signatures obligées des touristes badauds... vous savez : *Nomina stultorum*... Elle fourrage héroïquement dans cette brousse. Attention ! nous apprendrons bientôt les sentiments intimes de Madame, et d'où elle est et ce qu'elle pense ; car il y a toutes sortes de choses sur nos murs : « Vive le Roy ! » écrit un quelquel camelot d'*Action française*, « Vive la République ! » répliqua un pur..., corrigé par un brave *clérical*, dont la main traça cette addition importante : « Vive la République *des Moines* ! » Donc, attention ! Madame va trahir ses convictions. Elle a un sursaut de plaisir : « Tiens, Anatole, lis : « Durand et Dupont, de Rouen ! » Et je conclus : Madame est de Rouen, ou des environs ! Mais je n'ai pu en savoir davantage.

ACTIONS DE GRACES

JUIN

Ardennes. — Je viens remercier l'Archange saint Michel de toutes les grâces qu'il m'a obtenues du Cœur de Jésus et de la protection dont il nous environne quand je l'appelle à notre secours. Qu'il daigne nous la continuer toujours.
M^{me} T. B.

Aude. — Je vous envoie 12 fr. 50 pour honoraires de cinq messes en l'honneur de saint Michel et de N.-D. des Anges et pour reconnaissance d'une grâce obtenue. Ces messes devront se dire à l'intention des âmes du purgatoire et principalement pour les âmes de ceux qui m'étaient chers.
M. A. B.

Côte-d'Or. — Ci-joint 7 fr. 50 en timbres-poste pour une messe d'action de grâces à N.-D. des Anges du Mont Saint-Michel en reconnaissance d'une heureuse guérison.
M. N.

Creuse. — Pourriez-vous, je vous prie, me dire à mes intentions le 8. jour de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan, une messe à ce grand Archange. Je l'ai promise en action de grâces et je recommande à nouveau à sa puissante protection mon cher fils et ses trois fillettes.
M. F.

Finistère. — Ci-inclus 5 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel... Remerciements au bon saint Michel pour une grande grâce obtenue précédemment. Que ce grand saint veuille bien protéger notre famille !
M. M.

Hérault. — J'ajoute à mon envoi une modeste offrande pour remercier saint Michel des grâces que j'ai obtenues dans le cours de l'année. J'ai la confiance que le puissant Archange me soulagera et qu'il me protégera tous jours.
M^{me} Q. M.

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie un bon de poste de 5 francs : cette offrande est faite en action de grâces d'une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel.
M^{me} A. H.

Nous vous prions, M^{me} D. et moi, de mettre, ce matin même, un cierge à saint Michel, en action de grâces.
Anne-Marie H.

Loire. — Je vous envoie 2 francs pour une messe promise à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession.
A. A.

Loire-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel. A. B., *célébratrice*.

Maine-et-Loire. — Je vous prie de célébrer deux messes, le plus tôt possible, à l'autel de saint Michel. L'une est une messe d'action de grâces et l'autre est demandée pour recommander la santé d'une personne chère, consacrée à saint Michel, et une intention particulière. Ci-joint 6 francs.
M^{me} A. P.
H. M.

Je vous prie de dire une messe d'action de grâces.
Manche. — Ayant promis de faire célébrer une messe à saint Michel pour les âmes du Purgatoire, si l'une de mes enfants réussissait à obtenir une chose ardemment désirée, cette grâce étant accordée, je viens m'acquitter de ma dette en l'honneur du puissant et saint Archange. M. H. L., *associée*.

J'ai une grande confiance dans le saint Archange : c'est lui qui me soutient depuis 15 ans. Aussi je l'invoque tous les jours, et, en le remerciant pour le passé, je lui demande encore sa protection.
Vve M.

Marne. — J'ai l'avantage de vous remettre inclus 3 francs pour l'Œuvre

de saint Michel, en remerciement des grâces obtenues par l'intercession de saint Michel, et pour lui demander de nous continuer sa bienfaisante protection.
M. F.

Morbihan. — Reconnaissance fidèle à l'Archange puissant qui a montré sa protection toute spéciale envers un jeune homme de P., fils de nos fermiers.
Vve de N.

Nièvre. — Ci-joint 3 francs pour une messe d'action de grâces.
Vve P. B.

En vous renouvelant mon abonnement aux *Annales*, je vous envoie 10 francs pour des messes, dont deux d'action de grâces, en faveur des défunts, 2 francs pour un cierge. Je mets toutes mes intentions sous la protection de saint Michel, surtout ma famille et mes défunts, en le remerciant des faveurs qu'il m'a obtenues, surtout de la mort chrétienne de plusieurs personnes.
M^{me} A. V.

Nord. — Auriez-vous la bonté, comme chaque année, de dire ou faire dire, à l'autel du saint Archange, une messe en son honneur pour le salut de tous les membres de ma famille, et en reconnaissance des bontés que saint Michel a eues pour nous. Je lui confie surtout notre dernière confession, notre dernière communion et nos derniers instants à tous, à lui qui a mission d'introduire les âmes au Ciel.
I. L.

Pas-de-Calais. — En reconnaissance de la protection constante de saint Michel, je vous prie de me réabonner aux *Annales* : ci-joint 2 fr. 50.
I. M.

Haute-Savoie. — Chaque fois que je vous écris, depuis quelques années, je crois toujours que c'est la dernière lettre que je vous envoie. Mais, le bon Dieu, par l'intercession de saint Michel, veut bien me prolonger mes jours, en me conservant la santé assez passable pour mes 88 ans 1/2. C'est de tout cœur que je les remercie, en les priant de me conserver leur protection.
Marie-Thérèse L., Vve L., *célébratrice*.

Seine. — Ci-inclus 10 francs pour faire dire des messes en reconnaissance à saint Michel d'un succès obtenu. Qu'il daigne continuer ce succès à l'avenir.
M. et M^{me} E. F.

Je vous envoie mon offrande en reconnaissance à saint Michel qui a préservé mon enfant d'une maladie et m'a moi-même protégée dans mes affaires.
M^{me} M. L. C.

Je vous envoie 100 francs pour les frais de la lampe du Saint-Sacrement pendant un an, le reste pour vos Œuvres, afin que saint Michel prenne en main nos intérêts et nos intentions et qu'il soit remercié pour des grâces importantes obtenues.
M. et M^{me} de B.

Somme. — Notre affaire, pour laquelle une neuvième messe a été célébrée au Mont-Saint-Michel avait été promise, a été réglée au mieux de nos intérêts. C'est pourquoi je tiens de suite à remplir la promesse faite. Ci-joint, un bon de poste de 20 francs.
R. D.

Guadeloupe. — Veuillez faire brûler deux cierges devant la statue de saint Michel en reconnaissance pour deux grâces obtenues.
M^{me} J. B.

Allemagne. — Le mois dernier, nous trouvant dans de grandes peines, j'ai promis à saint Michel, s'il nous exauçait, de prendre un abonnement aux *Annales* de son œuvre. Exaucée, je remplis ma promesse, et je vous prie de nous faire parvenir un abonnement.
M. S.

JUILLET

Aisne. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de N.-D. des Anges et de saint Michel, en remerciement et pour le prier de nous continuer sa protection. E. G.

Je vous prie de bien vouloir me dire une messe d'action de grâces, à l'intention des âmes du Purgatoire. E. P.

Aveyron. — Une associée ayant invoqué saint Michel dans une affaire difficile et ayant reçu une bonne inspiration qui lui a permis de la mener à bonne fin, vous envoie 5 francs en reconnaissance. M^{me} E. M., *sélatrice*.

Calvados. — Ci-inclus un bon de poste de 10 fr. dont 5 fr. pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel et 5 fr. pour vos œuvres. C'est pour remercier le saint Archange d'une heureuse guérison. G. L.

Côte-d'Or. — Reconnaissance à saint Michel pour sa constante protection. M^{me} L.

Eure et Loire. — J'ai l'honneur de vous envoyer le montant de mon abonnement que je veux garder en actions de grâces des faveurs accordées par saint Michel. P. Z.

Loire. — Un cierge à brûler devant la statue de saint Michel en action de grâces. M. et A. G.

Manche. — Ci-joint un mandat de 5 fr. pour célébrer une messe en action de grâces, à l'autel de saint Michel. Dans un pressant besoin j'ai prié le puissant Archange de me secourir. Ayant obtenu cette faveur, je vous prie de célébrer le Saint Sacrifice à l'autel de saint Michel. L. V.

Mayenne. — Ci-joint 3 fr. pour une messe promise, en reconnaissance d'une faveur obtenue. C. F.

Nord. — Ci-joint un mandat pour me faire dire deux messes en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance et pour une nouvelle intention. L. G.

Hautes-Pyrénées. — Auriez-vous la bonté de me faire dire une messe en action de grâces et à toutes mes intentions. Ci-joint 2 fr. 50. M. A., associée.

Étant dans une situation bien pénible, j'ai recours à saint Michel qui m'a déjà exaucée autrefois, et je vous prie de faire brûler une lampe pendant 9 jours, à toutes mes intentions. M^{me} L.

Haute-Saône. — Veuillez publier la reconnaissance d'une maîtresse de maison, pour une grande grâce obtenue par saint Michel, et faire dire une messe en l'honneur de l'Archange pour le remercier. V^{me} J. C.

Reconnaissance à saint Michel pour sa protection. F. J.

Seine. — Je dois une grande reconnaissance à saint Michel pour toutes les grâces reçues par son intercession et, entre autres, pour une protection inespérée. Pour ces faveurs, je vous demande une messe d'action de grâces. H. P.

Gloire à saint Michel, qui m'a protégée contre les entreprises du démon. A. B.

Seine-et-Oise. — Faites brûler, je vous prie, un cierge au glorieux Archange en remerciement pour grâce obtenue. E. D.

Deux-Sèvres. — Reconnaissance à Notre-Dame du Perpétuel Secours, à saint Michel et à saint Joseph, pour plusieurs grandes grâces qu'ils nous ont accordées. B. R. et E. B.

Somme. — Veuillez célébrer une messe à saint Michel et faire brûler un cierge devant N.-D. de Lourdes, pour remercier N.-D. de Lourdes et saint Michel de nous avoir obtenu la grâce que nous sollicitons. M^{me} B.

Tarn. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe à dire, en action de grâces, en l'honneur de l'Archange. L. P., *sélatrice*.

La Réunion. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces en reconnaissance de la protection de saint Michel envers mon mari, mes enfants et moi-même. M^{me} P. E., *sélatrice*.

Allemagne. — Recevez ci-joint 6 fr. 25, pour une grâce obtenue; offrande de gratitude. J. B. n. A.

Autriche-Hongrie. — Je viens remplir la promesse que j'avais contractée envers l'Archange saint Michel, en le remerciant d'être venu en aide à mes vœux. J. van der M.

Belgique. — Un cultivateur, grand ami de saint Michel, vient d'être visiblement assisté de son Protecteur. Il attribue au grand Archange d'avoir été préservé d'un accident mortel. Action de grâces à saint Michel. S^r M. E.

Une messe en action de grâces. Plusieurs Belgesuses.

Canada. — Remerciez avec nous saint Michel des nombreuses grâces qu'il nous obtient. S^r M. de L., *sélatrice*.

Indes Néerlandaises. — Je vous envoie 5 fr. pour honnaires de deux messes en action de grâces au Grand Archange et aux Anges Gardiens de leur protection à mon égard, et 2 fr. pour faire brûler deux cierges devant la statue de N.-D. du Mont-Tombe, pour les multiples faveurs obtenues par son intercession.

Je vous expédie également un dessus de ciboire en soie, brodé soie et or, que je suis heureuse d'offrir au sanctuaire du Mont-Saint-Michel à l'occasion de la Première Communion de mon petit-fils, M. B., et en action de grâces.

8 Mars. — Je vous prie de faire célébrer une messe de reconnaissance à Notre-Dame du Mont-Tombe. M. S. H.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Calvados. — Vire : M. Georges Beaumont.
Doubs. — Longchaux : M. Alfred Jeanninros. — Valdahon : M. Octave Baulard.

- Finistère.** — Plouguin : M. Simon Goutven ; M^{me} Marie Trébaul.
Hérault. — Montpellier : M^{me} Gaubert, née Blandine Brousson, *zélatrice bien dévouée.* — Latour : M^{me} Anais Vailhe.
Ille-et-Vilaine. — Bais : M. René Gendron.
Maine-et-Loire. — Doué-la-Fontaine : M^{me} la Comtesse de la Selle, *très dévote au saint Archange, Protectrice des Œuvres du Mont-Saint-Michel.* — Tigné : M. Elie Tourret ; M^{me} Virginie Chetaneau.
Manche. — Saint-Quentin : M. l'abbé Jeunequin, *curé.* — Notre-Dame-de-Touchet : M. l'abbé Dumont, *curé.* — Marcey : M. l'abbé Gohin. — Cherbourg : M. Caubrière. — Ardevon : M^{me} veuve Alliaume.
Meuse. — Sorcy : M^{me} Anne Thévenot.
Morbihan. — Quéven : M^{me} Marie Alex. Richard.
Orne. — Soligny-la-Trappe : M^{me} veuve Bocquentin.
Rhône. — Quincioux : M. Michel Boucher.
Seine. — Paris : M. l'abbé Alphonse Bidet, *annuaire de l'Hôpital Douchaut, ancien missionnaire du Mont-Saint-Michel.*
Seine-Inférieure. — Le Havre : M^{me} veuve Aubruchel, née Louise Pichorel.
Tarn. — Castres : M^{me} Marie Bancarel ; M^{me} Philomène Bézazech.
Réunion. — Saint-Leu-les-Colimaçons : M. Augustin Cerveaux ; M^{me} Marie Bonnerais ; M^{me} Jeanne Saurel.
Allemagne. — Morville : M. Victor Pallez ; M^{me} Davaine, née Marie François ; M^{me} Gustave Hennequin. — Ebange : M. Muller. — Schré-mange : M^{me} Archen, *zélatrice très dévouée.*
Belgique. — Bruxelles : M^{me} la Marquise de Froissard de Boisai ; *une pieuse parente a fait célébrer des messes, pour le repos de son âme, à l'autel de l'Archange.* — Neuville : M^{me} la Vicomtesse douairière d'Herbais, de Thun et de Cambrai.
Suisse. — Genève : M^{me} Marie Bovagne.
Canada. — Montréal : M. Joseph-Paul-Delphis Lefebvre ; M. Pierre Carmel ; M^{lle} Mathilde Roy ; M^{lle} Marie Cartier. — Sherrington : M. Siméon Clermont.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in
Lucem Sanctam !...



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DE

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE — BONNES VACANCES! — BULLETIN — LA VIE DE L'ŒUVRE. —
JEANNE D'ARC CHEZ SAINT MICHEL. — LA FÊTE DE SAINT-PIERRE. — LE
JOURNAL D'UN ÉLÈVE (suite). — ÉCHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET
BLEU. — ACTES DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉPARTS.

Bonnes Vacances !

VOICI la saison des lauriers ! Ils verdissent à l'aube des vacances et présagent aux écoliers diligents une autre récompense de leur travail : le repos bien gagné. Me pardonnera-t-on, à l'heure des distributions des prix, et au moment où M. Poincaré signe la promotion du 14 Juillet, une sorte d'allocution qui ne retardera guère la joie des vacances ? Il faudra beaucoup me pardonner, car, outre que de tels discours sont toujours choses graves et solennelles, mon embarras redouble, à la pensée que je dois m'adresser à l'auditoire le plus vaste et le plus varié. Par l'imagination, j'aperçois en effet devant moi toute la jeunesse studieuse, depuis l'étudiant qui vient de passer la licence en droit ou l'examen de Saint-Cyr, jusqu'à l'écolier plus jeune, lauréat du brevet ou du certificat d'études ; et j'ai l'ambition d'associer la famille aux résolutions d'avenir comme aux succès présents : gros industriels qui boncleront leurs malles pour un voyage

en Suisse, employés modestes qui se reposeront quinze jours chez des parents de province, ouvriers retenus à l'atelier, laboureurs préoccupés de leurs gerbes mais qui, un jour ou l'autre, se paieront un petit tour par exemple au Mont-Saint-Michel. Même, parmi cette foule, distinguez-vous nos pieuses zélatrices, dont l'esprit surnaturel désire profiter de mes paroles ! Jugez si je suis embarrassé et soyez indulgents.

Cependant il faut parler ! Allons !

Les diplômes conquis, les dividendes distribués, la moisson mise en grange, la paye reçue, voici les vacances, le congé, le jour de repos, de joie, de liberté. Liberté salutaire, joie naturelle, repos bien gagné ! Liberté, non pas libertinage ; joie, non pas plaisir désordonné ; repos, non pas oubli de tout devoir ! « Le septième jour, Dieu vit que tout était bien et il se reposa ». Imitez-Le, mais en pensant à Lui !

Défend-Il la joie ? Saint Paul aurait alors donné de bien mauvais conseils à ses chrétiens : « De la joie, et encore de la joie ! » Seulement, il ajoute la recommandation indispensable : « Rapportez votre joie, comme votre vie entière, à la gloire de Dieu. »

Jeunes gens, votre repos est bien gagné. Que ce soit vraiment un repos, et non une fatigue différente du labeur scolaire. Vos plaisirs de vacances sont une récréation prolongée. Vous entendez : une récréation ! Votre tâche n'est pas finie ! Que dis-je, elle commence, et vos diplômes, les plus enviés et les plus difficiles à conquérir, certifient seulement votre aptitude à remplir votre place sous le soleil. Mais l'effort qu'ils vous ont coûté a épuisé votre vigueur, il faut la refaire, il faut la *recréer*, car bientôt viendra l'heure de reprendre votre poste ! Distinguez-vous, maintenant, combien l'agréable répit des vacances est providentiel, et qu'il vous est facile de le tourner au profit de votre âme ?

J'ai promis d'être bref et je n'insiste pas ! A propos de vacances, on parle surtout de charmes, de plaisirs. Ceux qui vraiment récréent sont bons, voulus par Dieu. Récompense

naturelle de l'activité normale, — « le plaisir s'ajoute à l'activité comme à la jeunesse sa fleur » cela est d'Aristote —, le plaisir est encore un encouragement au travail nécessaire ; mais il y a les *plaisirs néfastes* ! Pour éviter les redites, c'est aux parents que je veux en parler.

Plaisirs néfastes qui affaiblissent au lieu de récréer, énervent l'énergie loin de la relever, compriment l'âme qu'il faudrait dilater ! Écartez ce péril de vos enfants, voilà, pères et mères, votre grande tâche, au cours des vacances. Si grands qu'ils soient, si préparés à se diriger eux-mêmes, vos fils et vos filles ne demeurent-ils pas encore sous votre gouverne ? Comprenez votre responsabilité d'éducateurs ! L'expérience d'une précédente villégiature peut vous guider. Si le passé fut sans nuage, préservez le présent d'une tourmente toujours à craindre.

Il vous appartient, surtout, de veiller sur vos enfants plus jeunes. Diront-ils fidèlement leur prière, chaque matin et chaque soir ? Assisteront-ils aux offices, chaque dimanche ? Profiteront-ils des heures de liberté sans subir l'atteinte des mauvais camarades ? C'est de vous, parents, que Dieu attend la réponse

Avouons que nous touchons... à la vie éternelle ! Je m'arrête et je vous souhaite : « Bonnes vacances ! »

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois d'août, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 2 août, messe pour les Zélateurs et Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ MENSUELLE GÉNÉRALE, du 15 au 25 août.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, et proposée, non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois d'août tout entier : LA SANCTIFICATION DES VACANCES.

Nos pieux associés puiseront, dans les réflexions qui précèdent, l'inspiration et l'aiguillon de leur prière. Ils songeront aussi que, pour beaucoup d'enfants et de jeunes gens, ce sont les dernières vacances; que le jour est venu de prendre une décision; que ces journées de repos, passées selon les desseins de Dieu, mèneront encore une détermination généreuse, mais qu'elles pourraient être funestes à des vocations qui semblent assurées.

Que les parents veillent, et que les âmes pieuses les soutiennent de leurs prières.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence de la Portioncule, le 2 août. — Indulgence plénière: 1^o le 15 août: Archiconfrérie de saint Michel; 2^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants; 3^o Jour au choix pendant le mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel (Conditions ordinaires pour ces trois indulgences); 4^o Jour au choix pendant le mois. Archiconfrérie de saint Michel: Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme: M^{me} Caré-Philippot, d'Ars-sur-Moselle.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 juin au 15 juillet, inscrits: 510.

Dans ce total sont compris les associés enrôlés par les zélateurs et zélatrices de: Ambel, Avranches, Arleux, Bancourel, Beaumont-sur-Oise, Bourg, Châteauroux, Foix, Fumay, Hayange, La Longue-Pointe, La Nouvelle-Orléans, Le Mans, Lyon, Madrid, Marseille, Maves, Mer, Nantes, Nemours, Nice, Nuits-Saint-Georges, Oisy-le-Verger, Orléans, Paris, Pau, Pont-Authou, Pont-de-Veyle, Rodez, Sommepey, Saint-Étienne de Montluc, Saint-Michel Mont-Mercure, Tergnier, Tregunc, Trois-Rivières, Vire.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges:

16 JUIN: Marguerite Paty. — 17 JUIN: Alma Françoise-Marie

Jeanne Bonis, de Jucet d'Izaut. — 27 JUIN: Marguerite Docker; Hélène Docker, d'Arleux. — 28 JUIN: Emilienne Marlin, de Fumay; François-Alexandre Bellanger; Paul-Pierre Bourdais, de Renazé. — 2 JUILLET: Berthe-Marthe Sédillon; Marie-Joseph-Ludovic Arnaud de Bertier, de Paris; Simonne-Georgette Marie Chonavez; Emile-Paul-Henry Boffy; Marie-Lydie Julie Vinez; Anna-Marie-Félicie-Paulette Vinez; Georges Laroche, d'Amage. — 3 JUILLET: Francine Laluppe; Elise Issartier; Georgette Issartier; Gabrielle Bourgeault; Olive Leroux; Louise Pielan; René Rogon; Maria Gillot; Marguerite Hautepein; Lucien Tardivel; Marie Gentil; Henriette Leroux, de Parandé. — 7 JUILLET: Bernard de Froidefond; Françoise de Froidefond, de Fortbois; — Andree Poulvin, de Chambellay; Marie-Louise-Christiane Leroy, de Saint-Gabriel. — 8 JUILLET: Anne-Marie Elles; Anne-Marie-Josèphe Salaün; Jean Marie Marzin, de Ploudalmézeau. — 10 JUILLET: Victor-Gustave-Jean Rioult, de Juvigny-le-Tertre. — 11 JUILLET: Jean Lauriol, de Mailhac. — 12 JUILLET: Pierre-Julien-Marie-Louis Delivre, de Vincennes. — 14 JUILLET: Yves-Louis de Kergerlay; Thierry de Clermont-Tonnerre, de Paris.

RÉIMPRESSION. — Nous venons de rééditer la brochure bien connue de nos zélatrices: *Le Mont-Saint-Michel et ses œuvres*, qui était épuisée depuis plus de trois ans. Elle portera désormais ce titre: *Les Œuvres du Mont-Saint-Michel, notices et renseignements divers*. C'est le vade-mecum des propagateurs de la dévotion à saint Michel.

LE MOIS DE SAINT MICHEL... c'est le mois de septembre; le manuel le meilleur, le plus simple et le moins cher pour sanctifier ce mois, c'est le *Nouveau Mois de saint Michel* par la Rédaction des *Annales*: 0 fr. 35 l'unité; 3 fr. 50 la douzaine franco. Aux bureaux des *Annales*. Prière de se hâter.

Jeanne d'Arc chez Saint Michel

PÈLERINAGE ORLÉANAIS (25-27 juin)

QUELLES pensées s'agitaient dans l'âme de ces 200 Orléanais qui, au soir du 25 juin, à la lueur frémissante des lanternes vénitiennes, débarquaient au Mont-Saint-Michel? Ils venaient de Rouen, où des souvenirs émouvants avaient avivé la piété de ces pèlerins de Jeanne d'Arc. Ils arrivaient,

dans la nuit, sur la montagne recueillie d'où l'Archange lumineux avait pris son vol vers le village lointain de Jeannette.

Plus d'un, sans doute, parmi la pieuse caravane, s'abandonna doucement à ces souvenirs, et se félicita que notre Mont, malgré bien des injures subies, garde son abord difficile, et ne souffre pour s'éclairer, la nuit venue, que l'éclat modeste des lanternes qui se balancent au vent de mer.

Il était tard, et lorsque chacun eut trouvé son gîte «*és hostelleries* », les rêves n'attendirent pas longtemps à poétiser un sommeil réparateur.

De bonne heure, le lendemain, commencèrent les messes à tous les autels de notre église. Il fallut même recourir au sanctuaire écarté de saint Aubert, au bord des flots. Celui qui s'entend proposer cette promenade matinale ne l'accepte pas, d'ordinaire, sans soulever : «*C'est loin, cette chapelle ?* » — «*A cinq minutes !* » — «*Merci, j'attendrai !* » — «*Voulez-vous, je vais vous y conduire !* » — «*Non, merci ; j'abuserais !* » — «*Nullement, je veux vous faire plaisir !* » Enfin, on se décide. On revient enchanté ; et par crainte de perdre le privilège de cet autel, on s'assure, pour le lendemain, le monopole de *Saint Aubert du Pêré* !

Mgr Touchet, qui avait guidé ses chers Orléanais sur les traces de Jeanne d'Arc à travers les rues de Rouen, célébra, dans le sanctuaire de saint Michel, la messe de communion. L'Évêque dira bientôt à ses diocésains qu'il attend de leur cœur une ardente prière pour la canonisation de la libératrice nationale. Ils ont deviné sa pensée et prévenu son désir : après des cantiques chantés avec âme, tous s'approchent de la table sainte.

La messe s'achève. Mgr Lepetit, vicaire général et directeur des Œuvres de saint Michel, salue, au nom de Mgr de Coutances, Mgr d'Orléans, et remercie Sa Grandeur de l'honneur renouvelé que sa visite apporte au sanctuaire de saint Michel. Si ces paroles de bienvenue retardent la joie d'entendre celui que le Saint-Père lui même appela naguère «*princeps*

oratorum », elles s'en excusent et comptent sur le pardon, car c'est leur devoir de saluer, au nom de saint Michel, les pèlerins de Jeanne d'Arc. «*Nous pouvons bien, ajoute Mgr Lepetit, mêler notre prière à la vôtre, afin de hâter la canonisation de la Grande Française. Jeannette n'a-t-elle pas choisi, pour accomplir l'un de ses miracles, dans notre diocèse, ma paroisse natale ? Puis, saint Michel ne s'est-il pas étroitement mêlé à la vie de Jeanne, et n'est-ce pas durant l'année où nous fêtons le XII^e centenaire de l'apparition au Mont-Tombe, que votre libératrice reçut les honneurs des bienheureux ? C'est aussi par saint Michel qu'elle obtiendra le titre glorieux de sainte Jeanne d'Arc !* »

Il faudrait reproduire, sans essayer de les apprécier, les paroles de Mgr Touchet : comment Sa Grandeur rappela les merveilles poétiques, nationales, religieuses du Mont-Saint-Michel, le rôle de l'Archange français dans la mission de Jeanne d'Arc, et l'espérance que les fils de la libératrice doivent fonder sur saint Michel, pour la glorification complète et prompte de l'héroïne. Ayant entendu, ce jour-là, pour la première fois, celui que d'immenses auditoires ont applaudi, incapable d'ailleurs de rapporter ce discours si simple à la fois et si éloquent, comment le chroniqueur risquerait-il d'exprimer son sentiment personnel ? Son unique ressource est de recourir à la pensée d'un grand écrivain. Fénelon pensait à Virgile, mais ce qu'il disait du poète convient à l'orateur :

«*Je veux un sublime si familier, si doux et si simple, que chacun soit d'abord tenté de croire qu'il l'aurait trouvé sans peine, quoique peu d'hommes soient capables de le trouver... Je veux un homme qui me fasse oublier qu'il est auteur et qui se mette, comme de plain-pied, en conversation avec moi (1).* »

L'après-midi, les Enfants de Marie de Mayenne, qui sollicitaient modestement une bénédiction de Mgr d'Orléans, jouirent

(1) Fénelon, *Lettre à l'Académie Française*.

en même temps et profitèrent de sa parole infatigable et paternelle.

Dans la journée les pèlerins revinrent au pied de saint Michel réciter le chapelet que Monseigneur leur avait demandé pour la prochaine canonisation de Jeanne d'Arc.

Ils admirèrent à loisir les merveilles du Mont Par malheur, la mer ne nous visitait pas ce jour-là ! Comment venir si près du bord et ne pas voir les flots ? Les Orléanais ne purent s'y résigner. Sans craindre les périls imaginaires de l'enlèvement, ils s'aventurèrent jusqu'à Tombelaine. Ils rentraient à l'ombre des remparts, lorsque les cloches les appelaient au salut solennel.

M. l'abbé Frédet, curé de Baule, redit auparavant, avec éloquence comment saint Michel est inséparable de Jeanne d'Arc, dans l'histoire et dans notre pieuse reconnaissance. L'enfance de Jeanne et sa vocation, sa carrière et ses victoires, sa captivité et son apothéose parmi les flammes de Rouen, tout révèle l'intervention de l'Archange. C'est lui qui forme l'âme pure de la bergère et la prépare à sa vocation qu'il lui déclare bientôt ; il conduit la guerrière et assure ses triomphes, il soutient la martyre dans le cachot et sur le bûcher ! Quelles leçons, d'ailleurs, d'espérance et d'énergie chrétienne ce pèlerinage à Saint-Michel ne doit-il pas laisser dans les âmes des Orléanais, fidèles sujets de Jeanne d'Arc !

M. le Curé de Baule parle avec chaleur. Ses phrases vigoureuses et poétiques retiennent l'attention, émeuvent le cœur et l'inclinent à de généreuses résolutions. Mgr Lepetit donna ensuite le salut solennel. Au-dessus de l'autel, parmi les lumières, rayonnait l'image de la glorieuse libératrice.

Un murmure de joie avait accueilli le matin l'annonce d'une procession aux flambeaux. Jamais, dit-on, cette pittoresque cérémonie n'eut plus de charmes ! Dans la nuit calme montaient les chants harmonieux, tandis qu'un long ruban de feu ruisselait sur les remparts. Aux pieds de Jeanne d'Arc qui veille au seuil de l'église, on exécuta avec entrain l'hymne à

l'étendard, et, avec un ordre parfait, tous pénétrèrent à l'église.

Là, Mgr Touchet voulut renouveler lui-même, à la clarté des flambeaux, la consécration de la France à saint Michel. A de telles heures, dans un tel décor, pareille prière jette dans les âmes des impressions qui ne s'effacent pas.

Les Orléanais les conservent et nous gardons, au pied de saint Michel, le souvenir de leur foi et de leur piété. Qu'ils reviennent bientôt, guidés par M. le chanoine Houard, avec leurs prêtres nombreux parmi lesquels M. l'archiprêtre de la cathédrale gardera sa place, oublieux de nouveau de ses longues années.

RAOUL DE VILLEDIEU.

La Fête de Saint Pierre

ON doit parler peu de soi et, cependant, serait-il permis de s'oublier totalement, surtout quand il s'agit de saint Pierre ?

L'humble pêcheur de Genezareth, devenu le chef des Apôtres et le premier des Papes, est, en effet, le patron de la paroisse Montoise, et nous le fêtons chez nous — entre nous — avec entrain.

Due à l'initiative des habitants, cette intéressante fête locale eut le charme tranquille d'une fête de famille. Dès le matin, le long de la rue enguirlandée, un cortège pittoresque escorta jusqu'à l'église le pain bénit porté par deux petits garçons et deux petites filles en de jolies corbeilles, et par quatre robustes pêcheurs, sur la « barque à saint Pierre » fleurie d'œillets et de roses.

Délegants programmes conviaient la population entière à la grand-messe. L'heure était matinale afin que personne ne fût retenu par les devoirs de l'hospitalité. En présence de M. le maire, de M. l'adjoint, de MM. les conseillers municipaux, M. l'abbé Couillard, premier chapelain, offrit les respec-

tueuses félicitations de la paroisse à Mgr Lepetit, curé du Mont-Saint-Michel, qui, pour la première fois depuis sa prélature, visitait son église de Saint-Pierre.

A ces affectueux témoignages de joie reconnaissante, Mgr Lepetit répondit par des paroles spirituelles, qui alliaient à la délicatesse d'un compliment des conseils opportuns inspirés des exemples de saint Pierre. On chanta la grand'messe. Quel Credo enlevé par des voix profondes habituées à dominer les flots !

La procession parcourut, le soir, les remparts, avec les reliques de saint Pierre, et tous reçurent au retour la bénédiction de Notre Seigneur.

Faut-il ajouter que d'honnêtes et plaisantes réjouissances occupèrent la journée ! Des mains pacifiques lâchèrent des balles effarées, plus souvent à côté des cibles narquoises ! Soit dit sans porter préjudice à d'excellents tireurs qu'un vent violent n'empêcha pas d'attraper... la mouche ! Lapins et canards furent facilement capturés par des chasseurs dont l'accoutrement glaça d'effroi, sans doute, ce timide gibier. D'ailleurs comment eussent-ils échappé ? Des courses renouvelées des Grecs n'ont-elles pas révélé, chez nos bambins, des jambes dignes du héros de Marathon ?

Me permettez-vous une réflexion finale ! Eh bien ! fêtons ainsi saint Pierre ! La solennité du 29 Juin 1913 prouve que le comité d'initiative trouvera toujours des organisateurs dévoués, des mains habiles pour décorer la barque symbolique et des bras solides pour la porter, des voix mâles pour chanter notre Patron ! Saint Pierre, qui n'oublie pas sa joie, au jour de la pêche miraculeuse, pour bénir cette piété fidèle, emplira, malgré lui, le filet au repos.

DES ISLES.



Le Journal d'un Pèlerin

(SUITE)

Lorsque nous prenons place dans la gondole qui nous ramènera à la station, le soleil n'est pas haut dans le ciel. Les canaux sont déserts ; c'est à peine si l'on rencontre de-ci de-là, au détour des *rii*, une gondole chargée de viande ou bien de fagots. La banalité d'une sortie des grandes halles au beau milieu d'une intense poésie.

Les pèlerins reprennent possession de leur train, qui va redevenir chapelle. Mais l'heure n'a pas sonné encore. La communauté se recrée un instant sur le quai, parmi les chariots à bagages et jusque parmi l'enchevêtrement des rails et des aiguilles. Les *ferrovieri* paraissent stupéfaits d'une gaieté qu'ils ne connaissent pas. L'Italien parle haut, il chante et il siffle ; rarement sa bouche s'épanouit dans le rire franc qui dilate le cœur, le rire à la française.

La lagune est franchie à nouveau. Et comme l'on voit nos touristes se pencher aux fenêtres du tramway pour jouir une dernière fois de la vision du Mont Saint-Michel, les pèlerins français sont aux portières, cherchant dans la brume les silhouettes aimées, trop tôt disparues.

A peine le temps de se recueillir et déjà voici Padoue, la ville du *Saint*, comme l'on dit ici. Il y a loin de la gare à l'église de Saint Antoine ; aussi la Direction a-t-elle réquisitionné à notre intention la majeure partie des véhicules de cette importante cité, qui fut la première de l'Italie, après Rome, au temps des Césars, et qui compte aujourd'hui un peu moins de cinquante mille âmes.

Le *Corso del Popolo*, où s'engage l'interminable file de nos voitures — une vraie *noce* normande — n'est rien moins qu'une rue. Est-ce un boulevard ? Point davantage. A gauche, des champs de culture, à droite des maisons en construction ;

entre les deux la chaussée s'étend, défoncée et poussiéreuse. Un nuage de poussière nous enveloppe bientôt, et c'est nimbés de cette auréole que nous passons devant les ruines de l'amphithéâtre romain où trône la *Madona dell' Arena*. Par les rues étroites et sans trottoirs, notre cortège s'avance avec un bruit de ferraille. Nous côtoyons de si près les maisons que certains moyeux, heurtant la pierre, laissent choir leur chapeau. Mais ceci n'est pas de nature à ralentir la course. Accident familier sans doute, qui n'a pas le don d'émouvoir les cochers padouans.

Ici, la ville moyenâgeuse a gardé son caractère, et c'est un charme de circuler à l'ombre des étages en encorbellement, devant des maisons percées de rares et étroites ouvertures.

Enfin, nous voici sur la place Saint-Antoine. L'église du Saint est un édifice colossal. Ses sept coupôles en imposent par leurs proportions et leur disposition. Entrons et prions. Ça et là, adossés aux colonnes, des paysans, des pauvres prient dans une attitude hiératique que rien ne trouble. Nulle part ailleurs nous ne verrons des fidèles plus attentifs. La confiance inspire ces gens du peuple. Autour du tombeau, merveilleusement riche, de l'humble disciple de saint François, d'autres groupes plus compacts sont prosternés. Nous sommes chez le Saint. M. le chapelain Langlois en retrace à grands traits l'histoire, simple et brève. Saint Antoine a vécu trente-six ans. En plein XIII^e siècle, il a donné le plus miraculeux spectacle et la leçon la plus éloquente de pauvreté, de mortification et de zèle apostolique. Sachons gré au prédicateur d'avoir ramené, en passant, la dévotion à saint Antoine à son caractère vrai et d'en avoir écarté le marchandage auquel on l'abaisse parfois... Sur les ossements du saint, le Sacrifice auguste est offert. L'assemblée chante des cantiques en langue française, répond au chapelet, puis s'éparpille dans la Basilique pour en inventorier à la hâte les trésors artistiques, chefs-d'œuvre de Riccio, de Donatello et de Sansovino.

Malheureusement il faut s'arracher bientôt à cette contem-

plation émue, jouissance des yeux et jouissance du cœur, et songer à réintégrer la voiture n° 33. C'était la nôtre et nous le fines savoir, en toute courtoisie, aux aimables intrus qui s'en étaient emparés.

Rapidement le déjeuner fut pris et rejointe la station, où le *speciale* sous pression n'attendait que le signal du départ.

Jusqu'à Bologne c'est un défilé ininterrompu de blés verts et de mûriers, de rizières et de canaux. L'Emilie n'offre rien de pittoresque. Sa fertilité lui tient lieu de tout. De rares usines sont établies à proximité des rivières; encore est-il juste de noter que plusieurs paraissent abandonnées. La journée est fatigante; la chaleur est lourde. Aussi l'animation paraît éteinte dans toutes les voitures.

Bologne, la ville de Saint-Dominique et de Sainte-Catherine, la ville de Guido Reni et du Dominiquin! Nous devons y passer deux heures seulement. Il s'agit donc d'économiser son temps. Or, sur la place de la Station, deux vagues landaus en tout et un car électrique. Quelle course, mes amis, et quel assaut! Mais voyez ce que peuvent la bonne humeur et la discipline au service de cerveaux français: en un clin d'œil, chacun a trouvé sa voie et pris son parti. Sous la pluie qui commence à tomber, les pèlerins français s'acheminent vers le centre de la ville. Une demi-heure après ils ont découvert des voitures; il y en a pour tous. Il s'agissait de les trouver et on les a trouvées.

Maintenant, entrez au Dôme, passez à Saint-Pétronius, qui devait être la plus vaste église gothique du monde: il y a des Français partout, des Français qui arborent fièrement la croix grecque où se détache l'image du Sacré-Cœur. Dans sa niche du palais communal, Grégoire XIII, qui faillit être victime de la Révolution et lui échappa à la faveur d'un déguisement, Grégoire XIII les voit passer, affairés, se dirigeant vers le tombeau de saint Dominique et vers celui de la sainte de Bologne.

Le fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs possède un

tombeau d'une splendeur comparable à celle qui revêt les restes de saint Ignace, à Rome. Le Guide lui a fait le cadre le plus glorieux par la fresque qui décore la demi-coupe. Mais qu'il est donc aisé d'unir harmonieusement en de tels sanctuaires l'admiration des choses d'art et l'invocation fervente des saints ! Dans le geste ému des pèlerins qui baisent le tombeau de saint Dominique et font toucher au marbre qui le cerne les chapelets et les médailles, il y a une magnifique prière.

Et plus loin encore la même scène se reproduit dans une chapelle étroite, aboulissement d'un couloir sombre. Là se tient, parée comme une Reine orientale, sainte Catherine de Vigri, la pauvre Clarisse, dont le couvent voisin a été converti en caserne ! Les fidèles lui baisent les pieds ; les prêtres sont admis au baiser de la main. N'est-ce pas émouvant de simplicité et de noblesse à la fois ?

Mais où donc nos Français n'ont-ils pas égaré leurs pas ? Il en est qui ont vu, de tout près, les tours penchées, les fortifications, que sais-je ?

Les voici maintenant emportés à travers l'Apennin, plus gracieux que grandiose, mais intéressant toujours avec ses torrents bleuâtres, ses cimes arrondies et boisées, où la roche affleure à peine de loin en loin. L'industrie du ciment se développe en ces parages, parfois au détriment du pittoresque ; plus compromettante, à vrai dire, apparaît l'entreprise de déboisement que l'on pratique en grand sur ces hauteurs pour fournir des traverses aux chemins de fer. Le débit des eaux n'étant plus aucunement réglé, les orages, fréquents en Italie, ont tôt fait de changer en torrents dévastateurs les plus paisibles ruisseaux.

L'ascension est lente. Les nuées s'épanchent et la température s'abaisse. La descente vers Pistoie offre les surprises les plus ravissantes. Il y a de ce côté des échappées sur la plaine qui provoquent l'admiration unanime des pèlerins. La brume ténue enveloppe le paysage et lui donne un nouveau charme.

La nuit est venue lorsque nous entrons en gare de Florence-la-Belle. Nous souhaitons seulement que la station, vieillotte, étroite et malpropre, soit mise en harmonie avec la ville des Fleurs.

Nous sommes à la veille de la fête de notre Bienheureuse Jeanne d'Arc. A la fin du dîner, notre Président de section, Mgr Lepetit, se fait un devoir de le rappeler aux Français de France. Au surplus, pouvait-il se dispenser d'associer le nom de saint Michel à celui de Jeanne ? Oublieux de lui-même et de son étoile pastorale, Monseigneur commet une indiscretion qui me vaut un assaut — très doux — de politesses et de questions. De tous côtés maintenant on parle de saint Michel et de son Mont. « Mais, on vous a vu, il y a deux ans. Rappelez-vous : c'est vous qui... c'est vous que... etc... » Et voilà des relations cordiales qui se nouent pour le reste du voyage.

* * *

La messe du pèlerinage est célébrée à Santa-Maria Novella, une vieille et riche église, où les plus célèbres peintres ont multiplié les chefs-d'œuvre. Au demeurant, je prends le parti de ne rien dire des somptuosités artistiques de Florence ; je n'en finirais pas.

Je préfère entendre notre *Schola*, — car nous avons une *Schola* — chanter le *Benedictus*, l'*O Salutaris hostia* et, finalement, le *Salut à l'Étendard*. Certes, ce n'était pas banal de chanter « Vive Jeanne ! Vive la France ! » au cœur même de la vieille Toscane. Les paroles de M. Langlois étaient bien de nature à exalter encore notre fierté : Jeanne, semeuse de foi, d'espérance et de charité ! oui ! et la semence lèvera en moissons de liberté, de courage et de gloire !

Sans souci du temps, décidément maussade, laissons errer notre pieuse flânerie à travers la cité florentine, déjà connue de vieux, si j'ose dire. Admirons le Baptistère aux portes de bronze, celle-là surtout dont Michel-Ange disait qu'elle mériterait d'être la Porte du Paradis. Après en avoir contemplé

la façade, la coupole et le campanile, pénétrons sous les voûtes gantesques du Dôme. Ici tout est merveilleux.

Saluons saint Michel en son oratoire, écrin précieux où s'enchaînent les statues des saints protecteurs des antiques corporations. Poursuivons notre route... Mais à quoi bon, encore une fois ? Monuments et musées pullulent ; il serait oiseux d'en faire l'énumération.

De la classique promenade au Viale dei Colli, nous empor-



FLORENCE. — LE DOMO. — L'ÉGLISE SAINTE-CROIX.

terions un souvenir plutôt triste — la pluie tombait drue et la ville était plongée dans le brouillard — si la visite à San-Miniato n'avait apporté sa note intéressante avec le souvenir de saint Jean Gualbert. L'église Sainte-Croix vaut mieux et de beaucoup. Giotto a peint sur ses murs des fresques magnifiques. Les tombeaux d'hommes célèbres attirent davantage encore à ce Panthéon florentin les touristes de tout acabit. Il y en a pour tous les goûts : Michel-Ange y voisine avec le Dante, Machiavel avec Rossini, Donatello avec Galilée. A ceux qui ne pratiquent point certaine politique à la mode, l'élogeuse inscription consacrée à Machiavel produit l'effet d'un scandale. Mais Machiavel n'était-il pas de Florence ?

Fiesole, la patrie du Bienheureux Fra Angelico, est souverainement attrayante. Bravons l'orage et montons là-haut, nous serons dédommagés amplement de notre peine. Quelle féerie s'offrira à nos regards, à la descente du retour ! Dérobé par la nue, le soleil darde ses rayons d'or sur Florence, dont les dômes de marbre rose et les toits rouges scintillent, rehausés de l'éclat des gouttelettes de pluie qui s'y enchaînent et brillent comme autant de perles fines, de topazes et d'émeraudes. Je ne sais rien de plus beau, et je bénis l'orage que tout à l'heure j'avais eu la tentation de maudire.

Harassés de fatigue, l'âme remplie de saines émotions, les pèlerins sont rentrés au gîte, c'est-à-dire à l'hôtel. Au risque de me répéter, je note que la bonne humeur française n'a pas sa pareille au monde. Elle ne perd jamais ses droits. Les « Invalides de mer » qui figurent au menu, remportent le plus franc des succès. Qu'est-ce donc que les Invalides de mer ?... — Une faute d'interprétation scripturaire, hélas !

Adieu, Florence ! Il n'est que 7 heures et nous partons. Mais, auparavant, la Direction — cette bonne mère — nous a invités à passer au buffet, non pour y prendre un café au lait, mais bien un cabas, « panier de jonc pour les figues », dit Larousse. Dans nos cabas, à nous, il n'y a pas de figues, la saison ne s'y prêtant pas ; mais ils sont en jonc artistement tressé et ils renferment : une bouteille d'eau et une bouteille de vin, un petit pain, du bœuf, du poulet, du pâté à l'ail, du fromage, du sel, des gâteaux secs, un couteau, un verre... en papier, une orange, sans oublier le cure-dent. Tantôt, à l'heure de midi, quand on fera l'inventaire du mystérieux panier, il y aura des explosions de joyeuse surprise.

Nous récitons le chapelet par ordre formel du Guidon. L'Apennin, toujours ! l'Apennin tourmenté et fertile, avec des vignes, des oliviers, des mûriers partout. Arezzo ! Les moins musiciens se découvrent en passant ici l'âme d'un Rossini. Guy d'Arezzo dénomma les notes de musique. En

son honneur . . et pour le nôtre, montons et descendons la gamme, selon nos moyens, fussent-ils médiocres. Dans le voisinage, il y a mieux : des jeunes filles qui chantent une vieille ronde.

Cortone ! Invoquons la sainte Marguerite qui porte ce nom. Puis accordons la faveur d'un regard au joli lac de Trasimène, bien et paisible, où des îlots de verdure encadrent de coquettes villas. Déjà nous longeons un affluent du Tibre. Son nom ? Qu'importe ! Ses eaux abondantes et fauves précipitent leur course — comme nous hâtons la nôtre — vers Rome et vers la mer.

Un auteur découvrit un jour, à la façon dont on découvre l'Amérique au xx^e siècle, que la campagne romaine était « assez champêtre ». Nous nous inclinons devant ce jugement. Si les études récentes de M. H. Joly sur Rome capitale et la Campagne romaine, ont plus de profondeur, elles révèlent davantage les conditions malheureuses de ce pays étrange. Nous doutons que le savant professeur ne partagerait pas l'avis des La Palisse contemporains sur son aspect champêtre.

Or, nous avons brûlé Rome. Que l'on se rassure : nous ne l'avons pas brûlée à la façon de Néron ou des Barbares. Il y eut de la fumée et du feu cependant . . dans le foyer de notre locomotive. A peine le temps d'apercevoir les coupoles de la Ville éternelle, par delà les aqueducs en ruines ; à peine quelques minutes en gare et nous filons sur Naples, à travers les vignobles des Monts Albins. Cette partie de la province de Rome est, de vrai, la plus intéressante. Anagni, Frosinone, Roccasecca, Aquin, patrie de saint Thomas, jalonnent notre route jusqu'aux approches du Mont Cassin, que nous devinons, plutôt que nous ne le voyons, perdu dans une brume impénétrable. Caserte, le Versailles du roi de Naples, nous indiffère un peu plus que Capoue, dont les délices célèbres nous retiennent une minute seulement, pas assez de temps pour nous amollir et nous frustrer des chances

d'une victoire. La Campanie plautreuse verdoie à perte de vue, à droite, tandis que sur la gauche des collines empanachées de sapins ou tapissées de bruyères lui font une bordure charmante, comme un cadre de bon style.

Nous cherchons le Vésuve, mais en vain. A l'instar du Mont Cassin, il se dérobe. Nous le verrons demain. A Naples, l'accueil est plutôt frais. On nous expliquera bientôt qu'en Italie les nuées n'ont pas appris du Créateur l'art délicat de déverser goutte à goutte leur contenu. « Ce sont des *baguettes* qui tombent. » En France, nous dirions des *piques*. Va pour les baguettes. Sous une ondée de ce genre — un riche spécimen, la chose est sûre — nous faisons une entrée triomphale dans la bonne ville de Naples. « Voir Naples, puis mourir, » dit la *légende*. Fasse Dieu que nous ne mourions pas avant d'avoir vu Naples. Cette averse mettrait à mal des poitrines d'airain. Par bonheur les voitures nous attendent et nous conduisent aux hôtels.

* *

Rêvant de la mer houleuse, entrevue hier soir à la clarté des becs de gaz le long de la Riviera di Chiaia, l'on s'éveille . . et l'on se hâte de faire ses dévotions. Le rendez-vous est à la cathédrale de Saint-Janvier. Or nous sommes en la semaine privilégiée où se produit le miracle : la liquéfaction du sang du martyr. La messe du pèlerinage est terminée. M. le premier chapelain de Montmartre a commenté brillamment le texte : *Sine sanguinis effusione non fit remissio*. Dans une chapelle latérale, le Saint-Sacrement est exposé à l'occasion de la neuvaine au Saint-Esprit. Non loin, un prêtre est en chaire et prêche imperturbablement devant un auditoire qui coule à la manière d'une rivière dans la plaine. Enfin l'heure de l'ostension des reliques est arrivée. Le buste du saint est mis en présence de l'ampoule qui contient le sang desséché et qu'un prélat élève à bout de bras. Aussitôt commence le chant des invocations. Quatre ou cinq bonnes femmes du peuple en sont chargées . . officiellement. Elles s'acquittent de leur tâche

avec un scrupule qui fait honneur à leur conscience, un peu plus assurément qu'à leur virtuosité. Il y a bien là de quoi choquer le goût français. Certains ne manquent pas de s'en plaindre ; ils ont tort d'oublier l'adage : *Si fueris... Neapoli...* Le mot de la fin fut dit par un pèlerin et non des moindres : « Le miracle s'est produit... *malgré ces cris*, et surtout grâce aux ferventes et silencieuses prières des Français. » Car le miracle se produisit, nous l'avons vu, de nos yeux vu, et c'est de bon cœur et l'âme débordante d'émotion que nous avons uni nos voix à celles des *orantes* napolitaines pour le *Te Deum* de la reconnaissance.

Avant de quitter cette chapelle, théâtre d'un miracle sans cesse renouvelé, saluons la magnifique statue de saint Michel qui orne l'autel de saint Janvier. Allons maintenant, et vite, imprégner nos yeux de la vue générale de la baie enchantée. Pour ce faire, traversons les quartiers populaires où saint Michel a son église, et montons à San-Marino; poursuivons jusqu'au Pausilippe, où Virgile a son tombeau, et préparons-nous à rejoindre la *speciale* qui nous conduira à Pompeï.

La voie ferrée s'allonge entre une haie de cactus qui pousse dans les interstices de la lave noircie, et la mer qui déferle sur un lit de galets couleur de houille. Dans ces contrées ravagées, où tout s'oppose à tout: où, par exemple, la splendeur du site contraste avec les souvenirs les plus terrifiants et les craintes les plus angoissantes, l'âme se prend à rêver d'autres beautés, à redouter d'autres cataclysmes.

Le chrétien et l'archéologue trouvent une égale satisfaction à parcourir les ruines de Pompeï. Au demeurant, les guides sont intéressants généralement. La visite est donc fructueuse dans l'ensemble. Lorsque nous regagnons la petite station, il nous est loisible de constater que l'industrie hôtelière ne perd jamais ses droits. La concurrence s'exerce à la porte de Pompeï comme au pied du Mont-Saint-Michel. Son refrain est le même aux deux endroits : « Entrez chez nous, Messieurs et Dames, la *caravane* est ici. » Le restaurant d'en face tient le

même langage avec autant de vraisemblance et une ardeur non moindre. Il faut que la police intervienne pour faire respecter l'indépendance du client.

La baie, qui se découvre tantôt à de rares intervalles, est plongée maintenant dans l'obscurité. Les lames hautes se brisent avec fracas. Le Vésuve s'est renfermé dans sa fumée. Plaignons les malheureux et les malheureuses qui ont préféré à notre paisible rêverie dans les ruines de Pompeï les risques d'une traversée mouvementée. Ils voulaient voir Sorrente et Capri; ils ont entrevu Sorrente, ils n'ont pu aborder Capri... et ils ont eu le mal de mer! Ah! plaignons les malheureux!

(A suivre.)

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Les Armoiries du Mont-Saint-Michel.

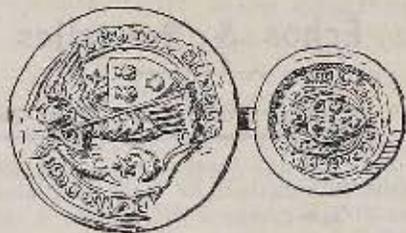
Nos lecteurs n'ont pas oublié un article publié à ce sujet, ici-même, sous la signature de M. le chanoine Bossebœuf. Notre savant collaborateur a été amené à reprendre cette question, toujours discutée, et à préciser ses propres conclusions. Son étude, présentée d'abord à la Société d'archéologie d'Avranches et Mortain, est parue dans la *Revue de l'Avranchin*. Cette fois, la mise au point est définitive : le dernier mot est dit en ce qui concerne les Armoiries de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

Nous ne suivrons pas M. le chanoine Bossebœuf dans sa dissertation. Nous nous bornerons à la résumer, si tant est que l'on puisse résumer des pages où toutes les déductions s'enchaînent rigoureusement.

Dans le principe, ni les chanoines de la collégiale de Saint-Aubert, ni les bénédictins de Richard 1^{er} ne s'étaient constitué à leur usage un blason officiel. Au moyen âge, les sceaux du monastère étaient formés, originairement, de l'Archange terrassant le Dragon. Puis on plaça aux mains de l'Archange un écu chargé de coquilles; enfin, le blason fut représenté indépendamment de saint Michel, comme formant un tout complet. Les sceaux de Robert de Torigny (1154-1186), de Raoul de Villedieu (1125-1236), de Richard Tustin (1236-1274), de Jean de la Porte (1328), sont représentatifs de la première

manière. Le sceau de la baronnie de Genets est un exemple frappant, et non cité jusqu'ici, de la seconde : dans le champ, saint Michel en Archange, terrassant le Dragon avec sa lance, tient de la gauche un écu à trois coquilles posées 2 et 1 ; et sur la droite de l'Ange on remarque une étoile, et, au-dessous, un croissant la pointe en haut. Le sceau de Genets est de 1393. Alors, l'illustre Pierre Le Roy gouvernait l'abbaye du Mont-Saint-Michel, de laquelle dépendait la baronnie de Genets. C'est donc à cet illustre abbé que M. le chanoine Bossebœuf croit devoir attribuer la création des armoiries de l'abbaye micheline. « Il était digne d'un des plus grands abbés du Mont de faire ce beau geste. »

Pendant, comment se fait-il que tous les écrivains, sans exception, ont fait remonter à Robert Jolivet (1410-1420) l'honneur d'avoir donné à l'abbaye des armes corporatives ? Ils s'appuient à tort sur une allégation de l'historien D. Le Roy, dont M. Bossebœuf fait justice dans une dissertation



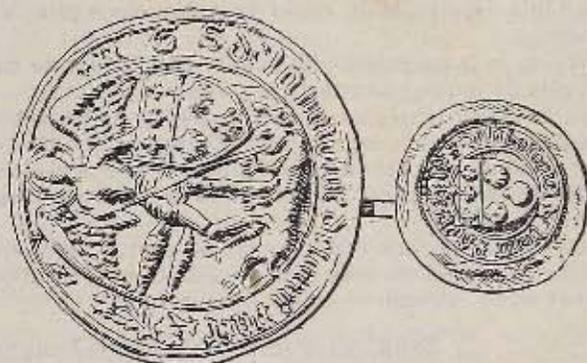
SCÉAU ET CONTRE-SCÉAU DE LA BARONNIE DE GENETS (1393).

serrée. Jolivet eut des armoiries personnelles ; mais il continua de timbrer des armes inventées par son prédécesseur les pièces authentiques intéressant le monastère. Telle est la vérité.

En reconnaissance du courage militaire déployé par les religieux pendant la guerre de Cent Ans, Charles VII, le premier, aurait octroyé à l'abbaye le droit de placer en chef, dans ses armoiries, le blason de France, d'azur à trois fleurs de lys d'or. C'est à dater de 1439, en effet, que l'on trouve le blason officiel du Mont-Saint-Michel établi avec ce chef d'honneur, le champ démontrant d'ailleurs le même, c'est-à-dire chargé de trois coquilles ou crozilles. En 1462, Louis XI se contenta de porter le nombre de coquilles à dix. Les armoiries étaient complètes, dès lors, et définitives (1).

(1) Le *timbre* consista d'abord dans la crose seule, la mitre fut ajoutée après la concession pontificale de 1235.

Quels étaient les émaux et les couleurs du blason ? Pour le chef, point de doute : le chef de France est immuable : d'azur aux trois fleurs de lys d'or. Quant au champ de l'écu, il appert qu'avant et après Louis XI il est d'argent à dix coquilles de sable, au témoignage même de D. Leroy et d'un autre bénédictin du XVIII^e siècle. La vérité semble bien être là. Néanmoins, une tradition s'est perpétuée, qui établit l'écu du Mont : de sable à dix coquilles d'argent. Cette tradition s'appuie principalement sur des considérations mystiques ou de simples convenances qui n'ont rien d'historique. Pour l'expliquer, point n'est besoin, d'ailleurs, de recourir à une



SCÉAU ET CONTRE-SCÉAU DE LA BARONNIE DE SAINT-PAIR (1452), DÉPENDANTE DE MONT-SAINT-MICHEL.

révolution apportée par Louis XI dans le blason michelinien en 1469. Ce changement lui-même n'est aucunement prouvé.

M. le chanoine Bossebœuf consacre la fin de son étude aux prétendues armes de la cité montoise : « d'azur ondé à deux poissons d'argent, posés en double fasces ». Tout court à démontrer que ce blason est de pure fantaisie. Outre que la position des poissons, la tête vers la gauche, ne serait pas honorable pour notre vaillante petite ville, aucun document sérieux n'a permis de retrouver la trace ou même l'origine lointaine de nos armes. Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Ont-ils un blason ? Je ne sais. Au surplus nous avons bien le nôtre et il est glorieux : c'est celui de l'Abbaye elle-même, de laquelle la ville du Mont-Saint-Michel est inséparable à tout jamais.

Protestation.

La Société d'Archéologie d'Avranches proteste contre l'abus qui est fait de son nom et de son autorité dans une brochure

intitulée : *Une Visite au Musée du Mont-Saint-Michel, par Albe de Veostrys, membre de la Société d'Archéologie d'Avranches*. Elle affirme que ce nom « Albe de Veostrys » ne décore aucun de ses membres. Société savante, exclusivement, elle ne patronne aucune entreprise commerciale et n'accorde à aucune le droit de faire de la réclame en abusant de son nom social. Si l'abus persistait, elle déclinerait hautement toute responsabilité et donnerait à l'affaire les suites qu'elle comporte.

L'affichage au Mont-Saint-Michel.

Le 9 juin dernier, M. le Préfet de la Manche a pris l'arrêté suivant :

Art. 1^{er}. — Il est interdit de tendre des bandes de calicot d'un côté de la rue à l'autre.

Art. 2. — Les lettres composant les enseignes des hôtels, restaurants et autres entreprises privées, visibles de l'extérieur du Mont, ne pourront être ni imprimées, ni peintes sur bandes de calicot, ni dépasser en hauteur, 0^m40 ; en largeur, 0^m20.

Art. 3. — M. le Sous-Préfet d'Avranches et M. le Commandant de Gendarmerie sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne.

Syndicat d'initiative Vitré-Fougères-Mont-Saint-Michel.

Il nous est agréable de signaler la constitution du *Syndicat commun d'Initiative de Vitré-Fougères-Mont-Saint-Michel*, qui s'est donné pour but « la mise en valeur et la conservation de toutes les curiosités, monuments, ruines remarquables et paysages intéressants ». Il se propose encore de « secourir toute initiative pouvant attirer le visiteur et le retenir en lui rendant le séjour agréable et facile ». Le syndicat commun se divise en trois syndicats distincts : Le Mont-Saint-Michel, Fougères et Vitré.

Mon Carnet bleu

15 juin. — Par beau temps, un peu orageux, deux enfants du Mont-Saint-Michel font profession de foi catholique ; trois autres renouvellent leurs promesses. Chez nous, c'est la vie simple et familiale. Par malheur, il y a des intermittences

regrettables... La saison vient où nous ne serons plus *chez nous*, l'étranger nous envahissant et ne nous laissant plus guère le loisir de vivre dans l'intimité de nos deux cents âmes montoises.

16 juin. — Le tonnerre a grondé et la pluie est tombée « à poêles », cette nuit, vers trois heures. A peine remis de nos émotions, nous subissons le choc d'une musique municipale de passage. Rien n'est bête comme un jeune membre de la « Cipale ». Il se croit de l'esprit, de l'esprit neuf, inédit, ingénieux, inventif, par le fait seul qu'il a du souffle et qu'il réussit à tirer de ses cuivres de sonores fanfaronnades. Ceux-ci se distinguent entre tous leurs congénères par leur sottise et leur mauvaise éducation ; ils rient naïvement, ébahis, sans nul doute, devant la profondeur de leur propre inconscience. — En manière d'heureux contraste, voici vingt-quatre pèlerins de l'Aveyron, sous la direction de M. le chanoine Touzry, l'admirable fondateur et directeur de l'*Union catholique* et de la *Croix de l'Aveyron*. Ils sont là 14 prêtres et 10 laïques qui accomplissent une longue série de pèlerinages aux sanctuaires les plus célèbres de la région de l'Ouest : Pellevoisin, Orléans, Montmartre, Rouen, Lisieux (tombeau de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus), Pontmain, le Mont-Saint-Michel, Tours, Poitiers.

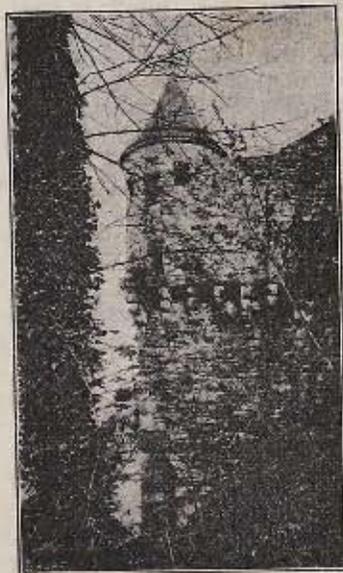
18 juin. — Les quatorze prêtres de l'Aveyron ont célébré la sainte messe. Ils prient longuement, pendant la plus grande partie de la matinée. Avant midi, les pèlerins groupés devant la statue vénérée renouvellent leur consécration à saint Michel. Ils nous quittent tôt après.

19 juin. — Encore un pèlerinage rapide et bien édifiant : les Enfants de Marie de Rânes (Orne), au nombre de quatre-vingt environ, arrivées à 11 heures 1/2. Le voyage a été long et pénible ; car on ne dira jamais assez de mal des difficultés de communication entre le Nord et le Sud, sur le glorieux réseau de l'Ouest-État. Mais les Enfants de Marie de Rânes sont dirigées par un prêtre aussi énergique que distingué — il est appelé à de plus hautes fonctions ! — et toutes difficultés s'évanouissent devant qui sait vouloir. Après la visite de l'Abbaye, la bénédiction du Saint-Sacrement achève de donner à cette hâtive excursion son cachet de haute piété. — Puis, à l'improvise le hasard des rencontres fortuites : j'ai trouvé dans l'église un officier de marine, très au courant des choses d'Orient et qui ne partage pas les idées courantes au sujet des Grecs, des Turcs, des Bulgares, des Arméniens *à tutti quanti*. Sa conversation est extrêmement intéressante.

20 juin. — Une pluie torrentielle a raviné notre grande Rue.

Les pavés disparaissent sous les pas. Voilà ce que c'est que le service des eaux. Nos caves?... Ce qu'elles vont en prendre, si ça dure.

22 juin. — Encore la rengaine : une Revue de Paris — saluez ! — (il est vrai qu'elle n'a que trois ans, à peine des dents) consacre un article à la « huitième merveille du monde ». Il s'agit là du Mont-Saint-Michel, ai-je pensé, et vous auriez pensé comme moi. Eh bien ! détrompez-vous :



L'ECHAUGNETTE DU NORD.

le titre ment avec effronterie. On ne parle ici que de prisonniers et de cachots. Dubourg est représenté, une fois de plus, rongé par les rats. Pauvre Dubourg ! On raconte entre autres *légendes*, que naguère « le flot envahissait les rues tortueuses » du Mont. « Les barques glissaient et on se croyait transporté dans je ne sais quelle Venise du Nord. » Le Marquis de Tombelaine a son petit couplet, naturellement. Mais de « la huitième merveille du monde » il n'est pas plus question en ces pages que dans les livres de Confucius. Il y a trois gravures : « le Marquis de Tombelaine, — l'aspect du Mont-Saint-Michel à marée basse tel qu'il était autrefois et qu'il sera de nouveau lorsque la digue sera coupée. » (Or le hideux pédoncule de la digue apparaît nettement à l'angle gauche !) Enfin « la trop célèbre « Tour » aux cachots » (*sic*). Or nous donnons ici la même gravure. Nous mettons au défi quiconque de prouver : 1° que cette *tour* n'est pas l'échaugnette dite du Nord ; — 2° qu'il y a eu jamais un seul cachot dans cette guerite militaire, construite non dans l'Abbaye, comme on pourrait le croire, mais bien sur les remparts, où elle avait sa place naturelle. Nous ne nommerons pas la Revue fantaisiste : c'est tout ce que nous pouvons faire.

25 juin. — Nous avons préparé toutes choses pour accueillir les pèlerins orléanais. Ils arrivent à l'heure précise : 24 h. 23.

Nous nous sommes rendus à leur rencontre, *cum lanternis et...* Nous n'avions que des lanternes, point de bâtons. Mgr Touchet non plus n'était pas à Gethsémani... et nous n'étions, aucuns, de la bande du traître.

26 juin. — Cérémonies des pèlerins d'Orléans et des Enfants de Marie de Mayenne. Mais... on m'a prié de ne rien dire. Ce que j'en ai écrit au *cahier*, doit demeurer mon secret. Je l'emporterai dans la tombe!... selon que disent les littérateurs à la ligne. — Ce que je peux dire, c'est que j'ai vu de bonnes âmes venues en excursion, sous le patronage d'une Amicale laïque, mettre à saint Michel de nombreux cierges.

28 juin. — Et nous voici de nouveau dans les préparatifs d'une nouvelle fête, plus familiale. Ce sera la dernière de la saison : la fête de saint Pierre, patron de la paroisse. Or je suis condamné — encore — au silence.

30 juin. — Une « société de voyageurs » — et une manière d'orphelinat ou d'ouvroir pieux... tel est le bilan de notre fin de mois. — J'ajoute le pèlerinage d'une famille reconnaissante à saint Michel qui préserva son enfant dans un accident qui eût dû lui être fatal.

2 juillet. — En la Visitation de Notre Dame, il faisait si bon méditer, entre 6 et 7 heures, au bas du petit bois, pendant que la mer se retirait lentement et sans bruit ! Les oiseaux gazouillaient... je vous fais grâce du reste de la description.

5 juillet. — Un patronage de garçons et un jeune vicaire

6 juillet. — Le petit collège de Sille-le-Guillaume (Sarthe), venu en autobus, parcourt les rues et les grèves. Il oublie l'église. — Un groupe de jeunes filles passe en jacassant ; puis une troupe de soldats assiste à la messe, très pieusement. Vive l'armée !

7 juillet. — Des religieuses de Saint-Vincent de Paul épanouissent leurs cornettes blanches parmi des jeunes filles qui prient devant saint Michel et prennent leurs ébats sur le sable. Je ne sais si à Pontorson leurs têtes curieuses se sont penchées aux portières et ont contemplé la vaste grève embrumée et silencieuse au milieu de laquelle se dresse le Mont et l'îlot de Tombelaine ; mais, au dire d'un journal, les excursionnistes de Terigni, Saint-Clair et Saint-Jean de Daye ont accompli ce prodige de... longue vue.

9 juillet. — La pluie est tombée tout le jour, sans interruption. Néanmoins les Anglais sont ici en bande organisée.

Ladies et gentlemen sont trempés jusqu'aux os. Les robes blanches et les pardessus jaunes, les echarpes vertes et les chapeaux fleuris sont lamentables. — De pauvres petites noëli-tes ne sont pas mieux traitées. Elles font pitié. Parlez-en donc du Mont-Saint-Michel sous la pluie.

10 juillet. — Le ciel est noir, très noir et menaçant. La pluie a cessé, il est vrai. Mais, gare ! Intrépide, M. l'abbé Bourdin, curé de Neuvy-en-Champagne (Sarthe) n'a pas hésité à se mettre en route avec trente de ses paroissiens. Il était trois heures, ce matin, quand ils prenaient place dans l'auto-bus. Avant 10 heures, ces braves gens étaient au Mont, ravis d'y trouver la mer, qu'ils voyaient pour la première fois, ravis de prier dans la petite église paroissiale et d'y recevoir la Bénédiction du Saint Sacrement, heureux enfin de visiter l'abbaye et d'en emporter la vision merveilleuse dans leur mémoire. — Un pèlerinage non moins méritoire : celui de M. le Curé de Boigny (Loiret), et de neuf jeunes gens de sa paroisse qui arboraient fièrement l'insigne de l'A. C. J. F.

11 juillet. — Croq' dis du vendredi : « J'ai toujours vu le Mont-Saint-Michel sans la mer, moi ! Hein, c'est drôle, ça. — Oh ! c'est la même chose. » (Silence ; on scrute l'horizon.) — « Dis, Claude, est-ce que la mer vient vite et beaucoup ? — Oh ! oui, comme ça ; ça dépend ! — Et ces murs ont résisté comme ça à la marée ? — Oh ! oui, mais ça ne monte pas bien haut. » (Le groupe se met en branle ; j'entends des pas qui s'éloignent dans l'escalier de pierre.)

12 juillet. — Au fond de la baie, devant le village de Genets, un point noir s'étire, s'allonge, puis s'éparpille à mesure qu'il se rapproche de nous. On sait ce que c'est : une procession ou un bataillon. Est-ce clair ? Pas encore. Patience, vous verrez bientôt et vous entendrez. C'est l'Institution Saint Joseph de Villedieu, professeurs et élèves, qui vient faire son pèlerinage à saint Michel, selon la vieille manière, la meilleure et la plus pittoresque. La messe est célébrée, à l'arrivée, par M. le curé de la Lucerne, qui s'honore de posséder dans sa paroisse les restes d'une abbaye célèbre. Les élèves chantent des cantiques. La visite de l'abbaye et des remparts est au programme, évidemment, et l'on n'a garde de passer outre à cet article. Aussi bien, à Villedieu, la discipline doit-elle être la force. Avant la bénédiction du Très Saint Sacrement, les élèves ont la bonne fortune d'entendre un « ancien » prêcher saint Michel avec l'autorité d'un maître. Puis, l'heure ayant sonné, les collégiens reprennent la route de Genets... et de Villedieu.

15 juillet. — Il y a foule grouillante dans nos venelles et

sur nos courtines, aujourd'hui. Le 13 juillet étant dimanche, cette année, et veille du 14, toujours, il s'ensuit que le congé est de quarante-huit heures, sans solution de continuité. Avantage mis à profit par les Parisiens et les Provinciaux avec un empressement égal et une joie vraie. Un vicaire de Lisieux conduit à saint Michel un petit groupe d'hommes qui assistent à sa messe.

14 juillet. — Des touristes un peu moins qu'hier... assez quand même. De Paris, 156 coureurs de l'Union vélocipédique de France sont partis, hier matin, se dirigeant vers le Mont-Saint-Michel. A Flers, la troupe s'est réduite à 84. L'arrivée du premier peloton s'est faite à 12 h. 22, à trois cents mètres du Mont, sur la digue. Les coureurs ont fourni vaillamment l'étape, malgré le vent debout. La fatigue ne paraît même pas trop. L'après-midi est occupée par une visite-conférence sous la direction de M. l'architecte en chef Paul Gout.

GINGATZ.

NÉCROLOGIE

Monseigneur DELAMAIRE

Un illustre serviteur de saint Michel vient d'être rappelé à Dieu. Selon son habitude, Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai, prenait quelques jours de repos dans sa villa de Cancale, en vue du Mont-Saint-Michel, lorsque la mort, inopinée, presque foudroyante, est venue le terrasser.

À Périgueux et à Cambrai, Mgr Delamaire donna maints témoignages de sa dévotion à saint Michel. On n'a pas oublié que, le 29 septembre 1909, il présidait l'avant dernière fête de notre Centenaire et officiait pontificalement à l'Esplanade des Pèlerinages.

Par une mystérieuse disposition de la Providence, le vaillant Prélat est mort, pour ainsi dire, à l'abri du Mont-Saint-Michel. Nous aimons croire que l'Archange, *Peseur d'âmes*, n'y fut pas étranger.

Nos lecteurs voudront prier pour le repos de l'âme de
Mgr Delamaire.

ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Ci-joint cinq francs pour une messe d'action de grâces et un
cierge en reconnaissance à saint Michel. M. D. F.

Un franc en action de grâces. M. P.

Vous trouverez ci-joint deux francs en action de grâces et demande de
protection à saint Michel. M^{me} M., *sélatrice*.

Basses-Alpes. — Vives actions de grâces à saint Michel pour sa pro-
tection évidente pendant un voyage et au cours d'une affaire très sérieuse
heureusement résolue. C. P., *sélatrice*.

Calvados. — 2 messes pour les âmes du Purgatoire en action de grâces
pour faveurs obtenues par l'intercession de saint Michel.

A. M., *sélatrice*.

2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces pour la guérison d'une petite
fille consacrée à saint Michel. M^{me} P.

Je vous envoie ci-joint 2 fr. 50 pour vous demander une messe d'action
de grâces pour une faveur obtenue. A. P.

Haute-Garonne. — Je vous envoie 5 francs en action de grâces à
saint Michel pour la guérison de ma fille et pour lui demander que cette
guérison soit définitive. M. L., *sélatrice*.

Hérault. — Je vous envoie 10 francs pour une messe d'action de
grâces à saint Michel. Cette messe fut promise pendant la maladie d'un
enfant, maintenant guéri : ses parents reconnaissants s'acquittent avec joie
de leur dette. V^{ve} C. B.

Isère. — Ayez la bonté de célébrer une messe à l'autel de saint Michel
pour le remercier des grâces qu'il m'a accordées et pour lui demander la
santé et du travail. V^{ve} A. B.

Loire-Inférieure. — Je demande une messe d'action de grâces pour
remercier saint Michel de la protection qu'il accorde à mes petits-fils pour
le succès dans leurs nombreux examens, et obtenir que le saint Archange
veuille bien leur continuer ses faveurs. V^{ve} B.

Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe en reconnaissance d'une faveur obtenue
par l'intercession de saint Michel. M^{me} A. R.

Maine-et-Loire. — Une messe d'action de grâces à l'autel de saint
Michel. M^{me} A. P.

Je vous envoie 2 fr. 50 en timbres-poste pour une messe pour les âmes
du Purgatoire, avec prière de la faire dire le plus tôt possible, en remercie-
ment à l'Archange saint Michel pour la grâce que nous venons d'obtenir :
notre fillette a été reçue à son brevet. L. P.

Manche. — Reconnaissance à saint Michel : 10 francs.

Morbihan. — En reconnaissance à saint Michel, je viens vous de-
mander une messe d'action de grâces pour sa protection durant un voyage.
F. B.

Basses-Pyrénées. — Je vous envoie, ci-joint, un mandat de 25 francs
pour remercier saint Michel des grâces obtenues. M. L.

Seine. — Je vous envoie un mandat-poste de 3 francs pour une messe
d'action de grâces à l'autel de saint Michel afin de remercier l'Archange
d'une grâce qu'il m'a obtenue dès mon entrée dans l'Archiconfrérie.

M^{me} D. B., *associée*.

5 francs pour une messe d'action de grâces au sanctuaire de Saint Michel.
C. B.

Que saint Michel soit remercié et continue sa protection sur toute la famille.
M^{me} E. D.

Seine-Inférieure. — Je vous prie de célébrer une messe et de
faire brûler deux cierges en l'honneur de saint Michel pour le remercier de
sa protection. L. C. de V.

Autriche Hongrie. — Aidez-moi à remercier le grand Archange de
sa puissante protection pendant la durée de mon année scolaire.

F. de G.

Belgique. — Action de grâces pour le bon succès d'un examen d'un
associé. Des Religieuses.

Suisse. — M^{me} C. B. me charge de vous envoyer 10 francs pour une
grâce obtenue : merci au bon Archange saint Michel. L. E.

Canada. — Je vous prie de célébrer une messe chantée en l'honneur de
saint Michel. M^{me} M. P.

États-Unis d'Amérique. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour un abon-
nement aux *Annales*, en reconnaissance d'une grâce obtenue. A. L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des
Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le
décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Bucy-les-Pierrepont : M^{lle} Louise Roger. — Terquier :
M. Alexandre Croquet ; M. Edmond Lefebvre.

Finistère. — Ploudalmézeau : M. Eugène Le Gall ; M^{me} Anne Pottou.

Haute-Garonne. — Toulouse : MM. Osmoin Arquier ; Auguste-Marie de Cannes ; Charles-Antoine Pazzo-di Borgo ; Nancy Le Créates ; Joséphine Dubosc.

Ille-et-Vilaine. — Bais : M^{me} V^{ve} Maugendre, née Perrotte Besnier.

Loir-et-Cher. — Maves : M^{me} Anne Marie Bourgin.

Manche. — Beauchamp : M. l'abbé Desmonts, vicaire. — Villelieu-les-Poêles : M^{me} Joseph Lemoyne. — Saint-Hilaire-du-Harcouet : M^{me} Virginie Auvray. — Cherbourg : M. Jean Delort.

Morbihan. — Billiers : M^{me} Philomène Le Gal.

Nord. — Tourcoing : M^{me} Louis Duprez, née Clémence Lepers, très dévote au saint Archevêque, protectrice des Œuvres du Mont-Saint-Michel.

Oise. — Estrées-Saint-Denis : M^{me} Candelot, née Chrétien.

Basses-Pyrénées. — Saint-Jean-de-Luz : M. Jacques Thérond.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. Saucy, *hospitalier de Notre-Dame de Lourdes*.

Haute-Savoie. — Chambéry : M. le baron de Morand.

Seine. — Paris : M. Amédée-Adrien Langlois.

Vendée. — Saint-Michel-Mont-Mercure : M. Pierre Antaud. — Pissottes : M^{me} Kramar, née Marie Parret.

Réunion. — Bois-de-Nail s-Saint-Paul : M^{lle} Marie-Antoinette Grenier, *associée très dévote à saint Michel*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !..*



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Reunes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — CLAMEUR POPULAIRE. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — FÊTES DE SEPTEMBRE. — LE JOURNAL D'UN PÈLERIN. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET BLEU. — LE LOUIS OU MATIÈRE D'ŒUVRES DU MONT-SAINT-MICHEL. — SAINT-MICHEL DE LA FORÊT. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉPENS.

Clameur populaire

QUAND il a lu le dernier Évangile, le prêtre qui achève le saint sacrifice s'agenouille devant l'autel et récite conjointement avec le peuple trois *Ave Maria*, le *Salve Regina*, un verset et une oraison ; il termine par une prière à saint Michel et une invocation trois fois répétée au Sacré Cœur de Jésus.

Telle est, depuis bientôt trente ans, la pratique de tous les prêtres du monde entier, après chaque messe basse. Elle est passée dans les mœurs, à telles enseignes que profonde serait la surprise des fidèles si elle venait à disparaître tout à coup.

Pourtant c'était une innovation hardie que le pape Léon XIII introduisait en marge de la liturgie, en l'année 1884. Jusque-là, on avait vu le célébrant constamment debout devant l'autel ; à peine, en dehors du Canon de la messe, fléchissait-il un genou, rarement et de façon passagère, pour ponctuer

certaines phrases des épîtres, graduels, évangiles, *Credo*, qui appellent ce geste : *Et procedentes adoraverunt eum...* *Et homo factus est...* *Et verbum caro factum est...* etc... Jamais, au surplus, dans le cours de la messe basse, si ce n'est dans les récits de la Passion du Sauveur, le prêtre n'était obligé de se prosterner à deux genoux.

Or, voici que par ordre formel d'un pape, les prêtres vont s'agenouiller devant les autels. Eux qui observent pendant l'action l'attitude de sacrificeurs accrédités par le peuple auprès de Dieu et par Dieu auprès du peuple, nous les verrons humilier, si j'ose dire, leur sacerdoce. Car, notons-le soigneusement, si les prières en question n'entrent pas dans la liturgie de la messe, elles n'en sont pas moins dites officiellement par le prêtre revêtu des habits sacerdotaux et devant l'autel où il vient de sacrifier.

A cet égard la volonté du pape était expresse : *Preces prescriptæ, Prières prescrites*; ce titre seul était un ordre.

En 1903, le successeur de Léon XIII, Pie X, interrogé par plusieurs évêques, répondit qu'il était inopportun de rien innover à l'égard des prières après la messe. Bien plus, il enjoignit d'ajouter à celles-ci trois invocations au Sacré-Cœur de Jésus.

Conséquemment, la prescription de Léon XIII demeure entière, par le motif très simple que ses raisons déterminantes n'ont pas été modifiées. Les prières spéciales, extraordinaires, que la piété et la sagesse inspiraient à Léon XIII d'édieter, la piété et la sagesse ont conseillé à Pie X d'en ordonner le maintien.

.

Détail très important : ces prières doivent être récitées avec le peuple : « *Sacerdos ter dicat cum populo! Que le prêtre dise avec le peuple trois fois Ave Maria, puis Salve Regina.* »

A la messe, le servent représente le peuple et répond seul au nom de l'Assemblée. Si celle-ci est pressée de s'unir au prêtre, nulle part, que nous sachions, on ne lui enjoint d'éle-

ver la voix pour répondre aux invitations, souhaits et interpellations du célébrant de la messe basse.

Voici du nouveau : le peuple est invité à jouer un rôle, directement et par lui-même : « Que le prêtre DISE AVEC le peuple ! » Conjointement ou alternativement ? Question oisense peut-être. L'important est que soit instituée en nos temps troublés une *clameur populaire* capable de toucher le Cœur de Notre Seigneur. Donc l'appel au peuple est clair, inéluctable; les fidèles doivent mêler leur voix à celle du prêtre.

En fait, généralement le prêtre dit seul la première partie de la salutation angélique, en latin; l'assistance récite la seconde. Il est désirable que partout la réponse soit faite à haute et unanime voix. Par malheur, en beaucoup trop d'endroits, le servent de messe est seul à faire écho au prêtre et la précipitation qu'il y apporte empêche que sa voix s'enfle en clameur populaire. Il appartient au prêtre — après avoir donné le premier l'exemple qui entraîne — de veiller à ce que son jeune clerc réponde lentement et clairement. Alors, il sera fondé à inviter son peuple à une collaboration effective dans la prière.

Ailleurs, sans doute pour faciliter l'intelligence des formules et les populariser, dans le bon sens du mot, on a pris le parti de réciter en langue vulgaire les trois *Ave Maria*. Cette pratique n'a pas été réprochée. Tant mieux si elle provoque la collaboration souhaitée.

Pour le *Salve Regina* et les prières qui suivent, les uns les récitent en latin, seuls ou alternativement avec le peuple, les autres les disent en langue vulgaire.

Ne craignons pas de le répéter : l'essentiel est que les fidèles entrent réellement en communion de prière avec le prêtre : Communion d'intention ? Oui, évidemment. Ce n'est pas assez. Participation *totale*, telle nous paraît être la volonté claire des Souverains Pontifes.

.

On raconte que le pape Léon XIII, faisant son action de

grâce après la sainte Messe, eut la vision de démons innombrables, répandus à travers le monde et acharnés à la perte des âmes. Cet horrible spectacle aurait inspiré au grand pape la prière à saint Michel, en laquelle se trouve exprimée en effet l'idée des légions infernales déchainées dans l'univers : « *Refoulez en enfer Satan et les autres esprits méchants qui rôdent dans le monde pour perdre les âmes.* »

Que le fait de la vision soit exact ou ne le soit pas, il n'importe : « La lutte que nous avons à soutenir, écrit saint Paul, est contre les principautés et puissances spirituelles, contre ceux qui gouvernent ce monde de ténèbres, contre ces esprits de malice qui combattent contre nous de tous les points de l'atmosphère ». Saint Pierre exhorte les fidèles à se tenir en garde contre l'ennemi, « le diable, qui, comme un lion rugissant, rôde, cherchant quelqu'un à dévorer. »

La tradition ecclésiastique sur ce point est résumée par saint Jérôme : « C'est, dit-il, l'opinion de tous les docteurs que l'air qui se trouve entre le ciel et la terre est tout rempli de mauvais esprits. »

Le pieux Henri Boudon écrit à son tour : « Nous avons encore d'autres combats à soutenir contre des ennemis puissants, rusés, innombrables et infatigables... Ce sont de purs esprits qui frappent sans être vus, qui entrent partout, qui voient tout et qui combattent avec des personnes très faibles, lesquelles marchent au milieu d'une sombre nuit, dans des chemins glissants... »

Entre tous les mauvais Anges, Satan se distingue par sa ruse et son activité. De plus, il est de fait que, « de temps en temps, selon les impénétrables desseins du plan divin, Dieu permet que certains esprits mauvais plus puissants sortent de l'abîme ou soient déchainés, ordinairement pour servir d'instruments à sa colère et à sa justice. » (1).

Que nous soyons à l'une de ces époques où « l'enfer dé-

(1) *Saint Michel et le Triomphe de demain*, p. 8. Paris, Téqui, 1905.

chainé sur la terre, redouble sa rage et ses coups » il nous faut le croire forcément. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer la recrudescence de haine et de persécution aveugle, *naturellement inexplicable*, qui caractérise notre époque. Les démons poussent les hommes et les conduisent.

À l'invasion diabolique, le pape Léon XIII résolut d'opposer, avec la Vierge Immaculée et tous les saints, Michel et ses légions angéliques. Son successeur n'est pas d'un avis différent. Par leur ordre, nous adjurons le glorieux Archange de venir en aide aux fidèles qui luttent contre l'Enfer.

Que le prêtre parle donc, mais pas seul ! Le peuple doit s'unir au prêtre. Ainsi la prière atteindra son maximum d'efficacité. Il est hors de doute que la répétition quotidienne de ces supplications pressantes affaiblit de plus en plus l'empire du démon et empêche le monstre et ses hordes infernales de nuire aux individus et aux sociétés. Mais, encore une fois, la prescription de nos Pontifes doit être exécutée à la lettre : Que le prêtre récite les prières après la messe de concert avec le peuple !

L. S. D.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de septembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

CHACUN SAMEDI du même mois et le LUNDI 29, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs.

NEUVAINNE GÉNÉRALE MENSUELLE, du 21 au 29 septembre.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois de septembre tout entier : LES LÉGISLATEURS.

Quelle prétention ! Prier pour les législateurs ! Ils sont en vacances nos faiseurs de lois, les nôtres, ceux de France et ceux de l'Étranger aussi, j'imagine. Prions pour eux, néanmoins. Peut-être quelques-uns, dans leur nombre, seraient-ils flattés que l'on réclamât pour eux le secours d'une prière. On peut même penser que plusieurs mélangeraient avec plaisir

leur prière à la nôtre. Ils ont tant besoin de clairvoyance, de prudence et de fermeté !

Dans nos contrées où le christianisme gouverne les consciences, l'esprit des lois, comme leur but, doit être chrétien. Puisse la législation ne jamais blesser les croyances de personne, ni porter atteinte à la liberté des sujets. Puisse au contraire les législateurs s'abstraire de toutes préoccupations égoïstes et se laisser conduire par la seule considération du bien public.

Priions pour eux et récitons mieux désormais à leur intention les prières après la messe, dont il est question plus haut.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1° Le 29 septembre : Archiconfrérie de saint Michel; 2° Le même jour : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel; 3° Le même jour : Scapulaire de saint Michel; 4° Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants; 5° Jour au choix pendant le mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel (Conditions ordinaires pour ces trois indulgences); 6° Jour au choix pendant le mois : Archiconfrérie de saint Michel : Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : Sœur Agnès des Anges, de Gavere.

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Du 15 Juillet au 15 Août, inscrits : 153.

Sont compris dans ce nombre les associés enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Aoste, Aubigny-sur-Nère, Binche, Brévilly, Estavayer-le-Lac, Férel, Flavigny, Flize, Genève, Hartford, Lacolle, La Cavalerie, La Nouvelle-Orléans, Lydney, Le Mans, Nuits-Saint-Georges, Plougastel, Pamiers, Paris, Saint-Bomer-les-Forges, Saint-Dié, Verdun, York.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges :

16 JUILLET : Godelièvre Van Hontryve, de Bruges; Marie-Anne Lebaupin, de Nantes. — 21 JUILLET : Sophie Noussan, de Aoste; Jeanne-Marie-Antoinette Jacques, de Doudeville; Jean-Joseph-Charles-Virgile de Sylva, de Port-Louis. — 22 JUILLET : Madeleine-Marguerite-Marie-Jeanne Le Guelinel, de Morlaix. — 28 JUILLET :

Lucette Poscia; Marguerite Mermoud; Thérèse Rey-Mermier, de Genève. — 30 JUILLET : Thérèse Frégnay; Solange Bidard, de Saint-Bomer-les-Forges; Léon-Marie-Paul de la Tour, de Brievé. — 31 JUILLET : Charles-Edmond-Frédéric Vitcoq, de Esquerdes; Andrée-Marie-Hélène Jeanniard, de Nuits-Saint-Georges; Guillaume Colin, Bernadette Colin; Elisabeth Issaly; Yves Issaly; Joseph Cordeau, de Saint-Brieuc. — 8 AOÛT : Marie-Louise-Camille Lancteau; Léone-Marie Léger; Odette-Marie-Alice Huret; Pierre-Marie-Emile Huret, de Aubigny-sur-Nère; Pierre-Georges-Eugène Leloger, de Fresney-le-Vieux. — 9 AOÛT : Marguerite-Elise Dyen, de Lyon. — 12 AOÛT : Thérèse-Marie-Jeanne Léger, de Pavilly; Henriette-Hélène Grancher, de Yvetot; Jean-Louis-Léon Degenétais, de Goderville. — 15 AOÛT : René Hébert, de La Monche; Madeline-Marie Regnier; Paul-Georges Foutoillet; Eugène-Jean-Marie Moureau; Michel-Jean-Gabriel Vienot, de Nuits-Saint-Georges.

Fêtes de Septembre

LE 10 SEPTEMBRE, FÊTE DE SAINT AUBERT, évêque d'Avran-ches, fondateur de la Collégiale du Mont-Tombe et du Pèlerinage à l'Archange saint Michel : à 7 h. 1/2, grand-messe en la chapelle du saint. — Le soir, à 6 h. 1/2, en l'église paroissiale, salut du Saint-Sacrement, précédé de l'exercice du Mois de saint Michel.

LE LUNDI 29 SEPTEMBRE, FÊTE DE SAINT MICHEL, sous la présidence de Mgr Lepetit, prélat de Sa Sainteté, vicaire général de Coutances et directeur des Œuvres du Mont-Saint-Michel.

Messes à 6 heures, 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2.

A 10 h. 1/4, grand-messe solennelle et sermon.

A 2 h. 1/2, vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement.

Chaque jour du mois de septembre, à 6 h. 1/2 du soir : prière, récitation du chapelet de saint Michel, lecture pieuse.

Du 21 au 28 septembre, à la même heure, bénédiction du Saint-Sacrement (Neuvaine préparatoire à la fête de saint Michel).

Le Journal d'un Pèlerin

(SUITE)

Je m'aperçois que mon journal dégénère en interminable guirlande. Il s'agit d'y mettre bon ordre. Décomposons en brèves ces notes longues : surtout, multiplions les silences. Ce récit n'a rien d'un compte-rendu officiel ; Mgr Lancelle ne le lira pas... et quand bien même il s'accorderait cette innocente fantaisie, il ne saurait m'en vouloir si je me tais souvent et si je hâte quelque peu ma course : lui-même, il nous a tant fait courir !

Par exemple, j'envie très sincèrement les pèlerins inspirés qui, chemin faisant, se donnent la joie d'une visite au Mont Cassin. A cela, un seul inconvénient : un jour de moins à Rome.

... Nous y sommes. Le soleil est ardent. Sur la place, où les ruines gigantesques des Thermes de Dioclétien contrastent si étrangement avec les hôtels modernes que l'on a élevés en face, une fontaine s'évertue sans beaucoup de succès à répandre dans l'atmosphère quelque soupçon de fraîcheur.

Sainte-Marie-des-Anges, splendide, disparaît parmi les ruines païennes où Michel-Ange l'a située. Saint Michel n'est-il pas là, féal chevalier, près de sa Reine ? Oui, et nous le saluons de cœur en attendant de nous agenouiller devant sa statue.

La majorité des pèlerins suit à la lettre le programme du « guidon ». Quant aux autres, qui ne viennent pas *ad limina* pour la première fois, ils sont dispensés de s'astreindre à ses prescriptions. Il suffit qu'ils prennent part aux manœuvres d'ensemble.

Les pages qui suivent n'ont donc pas pour but de rendre la physionomie exacte du pèlerinage national ; elle visent uniquement à fixer quelques souvenirs personnels d'un humble pèlerin.

... Allons à Saint-Pierre, voulez-vous ? La *Via Nazionale* n'est pas de nature à retenir notre attention ; elle a toute la banalité d'une rue neuve dans une ville de province. Naguère encore la place de Venise conservait un certain cachet d'archaïsme. Malheureusement c'est à peu près fini depuis que l'on a érigé là, au prix de quarante millions, un monument fantastique à Victor-Emmanuel. L'*Ara cæli* a été masquée ; un quartier vieux et un couvent vénérable ont été rasés pour faire place à une colonnade, sans rime ni raison, dont la lourdeur teutonne le dispute à la prétention italienne.

Sur le Tibre a été jeté, enfin, le pont de pierre qui prolonge la perspective du Corso Vittorio-Emmanuele. Des sculptures détestables l'enlaidissent de leur mieux... L'horrible pont de fer n'a pas disparu encore.

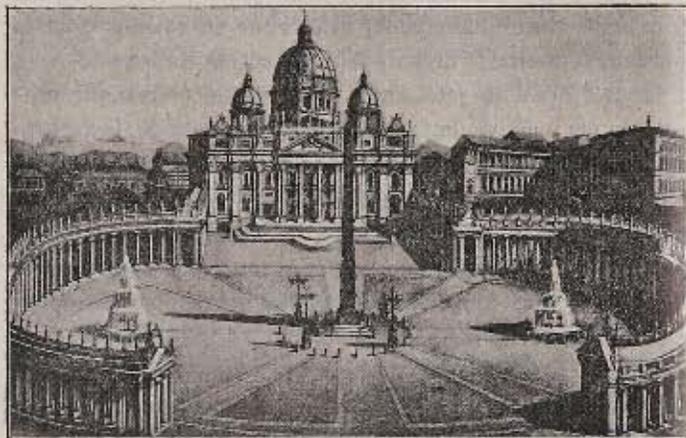
Au sommet du môle d'Adrien, saint Michel trace toujours le geste pacifique de remettre son épée au fourreau. *Angelus pacis Michaël*... Nous voudrions bien quand même que cette épée-là fût employée de temps en temps... et plus tôt que plus tard. Mais l'heure providentielle n'a pas sonné.

Pauvres et obscures, les rues du Borgo aboutissent à la place de Saint-Pierre, immense et lumineuse, au fond de laquelle se dresse la basilique du Prince des Apôtres. On croit rêver ; on avance, on regarde, on compare les distances ; et l'ébahissement va croissant. Qui ne l'a éprouvé ? Qui n'en a entendu parler ? Ajoutez à la stupéfaction l'émotion qui naît du rapprochement de ces deux pensées : là-bas, sous le manteau de bronze de la Confession, sont les ossements du premier des papes ; ici, à droite, derrière ces persiennes blanches, vit et règne le successeur de saint Pierre, le Chef auguste de la chrétienté.

Franchissez le portique de Paul V et agenouillez-vous au seuil de l'église. Priez, priez encore. Puis, considérez l'édifice. Ici tout est colossal : les souvenirs et les monuments. Laissez-vous toucher, envahir, pénétrer doucement et simplement, par l'émotion que produisent la somptuosité des marbres, le

scintillement des ors, l'harmonie des lignes. Oh! je le sais, on regrettera toujours que Maderno ait commis la folie de corriger Bramante et Michel Ange. Telle quelle la basilique de Saint Pierre est incomparable... et cela suffit à sa gloire.

Après avoir baisé le pied du Prince des Apôtres, continuons notre prière devant la Confession. Fermons les yeux et méditons; refoulons les larmes qui jailliraient ici avec une spon-



SAINTE-PIERRE ET LE VATICAN.

tanéité si naturelle. Bientôt nous serons tirés de notre muette contemplation : un murmure monte du portail lointain ; il croît, il approche. Conduits par un prélat ceinturé de violet, ce sont les Bavaois qui viennent faire leur pèlerinage jubilaire au saint tombeau. Pour la plupart, paysans au visage hâve et à la démarche pénible, ces hommes récitent le chapelet, sans détourner la tête. Rangés autour de la balustrade de marbre, ils prient ; ils chantent un cantique. La mélodie manque de souplesse et de grâce. Les voix rudes martellent les notes horriblement. Puis la procession s'écoule comme elle était venue.

C'est le tour des Français d'entendre la parole vibrante de

M. le chapelain Langlois et de chanter le *Credo*. Oh! ce *Credo*, il retentira longtemps à nos oreilles. Que l'on me cite un endroit au monde qui mieux que celui-ci convienne à l'affirmation solennelle de la foi catholique. Au-dessus de nos têtes, la coupole, autour de laquelle on lit en lettres d'or la promesse du Maître : *Tu es Petrus et super hanc petram œdificabo ecclesiam meam et tibi dabo claves regni cœlorum*. Dans les pendentifs, reconnaissez les quatre évangélistes qui ont transmis au monde la parole de vérité et de vie. Enfin, sous vos yeux, à portée de vos mains et de vos lèvres frémissantes, voici le tombeau de celui à qui il fut dit par le Verbe : « Tu es Pierre... »

Oui, que notre *Credo* s'élève et que, selon le mot de M. Langlois, « ses échos parviennent à l'Auguste Pontife qui nous sait réunis à cette heure autour de la Confession pour y protester de la foi et de la fidélité de la France... »

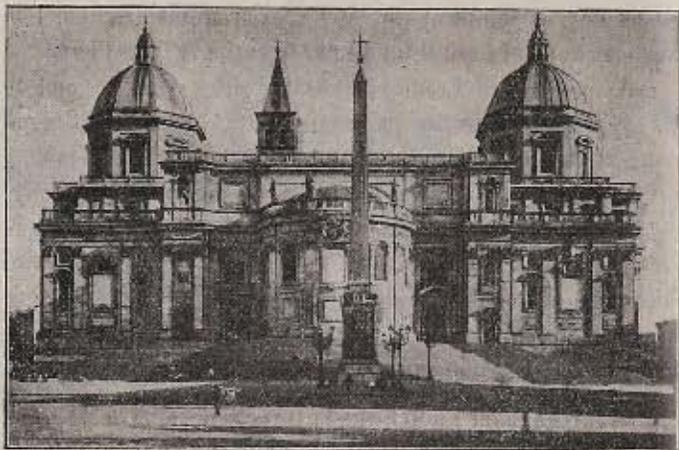
Dans la basilique vaticane, pourquoi des Français ne cherchaient-ils pas les vestiges de la France : L'autel de saint Michel, la chapelle de sainte Pétronille, toujours placée sous le patronat de notre pays?... Que sais-je ? La France est partout chez elle, ici plus qu'ailleurs.

... En regagnant l'hôtel que la Direction nous a assigné, nous entrerons dans l'église de la Minerve, pour y vénérer sainte Catherine de Sienne, patronne secondaire de Rome. L'illustre vierge repose sous le maître-autel. On sait que c'est elle qui détermina Grégoire IX à quitter Avignon pour retourner à Rome. Elle mourut non loin d'ici, dans une maisonnette de la *via Santa Chiara*, tout près du Panthéon d'Agrippa, en face du vieux couvent de Clarisses, devenu, il y a quelque soixante ans, le Séminaire français. En cette église de style français, si j'ose dire, tout parle de saint Dominique et de la sainte Vierge Marie. Dans le chœur, les tombeaux de Clément VII et de Léon X ; dans un couloir, celui du Bienheureux Fra Angelico de Fiesole, dont les œuvres délicates reflètent avec un art tout céleste l'âme candide...

Hélas ! sur la place, le couvent, *nationalisé*, est devenu le Ministère de l'Instruction publique... et laïque.

* * *

Les *stations* du pèlerinage sont ordonnées ainsi : le jeudi à Saint-Louis des Français, le vendredi aux Catacombes de Saint-Calixte, le samedi à l'*Ara Cœli*, le dimanche à Sainte-Marie Majeure, le lundi au Gesù. Ne parlons pas des cérémonies qui se déroulent, en ces divers sanctuaires, ni de



SAINTE-MARIE MAJEURE.

l'éloquence qu'y déploierent tour à tour M. le chapelain Langlois, et Monseigneur Odelin, vicaire général de Paris, qui avait bien voulu faire coïncider son retour de Malte avec la venue de ses compatriotes à Rome. On devine aisément les souvenirs évoqués, les leçons suggérées, les résolutions prises... puis, je l'ai dit, je ne suis pas un historiographe officiel.

Le prêtre qui offre le Saint Sacrifice prononce ces paroles, après la Consécration : « *Jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum.* O Dieu, ordonnez que ces offrandes soient portées par les mains de votre Ange sur votre

autel sublime. » L'Ange de Dieu, c'est saint Michel. Monseigneur Laucelle a-t-il pensé que cette prière liturgique serait plus favorablement accueillie, passant par les lèvres de prêtres chapelains de saint Michel ? Peut-être ! et ce serait là le motif de désignations flatteuses, pour lesquelles nous lui exprimons ici notre reconnaissance.

Mais laissons les pèlerins à leurs dévotions et faisons les *nôtres*. Célébrons la sainte messe à Sainte-Marie-Majeure d'abord, dans cette chapelle Borghèse, dont le clergé est d'une complaisance rare. Nous vénérerons avec Notre-Dame-des-Neiges, saint Pie V et les reliques de la Crèche.

Non loin, devant une vicille église lombarde, misérablement profanée par les Garibaldiens, jadis les cochers de Rome faisaient bénir, en la fête de saint Antoine, leurs chevaux harnachés de neuf et enguirlandés. Aujourd'hui la corporation est fidèle encore à cette cérémonie. Malheureusement, parmi les cochers, beaucoup sont imbus des mœurs légendaires de la Calabre, leur pays natal. Il y a du sang de brigand dans leurs veines.

Sainte Pudentienne et sainte Praxède ont leurs églises respectives dans ce même quartier de l'Esquilin. Vieilles basiliques ornées de mosaïques si belles, si touchantes ; sanctuaires trois fois précieux, par leur charme archaïque, leur recueillement et leurs souvenirs ! C'est à elles que je pensais en revenant à Rome. A dire vrai, leur simplicité noble m'attirait beaucoup plus que la splendeur et l'immensité des autres. A Sainte-Pudentienne, à Sainte-Praxède j'ai célébré les Saints Mystères et j'avoue sans détour que ce sera l'un des plus doux souvenirs de mon pèlerinage.

... Pressons-nous : les voitures du Comité attendent ; elles partent, et leur défilé n'a rien de banal. Le jeudi 8 mai, les 496 sont à Sainte-Agnès de la Place Navone, au Forum de Trajan, devant la Fontaine de Trevi et dans les allées fleuries du Pincio. Le soir on les rencontre à Saint-Jean de Latran, à Sainte-Croix de Jérusalem, à Saint-Laurent hors

les Murs, à Sainte-Marie des Anges... Partout ils portent l'édification et le bon renom de la France.

La matinée du lendemain commence par la messe aux Catacombes et s'achève par une visite à Saint-Paul hors les Murs, voire à Saint-Paul aux trois Fontaines. La soirée est consacrée au quartier du Transtévère, où se cachent humblement les églises de Sainte-Marie, de Sainte-Françoise et de Sainte-Cécile. Enfin, du sommet du Janicule, sanctifié par la



SAINTE JEAN DE LATRAN.

mort de saint Pierre, les Pèlerins embrassent du regard le panorama de la ville.

Le samedi et le lundi étant libres de tous exercices en commun, sauf la messe à l'*Ara Caeli* et au *Gesù*, j'imagine que chacun s'en donna à cœur joie pour assouvir sa passion de voir et de prier tout à son aise et selon l'inspiration de sa piété. C'est de ces pèlerinages aux églises aimées, de ces visites aux saints de son choix que l'on garde l'impression la plus vive. Nous en raconterons quelques-uns une autre fois.

La fête de la Pentecôte mériterait une mention à part. Ce fut le point culminant de notre ascension, de cette ascension

d'âmes vers la lumière que doit être tout pèlerinage, selon la définition souvent rappelée par Mgr Lancelle. Il suffira de noter, pour mémoire, que les Pèlerins français furent reçus à 11 heures, dans la Salle ducale, par le Cardinal secrétaire d'État. Sur l'estrade d'honneur, nous avions la joie de distinguer notre directeur, Mgr Lepetit, parmi les évêques, prélats et procureurs de congrégations. S. E. parle notre langue avec une rare maîtrise. Sa réponse à l'adresse de Mgr Odélin fut merveilleuse de délicatesse et d'affectueuse condescendance. Néanmoins, il n'est que juste de le dire, les pèlerins éprouvèrent la peine la plus profonde d'être privés de voir et d'entendre le Souverain Pontife lui-même. Admis à défilier un à un devant le Cardinal Merry del Val, ils reçurent de ses mains une médaille fort jolie — c'est une exception en Italie une jolie médaille! — en souvenir des fêtes constantiniennes.

Comme à chacun son Éminence s'enquérât très aimablement de son pays, je répondis non sans fierté : « Éminence, je suis chapelain du Mont-Saint-Michel. — Ah ! au Mont-Saint-Michel ! Vous êtes donc Breton ! ... — Aurais-je commis une indiscretion en rectifiant ? Peut-être ! Je ne rectifiais pas et m'en allai, persuadé, à part moi, qu'il était plus normand d'adopter ce parti.

Des affiches annonçaient depuis quelques jours qu'un *Te Deum* serait chanté à Saint-Pierre, en la fête de la Pentecôte, à 5 heures de l'après-midi, *per la restituta salute di Sua Santità*, autrement dit, pour le retour du Saint Père à la santé. Bonne nouvelle ! Allons à Saint-Pierre et, pour ne manquer rien de la cérémonie, qui sera magnifique, prenons les devants et attendons. Ah ! nous attendrons longtemps. Nous étions placés devant la porte de la sacristie, espérant que le cortège sortirait d'un moment à l'autre ; car enfin, il était 5 heures à toutes les horloges. Voici bien une procession d'enfants, de chantres et de chanoines... Mais elle se rend à la chapelle du Chapitre. Au bout de trois quarts d'heure elle revient : les vêpres du Chapitre sont terminées. Dans l'inter-

valle, c'est un va-et-vient inouï dans les nefs de Saint-Pierre : des familles entières qui se promènent en faisant la causette, des défilés de filles et de garçons commandés par des religieuses ou des frères des Écoles chrétiennes. Une poussière épaisse s'élève et brille quand par hasard un rayon de soleil filtre à travers les fenêtres hautes. Nous considérons toujours... la porte derrière laquelle il se prépare quelque chose. Enfin aux environs de 6 heures 15, on perçoit des lueurs dans le couloir; la maîtrise entonne un motet et une procession daigne sortir; elle se dirige à pas comptés vers le maître-autel. En avant marchent une bonne centaine de messieurs en habit — de la noblesse romaine, dit-on près de moi — portant des flambeaux. Les délégués du clergé de Saint-Pierre viennent ensuite; le cardinal Rampolla, archiprêtre de la Basilique, en crosse, chape et mitre, s'avance le dernier. Le *Te Deum* commence; la foule alterne avec la maîtrise. L'effet est saisissant. Il y a trente mille personnes sous les voûtes de Saint-Pierre soixante mille autres pourraient encore y trouver place.

— A quelle heure êtes-vous arrivé ? me dit un habitué des pèlerinages à Rome. — Mais, .. à 5 heures, .. heure officielle... heure des affiches. Je suis fâché... — Non, ne vous fâchez pas. Moi, je suis arrivé à 6 heures... parce que je connais les habitudes. — Étranges habitudes ! — Hélas !

Maintenant on commence d'allumer les innombrables pains de suif dont les lumières dessineront bientôt la colonnade du Bernin, la façade de Paul V et jusqu'à la coupole. Ce sera féerique. Néanmoins les spectateurs massés sur la place regardent du côté du Vatican : Pie X ne verra-t-il rien de cette fête dont il est un peu l'objet ? A l'une des fenêtres, voici qu'une ombre se précise : le Pape ! le Pape ! Était-ce lui ?

Le lendemain on lisait dans les journaux : « L'illumination a été superbe. Vers 7 h. 1/2 le Pape s'est mis à sa fenêtre et a considéré pendant quelques instants la foule qui se tenait sur la place. » C'était lui !

(À suivre.)

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

La chapelle Saint-Michel à Montmartre.

On sait que saint Michel a sa chapelle dans la Basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. « Elle porte le n° 1, parce qu'elle est la première à droite en entrant par le grand portail. » Ainsi s'exprime le *Bulletin de l'Œuvre du Vœu National*, en sa livraison de juillet, qui retrace l'histoire de la chapelle du glorieux Archange.

« C'est tout à fait à tort, y lisons-nous, que quelques personnes nomment chapelle de Jeanne d'Arc la chapelle de saint Michel, dont le vocable abrite déjà ceux de l'armée et des saints Anges... C'est précisément parce que saint Michel est le chef de l'armée céleste, l'archange protecteur de la France, l'inspirateur de Jeanne d'Arc, que le cardinal Richard en a fait la chapelle dans laquelle Jeanne devait être particulièrement invoquée : la mosaïque, les vitraux, la statue, l'écusson du dallage, le disent clairement, mais la chapelle n'en demeure pas moins sous le seul vocable de saint Michel. »

Il ne saurait nous déplaire d'entendre de pareilles revendications; nous sommes persuadés, d'ailleurs, que des compétitions ne s'élèveront jamais entre saint Michel et Jeanne d'Arc. Il nous est très agréable, en particulier, de lire au *Bulletin*, des lignes comme celles-ci : « C'est grâce à Mgr Germain et au diocèse de Coutances, dont les largesses pour Montmartre nous avaient permis déjà de construire, en grande partie, la chapelle, que nous avons pu commander la statue de saint Michel, œuvre d'un artiste distingué, M. Louis Noël. »

L'autel, offert par la maréchale comtesse Randon, est en marbre jaune de Siègne. La statue de Jeanne d'Arc agenouillée, écoutant ses voix est due au ciseau de Fagel. La mosaïque du côté de l'Évangile, représentant Jeanne à cheval, a été exécutée par René Martin sur les cartons de Pinta. Celle du côté de l'Épître, figurant l'Apparition de saint Michel à saint Aubert, a été exécutée par le même artiste sur les cartons de Marcel Magne. La sculpture de la chapelle est extrêmement soignée; les vitraux, le dallage, la table de communion sont de toute beauté. C'est grâce à un appel du journal *La Croix* qu'on a pu commander, en 1909, la seconde mosaïque, les vitraux définitifs, le dallage, la statue de Jeanne d'Arc, et assurer aux soldats vivants et défunts de notre armée fran-

çaise une messe chaque semaine, le mardi, dans la chapelle de saint Michel.

Il ne manque plus, pour parfaire l'œuvre, que les grands candélabres nécessaires pour rehausser l'éclat des cérémonies solennelles qui s'accomplissent dans ce sanctuaire de l'armée, et des cadres pour les reliquaires qui renferment les trophées guerriers.

Inauguration de la paroisse Saint-Michel, de Brest.

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse de Quimper* du 18 juillet :

« L'église Saint-Michel, de Brest, qui s'élève sur le boulevard Victor Hugo, et dont les plans sont dus à M. Astruc, architecte à Paris, est loin d'être finie. Mais telle qu'elle est, elle donne une excellente impression. Si la façade, provisoire d'ailleurs, est un peu sévère, l'intérieur réserve d'agréables surprises au visiteur. De belles colonnes de granit, aux sou-bassements et aux chapiteaux artistement sculptés, en pierres de la Seine, supportent une voûte hardie de 16 mètres d'élevation. Les fenêtres supérieures, XIV^e siècle dans la nef et le transept, XIII^e pur dans le chœur, s'harmonisent et se fondent dans un tout des plus gracieux. Le chœur, en rotonde vaste, élevé de plusieurs marches au-dessus de la nef principale, se prête admirablement aux cérémonies religieuses.

La perspective, cependant, est un peu brisée par les murs du fond. Puisse M. le Recteur être à même, dans un avenir prochain, de réaliser les trois chapelles absidales prévues dans le plan, et qui donneront au sanctuaire et à l'église cette belle harmonie que rêvent les âmes pieuses, et qui aideront grandement à la piété.

Pour que l'église, dont la pureté des lignes fait l'admiration de tous les connaisseurs, soit parfaite et devienne la plus belle église de Brest, il faudrait encore construire le transept, deux autres travées, et édifier un clocher digne d'un tel monument. Quand Dieu jugera l'heure venue de ces réalisations, il en suggérera l'idée à des personnes généreuses.

Le jeudi 10 juillet, cette église Saint-Michel fut bénite solennellement par M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest, délégué par Mgr l'Évêque de Quimper.

Le dimanche suivant, M. le cardinal venait, lui-même, inaugurer officiellement la nouvelle église, en consacrant le maître-autel et en présidant les cérémonies de l'installation du recteur, M. l'abbé Le Rhun. »

Mgr Delamaire et saint Michel.

Extrait du testament spirituel de Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai :

« Je meurs dans la foi de l'Église catholique... dans l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ... dans l'amour profond de ma famille... dans l'amour sincère de tous les hommes... dans l'amour de la France dont cent fois j'ai pu admirer le fonds de christianisme et de noble générosité. Je crois de toute mon âme à son relèvement, parce que Jésus-Christ n'a cessé de lui marquer sa prédilection et qu'il lui a donné pour protecteurs sa divine Mère Marie et le plus beau des Archange : Michel. »

Mon Carnet bleu

13 juillet. — Les Montois sont de mauvaise humeur ce matin. Ils ont mal dormi. Certains n'ont pas fermé l'œil de toute la nuit. La cause ? Parmi les coureurs d'hier un bon nombre sont restés en nos murs, non pour s'y reposer mais pour troubler le repos d'autrui. Cette jeunesse est terrible. N'en disons point d'autre mal, puisque nous ne la connaissons que sous son aspect bruyant et roulant. — De mauvaise humeur les Montois ? Est-ce possible ? Ils ont pourtant maintes et graves raisons de se dérider. Figurez-vous que depuis hier nos deux gendarmes à qui mieux mieux verbalisent contre les gardiens auxiliaires de l'Abbaye coupables du délit de pistage ! Parfaitement. M. le Maire prit, l'an passé, un arrêté interdisant à ses administrés de *chiner* les voyageurs. Notre honorable magistrat estime que ces mœurs orientales ne conviennent pas à une race policée. Mais, Monsieur le Ministre des Beaux-Arts, lui, a jugé nécessaire — il a raison — de poster un agent assermenté dans la rue du Mont, pour crier : « C'est tout droit, messieu-dames, pour l'Abbaye, monument historique ! » Crac ! contravention à l'arrêté municipal. La récidive amène un deuxième procès-verbal, et ainsi de suite... La suite nous l'apprendrons, si Dieu nous prête vie.

16 juillet. — Pendant que l'on se chamaille à l'intérieur du Mont, les sables montent et l'herbu s'avance aux alentours. * Même que voilà un déjà gros arbre qui pousse tout près des remparts, dit un artiste farouche. Qu'on le scie, qu'on

l'arrache, qu'on le brûle ! — Mais non, mais non ! rectifie un copain, tu ne vois donc pas que c'est un point de repère pour les photographes. » Ce n'est ni l'un ni l'autre. Mais ça viendra.

17 juillet. — Hum ! Tout le monde sur le pont ! M. Fallières en personne... oui, l'ex-président de la République, Armand Fallières, arrive à l'instant même, démocratiquement, par le tram ; bongeoisement aussi, avec sa femme, son fils et sa bru. Cincinnatus devait voyager en pareil équipage, le tram excepté. M. Fallières a visité l'Abbaye ; là-haut on a échangé, j'imagine, des réflexions très intéressantes et esquissé certaines comparaisons ; par exemple, le Mont-Saint-Michel plus grand que le Loupillon ; la baie un peu plus large que la Garonne à Agen ; mais les cachots ne valent pas... Quant aux polders, eh bien ! ma foi, ils n'ont pas trop méchant air et leurs cultures doivent rapporter gros ! — En marge — car il en reste encore — signalons le passage de trente pèlerins venus en autobus, de Saint-Symphorien, dans la Sarthe. Puis, voici une école de filles qui fait le tour de l'église. J'ai pensé que c'était une école libre, comme l'on dit. Mais j'ai aperçu au corsage de la directrice un ruban violet. Alors j'ai conclu sans effort que je faisais erreur. M. Fallières m'eût certainement confirmé dans mon opinion.

18 juillet. — Il pleut. Une certaine vague — ni de froid ni de chaleur — déferle comme elle peut. Cette vague, qui passe l'été à la mer, n'affectionne pas l'eau outre mesure. Elle n'en met ni dans son vin ni dans sa cuvette. Aussi l'appelle-t-on couramment la Vase... et c'est plus juste.

19 juillet. — Hier au soir, vers 10 heures, une étoile nouvelle est apparue à notre firmament sous la forme d'une lanterne vénitienne enlevée dans les airs par un cerf-volant. Puis des feux de bengale ont coloré de rouge et de vert l'étoile nouveau-née. Ainsi sur les plages silencieuses et grises l'on apprend à verser à propos la lumière et la joie.

20 juillet. — Il n'est pas encore 5 heures — du matin — : vous entendez, et voici que des voix perçantes montent de la grève. A-t-on jamais entendu pareil ramage ? Elles sont bien cinq péronnelles en tout ; elles font du bruit comme un régiment, un peu plus même. « Tapage nocturne, étant donné l'intensité, » disait le commissaire ! La maîtrise de la cathédrale de Saint-Malo, qui viendra tantôt, sera plus... mesurée, par bonheur.

22 juillet. — Je ne sais rien en fait d'histoire de France et très peu de choses en dehors de là. Je suis donc ravi de

mettre à profit toutes les occasions de m'instruire un brin. Ainsi je n'oublierai plus, je l'espère, cette définition de Duguesclin : « C'était un monsieur à qui sa femme prédisait l'avenir en interrogeant les astres. » C'est bref, clair et complet. En un mot, toutes les qualités d'une bonne définition. Merci au cicérone qui l'a forgée.

25 juillet. — Les procès-verbaux continuent de pleuvoir sur les agents des Beaux-Arts. La Presse s'en émeut. Les journaux parlent tous du vaudeville du Mont-Saint-Michel. Courteline et Jules Moineaux... autrement dit, tous les Moineaux de père en fils, sont déclarés battus à plate couture. Imaginez donc ce qu'il y a de sel dans notre situation. Nous sommes un peu tous de l'État : l'État, c'est nous, c'est vous, c'est moi. Quand donc un gendarme me fait un procès, c'est comme si je me faisais un procès à moi-même. Car le gendarme n'est pas plus que moi, et moi je ne suis pas moins que lui. Au Mont-Saint-Michel, le côté comique est seulement plus accentué. Les deux personnages en scène sont galonnés à l'envi, des pieds à la tête. L'agent des Beaux-Arts est assermenté comme le gendarme, et comme lui il représente l'État. L'un et l'autre sont préposés à l'ordre, à la paix, au respect de la liberté. Au gendarme qui dit : « Contreven-tion », le gardien à bicorne pourrait répliquer : « Procès-verbal. » C'est la lutte finale, chante le journaliste. Hé ! non, on ne prend pas les moyens de la finir.

25 juillet. — L'archiduc Rodolphe d'Autriche gravit les degrés qui mènent à l'Abbaye. L'archiduchesse, elle, se fait monter en palanquin, à la manière orientale. Ce doit être un charme de plus. Tartarin le dédaignerait : « *Pedibus cum jambis*, ma belle chatte ! » Mais tout le monde n'a pas les muscles de Tartarin.

26 juillet. — Signalons le premier vol de mouettes montrougiennes. Elles n'ont rien perdu de leur piété ni de leur gaieté de bon aloi. Sur la grève ensoleillée elles chantent saint Michel et Jeanne. Devant la statue de l'Archange elles prient silencieusement.

27 juillet. — Il fait très beau. L'affluence de visiteurs est considérable. Pour la grand-messe l'église a failli se trouver trop étroite. Il est vrai que, parmi l'assistance, l'on comptait les membres du Patronage paroissial de Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Paris, conduits par leur directeur.

28 juillet. — Dans le cours de la journée, rien de bien extraordinaire. Tout au plus doit-on noter le passage de quelques groupes, peu nombreux, de Vitréens et de Fouge-

rais. A 4 h. 1/4, au bas du Grand Degré, une centaine de pigeons-voyageurs ont été lâchés. Les gentilles colombes se sont formées immédiatement en bataillon compact; pendant un quart d'heure elles ont tournoyé au-dessus du Mont; enfin elles ont pris leur vol vers leurs domiciles respectifs. A 9 heures, un feu d'artifice a été tiré sur la grève, non loin de la Digue. Les pièces n'ont pas raté; elles ont eu, au contraire, le plus joli succès, particulièrement le bouquet final. Mais pourquoi ces pigeons, pourquoi ces fusées, ces pétards? Pour saluer à son entrée dans la vie le Syndicat d'Initiative du Mont Saint-Michel. Les pigeons symbolisaient, j'imagine, l'essor qu'il se propose de donner au commerce local; les fusées, semences d'or, pronostiquaient la richesse qu'il ne manquera pas de développer. Quant aux pétards éclatants, ne disaient-ils pas à leur façon que si le bruit ne fait pas de bien, on ne fait pas non plus toujours le bien sans quelque bruit.

30 juillet. — Le cinquantième procès-verbal aux gardiens de M. Bérard est atteint, sinon dépassé. C'est pourquoi... sur les cinq heures, l'orage éclate; il y a du tonnerre, des éclairs et de la pluie.

31 juillet. — Récapitulation, liquidation. On dirait que tous les originaux du continent se sont donné rendez-vous au Mont Saint-Michel pour cette fin de mois. Comptons bien: d'abord, une sorte de violation de domicile, sans effraction mais avec tout l'attirail de la naïveté, de l'effronterie et de l'inconscience; ensuite une tentative de chantage en règle pour soutirer quelques pièces de cent sous à un pauvre malheureux prêtre qui n'avait pas un liard; une réquisition de caractère moyen-âgeux et compromettant... etc.. Enfin, pour couronner la série, un défilé d'Enfants de Marie au pas... de course, à travers l'église. C'étaient, je crois, des Mancelles.

1^{er} août. — Il fait chaud. Le juge de paix de Pontorson adresse aux gardiens de l'Abbaye une convocation à fin pour eux de comparaître devant lui, mardi prochain, pour s'entendre... condamner ou acquitter. L'audience ne sera pas dénuée de charmes; on dit que les places sont retenues d'avance.

2 août. — Vers 4 heures, trois jeunes gens prenaient un bain dans le Coesnon, à l'endroit où commence l'endiguement en moellons, en face de la chapelle de saint Aubert. Soudain, l'un d'eux, âgé de 17 ans, a perdu pied et a disparu en appelant au secours. De nombreux touristes, terrifiés et impuissants, ont assisté à ce drame. Personne ne savait

nager. De courageux plongeurs sont arrivés trop tard. Ils ont cherché en vain l'infortunée victime. La marée montante est venue mettre fin à leurs efforts.

3 août. — La marée est montée rapidement, ce soir, et plus haut qu'on n'aurait cru: elle a donc provoqué certains incidents bizarres: un bourriquet têtu qui n'aime pas l'eau et s'ébroue et risque de verser dans la mer voiture et voituree; une auto qui s'attarde elle aussi un peu trop et dont le moteur, envahi par l'eau salee, refuse désespérément de se mettre en marche. Bientôt, on ne verra plus que la capote, émergeant parmi les bouchons et les coquilles d'œufs qui surnagent.

4 août. — Maudites légendes! Il est écrit qu'à trois lieues à la ronde, autour du Mont-Saint-Michel, il est interdit de se noyer. Que l'on s'enlize; à la bonne heure! C'est plus dramatique, moins sottement banal. Un noyé, ici, c'est un enlisé, fatalement. Le malheureux jeune homme que nous venons de perdre ira donc allonger la liste lugubre des enlisés. Un journal l'a publié tout de suite avec un aplomb redoutable. Vous verrez que cela fera le tour du monde. Or le cadavre de la victime a été retrouvé ce matin à 4 kilomètres en amont, à Beauvoir! La mer l'avait entraîné jusque-là. Maudites légendes!

5 août. — L'affluence était telle, hier au soir, que des voyageurs de marque ont dû se contenter pour la nuit d'un réduit plus que modeste, et que d'autres faillirent se contenter de rien. — L'audience de ce jour à la justice de paix de Pontorson a causé une vraie déception. Les journalistes avaient taillé plumes et crayons; ils en ont été pour leurs frais. L'affaire des gardiens de l'Abbaye est renvoyée au 7 octobre. Faute de grives ces messieurs durent embrocher des merles.

6 août. — Depuis deux soirs, la mer offre d'intéressants phénomènes de phosphorescence. Des éclairs d'argent s'allument sur les eaux; des rubans de nacre serpentent au bord du sable, au pied des tours et dans les creux du rocher. Lorsque, d'aventure, une barque vient à passer, les rames agitent et soulèvent des vagues de mercure luisant.

7 août. — La terreur des sables mouvants exerce sur les imaginations un empire incontesté. Tantôt j'ai rencontré deux personnes qui grillaient d'envie de contourner le Mont sur le sable. Elles n'osaient: « Est-ce que ce n'est pas dangereux? » J'ai eu toutes les peines du monde à les rassurer. Que voulez-vous? Selon l'impresario du coin, le marquis de

Tombelaine s'est entzé lamentablement. Or c'était un maître du sable et « il savait six langues ! » disait ce matin même un voyageur stylé. Le commun des mortels, qui n'en sait pas autant, ne peut échapper au péril ! — Aujourd'hui, passage de la colonie de vacances de l'*Intransigeant*, d'une société de jeunes filles, effrontées voleuses de passiflores : passage, enfin, mais beaucoup plus haut, de l'aviateur Pasquier, qui, à bord de son monoplane, est parti de Buc ce matin pour aller déjeuner chez sa mère aux environs de Dinard.

8 août. — Complétons notre instruction. Duguesclin est un contemporain à nous, vous entendez. Car voici une dame qui l'a connu. Elle l'a vu, de ses yeux vu, avec sa femme, née Ragueneil, en son château du Mont. Le brave homme ! Il venait tous les six mois, tous les trois mois même ! — Croyez-en le guide... et ne l'oubliez pas.

9 août. — Pasquier, matinal, s'en retourne à Buc. Les mouettes de Montrouge, [deuxième vol], traversent la grève et prient et chantent. Enfin, comme la mer a disparu et que la terre seule est visible, un voyageur inquiet interroge ses compagnons de route : « Mais où donc est saint Michel au péril de la mer. Je suis au Mont-Saint-Michel ; je vois Tombelaine ; mais saint Michel au péril de la mer, où donc se trouve-t-il ? » Il fut très difficile d'instruire ce brave homme. De fait, il avait tout en sa faveur.

11 août. — Plus de 30 voitures s'alignent de Genets au Mont-Saint-Michel. De longtemps on n'avait vu semblable affluence. Aussi est-on littéralement écrasé aujourd'hui dans notre grande rue. C'est le commencement de la grande saison.

12 août. — Hier, à la chute du jour sont arrivés, pédestrement, sur les sables et sous la pluie, quinze jeunes gens de l'Œuvre de jeunesse de Charenton, en colonie de vacances à Pirou (Manche). Félicitons le directeur qui offre à ses « enfants » cette incomparable excursion chaque année. Excursion pieuse, certes ! Tous les jeunes gens assistent à la messe de M. l'abbé Marcus et communient. Leur drapeau, où resplendit l'image de leur patron saint Michel, est déposé sur l'autel même de l'Archange. Heureuse idée !

15 août. — Encore des enfants, conduits par des prêtres ! La pluie vient rafraîchir fort à propos l'atmosphère... et alimenter un peu nos « cysternes » appauvries. — Ce matin, dès 5 heures et demie, le Mont fut mis en émoi par l'arrivée inattendue d'un train de plaisir qui venait je ne sais d'où, de Paris peut-être.

15 août. — La foule traditionnelle ! N'en parlons pas autre-

ment, à moins que nous ne signalions l'édifiant passage des « Copétiens » qui vont, ce soir même, jouer *Horace* à Saint-Servan.

GINGATZ.

Le Logis du Maître d'Œuvre

DU MONT-SAINT-MICHEL

EN la petite ville du Mont, le long de la rue aux vieilles et modernes enseignes, il est des édifices qui se recommandent d'eux-mêmes par le pittoresque de leur silhouette, comme la Maison du Roy, ou par le charme des souvenirs, comme le Logis de Tiphaine Ragueneil, la poétique épouse de Du Guesclin. Ceux-là sont, pour ainsi dire, classiques et nul touriste n'a le droit de les ignorer. Mais il est, au bord de cette rue montante si pleine d'imprévu, telle maison que le public ne remarque pas et qui pourtant mérite un meilleur sort. C'est sur cette méconnue que nous désirons appeler l'attention du moins des gens sérieux, dussions-nous ainsi faire mentir le proverbe : « Heureux ceux qui n'ont point d'histoire. »

En gravissant doucement la voie mouvementée qui mène au Paradis artistique sur terre, c'est-à-dire à la Merveille de l'Occident, vous avez salué à gauche l'église paroissiale à laquelle nous reviendrons quelque jour. Vous voyez à sénestre, comme on dit en terme de blason, les vestiges romans et les terrasses du « Moustier Sainte-Catherine », autrement de la demeure de la bonne Fée Tiphaine. Regardez à droite et observez bien la maison ancienne, d'apparence discrète, en appareil de granit rehaussé de quelques moulures, parmi lesquelles le temps, hélas ! a supprimé les élégants meneaux des fenêtres ; les petites baies éclairent l'évolution de l'escalier.

Si vous franchissez le seuil, grâce au laisser-passer du propriétaire, M. Lecourt, dont le grand-père couronna sa vie familiale par la charge d'aumônier de la Maison pénitentiaire, vous parcourez de grandes salles disposées en trois étages. Mais l'intérêt principal est du côté de la mer, où le logis se distingue par sa situation, par sa structure et par ses emblèmes professionnels.

La maison est assise en cavalier sur le rempart du XIV^e siècle, dont la robuste ligne est masquée par le chemin de ronde construit au XV^e siècle. Cette enceinte primitive, dont on

voit encore des parties avec machicoulis, partait de la tour d'angle nord-est, alors très probablement carrée, pour se diriger vers le chevet de l'église paroissiale. Le bâtisseur, par un projet hardi, fit de la construction du logis comme une avancée dont les bases plongeaient dans la mer. Afin de la défendre contre la double poussée du côté et de la mer, il la buta à l'aide de deux solides contreforts, l'un à l'est et l'autre au nord; la robustesse de ces appuis imposants fait penser à ceux de la Merveille et du Grand-Œuvre.



Photo NEARDET.

LE MONT-SAINT-MICHEL. — Vue à l'Est.

(La maison du maître d'œuvres est marquée d'une †.)

cés, fenêtres grillagées et soubassements à machicoulis, y présente un décor qu'il est intéressant de rapprocher de la superbe ligne des remparts actuels, œuvre des xv^e et xvi^e siècles.

À ses pieds la maison voyait flotter la mer aux jolies embarcations qui, à marée haute, amenaient les voyageurs venant d'Avranches, où pas-ait la voie romaine. Au bas de ses murs défilait la foule empressée par la rampe pavée dont on voit les vestiges. C'était l'entrée traditionnelle du Mont avant que le milieu du xv^e siècle eût élevé la belle porte du Roi. Aussi, la cité Montoise n'avait pas alors de demeure

mieux placée pour jouir du panorama si varié offert par les costumes bigarrés des arrivants de tous les pays du globe.

D'ailleurs, dans sa robe grise de granit rose pailletée de mica, le Logis offrait en la pure et noble simplicité de sa haute taille, bien proportionnée, un aimable coup d'œil. Au-dessus du soubassement défiant la vague, en sa façade alors exempte de la moderne porte sur laquelle une fantaisie a placé le blason de Du Guesclin, s'ouvre un harmonieux ensemble de fenêtres, qui ont perdu une partie de leur élégance avec leurs meneaux. Mais, ce sont les sobres détails de leur décoration qui doivent retenir notre attention.

À la zone inférieure, paraissent des emblèmes d'un caractère général, bien qu'en rapport avec le Mont; en particulier le sommet d'une fenêtre conserve la coquille traditionnelle qui remémore à la fois la baie montoise et les souvenirs du pèlerinage Michelin, en même temps que les armes de l'abbaye: nous ne disons pas les armoiries de la ville qui n'eut jamais de blason, quoi qu'on dise.

Voulez-vous avoir l'explication de l'énigme qui, de longue date, enveloppe cette demeure mystérieuse dans son galbe bien à part? Arrêtez vos yeux sur les deux fenêtres du dernier étage. Au dedans d'arcatures simulées, vous apercevrez une équerre et un marteau à taillant de maçon, avec un autre ustensile plus difficile à déterminer. Manifestement ce sont là des insignes professionnels dont le constructeur a paré sa maison à l'instar d'un blason; et combien noble cet emblème du travail à la fois intellectuel et manuel par l'art de bâtir qui réunit tous les autres arts! On se rappelle que nous avons signalé naguère ces emblèmes de métier sur la tombe d'un maître de l'œuvre dans l'église paroissiale.

En conséquence, nous sommes pleinement autorisés à saluer dans cette maison la demeure de celui qu'on désignait jadis sous le nom de « Maître d'œuvre » et qu'aujourd'hui l'on appelle plus simplement un « architecte », d'ailleurs non sans quelque nuance, nous n'oserions dire à l'avantage de laquelle des deux professions. À ce titre, elle mérite absolument d'être observée et étudiée, à l'égal des bâtiments les plus curieux du Mont.

Et maintenant l'on nous demandera peut-être quel architecte habita ce logis après l'avoir construit. C'est le point qui reste dans l'indécision et laisse libre carrière à l'imagination, cette compagne ailée qui se plaît à voler autour des problèmes dont la solution préoccupe les humains.

Derrière cette enseigne artistique du xv^e siècle, vit-on passer quelque maître éminent comme Pontifz, auquel le cardinal d'Estouteville aurait pu confier l'édification du Grand-

Oeuvre du Mont, attendu qu'il travailla à la magnifique cathédrale de Rouen? Ce toit tranquille abrita-t-il quelque'un des constructeurs dont nous avons rappelé les noms trouvés dans les archives, après avoir pensé découvrir leurs initiales sur les contreforts de la Basilique (1)? Cette maison fut-elle, à la fin du xvi^e siècle et au début du xvii^e siècle, la résidence de Vincent Rogerie, le maître d'œuvre du Mont, auquel nous avons fait allusion plus haut?

Hélas! nous ne sommes pas à même de trancher cette question et nous formons des vœux pour qu'un document nouveau nous apporte un rayon de lumière. En attendant mieux, nous avons cru que l'histoire artistique du Mont pouvait trouver quelque profit dans ces simples observations.

L. BOSSUDET.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

Saint-Michel de la Forêt

DANS le canton de Laigle, l'église de Saint-Michel de la Forêt porte le glorieux nom de l'Archange depuis le xii^e siècle au moins (2), car elle est citée sur une charte par laquelle Richer de Laigle, fils de Gillebert de Laigle, un des plus puissants seigneurs de Normandie, confirma en 1155 toutes les donations faites par ses ancêtres à l'abbaye de Saint-Laumer de Blois.

Nous extrayons de cette charte les passages suivants (3) :

* Tandis que nous sommes dans la vie présente, et que notre frêle existence se prolonge ici-bas, nous devons nous rappeler, nous surtout qui avons en main la puissance séculière, et qui, par la grande libéralité de Dieu, possédons les honneurs et les richesses, que nous ne tenons pas ces biens pour les dépenser avec prodigalité et satisfaire un luxe insolent, un luxe contraire au salut de notre âme, mais pour acquérir les trésors célestes par le bon emploi des trésors terrestres pendant que nous vivons. C'est ainsi que dans les temps anciens beaucoup de seigneurs se sont librement dé-

(1) Voir les *Annales du Mont-Saint-Michel*, Septembre 1912, p. 175.

(2) Elle était en 1790 du diocèse d'Evreux, de l'intendance d'Alençon et de l'élection de Verneuil, et avait alors 500 habitants. Aujourd'hui, elle fait partie du diocèse de Sées.

(3) Voir *Histoire du royal monastère de Saint-Laumer de Blois*, par Dom Noël, mars 1859.

pouillés de toutes leurs richesses, afin de servir Dieu plus librement, ou les ont distribuées en grande partie aux églises et aux monastères des saints, qu'ils ont établis leurs héritiers spirituels. Appuyés sur les promesses du Sauveur, ils avaient la confiance, ou plutôt l'assurance qu'ils recevraient le centuple et la vie éternelle réservée par Dieu à ceux qui sacrifient les biens de la terre pour son amour. Brûlant de ce noble désir (moi) Richard de Laigle, fils de Gillebert, je donne, pour le salut de mon âme, et le salut de mes ancêtres, à l'église de Saint-Laumer de Blois, et je confirme comme une pure aumône, tous les biens que mes ancêtres et leurs barons ont donnés par charité à l'église susdite. Je concède donc tout ce que donna Ingenuffe, un de mes prédécesseurs (4), c'est-à-dire l'église de Saint-Sulpice avec ses dîmes et toutes ses dépendances, la dime de tous les revenus du château de Laigle, l'église de Sainte-Marie de Poctlay, l'église de Saint-Michel de la Forêt avec tous ses revenus, et une portion de terre. L'église de Saint-Michel d'Écorsay fait à Saint-Sulpice six sous de rente annuelle. Tous ces dons faits par Ingenuffe à Saint-Laumer de Blois et à Saint-Sulpice, moi, Richer de Laigle, je les reconnais et les confirme de sceau. Fait à Laigle, le 10 des calendes d'octobre, l'an 1155 de l'Incarnation, sous le règne de Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie et duc d'Aquitaine et comte d'Angers, sous le pontificat de Rotrou, évêque d'Evreux. »

A partir de l'an 1059 ce furent donc les prieurs de Saint-Sulpice de Laigle qui présentèrent à la cure de Saint-Michel de la Forêt. Les religieux de Saint-Laumer ayant toujours témoigné une grande dévotion pour saint Michel, on ne peut douter qu'ils n'aient eu soin de présenter pour la Cure de la Forêt des pasteurs zélés pour procurer le salut des âmes, mais je n'en n'ai pu connaître ni le nombre, ni les noms.

En 1623, les Révérends Pères Jésuites d'Orléans, ayant trouvé les protections nécessaires à la cour de Louis XIII et en cour de Rome pour faire réunir à leur collège d'Orléans le riche prieuré de Saint-Sulpice de Laigle, la présentation à la Cure de Saint-Michel de la Forêt leur fut reconnue par le Pape Urbain VIII, qui expédia une bulle à ce relative, l'an 1626, le quatrième de son pontificat.

Après la suppression des Jésuites en France (1764), ce fut l'évêque d'Evreux qui, de plein droit, fit les nominations à la Cure de Saint-Michel de la Forêt. Le dernier curé, avant la révolution, M. Jacques Desvaux, donna à sa paroisse l'exemple de la fidélité religieuse en refusant le serment cons-

(4) Il fonda, en 1059, le prieuré de Saint-Sulpice de Laigle auquel furent données toutes les églises énoncées dans cette charte.

titutionnel. Lui et son vicaire, M. François-Louis Marais, protestèrent qu'à la vérité ils voulaient être fidèles à la nation, à la loi et au Roi; mais qu'ils voulaient avant tout garder la foi de l'Église catholique, apostolique et romaine et respecter l'autorité du Saint-Siège. Cette protestation ne pouvait plaire aux ennemis de l'Église. Néanmoins, les officiers municipaux qui avaient des sentiments religieux laissèrent le bon pasteur et son vicaire exercer librement leur ministère dans leur chère paroisse de Saint-Michel. Le 29 mai 1791, M. Jacques Desvaux et son vicaire donnèrent à leur Évêque légitime une nouvelle marque de fidélité en refusant de lire au prône la lettre prétendue pastorale de Fessier, évêque constitutionnel de l'Orne. Ce dernier acte acheva d'indisposer contre eux les administrateurs du district de Laigle. Refuser de reconnaître Fessier comme évêque de l'Orne, rester attaché à son évêque légitime, l'évêque d'Évreux, dont Saint-Michel de la Forêt dépendait, était un crime impardonnable. Les administrateurs envoyèrent, le 23 juillet 1791, un prêtre constitutionnel, Gilles Lizot, pour remplacer le vénérable curé de Saint-Michel et son vicaire. On croit que ceux-ci ne trouvant plus de sûreté, ni dans leur paroisse, ni dans le canton de Laigle, surtout après le martyre du vénérable curé de Saint-Michel de Sommaire, partirent pour l'exil et se retirèrent en Angleterre. Cette île fut-elle le tombeau du vénérable M. Desvaux? On est porté à le croire, car, en 1803, lorsque les confesseurs de la foi reviennent de l'exil, on ne voit point reparaître M. Jacques Desvaux. M. Marais seul revient à Saint-Michel de la Forêt et administre la paroisse pendant quelque temps.

Les successeurs ont déployé beaucoup de zèle pour réparer les maux de la révolution. M. l'abbé J. Havas, qui est aujourd'hui curé de Saint-Michel de la Forêt, nous donne les détails suivants sur son église : « La vieille église de Saint-Michel a été réparée, en 1883, par M. l'abbé Titard. Le gouvernement accorda seulement 2.000 francs pour aider à payer les dépenses. M. le marquis de Laigle et M^{me} Goupil montrèrent une grande générosité pour notre église. Elle est du style roman, mais n'a rien de bien remarquable au point de vue de l'architecture. Toutes les statues, même celle de saint Michel, ont été remplacées. La vieille statue de saint Michel était très mal faite; elle devait remonter au XI^e ou XII^e siècle. Il y a dans notre église un tableau et une ancienne bannière de saint Michel. Partout l'Archange est représenté enfonçant une lance dans la gueule du Dragon. »

Chanoine BLIN.

ACTIONS DE GRACES

Aisne. — Prière de célébrer deux messes pour les âmes du Purgatoire en action de grâces et avec demande de nouveaux secours.

M^{me} G. B.

Aude. — Je vous adresse en timbres-poste la somme de 2 fr. 50 pour une messe que vous voudrez bien célébrer en action de grâces.

J. P.

Gironde. — Une messe en action de grâces et en l'honneur du saint Archange, en faveur des âmes du Purgatoire.

M^{me} D.

Je vous envoie 10 francs pour quatre messes à l'autel de saint Michel en remerciement des grâces qu'il m'a accordées.

M^{me} C.

Manche. — Je viens vous prier de dire le plus tôt possible une messe d'action de grâces à saint Michel et de bien vouloir dire nos remerciements dans les *Annales*, pour plusieurs grâces obtenues.

A. L.

Je vous envoie 5 fr. pour me dire une messe à saint Michel, pour le remercier de la grâce qu'il m'accorde et lui demander de me continuer sa protection.

M^{me} J.

Meurthe-et-Moselle. — Ci-joint une modeste offrande à saint Michel, pour le remercier et lui recommander des affaires importantes.

P. S.

Nord. — Ci-joint 5 fr. pour deux messes à saint Michel en remerciement d'une faveur obtenue.

M^{me} F. J.

Oise. — A saint Michel, je veux tout de suite témoigner ma reconnaissance pour une heureuse délivrance qui lui avait été recommandée.

C. de L. T.

Orne. — Je vous envoie 5 fr. pour deux messes : reconnaissance à saint Michel et aux âmes du Purgatoire.

M^{me} G. M.

Haute-Savoie. — Prière de faire célébrer une messe d'action de grâces, en l'honneur de saint Michel, aux intentions d'une personne.

M^{lle} A. R.

Seine-Inférieure. — J'ai promis à saint Michel de placer sa statue dans ma classe et de le faire prier par les enfants, si mes deux élèves étaient reçus à leur examen. J'ai été pieusement exaucée.

M^{lle} M. C. B.

Belgique. — Reconnaissance à saint Michel pour sa protection sur notre communauté.

Une Supérieure de Religieuses.

Vives actions de grâces à saint Michel pour le bon succès obtenu par les quatre jeunes gens que nous vous avions recommandés.

S^r M. E.

Ile Maurice. — Une associée me prie de vous faire parvenir 5 fr. en reconnaissance d'une grâce importante qu'elle a obtenue par l'intercession de saint Michel, et une autre me charge de vous envoyer 1 fr. 70 en action de grâces au saint Archange pour avoir si bien protégé la cause qu'elle lui avait confiée.

H. N., zélatrice.

Indes Hollandaises. — Je vous adresse un mandat-poste de 5 fr., pour une nouvelle messe, pour remercier N.-D. du Mont-Tombe et l'Archange saint Michel et les saints Anges gardiens, de la protection qu'ils m'ont eue d'accorder à ma famille pendant toute la durée d'un long voyage.

M^{me} H.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Vauxbuin : M^{me} Émile Coze, née Pauline Legrand.
Cher. — Aubigny-sur-Nère : M^{me} V^{ve} Brassamaïn, née Sévère Turpin.
Eure. — Bernay : M^{me} Jules Cauchois, née Caroline Ouriel.
Eure-et-Loir. — Chartres : M^{me} V^{ve} Fresneau, *fidèle associée*.
Hérault. — Béziers : M^{me} Eugène Dessalles.
Loiret. — Orléans : M^{lle} Juliette Allot ; M^{lle} Adrienne Brouard.
Manche. — Cherbourg : M. l'abbé Leblond. — Courttils : M. l'abbé Chaignon. — Avranches : La Révérende Mère Marie de l'Escharislie, née Jeanne de Tonge, *religieuse Ursuline*. — Le Mont-Saint-Michel : M. Pierre Cosson. — Pontorson : M. Adolphe Guinaud. — Beauvoir : M^{me} Billot, née Aimée Guérin.

Meuse. — Verdun : M^{me} Villet.
Orne. — Saint-Bomer-les-Forges : M^{me} Méline Nobis.
Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{me} V^{ve} Fassard.
Var. — Toulon : M. Charles Cauveu.
Vendée. — Les Sables d'Olonne : M^{me} Clotilde Mandin.
Suisse. — Fribourg : M. Xavier Cordey.
Canada. — Lacolle : M. Amédée Fremblay ; M. Joseph Laroche ; M^{me} Élie Frendeau, née Derivage.
États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle Orléans : M^{lle} Sylvie Bock ; M^{me} Louise-Marie Ménard ; M^{me} Adonia Huard.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*



Le Gérant : FA. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fa. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LOUIS VEUILLOT : A PROPOS DE SON CENTENAIRE (R. DE VILLEBRIEU). — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — FÊTE DE 16 OCTOBRE (PROGRAMME). — LE JOURNAL D'UN PÈLERIN (*suite*). — MON CARNET BORD (GIRGATZ). — ÉCROS ET NOUVELLES. — L'ODYSSEE D'UN « LYON » (CHAN. L. BOSSERONOT). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHIENS DÉFUNTS.

Louis Veillot

QUELQUES PENSÉES A PROPOS DE SON CENTENAIRE

A PRÈS le centenaire d'Ozanam, voici le centenaire de Louis Veillot. Nous aurons donc, en quelques mois, fêté deux grands ouvriers de l'idée catholique au XIX^e siècle. Les catholiques de France doivent en effet trop de reconnaissance à Louis Veillot pour ne pas renouveler, en l'honneur du journaliste, les hommages qu'ils viennent de prodiguer au professeur apologiste par la parole et par le geste.

Dès maintenant, les *Annales du Mont-Saint-Michel* apportent leur tribut. N'y sont-elles pas tenues pour de bonnes raisons ? Louis Veillot vint ici en pèlerinage en 1877. Sa sœur, Élise Veillot, plusieurs amis ou membres de sa famille l'accompagnaient.

Nous lui rendons sa visite. Non pas une visite de simple politesse ! Nous avons quelque chose à dire et quelque chose à demander. Parlons peu. Modestes, exprimons d'un mot ra-

pide notre admiration. Laissons à d'autres, plus autorisés, de faire certaines réserves. Puis écoutons beaucoup.

« Maître, votre voix sonne encore très claire à nos oreilles. « Vous racontez, vous ressuscitez votre temps. Vous êtes un « admirable épistolier ! Malicieuses ou tendres, graves ou « plaisantes, vos lettres nous livrent vos pensées intimes, les « richesses de votre cœur, les dons merveilleux de votre « imagination. Cependant, comment oublier que vous avez « été, avant tout, journaliste ? La Presse, voilà votre souci, « votre combat, votre triomphe. Parlez-nous de la Presse : « ce qu'elle vous inspira d'espérances, ce qu'elle vous demanda « de labeur, ce qu'elle rendit de services, grâce à vous, à la « Religion et à la Patrie ! »

Nous voulons rendre hommage au journaliste. Ses paroles mêmes accompliront notre tâche. On verra, du premier regard, combien elles demeurent actuelles, bienfaisantes, nécessaires. Quel plus bel éloge !

Un peu partout, et particulièrement en France, pour répondre à de furieuses attaques et réveiller la vie chrétienne, on a multiplié les enquêtes, d'où sont sortis des rapports, et ces rapports ont fixé les discussions, déterminé les résolutions dans les réunions des Œuvres et des Congrès. Or, après tant de recherches, quel ennemi a-t-on démasqué, quelle arme préférée a-t-on découvert aux mains de l'ennemi ? A qui cherche la cause de la Révolution française, un aven s'impose : « C'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Voltaire ! »

Changeons la formule, et à qui demande la raison des ruines morales de notre temps, répondons sans hésiter : « C'est la faute à la presse ! c'est la faute au journal ! »

Puis, comme il faut se défendre, réparer les défaites, protéger, tremper, conquérir les âmes, voici un nouveau cri de guerre : « Vive la presse catholique ! vive le bon combat de la presse ! »

« La presse catholique est l'œuvre capitale de l'heure présente. » Ainsi parlait, dans une réunion de Congrès, l'Évêque de saint Michel, Mgr Guérard. Ce mot résume les enseignements et les directions du Pape et des évêques.

Il semble que L. Veuillot l'ait deviné. Ne répondait-il pas un jour à des contradicteurs : « Le journalisme religieux est « né des besoins de l'Église, dans la société moderne. » Par là, il entendait que le bon journal se fit l'organe de la vérité religieuse. Il citait pour preuves Bossuet qui veut que « tout le monde prêche l'Évangile dans sa famille, parmi ses « amis, dans les conversations et dans les compagnies » ; Bourdaloue qui prescrit le même devoir au seigneur, au magistrat, au supérieur, au particulier, à chacun, *sans exception*, dans son état.

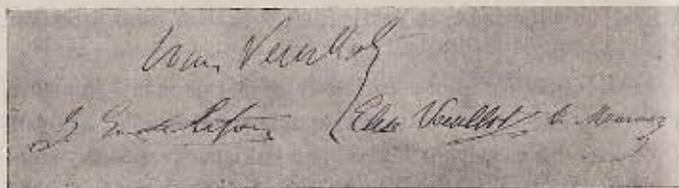
Aussi Louis Veuillot s'écrivait-il avec raison : « Pourquoi « la vérité, destinée à soutenir une guerre éternelle, n'aurait-elle pas des escadrons légers, des soldats exercés aux combats de broussailles et toujours prêts à parler ? » On reconnaît là l'homme d'armes qui manie sa plume comme une épée. Il aimait la lutte et ne s'en cachait pas. Mais il avait conscience de suivre une véritable vocation : « La seconde année du « règne de Darius, le prophète Zacharie, ayant levé les yeux, « vit un *volume volant*, long de vingt coudées et large de dix ; « et il sut de l'ange qui était en lui que ce volume était la « malédiction qui allait se répandre sur toute la face de la « terre, parce que tout homme de rapine et de mensonge « serait jugé d'après ce qui était écrit dans ce volume qui « volait. J'ai toujours eu en tête le volume volant, la bonne « pensée munie d'ongles et d'ailes qui suit le mensonge dans « les airs, qui l'atteint, qui le combat, qui le blesse et le tue « quelquefois ; qui l'empêche en tout cas de régner sans inquiétude, de prendre racine, de faire la nuit noire partout « où il s'est établi. . . »

Aussi bien n'aimait-il pas la bataille pour elle-même. Sa foi ardente cherchait à conquérir. Il ne voulait pas garder pour

lui-même cette lumière, cette consolation, cette nourriture de l'âme qu'il avait recueillies en revenant à Dieu

M. Eugène Tavernier, dans le livre qu'il vient de consacrer à la mémoire de son maître, montre comment le journaliste désirait passionnément procurer sa joie de croyant « aux ennemis comme aux amis de cette foi qui soutenait et qui éclairait son âme. L'Église l'avait relevé, raffermi, renouvelé, sauvé; il se jura de travailler uniquement à la défendre et à lui amener des cœurs où elle multiplierait les merveilles qu'elle avait accomplies dans le sien (1). »

Tâche difficile. Le premier mouvement qu'il provoqua fut



SIGNATURES DE LOUIS VEILLOT, DE SA SŒUR ET DE SES AMIS,
sur le Registre des visiteurs, à l'Abbaye du Mont Saint-Michel
(Mai 1877).

le plus souvent de la colère, et la colère éclatait aussitôt en injures. Cependant la vérité avait réussi à se faire entendre. Délestée et méprisée, elle s'était imposée, elle avait retenti au milieu de la bagarre. Louis Veillot avait obtenu ce succès de contraindre des impies à penser très souvent à la doctrine religieuse.

De cette doctrine le polémiste était lui-même tout pénétré. On admire que ses articles, écrits au jour le jour, soient si remplis d'idées, qu'ils exposent, point par point, avec autant de clarté que de force, les croyances attaquées, la morale vilipendée ou mise en oubli. S'il a beaucoup raillé, s'il a empêché plus d'un adversaire de nuire en le couvrant de ridicule, Louis Veillot n'a jamais omis de répondre par des raisons

(1) E. TAVERNIER. *Louis Veillot. L'homme, le lutteur, l'écrivain.*

solides aux difficultés sérieuses comme aux attaques de mauvaise foi. Sûr de sa religion, il n'a pas craint de la venger en l'exposant avec une pleine lumière : « il a discuté, raisonné. « fait œuvre de penseur. » M. Jules Lemaitre lui reconnaît ce mérite : « Cet homme qui n'est pas un philosophe n'a que des « sentiments d'un caractère universel. Au fond, il ne se soucie « que de l'humanité. Il ne lâche point la croix; mais, du pied « de la croix, il a, sur tout ce qui se passe, des vues d'une « ampleur souvent surprenante; il n'a qu'une idée — et dont « il n'est pas l'inventeur — mais génératrice d'idées harmo- « nieuses, à l'infini. »

On comprend dès lors, que le Pape Pie IX ait plusieurs fois encouragé le journaliste au milieu de ses combats. Le Saint-Père enregistrerait avec joie les résultats heureux pour l'idée catholique de si longs efforts : sa parole devait suffire à briser les oppositions. Comment, d'ailleurs, en notre temps, soutenir que la presse catholique n'a pas de raison d'être et qu'elle est impossible. Inutile de s'y arrêter longuement. D'abord, une simple remarque : c'est le silence des catholiques qui fait la force de leurs ennemis. Tandis que ceux-ci frappent à l'aise, il faudrait que les victimes se résignent et ne soufflent mot.

Ces propos avaient cours vers 1850. On les renouvelle aujourd'hui en multipliant, à l'adresse des bons journaux, les exhortations à la mansuétude et à la charité chrétienne. Le directeur de l'*Univers* les recevait comme il convient.

Dans nos malheurs, nous avons du moins gagné plus de liberté. La voix de l'Église se fait entendre au grand jour. Mais est-il bien sûr que ce préjugé n'est pas entretenu par ses adversaires : la charité chrétienne interdit de répondre aux attaques de l'impiété; une verte réplique, une riposte spirituelle et mordante, voilà ce qui fait du mal à la religion. On continue, après Sainte-Beuve, de penser que le journaliste

est incapable de prononcer « chaque jour le mot *catholique*,
« sur les événements de chaque jour... pluie, grêle, inon-
« dations, sinistres de tout genre, mort d'un adversaire » ;
que la « charité » chrétienne ne permet pas de censurer les
« vices criants » ni « les inconséquences de tout genre qu'un
« catholique rigide rencontre à chaque pas. »

Dieu merci, on a depuis longtemps fait bonne justice de ces indignations hypocrites et trop intéressées. A la suite de Louis Veuillot, nos journalistes estiment qu'ils remplissent une tâche nécessaire, qu'ils montent la garde, qu'ils sont en service commandé, et qu'ils manqueraient à leur consigne s'ils oubliaient de crier : « Aux armes, voilà l'ennemi ! » Le premier, Louis Veuillot eut cette conviction et ce mérite. Et c'est de quoi on peut lui savoir gré. Cette gratitude lui vint-elle sur-le-champ ? Ce furent plutôt les oppositions et les désaveux. N'importe, il continua bien souvent seul contre tous. Sans vouloir chercher s'il mérita ou non cet isolement, reconnaissons qu'il démontra par l'exemple que l'énergie n'est jamais impuissante et qu'elle sait arriver à ses fins.

Il répondait, d'avance, au gémissement des découragés : *il n'y a rien à faire*. La vérité c'est qu'il y a tout à faire, et qu'il faut s'y mettre sans retard. Écoutons encore Veuillot. Vraiment, ses paroles emplissent ces pages ! C'était promis. Il s'adresse au *journal qui exploite la bêtise populaire* : « Je
« connais ta force, et je ne la conteste pas. Tu parles tous les
« jours à cent mille idiots qui n'entendent que ta voix et qui
« n'en veulent écouter aucune autre : toi seul as de la pro-
« bité, de la justice, de l'esprit et du style ; toi seul es
« patriote ; et s'il te plaît de passer pour chrétien, toi seul le
« seras. Moi, je serai un jésuite, un libelliste, un impie ; tu
« le diras ; qui saura le contraire, hormis quelques centaines
« d'honnêtes gens qui te font l'honneur de te craindre et qui
« protestent tout bas contre tes injures, quand ils sont sûrs
« de n'être pas entendus ? Donc tu peux m'écraser, imbécile !
« Mais si tu m'écrases avec tes pieds, avec tes mugissements,

« avec ta masse immonde, et non avec ton esprit ; tu m'écrases
« comme le bœuf en fureur écrase quelquefois le pâtre qu'il
« rencontre seul et désarmé ! Triomphe et sois vainqueur, ô
« bœuf ! tu pèses un millier et tu portes au front deux cornes ;
« c'est trop contre une fronde. Seulement, écoute ceci : tu
« m'écraseras, mais je suis un homme, et j'aurai dit quelques
« paroles que tes beuglements n'empêcheront pas d'arriver à
« l'oreille de ceux qui sont hommes comme moi. Ces paroles
« leur apprendront à te ramener à l'étable et au labour. »

Voilà pour l'encouragement de tous ceux qui livrent le bon combat, qui n'aperçoivent pas le résultat de leurs efforts, qui semblent écrasés et submergés par la grande presse impie ou neutre. Louis Veuillot mérite leur merci.

* * *

On lui sera reconnaissant, plus encore, d'avoir servi l'Église. Il s'en expliqua lui-même avec netteté : toute sa vie en fournit la preuve. Quand, en 1851, on lui demanda de poser sa candidature à la députation, il refusa parce qu'il redoutait de trahir sa tâche et de cacher son drapeau pour ne pas rebuler ses électeurs. « Je ne suis, écrivait-il, je ne veux
« être ni un homme d'affaires, ni un homme de parti, d'au-
« cune affaire, d'aucun parti. Je suis catholique d'abord et
« avant tout, et subordonne tout à mes convictions catho-
« liques. Ceux qui ne veulent pas cela, ou ne comprennent
« pas cela, je ne suis pas leur homme... » Il écrivait à son frère, dès 1841 : « Jamais de ma vie je n'ai plus aspiré que
« depuis mon séjour en Afrique » à ne rien être qu'un pauvre
« écrivain du bon Dieu. »

Maintenant que sa vie tout entière est livrée à notre jugement, qui pourrait dire qu'il s'est démenti un seul jour ? Il avait donc le droit de composer l'épithète « sublime », — ainsi parle M. Jules Lemaitre, — qui résume ses pensées et ses désirs :

Placez à mon côté ma plume,
 Sur mon cœur, le Christ, mon orgueil ;
 Sous mes pieds mettez ce volume
 Et clouez en paix le cerucueil.
 Après la dernière prière,
 Sur ma fosse plantez la croix
 Et, si l'on me donne une pierre,
 Gravez dessus : J'ai cru, je vois.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHAQUE LUNDI du mois d'octobre, messe pour les *Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel*.

Le samedi 4 et le jeudi 16 octobre, messe pour les *zélateurs et bienfaiteurs*.

NEUVAINNE GÉNÉRALE MENSUELLE, du 9 au 16 octobre.

INTENTION béate par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois entier :
 LA PRESSE CATHOLIQUE.

Le centenaire de Louis Veullot nous inspire cette intention, mais le culte de saint Michel, et le désir de réaliser les desseins de l'Archange, pour la gloire de Dieu, nous invitent avec instance à faire cette prière.

S'il est vrai, — comme le disait l'éloquent évêque de Quimper, Mgr Duparc, au Mont-Saint-Michel même, — que « les anges ne combattent qu'avec des idées, qu'avec des vérités, et avec l'amour qui se nourrit de la vérité et qui donne à la vérité tout « son élan » ; s'il est vrai qu'il y a pas « d'idée plus vraie, plus « juste et plus digne d'être défendue avec passion que celle des « droits de Dieu » ; s'il est vrai que saint Michel a combattu, le premier, pour cette idée et par cette idée, comment l'Archange refuserait-il son appui à ceux qui travaillent à répandre, à imposer la force de l'idée chrétienne ?

Saint Michel est leur patron. Il est tout prêt à les seconder. Inviquons-le donc, avec confiance, pour les bons ouvriers de la Presse catholique. Daigne saint Michel les soutenir dans le combat, susciter, autour d'eux, les collaborations nécessaires multiplier leurs moyens d'action, et bénir leurs efforts contre le moderne dragon à cent têtes, la mauvaise Presse.

INDULGENCES DU MOIS. — *Indulgence plénière* : 1^o le 2 octobre, fête des saints Anges Gardiens. (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o le 16 octobre : fête de la Dedicace de saint Michel au Mont Tombe (Archiconfrérie de saint Michel). — 3^o le 24 octobre, fête de saint Raphaël. (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 4^o jours au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des 8 jours suivants. — 5^o jour au choix. (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). Pour toutes ces indulgences, conditions ordinaires. — 6^o jour au choix (archiconfrérie). Conditions : confession, communion et visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Du 15 Août au 15 Septembre, inscrits : 447.

Sont compris dans ce total les associés enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Angers, Barneville-sur-Mer, Béziers, Bouvesse, Brangues, Châteaubourg, Clermont-Saint-Paul, Croix-les-Rouveray, Ger, Grenade-sur-l'Adour, Harford, Hery, Issy-les-Moulineaux, Le Chefresne, Le Faouet, Lille, Lons-le-Saulnier, Madrid, Marseille, Montmorillon, Montréal-Neufchâteau, La Nouvelle-Orléans, Perrecy-les-Forges (181 associés), Pujant, Quins, Roost-Varendin, Saint-Bomer-les-Forges, Saint-Étienne, Séz, Sopron.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Auges :

18 AOÛT : Philippe-Léon-Marie-Joseph Boutroux ; Françoise-Marie-Josèphe Boutroux, de Neufchâteau ; Gaétane Pontabry ; René Pontabry, de Coulonges ; Odette Anseanme, de Bapaume-les-Bouen ; Jean-Baptiste Bernard ; Paul-Émile Bernard ; Joseph Lajoie ; Marie-Rosanna Nicolas ; Marie-Rita Noiseux ; Marie-Fortunata Aubry, de Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe. — 19 AOÛT : Henri-Marie-Joseph Hamon, de Passais-la-Concepton ; Louis-Marie-Aldolphe Hamon, de Reanes. — 20 AOÛT : Suzanne-Renée-Albertine Auvray ; Maurice-Bon-Léon Auvray, de Montmartin-sur-Mer. — 23 AOÛT : Georges Gautier, de Fumay. — 27 AOÛT : Christiane-Marie-Madeleine Domanil, de Saint-Quentin. — 30 AOÛT : Berthe Lacroix, de Eugénie-les-Bains ; Marguerite-Marie-Emilie-Raymonde Hanseler ; Anne-Marie-Gabrielle-Jeanne Hanseler, de Pau. — 1^{er} SEPTEMBRE : René Dubourg, de Dijon ; Marie-Moïeste Decour ;

Marie-Françoise Décour; Renée Large, de Villefranche; Jean-Glaude Trève; Jean-Baptiste Cottet, de Ars; Louis-André Lassagne, de Lyon. — 3 SEPTEMBRE: Jacques-Paul-Marie-Joseph de Lafforest; Louis-Charles-Marie-Joseph de Lafforest; Hubert-Henri-Marie-Joseph de Lafforest, de Mortain. — 8 SEPTEMBRE: André Van Houtryve; Robert Van Houtryve, de Bruges; Lucienne de Lodder, de Thielt; — René Jaouen, du Petit-Jory; Paul-Michel-Marie Hous-sard, d'Avranches; Suzanna Fraisse, de Saint-Étienne. — 9 SEP-TEMBRE: Renée Lengrand; Léa Willame; Alfreda Willame; André Willame, de Arleux. — 11 SEPTEMBRE: Cécile Godard; Jean Godard, de Paris; Michel-Georges Grenier, de Le Havre. — 14 SEPTEMBRE: Jean Le Levreur, de Chalons-sur-Marne; Clotilde de Lempdes, de Orglandes; Donatienne-Marie-Pia Pellerin, de Nantes; Alexandre Mohl; Marie Mohl; Irène Mohl; Maurice Mohl, de Wysski. — 15 SEPTEMBRE: Louis-Paul Dequibec, de Barneville-sur-Mer.

AVIS ADMINISTRATIF. — L'Administrateur des *Annales* a l'honneur d'informer MM. les Abonnés en rupture de ban avec sa caisse qu'il sera fait traite sur eux, si le 20 octobre ils n'ont pas fait parvenir le prix de leur abonnement. Escomptant d'ailleurs le bon accueil traditionnel, il avertit charitablement les intéressés qu'en cas de traite le prix de l'abonnement est majoré de 0 fr. 50 pour frais de poste. (*Cet avis est renouvelé à la lettre des Annales d'octobre 1912!*)

NEUVAINES DES MORTS. — Nous recevons à partir du 1^{er} octobre les recommandations et les offrandes pour cette neu-vaine de services funèbres qui sera célébrée, selon l'usage, dans le courant de Novembre, à l'intention des zélateurs et bienfaiteurs défunts de l'Œuvre et à l'intention des parents et amis de nos zélateurs vivants.

Merci. — Nous devons une particulière reconnaissance à une Religieuse, institutrice au Canada, qui nous a envoyé un amict magnifiquement brodé, à rubans finement illustrés de médaillons peints avec art. Guéris — et pour cause — de la tentation de citer notre bienfaitrice, nous l'assurons du moins de nos prières pour elle, pour sa communauté, pour son école.



Jeudi 16 Octobre 1913

FÊTE de l'APPARITION de SAINT MICHEL

ET DE

LA DÉDICACE DE SAINT MICHEL

Au Mont-Tombe

SOUS LA PRÉSIDENTE DE

Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque

DE COUTANCES & AVRANCHES

Messes à 6 heures, 6 h. 1/2, 7 heures.

A 7 h. 1/2. — Messe de Communion célébrée par Mgr le Directeur de l'Archiconfrérie et du Pèlerinage.

A 10 heures. — GRAND'MESSE PONTIFICALE. — Sermon par M. l'abbé Georges GRETE, Docteur ès lettres, Directeur de l'Institut libre de Saint-Lô.

A 2 h. 1/2. — Vêpres solennelles et Salut du T. S. Sacrement. Rénovation de la consécration à saint Michel.

N.-B. — Les pèlerins sont priés de remarquer qu'un seul train arrivera au Mont-Saint-Michel en temps utile pour l'Office pontifical, dans la matinée du 16 octobre. Départ de Pontorson: 7 h. 40.

Dans la soirée, départs du Mont-Saint-Michel: 16 h. 50 et 18 h. 50.

Le Journal d'un Pèlerin

(SUITE)

Décidément, faisons l'école buissonnière.

Aujourd'hui, allons au Mont Aventin ; nous y serons à peu près seuls, par cette matinée chaude et lourde d'orage. Nous ferons une petite série de « stations » intéressantes autant que pieuses.

Réservant pour le retour les vénérables églises de Sainte-Prisque, de Sainte-Sabine et de Saint-Alexis, nous pousserons notre pointe directement jusqu'à l'Abbaye-collège de Saint-Anselme dont nous aperçûmes, du haut du Janicule, les murs sévères et les toits rouges. Nous voici dans l'atrium spacieux, ensoleillé, fleuri. Le silence règne ici en maître souverain, de qui les vains bruits de la ville voisine sont impuissants à troubler l'empire sacré. La ville, on la dirait lointaine ; on la soupçonne à peine, on l'ignore, on l'oublie. C'est ici le lieu du recueillement, de la paix, du labeur assidu... en profondeur, comme on dirait aujourd'hui.

De toutes les parties du monde, les Bénédictins de toutes les congrégations, de toutes les unions, envoient à Saint-Anselme de jeunes religieux, distingués par l'intelligence et le savoir, pour y suivre des cours d'études supérieures, sous le regard paternel de l'Abbé-primat du grand ordre de Saint-Benoît. L'abbaye du Mont-Aventin, c'est comme le Vatican des Bénédictins ; un Vatican savant qui appartient à toutes les branches de l'Ordre et qui n'est la propriété d'aucune ; sur lequel le Primat règne en chef incontesté et vénéré ; où il accueille ses fils et ses frères de tous noms et de toutes observances.

L'illustre Hildebrand de Hemptine, qui vient de mourir, la fonda à l'instigation de Léon XIII ; il en traça lui-même le plan et en surveilla la construction. Elle est donc bien sienne. Or, aujourd'hui même, 8 mai, de par la volonté de Pie X,

soixante-dix abbés bénédictins sont réunis au Mont-Cassin pour donner à Dom de Hemptine un coadjuteur. Parmi eux, l'abbé de Caldey, venu récemment avec ses moines de l'anglicanisme au catholicisme. On nous racontera demain qu'il emporta de l'assemblée comme une vision nouvelle et éclatante de la catholicité de l'Église. Il n'en pouvait aller autrement. Tout à l'heure, le frère portier avait en mains la liste des Abbés qui sont depuis quelques jours les hôtes de Saint-Anselme ou des divers collèges et séminaires de la Ville éternelle, l'abbaye étant insuffisante à les recevoir tous. Ils sont soixante-dix, vous dis-je. Et l'on prétendait que le monachisme était une institution périmée et que l'Église, sa mère, était tombée en déliquescence. Allons donc !

Nous visitons l'église, de forme basiliccate, dans laquelle des voix inspirées et expertes exécutent le plain-chant grégorien ; puis la crypte somptueuse dont les autels massifs en granit poli du Simport ont un caractère primitif du meilleur goût. Au surplus, dans la disposition générale, comme dans les moindres détails de l'ornementation, on a respecté avec scrupule les plus pures traditions des grands ordres monastiques. On admire comme on a concilié ces traditions avec les progrès modernes et les exigences du confort. Au centre d'une cour rectangulaire, entourée d'arcades, jaillit une fontaine ; on se croirait transporté vingt siècles en arrière, dans l'une de ces maisons romaines dont nous admirions naguère de si curieux spécimens à Pompeï. Cependant, dans les sous-sols, nous entendons rouler la dynamo qui fournit la lumière électrique à l'église, au réfectoire, au chapitre, au dortoir...

Il faut voir l'Abbaye-collège de Saint-Anselme pour comprendre la souplesse de cette règle qui s'adapte à tous les siècles, à tous les climats, à tous les tempéraments avec une fécondité égale et variée.

... L'église de Sainte-Sabine est le *titre* cardinalice de S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris. Elle est aussi

l'un des sanctuaires les plus chers aux Romains. Des papes avaient fait du couvent y attenant leur résidence. Honorius III le céda, avec l'église, à saint Dominique et à son Ordre. Le saint fondateur des Frères Prêcheurs passa ici plusieurs années de sa vie. Saint Thomas d'Aquin, saint Pie V y vécurent. Un religieux dominicain, fort aimable, nous montre leurs modestes chambres converties en chapelles. Dans le jardin, un oranger planté, dit-on, par saint Dominique lui-même, aurait poussé un rejeton symbolique lorsque Lacordaire étudiait sa vocation dans la cellule voisine. Des Français seraient satisfaits de visiter cette pièce. Hélas ! le gouvernement italien l'a enlevée aux religieux. Relégués dans les dépendances, ceux-ci ont vu affecter à un lazaret la majeure partie de leur couvent.

Nous prions en ce lieu pour l'Ordre de Saint-Dominique et pour l'Archevêque de Paris. Nous admirerons les portes merveilleuses de l'église ; nous vénérerons la madone du Rosaire, tant aimée du peuple.

... Quels touchants souvenirs se rattachent à l'église de Saint-Alexis ! Celui, par exemple, de l'intendant Boniface qui s'arracha à de coupables amours et s'en alla, pèlerin pénitent et héroïque, jusqu'en Orient pour s'y livrer à la périlleuse besogne d'ensevelisseur de martyrs. Il avait dit : « Je ne sais si je pourrai trouver des corps de martyrs, mais si on rapporte mon corps, rendez-lui les honneurs dus aux martyrs. » Dioclétien se chargea de répondre à la sainte ambition de Boniface : coupable du forfait d'ensevelir les corps des chrétiens massacrés, l'intrépide romain fut décapité. Sa dépouille fut rapportée à Rome, et la maison du péché, devenue église, la reçut un peu plus tard.

Au v^e siècle, le corps du mendiant volontaire, Alexis, fut déposé sous le maître-autel. Dès lors, saint Boniface fut remplacé par le nouveau venu comme titulaire de l'église. L'originale sainteté de ces hommes et de ces femmes des premiers siècles nous prêche éloquemment l'oubli de la terre et donne

un relief saisissant à la parole de Jésus : *Unum est necessarium*. En vérité, au Mont Aventin, tout parle de virilité chrétienne. Rudes leçons, mais si fières que l'on se grandit rien qu'à les entendre. Que serait-ce si l'on avait le courage de les mettre en pratique ?

... Dieu sait s'il y en a, à Rome, de ces lieux privilégiés, dans lesquels l'âme apaisée se dilate et s'élève au contact des glorieuses réalités du passé. Imprégnés de la plus forte poésie et de la grâce la plus mystique, les commencements du christianisme apparaissent ici, immortalisés en quelque sorte et séduisants, à l'imagination et au cœur.

Au *Circo agonale*, le pèlerin se complait dans la vénération du chef de la petite martyre Agnès. Il ne descend pas sans un frémissement dans ces salles basses du vieux cirque, où la vierge de seize ans fut en butte et résista victorieusement aux sollicitations, aux outrages, aux tortures d'une bande de brutes haineuses. C'est presque une infortune que l'église ronde qui recouvre les murs témoins de tant de surnaturelle valeur, n'offre pas les charmes de l'antiquité. Sa façade grecque se confond avec les lignes du palais Pamphili, au-dessus duquel son dôme émerge péniblement.

Pour honorer mieux l'angélique enfant et reconstituer, à défaut du cadre de sa vie, le théâtre de sa mort, il faut faire un pèlerinage à sa tombe, sur la voie Nomentane. La basilique plonge ses racines dans la catacombe. Pour l'atteindre, il faut traverser deux ou trois cours, dont l'une, carrée, surchauffée à l'heure de midi, offre sur ses murs une fresque aux couleurs criardes qui rappelle le fait prodigieux du 12 avril 1855. Là, en effet, sous les pieds du pape Pie IX et des élèves de la Propagande, un plancher improvisé s'écroula sans que personne reçut une blessure grave. Descendons l'escalier large, dans les parois duquel on a encastré des fragments de tombeaux et d'inscriptions trouvés dans la catacombe. En passant, pénétrons-nous des jolis vers consacrés par le pape Damase

à sainte Agnès. Ils sont merveilleux de délicatesse et de fraîcheur.

La basilique a conservé sa forme primitive. Elle a été restaurée intelligemment en particulier par Pie IX. Une mosaïque du plus grand effet représente Agnès vêtue en impératrice byzantine. Sous l'autel qu'abrite un ciborium soutenu par quatre piliers de porphyre, reposent les restes de la vierge avec ceux de sa sœur de lait, Emérentienne, mise à mort pour avoir prié sur la tombe d'Agnès. Dieu, que tout cela est donc poignant ! Autour de l'édifice règne une galerie réservée aux femmes. Des colonnes de marbre de couleurs variées la soutiennent, divisant l'édifice en trois nefs. A gauche du maître-autel, en pendant de celle que l'on a dédiée à sainte Emérentienne, se trouve la chapelle où la congrégation des Enfants de Marie a son siège. Quelle église méritait mieux que celle-ci d'être le foyer des pieuses congréganistes dont Agnès, après la Vierge Marie, demeure le modèle exquis. Daigne la sainte petite martyre leur inspirer à toutes son amour de la pureté et son indomptable énergie !

Comme on voudrait prolonger sa prière en ce temple inaccessible aux bruits de la rue ! Au retour, les villas neuves qui se multiplient le long de la voie Nomentane ne m'intéressaient guère. Seules les échappées sur la campagne et les collines qui bornent l'horizon pouvaient ravir mon attention. Elles étaient impuissantes à détourner du spectacle, entrevu à Sainte-Agnès, des processions interminables de vierges, de matrones, de soldats, de patriciens, d'adolescents, de vieillards, marchant joyeusement au supplice sur ces voies, plus célèbres pour les avoir vus passer que pour avoir été foulées par les légions de la Rome païenne, et qui portent dans l'histoire des noms révérends : voie Nomentane, voie Appienne, voie d'Ostie, etc. La vue de la Porta Pia, tristement célèbre, me tira de ma rêverie et je rentrai en suivant cette « rue du 20 septembre », dont le titre parade comme la fanfreluche d'une revue grotesque.

A Sainte-Cécile du Transtévère, que nous visitâmes avec les pèlerins français, mêmes impressions qu'à Sainte-Agnès de la place Navone, avec quelque chose de plus prenant encore. La maison de la sainte a été retrouvée naguère dans les soubassements de l'église ; on en parcourt les salles ; on peut se dire vraiment que, là, Cécile vécut et répandit, après ses prières et ses aumônes, son sang par amour pour Jésus, son époux, « qu'elle aimait, qu'elle chérissait, en qui elle croyait. » Ces murs de briques plates l'ont connue ; dans l'un d'eux, voici une anfractuosité qui était le sanctuaire des dieux Lares auxquels Valérien sacrifiait.

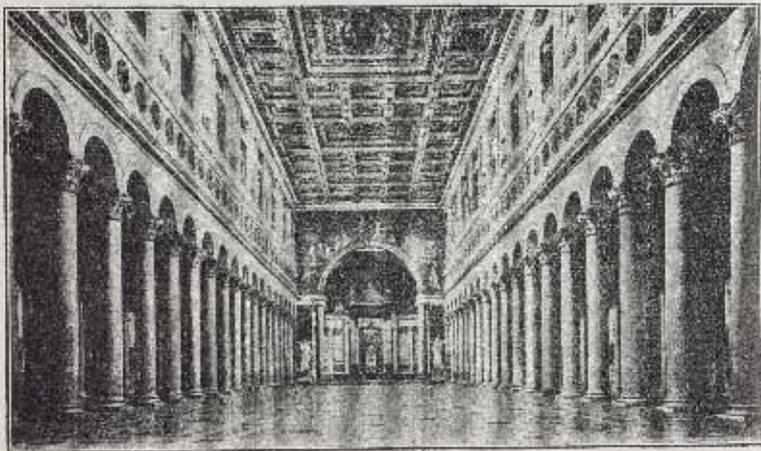
Mais, à ce point de vue, rien n'est saisissant comme la maison des Saints Jean et Paul, en partie mise à jour il y a quelque trente ans, sous leur église du Mont Coelius. En 1911, j'avais tenu absolument à la voir. Après une tentative infructueuse, je réussis enfin à en franchir le seuil. Un jeune Passioniste, très intelligent, nous servit de guide. Le hasard m'avait égaré, seul Français, dans un groupe d'Allemands. Le cicerone parla tour à tour l'allemand et le français avec une facilité et une clarté étonnantes. Nous apprîmes bientôt qu'il était l'auteur d'un savant ouvrage sur les ruines qu'il nous montrait.

La particularité de ces ruines ensevelies est donc de conserver la trace des transformations apportées par deux frères, riches patriciens, dans la décoration d'un intérieur domestique, après leur conversion au christianisme. Sur un enduit de chaux, voyez ces fresques où se distinguent nettement les symboles discrets de notre sainte religion. Regardez de plus près : par endroits, l'enduit a été gratté et vous pouvez apercevoir des peintures païennes.

Là furent « supprimés » traitreusement, par ordre de Julien l'Apostat, les deux nobles jeunes gens ; là on les ensevelit, contrairement à toutes les lois et coutumes, pour dérober aux yeux du monde le crime impérial...

Seules, les catacombes pourraient évoquer, par leur étendue et leur caractère spécial, des souvenirs plus émouvants.

C'était au matin de la Pentecôte, une brume âcre enveloppait la campagne et la ville ; l'atmosphère lourde présageait l'orage. Six heures n'avaient pas sonné lorsque nous frappions à la porte de l'enclos des Pères Trappistes, gardiens du cimetière de Saint-Callixte, sur la voie Appienne. Nous attendîmes un bon quart d'heure avant que l'on ouvrit. Mûs par le même désir de célébrer la sainte messe, deux prêtres espagnols arrivèrent. Nous liâmes conversation. Le latin étant la seule langue commune entre nous, nous parlions latin. Les Espagnols prononçaient à leur manière et le Français à la sienne ; la situation était pénible ; cependant, nous nous



INTÉRIEUR D'UN SAINT-PAUL-HORS-LES-MURS.

compréhensions suffisamment. Nous essayâmes de la prononciation dite *italienne* ; nous nous appliquions de notre mieux, de part et d'autre, et nous nous discernions, je m'assure, de bons billets de satisfaction... personnelle. Seulement... nous ne nous comprenions plus du tout. Chacun reprit donc ses intonations et ses habitudes de terroir et l'on se comprit de nouveau.

Sans se laisser séduire par la magique attirance du paysage, le petit groupe passa au contrôle et s'enfonça dans la Catacombe... La célébration des Saints Mystères commença aussitôt. La crypte de Sainte-Cécile fut réservée aux prêtres espagnols. Un bon frère trappiste s'offrit à me servir la messe.

Quel bonheur ! Je n'en sais pas de plus profond, à part celui que procure au jeune prêtre sa première messe ! Est-ce que tout ne contribuait pas à en accroître l'intensité ?

L'autel est dressé dans la crypte des Papes, devant la célèbre inscription de saint Damase. Le prêtre célèbre à la manière antique, face au peuple. Le peuple en la circonstance est représenté par trois personnes qui viennent d'entrer : un jeune prêtre français, sa mère et sa sœur. Deux flambeaux éclairent d'une lueur vacillante cette scène des premiers âges de l'Église, si j'ose dire.

Or, nous fêtons la Pentecôte ; et la Pentecôte, c'est la naissance de l'Église. En ce jour les Apôtres, remplis de l'Esprit-Saint, descendirent sur les places de Jérusalem et firent avec leur premier sermon leurs premières conquêtes. Offrir le saint sacrifice en mémoire de ce mystère, dans une Catacombe, obscur cimetière de chrétiens, contemporains des Apôtres et prémices de l'apostolat... Quoi de plus beau, de plus émouvant ? Il est des endroits et des heures où non seulement l'âme prie volontiers et se soulève sans efforts, mais où l'homme tout entier, transporté d'une allégresse indicible, a littéralement conscience d'être une prière vivante. Alors point de limites, ni de sélections, ni de partages dans sa prière : il prie, tout simplement. Pour qui ? Que demande-t-il ? Il prie pour tous et il demande tout. Pourquoi faut-il que ces instants soient si rares dans une vie d'homme ?

... Voulez-vous maintenant remonter à la lumière et diriger vos pas vers Saint-Paul-hors-les-Murs ? Vous y suivrez les étapes de l'Église.

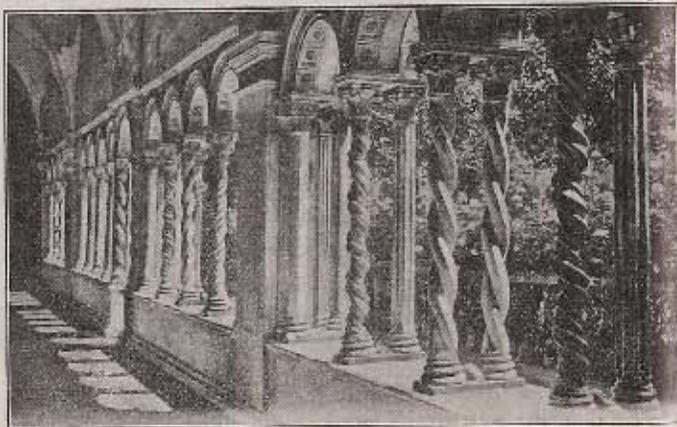
Saint-Paul est loin, et pour y parvenir vous devrez traverser des quartiers où le paupérisme et la saleté vont de pair.

En deça et au-delà de la Porte de Saint-Paul, ce ne sont guère que taudis lépreux et sombres.

Choisissez pour faire votre pèlerinage une belle soirée : le soleil couchant filtrera ses rayons à travers les vitraux aux riches couleurs ; ses feux alanguis feront courir sur les mosaïques d'or des reflets fauves ; les granits gris du Simplon, les marbres roses de Carare, les malachites verts du Caucase s'animeront d'une vie étrange. Le porche, inachevé encore, sera ruisselant de lumière, et les personnages de ses mosaïques vous produiront l'effet d'une féerie.

Mgr Lepetit avait choisi le meilleur moment. Combien fûmes-nous dédommagés d'avoir abandonné la caravane à son programme ! Tant il est vrai que dans les pèlerinages il est bon de laisser à l'initiative individuelle beaucoup de latitude.

Je n'ai ni le loisir ni l'envie d'essayer une description de



LE CLOÏTRE DE SAINT-PAUL-HORS-LES-MURS.

Saint-Paul-hors-les-Murs. Mes épithètes sont épuisées et ma plume se refuserait à copier Bœdeker. J'ai dit que les étapes de l'Église étaient marquées en cette basilique. Voici en effet les portraits des Papes, de saint Pierre à Pie X. Leur série décore la frise dans les transepts et dans les nefs. Et, comme

ne manquent pas d'affirmer les guides : « Il y a encore pas mal de places ! Preuve que la fin du monde n'est pas prochaine ! » Récemment, une transformation heureuse a été apportée à la confession : on a enlevé le grand baldaquin qui recouvrait le ciborium gothique du XIII^e siècle. Les colonnes d'albâtre et les bases de malachite et de lapis-lazuli, qui soutenaient cette œuvre moderne, ont été transportées au fond de l'édifice.

Le cloître contigu vaut une visite attentive. Entrons ; au moins nous ne serons pas distraits par l'inepte boniment d'un guide, comme au Latran. Ici, l'on ne nous montrera pas avec un sourire narquois le puits de la Samaritaine ou la toise anthropométrique du Christ !... Quand donc réussira-t-on à se passer de ces hâbleurs parasites ? — Considérons en paix le cloître de Saint-Paul : il a tant d'analogies avec le nôtre, celui du Mont-Saint-Michel ! Sans doute il n'a pas sur la campagne romaine une vue qui évoque même de loin le merveilleux panorama de la baie Micheline ; mais son parterre est garni de fleurs exquises, que son élévation au troisième étage ne permit pas longtemps au nôtre de posséder sans inconvénient. Au Mont-Saint-Michel, la disposition des galeries est curieuse, inusitée ; les frises et les tympans sont d'une variété et d'une finesse ravissantes ; les colonnettes de granit rose se marient harmonieusement à la pierre blanche dans le cadre sévère des arcatures de granit qui courent le long des murs. A Saint-Paul, la coloration et la richesse des marbres, la diversité des colonnes torsées ou cannelées et des pilastres ornés donnent à l'ensemble du monument un caractère de recherche et de brillant qui est bien dans la note du génie italien. Les deux œuvres sont du commencement du XIII^e siècle : l'ordre bénédictin les réalisa l'une et l'autre. Aujourd'hui, le cloître de Saint-Paul-hors-les-Murs est *nationalisé* ; le cloître de Saint-Michel est *desaffecté*. Les mots sont divers ; ils désignent une même chose...

Que dirons-nous de plus ? Parlerons-nous de la Prison

Mamertine, de Saint-Pierre-ès Liens, du Colisée, des Grottes Vaticanes ? Ou bien irons-nous à Saint-Augustin vénérer la *Madona del Parto* et sainte Monique, à Saint-Ignace, sur le tombeau des saints Louis de Gonzague et Jean Berchmans ? Pousserons-nous enfin nos pérégrinations du côté du Corso Vittorio Emanuele, où l'on conserve l'oratoire de saint Joseph de Calazance, ou préférons-nous prier sur la tombe du pauvre Benoît Labre ? Visiterons-nous les musées ? Oui, tout cela ; mais j'ai dit que nous ferions l'école buissonnière. Il est inouï que l'on ait raconté jamais tout au long les randonnées en marge du classique.

(A suivre.)

GINGATZ.

Mon Carnet bleu

16 août. — Que de promeneurs ! Grand Dieu ! Il en est venu de partout. C'est le Pont ! Je ne sais pas si ce pont est comme celui d'Avignon. Y danse-t-on ? n'y danse-t-on pas ? Je l'ignore. Mais je sais qu'on y passe. Les trains sont bondés ; cent vingt automobiles ont touché le Mont ; trente voitures sont venues de Genêts. Dans cette foule hétéroclite on nous permettra bien de signaler les jeunes catholiques de Saint-Pierre de Caen et les Enfants de Marie de Saint-Vénérand de Laval.

17 août. — Moins de touristes qu'hier, bien que ce soit dimanche. C'est que, voyez-vous, le pont est franchi. On roule maintenant vers l'atelier, vers le bureau. Il y a bien la plage encore, où l'on grille entre deux bains. C'est de là que nous viennent trop de ces hommes, de ces femmes pour qui l'admiration rituelle d'une œuvre d'art est un luxe obligatoire. — En fait de luxe, je ne puis me défendre de protester contre ces patronages, soi-disant pieux, qui ne s'offrent pas celui de franchir le seuil de l'église de saint Michel, même un dimanche. Ils trouvent du temps pour toutes les promenades, pour toutes les excursions autour du rocher, à Tombelaine. Cinq minutes pour la prière ? Oh ! que non pas ! Lorsque d'aventure la cornette a voltigé sur ce groupe joyeux, l'excuse hasardée tournerait au scandale. Qu'on se le dise !

18 août. — Hier au soir vers 6 h. 1/2 un grand oiseau est apparu à l'horizon, du côté d'Avranches. A toute vitesse, un biplan militaire accourait vers Saint-Michel. Le vent d'est accélérât sa marche. Après un virage savant autour de la flèche, l'avion descendait en vol plané au-dessus des polders de l'Ouest, franchissait le Conesnon, tournait un instant, choisissant l'endroit propice à l'atterrissage ; enfin il venait se poser gracieusement dans un champ, à l'extrémité sud de la digue. Grand émoi dans toute la contrée. Un avion qui atterrit chez nous ! Vous comprenez : nous ne sommes pas à Buc, nous autres, ou à Villacoublay. L'appareil est monté par deux sapeurs, dont l'un est un ami du Mont-Saint-Michel. C'est lui qui est pilote à bord. Son habileté n'a d'égale que son sang-froid. Il manœuvre comme... un officier. Du Crottoy (Somme) il nous arrive directement, ayant couvert la distance en trois heures. Aujourd'hui, de 6 h. 1/2 à 7 heures, il a volé autour du Mont et c'était joli, très joli, cet oiseau géant qui évoluait avec une parfaite assurance dans la clarté rose du soleil couchant. Il y eut des coïncidences charmantes et des effets inattendus ; la photographie en fixa quelques-uns. Le vent était assez violent ; mais l'appareil, très stable, tenait bon.

20 août. — De 9 heures à 10 heures, nos aviateurs ont fait cinq vols autour et au-dessus du Mont-Saint-Michel. Apercevoir la Merveille, à la manière dont, jusqu'ici, seuls les goélands, les hirondelles, les martinets, les mouettes, etc... l'avaient vue ; laisser tout en bas, de plus bas en plus bas et plus petits au fur et à mesure de l'ascension les troupeaux de l'herbu, les promeneurs, les remparts, hauts ce semble comme une clôture de jardin, les maisons entassées, le petit bois frémissant, puis la Merveille aux contreforts élégants et sévères, le cloître, dont les tuiles vernissées brillent, comme sur le sable les flagues nacrées... c'est une nouveauté prodigieuse, et qui suffirait à réconcilier les plus réfractaires avec les progrès modernes. Dans les parages de la chapelle de Saint-Aubert un sérieux remous fait balancer Poiseau aux grandes ailes blanches. L'hélice tourne ; mais l'oiseau n'avance que faiblement. Quand même il prend de la hauteur ; il survole la ville, dont les toits penchés, agrippés au rocher, ont l'apparence d'une vague procession qui monte à l'assaut de l'Abbaye ; il survole le moustier et d'un bond s'élève à plus de cinquante mètres au-dessus de la statue dorée de saint Michel. Alors, c'est le décor de rêve : c'est la vision fugitive de la flèche grêle, des pinacles dentelés et des arceaux puissants. Saint Michel, lui-même, tout petit, comme on le voit d'en bas, est aperçu ; on le domine, on en fait le tour, on le toucherait

presque. L'émotion vous étroit; vous seriez tenté de battre des mains, de crier votre admiration, votre bonheur. Mais l'avion marche toujours; il redescend lentement d'abord, vite à gauche, en suivant la ligne argentée du Couesnon; l'allumage est coupé; la descente s'accélère; enfin, après un dernier virage qui renverse l'appareil sur le flanc, le biplan atterrit avec la légèreté d'une mouette sur le sable. Fantaisie, dira-t-on? Rêve d'imagination en délire? Fantaisie, oui! Rêve, c'est impossible. J'avoue cependant que certaines réajités font l'impression d'un rêve.

20 août. — Les deux aviateurs sont partis à 4 h. 1/2. Le soleil n'était pas levé encore. Le moteur ronflait terriblement; on ne voyait rien. Adieu! Que saint Michel garde nos intrépides soldats! — Eh! savez-vous ce qui m'est arrivé? J'étais dans l'église, assis gravement devant le bureau de l'Archiconfrérie. Non loin de moi, une dame a poussé soudain un cri d'effroi; puis j'ai reçu des excuses: « Oh! pardon! je croyais encore voir un bonhomme en cire (*sic*) ». J'aurais donc des aptitudes à la statufication. Tant pis!

21 août. — La colonie de vacances de l'*Intransigeant* parcourt nos merveilles. Il y a trois jours c'était le tour de trois cents enfants hébergés à l'Abbaye Blanche de Mortain. — Les soirées sont fraîches et calmes, délicieuses sous les rayons pâles de la lune et le scintillement des étoiles.

23 août. — Ah! ça c'est trop fort! Je livre ce trait, d'une authenticité hors de pair, à la réprobation de tous les gens de bon sens et de bon goût. Il est 9 heures du soir; le Mont se dessine là-bas, escalier gigantesque dont la masse sombre se découpe sur le ciel à peine éclairé. Aux fenêtres des hôtels et de leurs dépendances brillent des lumières rouges, qui font l'effet d'yeux de furet dans l'obscurité d'un terrier. Une automobile stoppe soudain à l'extrémité de la digue, à 1800 mètres du Mont. Trois hommes, un nombre égal de femmes, mettent pied à terre. « Eh bien! voyez-vous, dit l'un de ces messieurs, ça c'est le Mont-Saint-Michel. Derrière ces fenêtres éclairées, c'est des voyageurs qui se couchent. » — Pas une exclamation, pas un mot d'admiration. Personne pour clouer au pilori l'impertinent qui a osé prolérer la balourdise. On rit. Puis une voix s'élève: « Il ne fait pas chaud. On devrait danser le tango pour se réchauffer! » On rit à gorges déployées. Enfin une dame décide: « En voilà assez, hein! Si c'est ça le Mont-Saint-Michel, suffit. C'est vu. Allons-nous-en! » Et les trois hommes et les trois femmes s'enfourment — c'est le mot qui convient — dans la voiture; le moteur ronfle... le Mont-Saint-Michel est vu!

24 août. — Des musiciens à casquettes blanches, une caravane à chapeaux roux... beaucoup de touristes et du beau temps! Ce soir, pour continuer la séance, *great exhibition* à la porte de la Ville. De pauvres bateleurs sonnent le rappel à grand renfort de caisse et s'escriment littéralement pour intéresser le public: « Allons, messieurs-dames, un petit bravo pour encourager les artistes! » On a tort, grand tort de nous plaindre: « Ça doit être triste la vie ici? » Question cent fois posée par nos visiteurs. Ah! ils ne savent pas (1).

26 août. — Je note que beaucoup de pieuses personnes ont assisté aux messes de ce jour... et que, grâce à l'intelligente initiative des *Amis du Mont-Saint-Michel*, on commence d'édifier un escalier commode, — trop commode même, — pour faciliter l'accès à la chapelle de Saint-Aubert, du côté de l'Est. C'est que, voyez-vous, les dames entravées ne pouvaient plus s'offrir, sans danger, un tour du Mont, *pedibus cum jambis*. Le nez, les coudes, etc... couraient de trop grands risques dans ces défilés escarpés et glissants. Mesdames, prenez l'escalier à gauche en descendant! — Je note enfin un petit jeu que j'ai appris aujourd'hui. Ce n'est d'ailleurs pas malin... oh! pas du tout. Cela s'appelle la *Guerre des pancartes*. Pan! Pan! s'écriait jadis le grand Tartarin de Tarascon! La guerre des pancartes, ça consiste: 1° à appliquer une pancarte sur un mur; 2° à en placer une seconde devant la première. C'est extrêmement amusant.

27 août. — Il fait très chaud aujourd'hui. Cette nuit, nous eûmes la faveur d'un orage avec un peu de pluie. Ce soir, voici un monoplane qui passe sur nos têtes; c'est Brindejonc des Moulinais qui s'en va de Dinard à Deauville. Ce soir encore, j'ai reçu un petit carré de papier, un bout de journal, dont on avait souligné quelques phrases. Je l'ai mis de côté; un jour prochain je le sortirai de son enveloppe; alors je pourrai peut-être me payer la tête de l'aimable envoyeur, que je connais bien... qui lira ceci!

29 août. — Un orage superbe a éclaté cette nuit sur la contrée. De 11 heures et demie à 4 heures et demie, ce fut un roulement ininterrompu et une illumination merveilleuse... C'est pourquoi, j'imagine, les cerveaux sont éclairés et brillent d'un éclat nouveau. Une dame fait les honneurs de l'église paroissiale: elle connaît par leur nom toutes les pièces de l'ameublement religieux. Ainsi, savez-vous comme s'appelle l'édicule où le pénitent accuse ses péchés?? C'est...

(1) Que personne ne s'y trompe: nous n'assistions pas à l'exhibition de l'homme-pompe ou de l'homme-serpent. Mais comme ça se passait en plein air, il était impossible au promeneur d'y demeurer étranger entièrement.

« l'armoire à confesse ». J'ai entendu cela, vers trois heures après-midi.

30 août. — Les Courses de chevaux sur l'hippodrome de Beauvoir sont favorisées par le beau temps et réunissent le même monde... que nous ne connaissons que peu ou prou.

31 août. — Un bon orage dure trois jours. C'est une vérité maintes fois éprouvée. Dans la soirée d'hier, il y eut donc reprise. Le spectacle était féerique. L'on s'explique que nos pères apercevant le Mont pareillement illuminé aient parlé de lumières célestes, de concerts angéliques et de *clartés Saint-Michel*. Le monument, le rocher, la grève ruissellent littéralement de feux rouges, verdâtres, bleus, orange, qui miroitent, serpentent, folâtent sans discontinuer, pendant des heures.

1^{er} septembre. — Beaucoup de gymnastes qui défilent en ordre dispersé, avec des prêtres, jeunes ou vieux. Oh ! ces curés ! Les voilà qui s'imaginent maintenant de commander des mouvements de bras et de jambes, d'édifier des pyramides vivantes et de marcher au pas. Hier, à Rennes, un archevêque passa la revue ; dimanche, ce sera bien autre chose : le Pape lui-même recevra au Vatican des milliers de gymnastes de tous pays... Quand je vous disais que l'Église était *militante* !

2 septembre. — Depuis deux jours, la marée monte très haut. Cette marée est la plus forte que nous ayons eue depuis longtemps. Le vent ne la favorise guère ; elle est imposante néanmoins. Il faut voir l'embarquement sur les batelets de nos pêcheurs, à l'heure des trains... La prise d'assaut du « Métro » à certains jours, la bousculade d'une foule prise de panique, ne donnent pas l'idée de plus de férocité dans l'égoïsme. — Plus paisibles sont les heureux pêcheurs qui s'en vont aux Crassiers cueillir des huîtres. Ils sont armés de pied en cap... Je me trompe... Leurs pieds sont nus et « souffriront plus d'une entaille », comme le clairon de Déroulède. Mais ils ont des fusils... Au demeurant, « on ne demande pas de détails ! »

4 septembre. — De grand matin un misanthrope s'est posté sur un rocher, devant la chapelle Saint-Aubert. Loin du regard indiscret des humains, cerné par la mer, notre homme taquine aimablement les poissons. Trois lignes sont tendues ; il les surveille avec une constance admirable : Les poissons mangent les vers ; l'homme les remplace sans se décourager. Voilà le bonheur !

5 septembre. — Encore de jolis effets de phosphorescence sur les eaux. Dans l'Avancée envahie par la mer, le miroite-

ment est plus chatoyant encore qu'au pied des remparts ou du côté du Bois.

6 septembre. — La brise redevient froide. Le nombre des touristes décline sensiblement. La chasse a sonné ses fanfares. Ce n'est plus l'heure de courir les grands chemins ; il est temps de troquer le pare-poussière contre le veston de laine.

Échos & Nouvelles

Au Mexique. — Insigne protection de Saint Michel

On nous communique la lettre suivante, écrite à un ami, par M. José Lopez, curé de San Miguel de Allende, le 3 août 1915.

« A la faveur de la révolution, des milliers de redoutables bandits connus sous le nom de Zapatitas, se sont soulevés. Ils tombent sur les bourgs et les villes, pillent, volent et assassinent les habitants sans défense, car la troupe est trop peu nombreuse.

« Une bande de ces brigands marandaient près de la ville de San Miguel de Allende.

« Après avoir pris quelques femmes comme otages, plusieurs d'entre eux pénétrèrent dans la ville pour voir quelle était l'importance de la garnison, et si les soldats étaient avertis d'une attaque possible.

« Ils y virent un attirail formidable de canons et de mitrailleuses et des milliers de soldats se préparant à l'attaque.

« Ils s'enfuirent sans attendre davantage, et avec eux, tout le reste de la bande.

« La ville venait d'être consacrée à saint Michel, et tout le monde croit que le Saint Archange et les Anges sont apparus pour terroriser les bandits et sauver la ville, car la garnison était très faible et nullement prête à combattre.

« On peut donc dire, sans vouloir devancer le jugement de l'Église, que San Miguel de Allende a été particulièrement protégée par le Saint Archange, les paroissiens le reconnaissent et le proclament hautement.

Au Canada. — Bénédiction de statues.

Notre Zélatrice de Montréal nous écrit :

« Monsieur le Chanoine Savaria, curé de Lachine, près

Montréal, associé à l'Archiconfrérie de Saint-Michel, vient de célébrer une belle fête à l'occasion de la bénédiction de cinq grandes statues placées sur le toit de son église. Ces statues sont celles de saint Michel, de saint Gabriel, de saint Raphaël, de l'Ange Gardien et de l'Ange du Jugement Général. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Fantheux, S. J.

L'Odyssée d'un « lyon »

Ce « lyon » est inoffensif, étant de pierre ; son odyssée est curieuse ; son histoire aboutit à la désillusion. On l'a considéré comme ancien ; or il pourrait bien n'avoir pas encore atteint la centaine d'années. Quant à l'écusson de l'Abbé Jolivet qu'il garde si majestueusement, il paraît fantaisiste. Ce « lyon », mystérieux à l'égal d'un sphinx, a trouvé son historien dans M. le chanoine Bosscheuf, que nous citons d'après la *Revue de l'Avranchin*.

« La question des armoiries de Jolivet s'est compliquée par l'entrée en scène d'un certain animal héraldique : je veux parler du lion. Or la question du lion de Jolivet mérite qu'on s'y arrête quelques instants.

Si l'on consulte le savant historien et archéologue Le Hérischer (*Avranchin monumental et artistique*, 2 vol. in-8°, 1846, T. II, p. 255), on lit que les armes de Jolivet sont : « un chevron d'or chargé de trois tourteaux de sable, aux trois glands d'or dans leur coque de sable, le tout en champ d'azur » ; et il renvoie à D. Huynes, en laissant ainsi dans le vague la position des trois glands.

A son tour, le docte abbé Brin écrit : « Dans une niche pratiquée sur la courtine du mur d'enceinte, Robert fit placer son écusson ; il donna également des armes au monastère. » L'auteur ajoute la reproduction du lion tenant l'écu, et des armes du Mont par Jolivet, savoir : d'argent à trois coquilles de sable, 2 et 1, timbrées d'une crosse (p. 262-263, — dans l'édition séparée, p. 275-6).

De leur côté, plusieurs autres écrivains ont insisté sur l'odyssée de ce lion désormais fameux. Qu'en est-il au fond ?

Au témoignage de D. Huynes, en 1417, Jolivet fit travailler aux fortifications de la ville. D. Le Roy confirme cette affirmation en faisant remarquer que « dans un des pans des murailles, du côté devers Ardevon, les armes de l'abbé Jolivet y sont affichées, taillées en pierre et un grand lyon en bosse au bas, lesquelles armes montrent assez avoir été appliquées

en la dite muraille lors de la construction d'icelle ». Le Bénédictin écrit ainsi à la date du « 24 février 1647 ». (T. I p. 343).

Tout d'abord, il est à remarquer que Le Roy ne dit pas que le blason de Jolivet soit tenu par le lion, mais que ses « armes sont taillées en pierre », avec « un grand lyon en bosse au bas », c'est à dire au dessous. Or, rien de ce que nous voyons ici ne s'accorde avec le texte du Bénédictin. En effet, Le Roy mentionne exactement les armoiries de Jolivet, et celles que nous rencontrons ici ne sont pas ces armoiries ; et puis au lieu d'être « au bas » du blason, le lion le tient, ce qui est tout différent.

Essayons donc de rétablir l'état ancien et véritable. Jolivet, en souvenir de son œuvre, aura placé ses armes dans un panneau rectangulaire, dans le genre de ceux qui étaient en usage et dont on voit un spécimen embelli à la porte de ville et à l'abbatiale. Ces armes sont demeurées en place jusqu'à la



Le « Lyon » de Robert Jolivet.

Révolution, époque où, sur l'ordre des pouvoirs publics, on mutila les emblèmes « factieux ». Peut-être comme compagnon du blason, le lion — qui, dans la pensée de Jolivet, symbolisait la force victorieuse en face de l'Anglais, comme plus tard le lion de Belfort en face les Allemands, fut-il lui aussi victime des coups des libéricides.

La Tourmente passée, à l'origine du gouvernement Napo-

léonien, quelqu'un aura eu l'idée de tenter une restitution. Mais par suite de l'insuffisance des vestiges, aussi bien que de la connaissance inexacte du blason, on sculpta sur l'écu ce qui paraît maintenant. Pour conserver la mémoire de son travail, le sculpteur grava sur la jambe droite du lion la date 1806 avec les initiales E. H.

A cette époque, on inséra la pierre ainsi sculptée dans la muraille nord de l'Avancée, ce qui fit donner à cette première place le nom de *Cour du Lion*. Les anciennes gravures représentent le panneau en cet endroit, et il y resta jusqu'au moment de la restauration des remparts, quand l'architecte, M. Corroyer, le mit dans sa position actuelle. C'est là que le lion, gravement assis dans sa niche, ne manque pas d'attirer l'attention du touriste, qui fait autour du Mont la promenade si pleine de charmes, d'ailleurs exempte de dangers appréciables, sinon de piquantes surprises.

Le blason, encastré dans la courtine, à environ 5 mètres au sud de la tour Boucle et tenu par le lion, ne montre pas de traits ni de points qui permettent d'identifier les émaux; il faut donc se borner à mentionner les pièces. L'écu porte un chevron accompagné en chef de deux tourteaux ou de deux fleurs, et, en pointe, d'une étoile à six rayons; le lion garde encore gravée sur une cuisse la date 1806. Un moulage a été pris et déposé au Musée de sculpture comparée du Trocadéro.

L. BOSSEBORUF.

ACTIONS DE GRACES

Calvados. — Je veux remercier saint Michel d'une grâce obtenue et de demander d'autres; je vous envoie dix francs pour une messe pour la famille. M^{me} P. M.

Eure. — Je vous adresse ci-joint un mandat de cinq francs pour deux messes applicables aux âmes les plus délaissées du Purgatoire, en reconnaissance de grâces obtenues. M. C.

Isère. — Ci-joint cinq francs pour deux messes pour les âmes du Purgatoire en l'honneur de saint Michel en reconnaissance de deux grâces obtenues. J. L. M.

Jura. — Milie actions de grâces à saint Michel pour toutes ses faveurs, de la part de M^{lle} P. S^r A.

Voudriez-vous dire une messe en l'honneur de saint Michel à l'intention de l'âme la plus délaissée. Cette messe avait été promise pour obtenir un aveu; c'est donc une messe de reconnaissance. S. L. C.

Maine-et-Loire. — Je vous demande deux messes en l'honneur de saint Antoine et de saint Michel en reconnaissance de grâces obtenues. V. F.

Ci-joint un franc, en reconnaissance pour une grâce obtenue. J. B.

Manche. — Je vous envoie un bon de poste de vingt francs: reconnaissance à saint Michel. O. L. E.

Je vous prie de célébrer une messe d'action de grâces pour une heureuse naissance. C. H.

Nord. — Faites brûler un cierge en reconnaissance de la guérison d'une enfant placée sous la protection de saint Michel et de Notre-Dame des Anges. E. N.

Basses-Pyrénées. — Remerciements à saint Michel pour des examens subis avec succès. M. L. E., zélatrice.

Savoie. — Offrande en souvenir de M^{lle} O. B., zélatrice et abonnée. C'est un hommage de gratitude envers saint Michel qui n'a cessé de lui procurer les plus grandes faveurs. M. B.

Seine. — Je vous prie de m'envoyer une médaille en or que je destine à mon cousin, en souvenir de la protection constante dont il est l'objet de la part de l'Archange, depuis de longues années, et dont il a reçu des preuves nouvelles durant cette campagne du Maroc, où il a reçu une glorieuse blessure, mais sans gravité ni suites dangereuses. B. G., zélatrice.

Gloire à Dieu et reconnaissance à saint Michel pour sa protection. A. B., associée.

Une messe d'action de grâces, pour la protection manifeste de saint Michel durant plusieurs campagnes. J. L.

Seine-et-Marne. — Je viens demander une messe en action de grâces à saint Michel qui a obtenu ma guérison. J. C.

Seine-et-Oise. — Nous avons promis, si l'intercession de saint Michel nous donnait un fils, de faire dire au Mont-Saint-Michel vingt messes.... Nous avons promis un ex-voto de reconnaissance. Notre demande est exaucée et nous accomplissons nos promesses. M^{me} P.

Tarn. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe à dire en action de grâces. L. P.

Algérie. — Prière de célébrer trois messes en l'honneur de saint Joseph et en action de grâces d'une guérison obtenue. L. B.

Guadeloupe. — Offrande en reconnaissance de la protection signalée que m'accorde saint Michel. V. A., zélatrice.

Belgique. — Exaucée dans ma prière, j'offre à saint Michel mes humbles actions de grâces. S^r M. et S^{te} B.

Canada. — A saint Michel, reconnaissance de sa zélatrice canadienne pour faveurs obtenues. S^r M. de L.

États-Unis. — Actions de grâces à saint Michel pour la guérison d'une petite fille et la bonne mort d'un vieillard. A. P. H., zélatrice.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Charente-Inférieure — **Les Mathes** : M^{lle} Elise Drithon, très fidèle associée. « Sa pieuse vie a été toute consacrée aux bonnes œuvres, surtout à la grande œuvre de l'éducation chrétienne ».

Haute-Garonne — **Toulouse** : M. le Capitaine Eugène Malhe, très dévot au saint Archange.

Jura — **Lons-le-Saulnier** : M. Jean Paradis; M^{me} Marie Lengier; Sœur Euphémie; Sœur Marie de la Nativité.

Landes — **Magescq** : Monsieur Louis Païs.

Loire-Inférieure — **Nantes** : M^{lle} Pauline Joussenette; M^{me} de Polignac.

Loiret — **Orléans** : M^{lle} Julie Poisson.

Maine-et-Loire — **Angers** : M^{me} Béranget.

Manche — **Beuvrigny** : M. l'abbé Legrand, curé. — **Montebourg** : M. l'abbé Lepigoché. — **Moulines** : M. l'abbé Pillay, curé. — **Le Mesnil-Angot** : M^{me} Louis Marie. — **Périers** : M^{lle} Madeleine Feuillie. — **Saint-Georges de Rouelley** : M. Pascal Gontier; M^{me} Gontier, née Pascaline Bourée. — **Valognes** : M. Ange-Léonce de Fontaine de Resbacq. — **Sourdeval-la-Barre** : M^{lle} Pauline Leroy.

Morbihan — **Férel** : M^{me} du Boisrouvray.

Hautes-Pyrénées — **Lourdes** : M. Amoué; M. Philippe Galey, hospitaliers de N.-D. de Lourdes.

Savoie — **Chambéry** : M^{lle} Olympe Bovagnet, bien fidèle associée, très dévote à saint Michel.

Tarn — **Castres** : M. Louis Marty; M^{lle} Amélie Galibert. — **Saint-Amand** : M. l'abbé Barthès, curé.

Ile de la Réunion — **Clermont-Saint-Paul** : M. Léonce Myrtine.

Alsace-Lorraine — **Ebange** : M^{me} Peller. — **Florange** : M^{me} Keller.

Canada — **Saint-Hyacinthe** : Sœur Marie Saint-Pierre, religieuse du Précieux Sang. — **Montréal** : M. Alphonse Lefebvre; M. Georges Milite. — **Sherrington** : M^{me} Daigneault, née Adèle Brisebois. — **Saint-Bernard de la Colle** : M^{me} Bédard, née Mary Belanger. — **Lorette-Ville** : M^{me} Joseph Pageau, sœur.

États-Unis d'Amérique — **La Nouvelle-Orléans** : M. Ernest Miramon; M^{me} Hélène Levis; M^{me} Emilie Doublot; M^{me} Antoinette-Ernestine Poussin.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam I...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — CHEZ MONSIEUR SAINT MICHEL. — SERMON DE M. L'ABBÉ D'ÉPERVILLE. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET BLEU. — LA SUPPRESSION DE LA MAISON CENTRALE. — L'ENTRÉE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DU MONY-SAINT-MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Chez Monseigneur Saint Michel

LES FÊTES DU 29 SEPTEMBRE & DU 16 OCTOBRE

LE métier de chroniqueur compte des moments difficiles. S'il trouve de l'agrément à noter, au fil des heures, des impressions changeantes et des réflexions toujours neuves, le pauvre homme n'éprouve-t-il pas, même au Mont-Saint-Michel, quelque appréhension, lorsqu'il doit raconter, fût-ce la seconde fois, des solennités traditionnelles, que chaque année ramène aux mêmes jours et dont le récit risque de paraître une redite? Il n'a plus, depuis longtemps, la ressource de citer le premier, pour expliquer son embarras, le : *Tout est dit et l'on vient trop tard!*

Cependant il essaie d'exprimer ses sentiments intimes en ces jours privilégiés — 29 Septembre, 16 Octobre — où Pégide de saint Michel semble couvrir, plus proche et plus sensible à l'âme, son sanctuaire préféré. La piété des pèlerins, qui peut-être retardèrent leur visite à l'Archange pour éviter la foule et cependant emplissent l'église, la parole des ora-

teurs qui, l'un après l'autre, démontre que La Bruyère a commis une erreur manifeste et que leur discours, comme les bons livres, vient à son heure, et non pas trop tard, la magnificence d'un office pontifical où la splendeur des gestes liturgiques groupe près de l'Évêque de saint Michel les dignitaires ecclésiastiques et les prêtres du pays michelin, les souvenirs du passé si prompts à surgir, à l'angle d'un bastion, au penchant de la rude montée, au pied de la Merveille, et jusqu'à cette journée radieuse qui prolonge autour du Mont glorieux le flamboiement des grèves sous le soleil, et, dans le calme du soir, le miroitement argenté des flots silencieux au regard de la lune, tout émeut, enthousiasme, reconforte, élève, recueille, et c'est vraiment pitié de ne trouver, pour le dire, que des mots usés, éteints, misérables !

Le 29 septembre, sous la présidence de Mgr Lepetit, prêtre de la Maison de Sa Sainteté, directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel, une assistance pieuse et distinguée célèbre l'Archange tutélaire de la France. C'est un rendez-vous sacré que les nobles familles des alentours conservent en souvenir des ancêtres : n'ayant plus à grouper leurs hommes d'armes aux créneaux des remparts, elles s'agenouillent dans le sanctuaire. Puissent, à leur exemple, tous les bons chrétiens s'armer de la prière, pour les luttes plus difficiles d'aujourd'hui ! Dieu merci cela se rencontre ! Voici, conduits par leur pasteur, M. l'abbé Frével, 40 pèlerins venus en automobile de Saint-Georges de Rouelley. Ils montent la rue en chantant, et le chantre, malgré la pénible ascension, conserve son souffle large jusqu'à la porte de l'église. Enfants de Marie, pupilles de la Jeunesse Catholique, membres du comité paroissial assistent à la messe de M. le Curé. Bientôt ils reviendront à la grand'messe et s'uniront avec cœur au chant des morceaux liturgiques.

M. le chanoine Cognault, curé-doyen de Pontorson, officie entouré de M. le Curé de Sacey et de M. le Curé d'Aucey. Parmi ses confrères de Coutances, M. l'abbé Guilloux de

Lagrange, curé de Ploërmel, se réjouit de couronner par cette fête un séjour, trop bref, au pied de saint Michel. M. l'abbé Dépériers, pro-secrétaire à l'Évêché de Coutances, parle après l'Évangile. On écoute avec sympathie, on suit avec agrément, on retient avec fruit ses paroles que publient plus loin les *Annales*. C'est le culte de saint Michel qu'il veut, avec une attachante simplicité, ranimer dans l'âme de ses auditeurs. Il y réussit, et nos lecteurs, en s'édifiant à la méditation de ces pages, justifieront encore ce succès.

Toutefois la grande fête française de saint Michel doit prendre date au 16 octobre, puisque ce jour rappelle l'apparition mémorable de l'Archange à saint Aubert, et la dédicace de la Basilique qui couronna le Mont Tombe. Plusieurs le comprennent et renouvellent alors leur pèlerinage du 29 septembre. Ils se rencontrent au « moustier de Monsieur Saint-Perron », avec la Congrégation des Saints Anges, venus de Saint-Gervais d'Avranches, et qui mêleront tantôt, à leur prière, de suaves mélodies grégoriennes en l'honneur de Notre-Dame.

Assisté de MM. les chanoines Charles et Louis Guérard ses frères, et de M. le chanoine Cornille, archiprêtre d'Avranches, Monseigneur l'Évêque accomplit les rites imposants de l'office pontifical. M. l'abbé Huet, vicaire de chœur de la Cathédrale et ancien chapelain de Saint Michel, dirige les cérémonies, avec une discrète habileté.

Mgr Lepetit assiste au chœur, avec MM. les chanoines Godefroy, supérieur de l'Institution Notre-Dame d'Avranches ; Lescallier, curé de Saint-Saturnin d'Avranches ; Cognault, curé-doyen de Pontorson ; de M. l'abbé Saillard, curé-doyen de Pleine-Fougères ; de MM. les chapelains épiscopaux Lebourgeois, curé-doyen de Sartilly ; Ganché, curé de Vains ; Jannet, curé de Saint-Nicolas près Granville ; de plusieurs prêtres du canton auxquels s'unissent deux prêtres de l'Amérique du Sud.

L'orateur de la journée, M. l'abbé G. Grente, docteur ès

lettres, Directeur de l'Institut Libre de Saint-Lô, demande à l'histoire du Mont-Saint-Michel, où « Dieu fut glorifié par l'héroïsme et la prière », l'inspiration de son discours sur la foi vaillante sous la tutelle de la piété.

Combien de temps l'attention de l'auditoire fut-elle tenue sous le charme, combien de temps, au regard des esprits captivés, se déroula cette magnifique épopée de vaillance française et chrétienne, ressuscitée toute vive, avec la précision des noms et des dates, la couleur du paysage, le pittoresque des vieilles chroniques? « Vous avez parlé quelques instants », dira Monseigneur, en exprimant ses félicitations.

Ami lecteur, qui savourerez ces pages rapides, vous éprouverez pareille surprise. En finissant, vous vous émerveillerez d'avoir parcouru toute l'histoire du Mont-Saint-Michel, recueilli tout le suc de Dom Huynes et de Dom Leroy, goûté toute la poésie de nos grèves, de nos remparts, de nos merveilles. Je promets beaucoup, pas assez : les *Annales*, dans leur prochain numéro, tiendront davantage.

M. l'abbé Legrand, vicaire à Pontorson, accompagna sur l'harmonium les chants liturgiques, et, comme au 29 septembre, fit ressortir, par son jeu discret et sûr, les religieuses mélodies du *Panis Angelicus* et de l'*Ave Maria*, de César Franck, et de l'*O Salutaris*, de Lefebvre, que chanta l'un des chapelains.

Après avoir renouvelé devant le Saint Sacrement la Consécration à saint Michel, Monseigneur adressa ses conseils aux pèlerins. Hélas ! nous ne sommes pas venus, comme les chevaliers victorieux, remercier saint Michel de nos succès : en pleine lutte pour la foi de nos enfants menacée à l'école, nous implorons l'appui de l'Archange. « La vaillance ! » voilà le mot d'ordre de l'Évêque à ses fidèles : que saint Michel en affermisse, dans toutes les âmes, la résolution !

RAOUL DE VILLEDIEU.

SERMON

PRONONCÉ AU MONT-SAINT-MICHEL, LE 29 SEPTEMBRE 1913

PAR

M. L'ABBÉ DÉPÉRIERS,

PRO-SECRÉTAIRE A L'ÉVÊCHÉ DE COUTANCES

MES FRÈRES,

Ce sera incontestablement l'une des gloires du Chef vénéré de notre diocèse d'avoir travaillé, en ces dernières années surtout, à la glorification de saint Michel. Il y a quatre ans à peine, pour commémorer le 12^e centenaire de l'Apparition de l'Archange à saint Aubert, il organisait une série de fêtes dont le succès dépassa toutes les espérances. A son appel encore, les 48 cantons de notre département venaient tour à tour, ici même, sur la Montagne inviolée, présenter à l'Ange des glorieux combats, leurs hommages fidèles, et demander à Dieu, par son intercession, la force et l'énergie nécessaires pour triompher dans les luttes de chaque jour.

Déjà bien consolant ce renouveau de vie donné au culte de saint Michel dans notre région. Toutefois, il ne suffit pas encore à combler les désirs ardents de celui qui en prit l'heureuse initiative. Saint Michel, au cours des siècles, s'étant montré le protecteur de notre pays, il convenait que son culte redevint en quelque sorte national, et que ce culte s'exprimât dans une manifestation à laquelle serait conviée la France entière. L'idée fut soumise au Souverain Pontife qui l'approuva et la bénit et voilà pourquoi, voilà comment désormais, chaque année, à jour fixe, dans une cérémonie solennelle, tous les diocèses de France se consacrent au Prince de la milice céleste. Chacun sait, Monseigneur, le rôle qui vous échet dans ces circonstances, le zèle éclairé, l'inlassable dévouement avec lequel vous l'avez rempli, et tous vous en gardent une impérissable gratitude.

Ce fut un grand honneur, mes Frères, pour nos aïeux, de recevoir la visite de l'Archange. Avaient-ils de quelque façon mérité cette prédilection glorieuse? Je l'ignore ; mais ce que je sais bien, c'est que nous, leurs descendants, par notre ferveur, par notre culte pieux, nous aurons toujours à cœur de témoigner que nous savons apprécier la grandeur du privilège dont ils furent gratifiés. Et c'est pour donner à notre dévotion une base plus solide que j'essayerai ce matin de

rappeler très simplement quelques-uns des titres de saint Michel à notre vénération, à notre confiance et à notre amour.

Les artistes, peintres ou sculpteurs, ont accoutumé de représenter saint Michel sous les traits d'un guerrier valeureux brandissant sa flamboyante épée ou bien terrassant le Dragon infernal et le perçant de sa lance. Aussi bien, c'est l'idée que nous donnent de saint Michel les Livres Saints. Il se fit, nous disent-ils, un grand silence au ciel. Le Dragon ayant levé l'étendard de la révolte, Michel soutint son attaque et remporta la victoire. Dès ce moment, les anges en nombre presque infini, que Dieu avait créés dans la justice et l'innocence et qu'il destinait à peupler à jamais les splendeurs célestes, furent divisés en deux camps. D'un côté, les anges fidèles : pour prix de leur fidélité, ils reçurent un accroissement de gloire et furent définitivement fixés dans l'amitié divine; saint Michel était à leur tête. De l'autre, les rebelles insensés. Éblouis par la merveilleuse beauté, dont Dieu les avait bénévolement revêtus, ils se complurent dans leur propre excellence, s'en attribuèrent le mérite, ne révérent de rien moins que d'égaliser leur Créateur et sans doute aussi de le détrôner. Ils ne tardèrent pas à constater l'inanité de leurs desseins. La bataille était à peine engagée que déjà pour eux elle était perdue. Des hauteurs des cieux ils sont précipités au fond des abîmes : ils échangent le bonheur ineffable, qui jusque-là avait été leur partage, contre une souffrance qui ne connaîtra pas d'adoucissement, contre l'éternelle damnation.

Pour apprécier, mes Frères, comme il convient, cette lutte gigantesque et peser ses irrémédiables conséquences, il nous faudrait avoir une intelligence comparable à celle des anges. Du moins, par la rigueur et l'étendue du châtement, pouvons-nous déjà nous faire une idée de la gravité de la faute commise par Lucifer et ses adeptes, tandis que la grandeur de la récompense décernée à saint Michel et aux bons anges nous dit elle aussi magnifiquement avec quelle largesse la bonté divine sait reconnaître la fidélité dans l'obéissance. Combien de temps dura l'épreuve? nous l'ignorons; mais ce que la foi nous enseigne, c'est que la punition des rebelles et la récompense des loyaux serviteurs seront égales en durée : l'une et l'autre auront pour mesure l'éternité.

Mais, me direz-vous, au surplus, que nous importe? Et quoi peut bien nous intéresser cet étrange combat qui se livra dans le ciel des milliers d'années avant la création de l'homme? Que ce souvenir passionne les esprits curieux des choses du passé, que les artistes y cherchent un sujet d'émotion, qu'ils y trouvent un thème magnifique sur lequel s'exercera leur talent, que ce souvenir serve de base, de point

d'appui aux capricieuses constructions de leur imagination et alimente leurs rêves, cela se conçoit. Mais encore une fois, qu'importe au plus grand nombre des chrétiens qui n'ont ni cette passion de l'histoire, ni ces aptitudes artistiques? qu'importe à l'humble ouvrier dont tous les soins sont absorbés par les mesquines, mais impérieuses nécessités de l'existence?

Ah! mes Frères, gardons-nous bien de raisonner ainsi. Nous ne sommes pas aussi indifférents qu'un esprit irréfléchi le pourrait croire aux agissements des anges. Entre eux et nous existe un lien mystérieux de parenté et de solidarité; les uns et les autres nous sommes les créatures de Dieu : nous avons un même chef : Jésus-Christ, une destinée identique : le bonheur du ciel. Le combat dont nous parlent les Saints Livres nous intéresse d'autant plus que nous en fûmes en quelque sorte l'occasion. C'est en effet le sentiment d'un grand nombre de théologiens qu'il eut pour cause le refus des mauvais anges d'adorer le Verbe incarné, le Verbe fait chair, notre Sauveur à nous, vrai Dieu et vrai Homme, dont le Créateur leur annonçait l'avènement. Nous y sommes d'autant moins indifférents encore que la lutte commencée il y a des milliers d'années se continue sans trêve ni repos à travers les siècles. Dans cette lutte, nous entrons nous-mêmes et d'une façon très active et tous, qui que nous soyons, nous sommes intéressés à son dénouement. Le combat entre saint Michel et Lucifer reprend chaque jour avec une violence nouvelle : le champ de bataille, ce n'est plus le ciel, c'est notre âme, et, selon que saint Michel ou Lucifer, grâce au concours que librement chacun de nous leur apporte, en resteront les maîtres, chacun pour notre compte, nous recevrons la récompense décernée au fidèle défenseur des droits de Dieu, au respectueux observateur de la loi, ou bien le châtement infligé au transfuge du devoir, à l'orgueilleux organisateur de la révolte.

Dès lors, mes Frères, tout s'explique dans la conduite de l'Église à notre égard. Notre société contemporaine elle aussi est divisée en deux camps. D'un côté, ce sont les chrétiens convaincus. Ils ont juré de garder intact le dépôt de la foi qu'ils reçurent au jour de leur baptême. Ils sont fermement décidés, fût-ce au prix de leur sang, à demeurer vertueux en observant dans leur intégralité parlée les préceptes du Décalogue. De l'autre, ce sont tous les ennemis de la religion, tous ceux qui dans leur fol orgueil, comme disait le roi-prophète, ont tramé les plus noirs complots contre le Seigneur et son Christ, contre Dieu et l'Église, contre la religion et ses fidèles. Et ils s'en vont répétant avec une rage infernale le

cri de l'ange déchu : non, non, nous ne servirons pas, nous vivrons à notre guise, nous ne reconnaitrons ni Dieu ni Maître. Mais en réponse à ces proclamations insensées de la franc-maçonnerie et de ses adeptes retentit dans le camp des véritables chrétiens, le cri triomphal de saint Michel qui rallia les bons anges : Qui est comme Dieu ! A lui l'honneur et la louange, la gloire et le commandement dans les siècles des siècles. Les impies de toute nuance se vantaient de rendre un culte à Lucifer et s'enrôlaient sous ses étendards. A ses enfants l'Eglise propose le culte de saint Michel et c'est justice. Elle les invite à se prosterner avec lui devant le Créateur tout-puissant, le Père infiniment bon, en attendant qu'ils se retrouvent à ses côtés dans les splendeurs de la bienheureuse éternité. Reconnaissons donc, mes Frères, une fois de plus dans cette conduite, l'infaillible sagesse de l'Eglise et une preuve nouvelle de sa maternelle sollicitude à notre égard. A notre époque de troubles et de divisions, elle travaille à rétablir parmi ses enfants l'union qui fait la force, en les portant à se ranger avec confiance sous l'égide du chef glorieux de la milice céleste, du vaillant défenseur des droits de Dieu contre les assauts furieux de l'orgueil et du sensualisme, sous la protection de l'Archange enfin à qui le Très-Haut a remis la garde des individus et des peuples. Acceptons, mes Frères, ses directions, elles ne nous tromperont pas.

Que saint Michel, mes Frères, soit le gardien de nos âmes, c'est ce que nous enseigne l'Eglise, dans les louanges qu'aujourd'hui même elle nous fait redire, à l'adresse du grand Archange. C'est lui, nous dit-elle, qui recueille l'encens de nos prières et le porte jusqu'au trône de Dieu. Quelle confiance ne devons-nous pas avoir envers celui dont les habitants du ciel reconnaissent la primauté et qu'ils saluent comme le prévôt du Paradis. Il est le messager dont se sert le Bon Dieu quand il veut parler au cœur du juste, lui donner une bonne pensée, lui inspirer un sentiment généreux, et elle nous affirme, l'Eglise, qu'innombrables sont les miracles de grâce dus à l'intervention du vainqueur de Lucifer. Rappelant la décision de Dieu lui-même, elle nous déclare que saint Michel a été constitué par le Très-Haut le prince et le chef de toutes les âmes prédestinées et que c'est lui, notre glorieux Archange, qui les accompagne à leur entrée dans le Paradis.

Peut-être, mes Frères, quelques-uns parmi vous, en m'entendant détailler ainsi les titres de saint Michel à notre vénération et à notre confiance, m'accuseront-ils secrètement de faire la part trop large à l'enthousiasme : peut-être

pensent-ils que pour les besoins de ma cause je m'ingénie à montrer plus brillante qu'elle n'est en réalité la couronne de saint Michel et plus glorieuses ses prérogatives. Qu'ils se détrompent toutefois. Les pensées que j'exprime ici ne sont pas les miennes : je les emprunte au texte sacré que je ne fais que traduire. Si vous voulez vous en convaincre vous n'aurez tout à l'heure qu'à ouvrir vos livres de prières. Vous y trouverez, avec beaucoup d'autres encore, et magnifiquement énoncés, les éloges que vous venez d'entendre. Ne dédaignons pas, mes Frères, de nous attarder à cette lecture : elle nous fera du bien. Mettant en parallèle notre propre faiblesse et l'incomparable puissance de notre céleste protecteur, avec un accent de confiance qui la fera monter jusque dans les splendeurs qu'il habite, nous lui crierons de toute notre âme cette supplication ardente quotidienne du *Magnificat* que nous chanterons ce soir : O Prince très glorieux, Archange saint Michel, souvenez-vous de nous, pauvres exilés de la terre : ici, sur la Montagne bénie où vous avez demandé un trône, en quelque lieu que notre destinée nous conduise, à tous les instants de notre vie, priez et suppliez pour nous le Fils de Dieu, Jésus, notre Sauveur.

Aussi bien, mes Frères, l'Eglise, toujours conséquente avec elle-même, ne passe pas un seul jour sans adresser à saint Michel sa prière officielle. C'est le pape Léon XIII, de glorieuse et sainte mémoire, qui prescrivit après la célébration de chaque messe basse, la récitation de la prière à saint Michel que lui-même avait composée : admirable formule trop peu connue des fidèles, dans laquelle le prêtre, avant de quitter l'autel où il vient d'immoler la divine victime, supplie le Prince de la milice céleste de défendre l'Eglise contre les démons acharnés à sa perte, de donner à tous les chrétiens le courage et la force nécessaires pour repousser victorieusement les attaques incessantes des esprits mauvais et de retenir à jamais captifs au fond des abîmes, ces implacables ennemis de notre salut.

Et cette confiance de Léon XIII en la puissante protection de l'Archange n'était pas une nouveauté dans l'Eglise. Elle ne faisait que traduire sous une forme nouvelle, le sentiment unanime des siècles passés. De cette affirmation, mes Frères, je trouve la preuve indiscutable dans cette autre formule qui, plusieurs fois par jour revient sur les lèvres du chrétien soucieux de la pureté de son âme : le *Confiteor*. Quand, vaincue par la tentation plus violente ou plus perfide, nous avons trahi le Père qui est aux Cieux, à qui donc allons-nous confier la mission délicate de négocier notre pardon ? A la très Sainte Vierge ? Oui, sans doute, mais aussitôt après, nous nous

retournons vers saint Michel. Quand aux pieds du prêtre représentant Notre Seigneur Jésus-Christ, nous avons reconnu et confessé nos misères et nos défaillances, quand nous nous sommes frappé la poitrine, tout de suite nous courons à notre Bonne Mère, puis à saint Michel, les suppliant l'une et l'autre d'intercéder pour nous, auprès du Seigneur notre Dieu.

Ainsi, depuis des siècles, matin et soir ont prié les chrétiens fervents. Apportons, mes Frères, désormais à la récitation de cette formule, dont trop souvent la routine a pour nous contrarié l'efficacité, toute l'attention qu'elle mérite, et voyons là un moyen pratique et très facile de rendre à saint Michel, protecteur de nos âmes, le culte que nous lui devons et assurons-nous ainsi pour tous les jours de notre vie et pour l'heure de notre mort, le bienfait de sa protection.

Saint Michel, dompteur de Satan, l'irréconciliable ennemi de Dieu, vainqueur du monstre haineux, qui s'emploie sans cesse à contrarier et, s'il le pouvait, à ruiner les miséricordieux desseins de Dieu sur le monde, Saint Michel, gardien vigilant de nos âmes, et, nous l'espérons, leur introducteur dans la céleste patrie, a donc un droit certain à la vénération et à l'affection de tous les chrétiens. Mais, mes Frères, vous ne l'ignorez pas, de nous autres Français, il exige un culte plus magnifique, un respect plus profond, un amour plus cordial; et la raison de ces exigences c'est la prédilection sans égale, dont il a toujours entouré notre pays. L'amour appelle l'amour et le bienfait commande la reconnaissance.

Or, mes Frères, voyez. Dès les premiers siècles de notre histoire nationale, saint Michel est appelé le Prince de l'empire des Francs. « Pour la protection de la France, dit un vieil écrivain du moyen âge, il s'est toujours montré secourable aux plus fortes bourrasques et tempêtes qui l'ont ci-devant agitée. » Il serait trop long, mes Frères, de rappeler une à une les interventions de saint Michel en faveur de notre pays, mais il en est une dont le souvenir ne doit pas nous quitter, et qu'ici, moins qu'ailleurs, on ne saurait passer sous silence. En entrant dans cette Église, vous avez salué la statue de Jeanne d'Arc, la grande Française, la Sainte de la Patrie, vivante incarnation du patriotisme sans phrase, du patriotisme sauveur. Au nom seul de la vierge lorraine, tous les cœurs purs, toutes les âmes ardentes et généreuses tressaillent d'allégresse et s'éprennent d'héroïsme. L'Église l'a placée parmi ses gloires les plus pures : tous les peuples nous l'envient, et nous espérons bien que, touchée par nos malheurs, elle va renouveler bientôt son miracle d'autrefois. Par l'ascendant de sa vertu et la sincérité de son patriotisme, elle refit jadis l'unité nationale lamentablement

détruite par des haines fratricides; elle arracha la France aux abîmes en « boutant dehors », comme elle disait, l'ennemi du peuple français. Aujourd'hui, elle apparaît à nouveau comme l'ange de la réconciliation et de la paix entre tous les membres de la grande famille française et, dans un avenir qui ne saurait être éloigné, avec les honneurs que déjà l'Église lui décerne, elle recevra l'hommage officiel de la nation tout entière; elle réunira dans un même sentiment d'amour et de fraternité véritable tous les fils de France et notre patrie reparaitra de nouveau plus aimable et plus aimée que jamais à la tête des nations qui se partagent le monde.

Or, mes Frères, cette sainte admirable, cette incomparable héroïne, cette vierge au cœur fort et vaillant parce qu'il était pur et tout entier à son Maître divin, à qui la devons-nous? A Dieu, sans doute, mais nous ne pouvons pas oublier qu'à saint Michel, l'ange des combats, échu la mission de l'instruire et de la former. C'est lui qui guida ses pas à la victoire, qui la consola aux heures de la souffrance et la fortifia au jour de son martyre.

Il est donc juste, mes Frères, il est nécessaire que nous unissions dans un même amour saint Michel et Jeanne d'Arc. A l'école de l'Archange, comme Jeanne d'Arc, nous apprendrons à aimer et servir en même temps Dieu et la France, la Patrie et l'Église; guidés par lui, secourus par lui, défendus par lui, avec lui un jour, nous goûterons les joies inaltérables réservées aux fidèles tenants de la justice et de la vertu.

BULLETIN

CHAQUE LUNDI du mois de novembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 1^{er} novembre, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

NEUVAINNE GÉNÉRALE MENSUELLE, du 10 au 18 novembre.

INTENTION bénite par Mgr l'Évêque de Coutances, proposée pour le mois entier et plus spécialement pour la neuvaine : LES ÂMES DES SOLDATS MORTS SUR LES CHAMPS DE BATAILLE.

Dans le mois des Morts, nous ne saurions distraire notre pensée de ceux de nos semblables qui expient leurs fautes dans les flammes du purgatoire. Parmi ces frères infortunés, il en est à qui les circonstances semblent concilier une sympathie plus vive et plus agissante; nous voulons parler des soldats

tombés au champ d'honneur, pour la défense de la patrie ou pour sa plus grande gloire.

Ces braves ont sacrifié leur vie avec une générosité héroïque ; une balle les a soudain ravis à l'existence terrestre et ils sont parus devant leur Juge suprême, souvent privés des secours de la religion, sans la consolation et le réconfort du prêtre... Au Maroc, par exemple, point d'aumôniers pour nos valeureuses troupes ! Cependant, à défaut d'immenses hétaïcombes, combien de rencontres meurtrières, là-bas !

Prions pour l'âme des soldats de toute nationalité, tués à l'ennemi.

En particulier, pensons aux multitudes égorgées, depuis un an, dans la péninsule balkanique. Peu intéressantes peut-être à certains points de vue, les malheureuses victimes attendent de notre charité chrétienne une prière.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel, ou l'un des huit jours suivants ; 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces deux indulgences. — 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

NEUVAINES DES MORTS. — Du 16 au 24 novembre, en l'église du Mont-Saint-Michel, services funèbres pour le repos de l'âme des zélés, bienfaiteurs et associés défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Nos zélés et associés savent, du reste, qu'ils peuvent faire participer à cette neuvaine leurs parents et amis défunts.

Adresser les recommandations et offrandes aux bureaux des ANNALES, avant le 15 novembre.

La Vie de l'Œuvre

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Du 15 Septembre au 15 Octobre, inscrits : 1165.

Sont compris dans ce total les associés enrôlés par les zélés et zélés de : Alba, Antibes, Arras, Barbery, Beaumont-sur-Oise, Brest, Bonvillar-sur-Orelle, Bullignécourt, Binic,

Bressuire, Blackley, Berlaimont, Blois, Coutances, Casalbordino, Châteaugiron, Condrieu, Clichy, Dannemarie, Dublin, Dompierre-les-Ormes, Ecueillé, Ernée, Fumay, Falaise, Fort-de-France, Gaverre, Genêts, Grand-Montrouge, Janzé, La Chaussée-sur-Marne, La Flèche, La Pacaudière, La Palud, La Pommeraye, Le Faouët, Limoges, Maillezais, Maves, Marseille, Montauban-de-Bretagne, Montréal, Nancy, Néauplè, Orléans, Ottava, Pau, Paris, Poissy, Pont-à-Mousson, Pigüe, Quimper, Quimperlé, Reims, Rouen, Saint-Médard-de-Guizières, Saint-Michel-de-la-Forêt, Sainte-Menehould, Saint-Nazaire, Saint-Servan, Signy-l'Abbaye, Signy-le-Petit, Soulgé-le-Bruant, Toulouse, Tourdan, Thury-Harcourt, Trébédan, Trois-Rivières, Versailles, Viverols, Villars, Vitré, Vitteaux.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 SEPTEMBRE : Roger-Marie-Charles de Mons, de Savigny ; Corine Leclair, de Montréal. — 18 SEPTEMBRE : Germaine-Marie Vatelet, de Soligny-la-Trappe ; Hélène Tassin, de Signy-l'Abbaye. — 19 SEPTEMBRE : Léone-Aline Cabaret, de Soligny-la-Trappe ; Michele di Paolo ; Camillo del Re, de Casalbordino. — 21 SEPTEMBRE : Paul-Albert Roux, de Pontorson ; Catherine Urvoy de Portzamparc ; Edmond Urvoy de Portzamparc ; Françoise Urvoy de Portzamparc ; Armelle Urvoy de Portzamparc ; Arthur Urvoy de Portzamparc ; Jacques Urvoy de Portzamparc ; Maurice Urvoy de Portzamparc, de Rennes. — 22 SEPTEMBRE : Jacques-Michel-Marie Médéric de Lancesseur, de La Flèche ; Henri Mallet ; Charles Mallet, de Néauplè-sous-Essai. — 29 SEPTEMBRE : Jacques Dick, de Lokeren ; Albert-Jean-Philippe Bergeret, de Bône ; Andrée Sorlin ; Germaine Sorlin, de Montbrison ; Raymond Boulé, de Elbeuf ; Michel Rayé ; Simonne Hayé, de Vendôme ; Marie-Louise Lavaud ; Paul Lavaud, de Limoges ; Louis Lefevre, de Janzé ; Paul Montillan, de Sorcy ; Marie-Yvonne de Bizemont, de Versailles. — 2 OCTOBRE : François Mengin ; Charles Mengin ; Suzanne Mengin ; Emile Lissieux, de Sainte-Menehould ; Louise Lissieux, de Bethel. — 4 OCTOBRE : Madeleine Souresseau, de Maillezais ; René-Marius-Lucien Charley ; Marie-Louise-Solange Marqués, de Fort-de-France. — 8 OCTOBRE : Abel-Arsène-Armand Hesloutin, de Chasseguy. — 9 OCTOBRE : Madeleine-Aline-Marie Donnart ; René Marie-Georges Mevel, de Landerneau. — 10 OCTOBRE : Renée Christophe, de Pont-à-Mousson ; Marie-Antoinette-Elisabeth Laboureau, de Binic. — 11 OCTOBRE : Lucien Grès, de Paris ; Joseph Grès ; Marie-Thérèse Grès, de Mézières. — 13 OCTOBRE : Roger-Marie Dehors ; Gaëtan-Charles Dehors, de Vuelot. — 16 OCTOBRE : Marie Thérèse Boyer ; Marthe Boyer, de

Vendres ; Marie Lorin ; Madeleine Lorin ; Pierre Lorin, de Saint-Michel-de-la-Forêt ; Raymond-Augustin-Fernand Lépinette ; Christian-Charles-Maurice Lépinette, de Grand-Montrouge.

Ex-Voto. — Reçu une plaque de marbre portant l'inscription : « MERCI, G. P. 1913 ».

Reçu également un cœur en argent.

Une personne pieuse a offert au sanctuaire de saint Michel une bourse brodée pour corporal, six amicts, six purificatoires, plusieurs tours d'étoiles. Nous remercions notre bienfaitrice.

Échos & Nouvelles

A Antibes.

On nous écrit :

« Au dixième siècle Antibes avait une chapelle dédiée à saint Michel et un prieuré qui plus tard appartenait aux moines de Lérins. Il n'y a plus de traces de cette chapelle. Seul le quartier où elle devait être située se nomme encore le quartier de saint Michel.

Grâce à la générosité d'une humble femme du peuple aidée par quelques bonnes personnes, le glorieux Archange a repris possession de cette paroisse, où il fut autrefois révéré.

Le dimanche 28 septembre, une belle statue de saint Michel a été bénite et érigée dans l'église, autrefois cathédrale. M. l'Archevêque a lu solennellement la *Consécration*, qui a été ensuite distribuée aux fidèles, avec une médaille.

Le même jour, à l'embouchure du Var, entre Antibes et Nice, dans une paroisse de fondation récente, une cérémonie analogue avait lieu. Sur le rivage ensoleillé de la Côte d'Azur, l'hymne à saint Michel retentissait. »

La Fête de Saint Michel.

Avec l'éclat traditionnel elle a été célébrée partout. Des échos nous sont parvenus d'Yvetot, de Castres, de Lourdes, de Signy-l'Abbaye et de Limoges. Au Bon-Pasteur de cette dernière ville, les enfants — qui font le mois de saint Michel et récitent tous les jours de l'année le chapelet de saint Michel, — ont fait la sainte Communion pour s'unir aux pèlerins du Mont, Grand merci !

Au couvent du Sacré-Cœur d'Ottawa (Canada) la fête fut très belle. Elle avait été préparée par une neuvaine, pendant laquelle les petites Canadiennes ornèrent à l'envi la statue de l'Archange de fleurs, de lumières et de feuilles d'érable.

Le 28 septembre, dans la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, le *Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie* (dit des Petits-Carreux) a célébré pour la 26^e fois la Saint-Michel, sa fête patronale. Un hommage de fidélité fut lu par le Président devant la statue de l'Archange. Dieu bénit visiblement ce syndicat catholique, qui compte aujourd'hui 7500 membres « mettant fraternellement en commun leur compétence, leur dévouement, leurs relations et formant ainsi un groupement social doué d'une puissante vitalité ».

Mon Carnet bleu

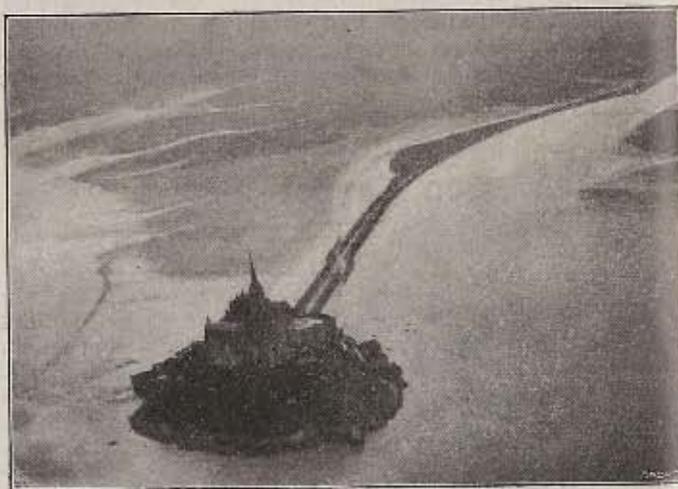
7 septembre. — « Le Mont Saint-Michel, paradis devenu enfer », tel est le titre effarant donné par un journal à la communication d'un correspondant. Au fait, le Mont Saint-Michel ne s'amende pas ; il ne devient ni plus hospitalier, ni plus silencieux. Au contraire ! Mais que n'applique-t-on le remède à la plaie ? On crie, on proteste ... et c'est tout. Le ridicule finira par nous tuer.

8 septembre. — Ici, j'écrirais volontiers une page sur le spectacle, si beau, qu'il m'a été donné de contempler ce matin. Mais je trahirais les délicatesses de l'amitié et j'en courrais la disgrâce de deux âmes à qui j'ai voué une affectueuse admiration. Je n'écrirai rien. Daigne la Vierge Marie, daigne saint Michel exaucer les communes prières !

10 septembre. — Tout est dit ... « et je viens trop tard », pour décrire les charmes d'une messe en la chapelle de saint Aubert-hors-les-Murs. Aujourd'hui, célébrons le saint fondateur de la Merveille de l'Occident. Ce sera simple, familial, délicat ; nous chanterons de toute notre âme les louanges de l'Évêque, auquel saint Michel témoigna d'une si grande et si honorable confiance.

11 septembre. — De pauvres fillettes étioilées, coiffées du béret rouge, montent et descendent la rue et les remparts. C'est la deuxième tournée des enfants de Paris, cantonnés dans l'Abbaye Blanche, à Mortain.

12 septembre. — Deux cent cinquante pèlerins du diocèse de Saint-Brieuc nous sont arrivés à 10 heures. Après avoir prié dans sa basilique ajourée la Vierge de Pontmain, les Bretons se font un devoir d'offrir à saint Michel leurs hommages pieux. Le Pèlerinage a été supérieurement organisé par M. le Chanoine Gadiou, directeur du Sanctuaire de N.-D. de l'Espérance à Saint-Brieuc. La procession se rend à l'église paroissiale. Là, M. le Vicaire général de la Villerabel exhorte éloquemment les fidèles à fortifier leur foi et à discipliner



LE MONT-SAINT-MICHEL, comme le voient les oiseaux !
Vue prise le 19 août 1913, à 350 mètres d'altitude.

Photo J. Voinvy.

leur action, à l'exemple de saint Michel. Au nom du diocèse de Saint-Brieuc, il prononce ensuite la consécration à l'Archange. Après une visite rapide de l'Abbaye, les pèlerins se retrouvent à l'église pour recevoir la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Aussitôt le cortège se reforme pour descendre à la gare. Il faut partir déjà ! Est-ce que nous nous faisons illusion ? Nous avons cru lire sur les visages, avec le sentiment d'une joie modérée, l'impression d'un regret : le séjour était trop bref !

16 septembre. — Déjà ! La grande saison est terminée. La preuve : la Compagnie des tramways normands a rayé au tableau quatre trains. Oui, quatre ! Cependant, voici une dou-

zaine de jeunes filles qui viennent de loin, de Tiercé (Maine-et-Loire) sous l'égide tutélaire et respectée de leur bienfaitrice, pour adresser à saint Michel une prière et faire connaissance avec son Mont glorieux.

17 septembre. — Les pèlerines de Tiercé ne sont pas de la catégorie des patronages catholiques qui ignorent le chemin de l'église : elles passent devant saint Michel la meilleure partie de leur temps. Nos compliments !

18 septembre. — Un petit pèlerinage des Enfants de Marie de Saint-Denis de Gastines (Mayenne).

19 septembre. — Le nombre des visiteurs a diminué étonnamment. Le beau persistant ne nous empêche pas de toucher déjà notre étiage touristique. Nous sommes en baisse. Bien-lôt ce sera le calme plat. Au demeurant, nul ne sera tenté de s'en plaindre.

22 septembre. — Voulez-vous échapper à la contagion ? — A laquelle ? — Il n'importe... A toutes contagions ? — ... ? — Bravez-les toutes ensemble. Ainsi, tenez : ce midi j'ai vu un monsieur laver dans son verre, méthodiquement, un à un, les grains de raisin qu'il s'adjudgeait en guise de dessert. Chacun sait que la précaution est toujours bonne : tant de microbes peuvent s'attacher à une grappe de raisin ! Le dernier grain avalé, notre homme a saisi son verre et, dans un geste magnifique, en a absorbé le contenu jusqu'à la dernière goutte. Moralité : un microbe isolé c'est terrible, effrayant, cent, mille, dix mille microbes ensemble, c'est inoffensif. Grouper pour régner, voilà la plus belle devise, la plus noble, la plus avantageuse.

25 septembre. — Un groupe bien édifiant. M. l'abbé Petillon, de la *Croix du Nord*, le conduit à saint Michel. Les catholiques Flamands furent douloureusement atteints dans leur affection filiale par la disparition inopinée de leur archevêque vénéré. Il y a trois mois à peine, Mgr Delamaire mourait en pleine vigueur physique et morale. Ses diocésains sont allés prier dans sa chambre mortuaire, à Cancale. Auparavant ils étaient passés à Rouen et à Lorient ; du Mont-Saint-Michel ils se rendaient à Pontmain et à Chartres. Dans la chapelle de l'Archange, la messe a été célébrée par M. l'abbé Petillon, qui a exhorté les pèlerins à la dévotion envers l'illustre défenseur des prérogatives divines.

27 septembre. — Les Montois préparent une petite fête pour demain : déjà le mâc de cognac est dressé. Des affiches et des circulaires publient un alléchant programme et invitent les habitants à « pavoiser et illuminer, » selon la formule.

28 septembre. — La fête se déroule avec une louable ponctualité. La musique municipale de Pontorson prête son concours et exécute, toujours selon la formule — les plus beaux morceaux de son répertoire. Le tir à la cible est très suivi; le mât de cocagne, fort bien garni, remporte un beau succès; les courses de bicyclettes et les régates intéressent vivement les gens du pays et les étrangers. Enfin, le « vin d'honneur » n'a pas trop de peine à trouver des amateurs. La pluie a contrarié l'une des épreuves sportives... Mais, quoi donc? Sortons du cirque et passons à l'église, s'il vous plaît. Les premières vêpres de saint Michel sont chantées solennellement. Les pèlerins sont arrivés... quelques-uns du moins, et ils assistent au salut du Triduum.

29 septembre. — Fête toute embaumée de piété, charmante d'intimité et de distinction.

30 septembre. — Un petit nombre des pèlerins d'hier ont passé la nuit au Mont et se ménagent, ce matin encore, d'heureux instants devant la petite chapelle de l'Archange.

1^{er} octobre. — Les hirondelles nous ont quittés. Le volier jacassant a tourné un bon quart d'heure autour du saint Michel de Frémiet. Les voyageuses s'orientaient, discutaient, s'organisaient. Enfin la troupe s'est mise en marche dans la direction du Sud-Est. A l'année prochaine, aimables messagères du printemps!

2 octobre. — Hier, vers 4 heures 1/2, l'orage fondit sur nos têtes. Ce ne fut pas long, mais ce fut très fort: les « pièces de cent sous » tombaient drues! Ce matin, l'orage persiste, quoique atténué. Les éclairs et la pluie se donnent libre carrière. Le tonnerre accompagne et suit.

4 octobre. — On chuchote: « Parlez bas! Attention! Prenez garde! Un agent de la Sûreté est dans nos murs! » Effectivement, nous sommes sous bonne surveillance. Les gendarmes, ayant laissé le Mont Saint-Michel à lui-même, ou a jugé utile, sinon indispensable, de protéger nos libertés. L'agent se ballade donc... tout le temps! Et la paix règne!

6 octobre. — L'été se prolonge; la température, exceptionnellement douce, incite à voyager. Le calme dont nous jouissons nous semble si bon, après les houleuses de l'été.

10 octobre. — Une excursion de Craon (Mayenne), donne un peu d'animation fugitive à nos ruelles. Puis le silence se rétablit, absolu ou presque.

11 octobre. — La première partie de la nuit a été troublée par une petite troupe de braillards qui se promenait au clair de la lune. A part cela... rien de nouveau.

12 octobre. — Les Montois ont repris leurs promenades dominicales sur la Digue. La Digue! C'est notre « tour de ville », à nous. Il ne vaut pas, il s'en faut, celui de Tarascon, mais il n'est pas dénué de charmes. L'automne ajoute à ceux-ci quelque chose d'indéfinissable, qui pourrait être la mélancolie des bonheurs finissants ou bien la douceur des aubes silencieuses.

15 octobre. — L'an dernier, le ciel était bas! (Voir à cette date *Mon Carnet Bleu*). Cette année, la pluie tombe, une petite pluie très fine! De quoi demain sera-t-il fait?

GINGATZ.

UN CINQUANTENAIRE

La suppression de la Maison centrale

LE 20 octobre 1863, un décret impérial supprima la « maison centrale de force et de correction établie au Mont-Saint-Michel ». Il y a donc exactement un demi-siècle que l'illustre Abbaye est débarrassée des hôtes néfastes qui la déshonorèrent pendant soixante-dix ans.

Nous lisons dans le *Bulletin des Amis du Mont-Saint-Michel* (avril 1913) :

« La nouvelle de cette suppression de l'établissement pénitentiaire était alors complètement inattendue. Elle fut accueillie avec la plus profonde consternation, si nous en jugeons par les différentes lettres et pétitions dont nous donnons les quelques extraits ci-après et qui figurent en originaux aux Archives nationales :

*A Sa Majesté Napoléon III, Empereur des Français,
Le Maire et les Conseillers Municipaux du Mont-Saint-Michel.*

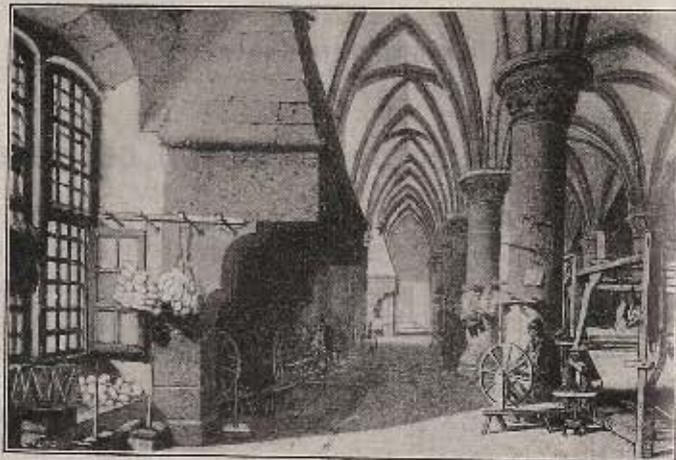
SIRE,

Une terrible nouvelle vient de se répandre au milieu de nous et a jeté dans la consternation la commune toujours si

calme et si paisible du Mont-Saint-Michel. On dit que la maison centrale va être supprimée.

Permettez-nous, Sire, d'exposer à Votre Majesté, tout ce que cette mesure aurait pour nous de funeste et de cruel.

Il n'est personne ici qui ne soit atteint par ce coup. Les fortunes sont ruinées, les familles dans la détresse, car notre population se compose en grande partie de négociants, d'épiciers, de débitants, d'ouvriers, de bouchers, de marchands... La maison centrale supprimée, tout commerce cesse, les maisons sont inoccupées, les ouvriers sans travail, les marchands n'ont plus d'acheteurs.



LES DÉTENUÉS DANS LA SALLE DES CHEVALIERS.

L'incendie le plus terrible serait ailleurs moins épouvantable, car, du moins, il laisserait la terre à cultiver ; et nous, nous n'avons que notre aride rocher ; la mer, depuis trois ans, nous a ravi quelques jardins que nous possédions sur le rivage. Il ne nous reste plus que la détresse.

Et cette mesure nous frappe, Sire, comme un coup de foudre, à l'instant où nous y pensions le moins, sans que nous ayons pu le prévoir. Que faire ? Où aller ? Que devenir ? Plût à Dieu, Sire, que vous fussiez au milieu de nous, vous seriez touché de notre désespoir . . .

En supprimant la maison centrale, on supprime tout. Il nous reste la détresse.

Non, Sire, Votre Majesté ne le souffrira pas ; elle aime trop la France pour sacrifier notre pays. Elle a trop de sollicitude pour soulager ceux qui souffrent ; elle aime trop à faciliter le commerce ; nous venons donc avec confiance lui adresser nos supplications.

Nous savons, Sire, qu'on a parlé beaucoup des dépenses faites au Mont-Saint-Michel ; mais elles continueront toujours, ces dépenses, car Votre Majesté ne laissera pas tomber en ruines un des beaux monuments de France. Or, presque toutes ces dépenses sont faites pour le monument, et non pour les détenus. Du reste, que sont pour Votre Majesté quelques mille francs, quand il s'agit d'arracher tout un pays à la souffrance ?

Appuyés sur ces motifs, Sire, le Maire et les Conseillers municipaux du Mont-Saint-Michel, interprètes fidèles de la pensée de tous les habitants et de tous les cantons voisins, viennent déposer leurs humbles respects aux pieds de votre Majesté, et la supplier de ne pas permettre que l'on jette dans la détresse et le désespoir une population si digne d'intérêt, si dévouée à l'Empereur et à sa dynastie.

Si la mesure était déjà prise, de grâce, Sire, arrêtez-la. Ayez pitié de nous !

Au Mont-Saint-Michel, le 28 Octobre 1863.

Signé : MÉNARD, maire ; HAMEL, LEPLAT, CHAIGNON, Pierre POULARD, CÉRISIER, POIRIER, V. POIRIER, HARDY, POULARD, DU-
MOUSSRI.

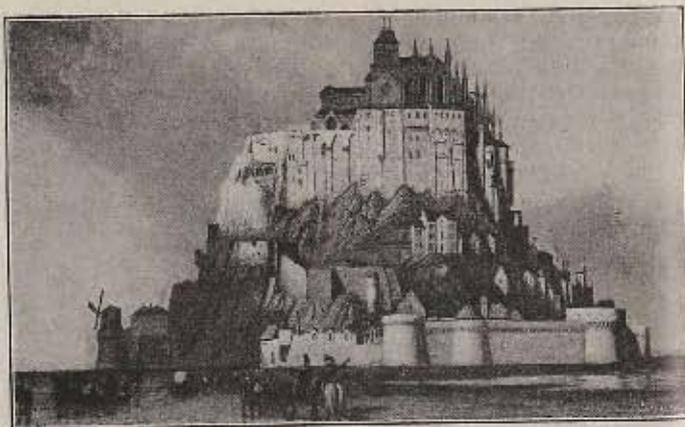
Deux jours après, apprenant que la décision était définitive, les Montois adressaient à l'Empereur la nouvelle supplique que voici :

A sa Majesté l'Empereur Napoléon III.
A sa Majesté l'Impératrice.
Les habitants du Mont-Saint-Michel,

SIRE,

Notre douleur est à son comble ; le courrier de Paris vient de dire : C'est fini ; la maison centrale du Mont-Saint-Michel est supprimée. . . Permettez-nous, Sire, de vous dire encore tout ce qu'il y a dans notre cœur d'abattement et de tristesse. Nous tremblons en voyant arriver le jour qui bientôt doit engloutir notre fortune, notre commerce, nos espérances.

Ah ! Sire, fut-il jamais semblable position ? Mais où aller ? A la campagne ? Nous ne savons pas labourer, et à 40 et 50 ans ! Il est trop tard d'y penser. A la pêche ? Nos grèves sont si dangereuses que la pêche est absolument impossible pour quiconque ne s'y est pas accoutumé. A la ville ? Mais que d'ouvriers, pendant l'hiver, y sont sans travail ! Les voyageurs venus pour visiter le monument ne nous feront-ils pas vivre ? Ici, impossible de nous faire illusion, les visites seront moins fréquentes ; car, quand sur notre triste Rocher on trouvera, au milieu des maisons en ruine, le silence de la mort, quelque artiste pourra être enchanté, mais tout homme de cœur sera navré. Et de plus, nous le savons, beau-



ARRIVÉE D'UN CONVOI DE PRISONNIERS AU MONT-SAINT-MICHEL.

coup de visites n'apportent rien aux habitants du Mont-Saint-Michel.

De grâce, Sire, dites un mot, faites renaitre l'espérance au milieu de nous. Il part deux cents détenus pour la Corse : les autres ne pourront-ils rester ? Il est encore temps. Votre Majesté peut nous sauver.

Et Vous, Madame, Impératrice bienfaisante, quel indicible bonheur votre cœur va goûter ! Vous aimez à consoler ceux qui pleurent, parmi nous, Votre Majesté trouvera beaucoup de malheurs à consoler. Écoutez nos voix ! Écoutez les mères éplorées qui crient vers vous ! Écoutez les enfants qui tendent des mains suppliantes vers Votre Majesté !... Notre désespoir

est grand, mais il est calme : il y a encore de l'espérance. Vous daignerez dire un mot, et tout sera changé.

Qui, bientôt le courrier joyeux nous apportera cette nouvelle : Nos biens, notre fortune, nos espérances, tout est sauvé. Et partout, dans nos maisons, retentira ce cri tant aimé : Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! Vive le Prince Impérial ! Tout est sauvé !

Au Mont-Saint-Michel, le 30 octobre 1863.

(Suivent les signatures.)

Au dire de certains témoins autorisés, la détresse des habitants du Mont était effectivement navrante. Le 23 février 1864, M. l'abbé Postel, curé du Mont-Saint-Michel, écrit à Mgr Bravard, évêque de Coutances, une lettre où nous lisons ces lignes :

« Le malheur des habitants du Mont-Saint-Michel est au-delà de tout ce que l'on peut dire. Perdre tout son bien, tout le fruit de ses économies, et rester sans commerce, sans travail, sans terre à cultiver, sur un rocher aride, enfermés par une grève que l'on ne peut fréquenter sans la bien connaître, et tout cela au milieu de l'hiver, dans un âge avancé ou avec une nombreuse famille, c'est véritablement une position terrible, une position unique dans tout l'univers. »

On reconnaît ici l'écho des pétitions du 28 et du 30 octobre 1863. L'excellent curé était-il étranger à leur rédaction ? Peut-être pas.

Ces pétitions demeurèrent-elles sans réponse ? Le décret ne fut pas rapporté ; il ne pouvait l'être. Félicitons le gouvernement impérial de n'avoir point cédé. Mais reconnaissons en même temps qu'il se montra pitoyable aux malheureux Montois.

« Nous avons reçu un secours assez abondant, écrit dans la même lettre M. l'abbé Postel, mais il a été distribué d'une manière si arbitraire et si incroyable qu'il n'a contenté à peu près personne et n'empêchera pas la souffrance.

« Nous voudrions bien obtenir une seconde indemnité.

« Les habitants espèrent trouver dans votre Grandeur un appui et un sauveur ».

Cinq jours plus tard, le curé écrit de nouveau à l'Évêque : « Le Mont-Saint-Michel fait pitié. Je ne sais ce que vont devenir les enfants, les vieillards et les infirmes pauvres. La mendicité est interdite. Personne ici ne peut les secourir. Que faire ?? Les marchands ne vendent plus. Les ouvriers n'ont plus d'ouvrage. Tout le monde pleure. Deux pétitions sont encore parties hier pour Paris afin de demander du secours. »

Le 8 mars 1864, une véritable catastrophe vint ajouter au deuil de la population : deux maisons voisines de la petite église s'écroulèrent, ensevelissant sous leurs décombres cinq personnes, dont deux furent retirées sans vie. L'église elle-même faillit s'effondrer ; le mur du côté du midi se trouvait au bord d'un précipice. Le Procureur impérial et un architecte, mandés en hâte, déclarèrent qu'une réparation immédiate était indispensable. Hélas ! la caisse fabricienne était vide. Il fallut réclamer l'appui pécuniaire du département.

« Pauvre paroisse, concluait M. Postel, comme elle est éprouvée ! Tout le monde est consterné. »

Un jour, nous aurons l'occasion de raconter comment le Mont-Saint-Michel échappa à la misère. La suppression de la Maison Centrale jeta le désarroi et décima la population. Bientôt, avec les pèlerinages, avec le tourisme, avec les travaux de restauration, l'aisance revint souriante et consolatrice.

L'Entretien de l'Église Saint-Pierre

DU MONT-SAINT-MICHEL

Nous doutons que jamais paroisse ait eu marguilliers plus vigilants et trésoriers plus consciencieux que la paroisse Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel. Ils reconurent, nous l'avons dit, les rentes dues par les hôtelleries à vieilles enseignes ; ils

reçoivent et entérinent les fondations nouvelles. La propreté et la bonne tenue de l'édifice religieux ne sollicitent pas en vain leur attention. Si l'usage veut que deux fois l'an, à Pâques et à Noël, les chandeliers soient « escurés », le trésorier nous apprendra, à la Saint-Michel « ensuivant », que dix sols sont versés chaque année à la personne qui a été chargée de cette besogne. De temps à autre on se paie aussi un balai neuf et une gaule pour ôter les toiles d'araignées...

Le trésorier pourvoit à l'huile et à la chandelle. La dépense annuelle en luminaire n'est pas inférieure à 37 livres. Rien que le jour de Noël, on dépense pour 7 sols de chandelle ! Pour la même fête on achète de la paille pour en joncher le pavé de l'église en mémoire de l'étable de Bethléem. A la Pentecôte la jonchée sera faite de glaïeuls cueillis aux marais d'Ardevon. Et, lorsque le linge est usé, le trésorier avise à le remplacer par du neuf. Oh ! le diligent trésorier !

Sa sollicitude s'étend aux enfants de chœur et aux pauvres, à tous les fidèles, à qui il prépare le festin de Pâques : « A Cambon pour le pain de la communion de Pasques : 6 livres. A Cantilly pour le vin de Pasques : 54 sols. » Ainsi s'exprime le trésorier, Hugues du Hamel, en 1660. Nous pourrions parcourir tous les comptes ; nous y trouverions la même mention. Évidemment elle décèle l'usage très ancien d'une sorte de banquet annuel donné à l'occasion de la Pâque. N'est-ce pas touchant ?

Enfin et surtout le conseil de fabrique veille à l'entretien de l'édifice sacré. S'il n'est pas riche, au moins est-il d'avis que rien ne le dispense de posséder une église solide et bien couverte. Le curé paraît être l'œil qui découvre les moindres solutions de continuité dans la toiture et les plus légères fissures aux murailles. Son conseil lui laisse une grande liberté d'action. En 1712 et en 1717, le curé, M. Chenu, a dû prendre l'initiative de commander « 400 de lattes, des clous à bois à lattes et des ardoises pour la couverture de l'église ». La dernière fois, le trésorier lui-même, Charles Gautier, est allé

à Ducey avec son cheval « quérir la latte » et s'alloue pour ce 30 sols. Ce n'est pas trop, certes !

Auparavant, des travaux considérables avaient été exécutés à l'église sous la direction du curé. « Cent vingt-sept livres huit sols ont été payés en plusieurs fois à M^e Louis Robillard, masson, pour plusieurs marchés faits avec luy pour l'église, scavoir trente et cinq livres à luy promises pour placer les tombeaux, les fonts baptismaux et faire les marches de l'entrée de l'église et du grand autel, le 20 septembre 1685. Item quarante cinq livres à luy promises pour faire le mur de l'église hauteur de traict, accomoder ceux du semittière



LES FONTS BAPTISMAUX DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE (XIII^e siècle).

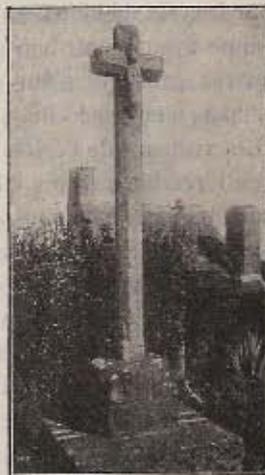
(cimetièrre), faire les portes et refaire l'arcade où est un mozollé (*sic*), le 9 octobre 1685. Item quatorze livres pour des journées pour rempatter la cottièrre du costé de Sainte-Barbe, hausser l'hostel (*sic*) de la Sainte Vierge et tailler des pilottines de carreau, pour avoir accomodé le grand bénistier; item trente six livres quatre sols pour faire les deux vittres dans la

nef de ladite église, le 10 août 1686, et 9 livres 8 sols pour des journées à sapper le rocq du bas de l'église suivant la quittance dud-Robillard, cy 127 livres 8 sols. »

Ceux qui connaissent l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel se rendent aisément compte des travaux énumérés dans ce chapitre : les tombeaux sont encore visibles ; les fonts baptismaux en granit sont toujours là ; on les a seulement changés de place depuis une vingtaine d'années. Quant à la « collière », du côté de Sainte-Barbe, c'est celle-là où se voient l'enfeu et le mausolée de dame Jaquet. L'hôtellerie à Penseigne de sainte Barbe se trouvait non loin, en effet ; elle

s'éroula en 1863, ensevelissant deux femmes sous ses décombres. Les « pilottines de carreau » ne seraient-elles pas ces colonnettes engagées sur lesquelles s'appuie un gracieux encorbellement, qui n'est pas le moindre charme de la venelle voisine, si pittoresque ? Le roc est visible au bas de l'église, aujourd'hui comme en 1685, et les deux « vittres » de la nef subsistent.

Dans le même temps, on exagéra le luxe jusqu'à paver l'église. La somme de dix livres est versée au marin Charles Philippe qui a frété un bateau pour aller chercher au Pont-Gilbert (Avranches) la pierre nécessaire au dallage. Les bateliers ont dépensé, chemin faisant, cinquante sols, qui leur sont remboursés. Trente-cinq livres sont versées aux deux tailleurs de pierre qui ont fourni le pavé. Le trésorier note qu'il a de plus payé cinq sols pour le sceau apposé sur la quittance.



LE CHOIX DU CIMETIÈRE DU MONT-SAINT-MICHEL (XV^e siècle).

Poursuivons la lecture de ce compte, d'ailleurs calligraphié, et nous verrons que Jean Nourry, de Genets a « charoyé du sablon pour l'église » et que « Noël Havinet, masson, a reçu 36 sols pour ses journées à rempatter le pied de la cottièrre du costé des trois Mores et autre travail 2 livres 6 sols. » Les trois Maures : encore une vieille hôtellerie, comme la maison de Saint-Pierre, ou celles des Trois-Rois, de la Coquille, etc. N'est-ce pas que l'on a plaisir à feuilleter les vieux papiers ?

Nos excellents marguilliers se donnent bien garde de négliger le cimetièrre ; le champ des morts est en dépendance étroite de l'église et nous ne sommes pas venus au temps où

M. le Maire recevra la charge de veiller sur la dépouille des chrétiens. La croix de notre cimetière est en granit et date du XV^e siècle. Sa base est moulurée et son fût octogonal ; son croisillon à double face porte d'un côté le Christ et de l'autre saint Pierre, patron de la paroisse. M. l'abbé Pigeon la restaurera en 1867. Deux siècles plus tôt, en 1665, la fabrique s'était préoccupée de la consolider. Nous lisons au compte de cette année : « A Gabriel le Pesant pour avoir fait deux gaffres de fer à la croix du cimetière, 8 sols. Item du plomb pour la croix du cimetière, 42 sols. » Un maçon est mentionné comme ayant contribué à la restauration de ce calvaire des pauvres gens qui n'ont pas le moyen de s'offrir une croix tombale, à eux spéciale.

Les visiteurs de l'église paroissiale ne remarquent pas assez le joli rétable en bois qui surmonte le maître-autel. Il est d'ailleurs aussi peu que possible en lumière. Il date de 1660. Ceux qui aidèrent à le monter reçurent vingt sols de pourboire. Le menuisier fut payé cinq livres. Pour la nourriture du menuisier et de ses compagnons il fut dépensé six livres. Combien avait coûté le rétable lui-même ? Nous ne le savons pas et le regrettons très sincèrement.

Signalons encore, brièvement, quelques particularités intéressantes de la vie paroissiale au Mont-Saint-Michel. Régulièrement, les comptes les mentionnent chaque année. Ainsi les porteurs de croix et bannières aux Rogations sont payés ensemble dix sols. A propos de Rogations, rappelons qu'en Normandie il est d'usage de faire précéder la procession d'un ou deux hommes qui agitent en cadence des clochettes. L'effet ne manque pas d'être pittoresque. Au Mont-Saint-Michel on se conforme à la coutume : il y a des clochettes. La preuve c'est que le maréchal d'Ardevon a remis un battant à l'une d'elles, en 1681. Vers quelles églises du voisinage se dirigeaient les processions ? Elles allaient à Beauvoir et à Ardevon sans doute.

Les marins ont grande confiance à la vertu de l'eau bénite.

Es n'en manquent jamais dans leurs maisons. Aussi conçoit-on que ce soit une véritable corvée de monter l'eau qui sera bénite le samedi Saint et le samedi veille de la Pentecôte. La femme qui s'en charge est rétribuée convenablement.

Rien pour rien : l'archidiacre lui-même, quand il visite l'église, est reçu avec les honneurs dus à son rang. La dépense occasionnée par sa « visitation » est assez rondelette. Représente-t-elle les frais de la réception ? ou bien est-elle synonyme de cadeau, d'indemnité de déplacement ? Mystère.

Le curé de la paroisse s'approvisionne de pains d'autel à la sacristie de l'Abbaye, moyennant dix sols par an. Pour le saint « cresse » il fait une offrande de cinq sols. Tous les ans il décore de son mieux le reposoir du jeudi saint. La fabrique lui vient en aide et paye les épingles (3 sols).

Bornons-nous à ces notes, pour aujourd'hui. Il ne nous restera plus désormais qu'à gloser autour de l'assemblée de nos bourgeois et manants. Nous les considérerons en toute liberté, la prochaine fois, et nous assisterons à la signature des comptes présentés par les honorables trésoriers.

RANULPHE.

AGIONS DE GRACES

Hautes-Alpes. — Que saint Michel soit remercié à tout jamais d'avoir béni mes pèlerinages au Mont-Saint-Michel, à Pontmain et à Domrémy.
C. P.

Alpes-Maritimes. — Veuillez célébrer une messe de remerciement à saint Michel pour la guérison de mon petit-fils.
V^{ve} L. B.

Bouches-du-Rhône. — Vives actions de grâces à saint Michel qui a pleinement exaucé mes prières.
V^{ve} H. R., *sél.*

Eure. — Veuillez célébrer une messe de reconnaissance à saint Michel pour une grande grâce obtenue.
S. P.

Finistère. — Pour témoigner notre amour et notre reconnaissance envers le bon saint Michel et pour mettre sous sa spéciale protection l'année scolaire de nos enfants, nous vous envoyons deux francs pour une messe et deux francs pour une neuvaine de lampe.
S^r S-A.

Gard. — Veuillez faire brûler un cierge pour remercier saint Michel de sa protection.
D. D.

Landes. — Que le bon Archange soit mille fois remercié : je viens d'obtenir la grâce demandée. Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe de reconnaissance.
P. D., *associée*.

Loire-Inférieure. — Dans l'attente de plusieurs grâces, et en remerciement de plusieurs autres, je vous envoie les honoraires de deux messes.
M. A. L.

Maine-et-Loire. — J'aurai, comme l'année dernière, la joie de me rendre au Mont-Saint-Michel pour y prier et remercier le puissant Archange de sa visible protection.
S. D. A.

Je vous prie de vouloir bien faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel et de saint Joseph, pour grâces obtenues.
H. M.

Veuillez célébrer une messe en l'honneur du saint Michel et de saint Joseph, pour une grâce temporelle obtenue.
H. M.

Manche. — J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint 1 franc : veuillez faire brûler deux cierges devant la statue du glorieux Archange en exécution d'une promesse.
M. P.

J'ai l'honneur de vous adresser 2 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce obtenue et mettre de nouveau sous sa protection l'âme de mes quatre garçons.
L. M.

Une personne qui m'est chère me charge de vous adresser un mandat de trois francs pour une messe en faveur des âmes du Purgatoire, en reconnaissance d'une faveur obtenue.
M. L. B.

Reçu à Saint-Maixent, je vous prie de célébrer une messe à mes intentions. Merci à saint Michel.
H.

Je vous adresse ci-joint un bon de deux francs cinquante et vous prie de bien vouloir dire une messe en action de grâces à saint Michel et à N.-D. des Anges pour la guérison du petit R. H. que je vous avais recommandé.
V.

Maysenne. — Je viens vous prier de bien vouloir célébrer ce mois-ci une messe à mes intentions à l'autel Saint-Michel, en reconnaissance de plusieurs grâces obtenues.
C. F.

Meurthe-et-Moselle. — Je vous envoie 5 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel et 5 francs pour un cierge, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
Sœur L.

Pas-de-Calais. — Je vous serais bien reconnaissant de bien vouloir, pendant cette neuvaine, autant que possible, faire célébrer en l'honneur de saint Michel, une messe à son autel, pour le remercier de ses faveurs et mettre sous sa protection spéciale, une famille et toutes ses intentions. Ci-joint un bon de 3 francs sur la poste.
J. M.

Basses-Pyrénées. — Ci-joint 50 francs en action de grâces pour les honoraires des messes demandées, l'insertion d'actions de grâces, pour un mariage recommandé à saint Michel et demande de prières au saint Archange, auquel je recommande toutes les nécessités urgentes de ma famille.
M^{me} A. L.

Seine. — En reconnaissance d'une guérison obtenue, j'ai promis de m'intéresser à la reconstruction de l'église Saint-Michel des Batigoles.
A. G.

Comme chaque année, je viens m'acquitter de ma promesse en vous demandant de bien vouloir mettre 4 cierges à brûler devant la statue du saint Archange, le 29, pour chacun de mes enfants.
M^{me} L. P.

Seine-et-Oise. — La vicomtesse de N. adresse à M. le Chapelain du Mont-Saint-Michel un bon de poste de 10 francs en reconnaissance de grâces obtenues.
M^{me} de N.

Deux-Sèvres. — Vives actions de grâces à saint Michel qui a manifestement protégé un jeune soldat durant la campagne du Maroc. Veuillez célébrer une messe de reconnaissance.
A. G., *sélatrice*.

Tarn. — Reconnaissance pour une grande faveur obtenue. Famille S.

Guadeloupe. — Vous recevrez prochainement en un mandat la somme de 3 francs pour une messe d'action de grâces, en reconnaissance de nombreux bienfaits.
V. A.

Martinique. — Veuillez célébrer une messe pour remercier le saint Archange de sa protection pendant l'année en cours et lui demander de continuer à ses associés sa puissante protection pour la gloire de Dieu et pour notre sanctification.
A. D., *sélatrice*.

Allemagne. — Trois messes en action de grâces, en l'honneur de saint Michel.
Th. S., *sélatrice*.

États-Unis. — Remerciements à saint Michel pour une faveur obtenue.
A. L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Alpes-Maritimes. — Nice : M. F. Noblet, *sélateur très dévoué* ; M^{me} Boivin.

Ardèche. — Alba : M^{me} Nicolas, née Antoinette Richard.

Ardennes. — Signy-l'Abbaye : M. l'abbé Fouquet, *curé-doyen*.

Calvados. — Caen : Sœur Jeanne-Marguerite-Paul, *religieuse de la Visitation Sainte-Marie, sélatrice très dévote au saint Archange*. — Lisieux : M^{me} Roger Le Paumier, née Geneviève Chesnay.

Côtes-du-Nord. — Uzal près l'Oust : M^{me} Elodia Viet ; Caulnes : M. Lhermite.

Gironde. — Verdelsais : M. Em. Duval ; M. Emmanuel Brunel ; M. Paul Duval ; M. Ferdinand Chales ; M^{me} Em. Duval ; M^{lle} Augustina Bruchet ; M^{me} E. Duval.

Ile-et-Vilaine. — Cornillé : M^{me} Lemoignan ; M^{me} Loisel, née Eléonore Rabin. — Rennes : M. le Bastard de Villeneuve ; M^{me} la comtesse de Cornulier ; M^{me} la vicomtesse de Guébéneau ; M^{me} de Mauduit ; M^{lle} de la Vieuville.

Loiret. — Orléans : M. P. Véron ; M^{me} de Dauvet.

Loir-et-Cher. — Blois : M^{me} de Saint-André.

Loire-Inférieure. — Varades : M^{me} Guérin ; M^{lle} Matard.

Manche. — Saint-Pierre-Eglise : M. l'abbé Delente, *curé-doyen*. — Sainte-Croix-Hague : M^{me} Veuve Gambier. — Pont-Hébert : M^{lle} Elise Le Barbanchon. — Avranches : la Révérende Mère Saint-André, *religieuse Ursuline*.

Oise. — Estrées-Saint-Denis ; M^{me} Uranie Vallé.

Rhône. — Condrieu : Sœur Marie Bénédicte Pessonneau ; sœur Marie Séraphine Dumas ; sœur Marie Clémence Drevet ; sœur Marie Claire Thibot, *religieuses de la Visitation Sainte Marie*.

Seine. — Paris : M. Léon d'Hendencourt ; M^{me} Reverdy, née Jeanne Thuillier.

Seine-Inférieure. — Angerville-l'Archer ; M^{me} Marie Riard.

Tarn. — Castres : M^{lle} Marie Benne.

Allemagne. — Herny : M^{me} Sophie Bina.

Belgique. — Bruges : sœur Elisa Mantau, *religieuse Carmélite* ; sœur Bernarde, *religieuse Augustine* ; sœur Augustine du Sacré-Cœur, *des Sœurs servantes du Sauveur*. — Gavere : M^{me} Philomène Bert.

Canada. — Trois-Rivières : sœur Catherine de Jésus, *de la Communauté du Précieux Sang*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in
Lucem Sanctam !...*



Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN. — DISCOURS DE M. L'ABBÉ G. GRETE. — LA VIE DE L'OEUVRE. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET BLEU. — LA MARE AUX CANARDS. — ADIEUX A NOS CHERS DÉPARTS.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 6 décembre, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs de l'Archiconfrérie.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 8 au 16 décembre.

INTENTION bénite par Mgr l'Évêque de Coutances, proposée non seulement pour la neuvainé, mais pour le mois de décembre tout entier : LE PORTUGAL.

En octobre dernier, l'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE a proposé comme intention générale à ses adhérents les intérêts de la Religion au Portugal. Le P. Luiz Gonzaga Cabral, S. J., plaide alors avec une éloquence émue la cause de cette malheureuse nation que l'on a pu appeler « la nation eucharistique », où la dévotion au Sacré-Cœur regut autrefois et naguère encore la plus splendide et la plus officielle de toutes les consécérations.

Aujourd'hui, la Franc-Maçonnerie, qui a pris le pouvoir, se vante de « reléguer au cimetière de l'histoire l'influence religieuse qui avait été pendant des siècles si nuisible au pays ». Les religieux sont traqués, emprisonnés, bannis ; leurs biens sont confisqués. Tous les évêques sont chassés de leurs palais et exilés de leur ville épiscopale et de tout le département. Des centaines de prêtres ont été entassés dans les cachots, après avoir subi

toutes sortes d'affronts. La séparation de l'Église et de l'État a été décrétée et réalisée de la manière la plus odieuse. Puis on a supprimé l'enseignement religieux à tous ses degrés dans les écoles officielles ; interdit le même enseignement jusque dans les établissements privés ; voté la loi du divorce, etc... Ajoutons que l'anarchie déchaînée ne connaît plus de frein. Les éléments révolutionnaires terrorisent la partie saine de la nation. Si bien que l'émigration progresse à mesure que s'étend le désordre.

L'auteur de l'article où nous puisons ces désolantes indications recherche les causes de la crise ; il en signale deux : le REGALISME, qui avait asservi le clergé, et le LIBÉRALISME doctrinal et moral qui avait empoisonné le peuple. Cependant il n'est que juste de le remarquer : quand la crise s'est ouverte, il était permis d'envisager l'avenir avec quelque assurance, le renouveau catholique était palpable. Par malheur, le gouvernement, gangrené lui-même, manqua de clairvoyance et de fermeté. Entre les deux courants, il ne sut pas choisir : favorisant l'un et l'autre à tour de rôle, il fut entraîné fatalement par le plus violent.

Espérons que le Sacré-Cœur de Jésus sauvera le Portugal.

Nous comptons là-bas un certain nombre de zéloteurs, abonnés ou correspondants. Nous leur devons de solliciter en leur faveur, en faveur de leurs compatriotes persécutés, la prière des Amis de saint Michel dans le monde entier.

C'est chose faite.

* *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Le Jour de Noël. Archiconfrérie de saint Michel ; 2^o Jour au choix pendant la neuvaine de l'un des huit jours suivants ; 3^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces trois indulgences. — 4^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.



DISCOURS

PRONONCÉ AU MONT-SAINT-MICHEL, LE 16 OCTOBRE 1913

PAR

M. L'ABBÉ G. GRENTE

DOCTEUR ES LETTRES

DIRECTEUR DE L'INSTITUT LIBRE DE SAINT-LO.

*Audita est vox millia millium
dicentium : salus, honor et virtus
omnipotenti Deo.*

On entendit des milliers de voix
chanter : honneur, gloire, triomphe au
Dieu tout-puissant.

(Office de saint Michel.)

MONSIEUR !,

MES FRÈRES,

L'ARTISTE qui s'attarde à contempler le Mont Saint-Michel pour en retracer la magnificence, ou l'écrivain qui se hasarde à le décrire, quand il voit rassemblée, « au péril de la mer », cette profusion de merveilles dont la moindre illustrerait un site, depuis l'enceinte harmonieuse des remparts et les robustes assises de ces murs sobres et altiers, jusqu'au souple alignement des colonnades, à l'entrelacs des fleurons, à la légèreté des ogives, aux aiguilles des pinacles, et que cet ensemble, redoutable et attirant à la fois, lui apparaît, selon les aspects ondoyants de la nature, glorieux aux rayons du soleil, sombre et presque tragique sous le fouet des rafales, ou recueilli et propice au rêve par un clair d'étoiles, il s'éprend

1. S. G. Mgr. GUÉRARD, évêque de Coutances.

d'admiration pour les maîtres en pierres vives qui rivalisèrent de génie dans la force et de grâce dans la splendeur.

L'historien s'émeut plus encore ; car il sait que ces pierres ouvragées ou abruptes se souviennent d'avoir été frottées par des preux et des saints, ensanglantées par l'héroïsme, sanctifiées par la mortification et la charité. A son appel, sortent fièrement de leur tombe rois, ducs, chevaliers, moines, défenseurs ou pèlerins de ce sanctuaire, et le murmure des oraisons et le fracas des mêlées remplissent de nouveau l'immensité des grèves, la solitude des bastions et le silence du cloître.

Or, mes frères, si passionnant que soit ce spectacle, des perspectives plus amples se dévoilent au regard du chrétien. Ce rocher s'auréole d'une gloire mystique, près de laquelle s'estompent ses gloires architecturales et militaires. La religion l'a destiné, embelli, immortalisé. Aujourd'hui encore, elle lui communique une grandeur sacrée, et, sans amoindrir la beauté profane du châtelet ou du monastère, les ranime du souffle surnaturel qui les créa. Ici résonne un écho de la lutte mystérieuse dont le ciel fut troublé, car on y honore depuis douze siècles l'artisan de la victoire, *operarius victoriae Dei*. Et parce que la Providence se plaît souvent à orienter malgré eux les desseins des hommes vers ses propres voies, au sommet de la flèche qui domine le Mont et le pays, les représentants officiels de la France ont, de nos jours même, dressé l'Archange tel que l'aperçut saint Jean, « debout dans le soleil¹ », — attestation nationale, sous une apparence artistique, de notre foi dans le triomphe du bien sur le mal et hommage indirect à la toute-puissance de Dieu dont saint Michel, selon le mot naïf de nos pères, n'est que le « sergent ».

Cet hommage indirect ne nous suffit pas. Réunis pour célébrer le « Prince de la milice céleste » au jour anniversaire

1. *Apoc.*, xix, 17.

de son apparition, où trouver plus agréable honneur que d'attiser notre zèle à sa flamme ? L'histoire nous apprend que Dieu fut glorifié sur ce Mont par l'héroïsme et la prière. Héritiers de ce double patrimoine, à notre tour de manifester une foi vaillante, et qui ait aussi pour tutelle la piété.

Malgré l'éloquence des vieux souvenirs,

Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir.

C'est ce qu'exprimait heureusement, Monseigneur, l'acclamation désintéressée des prêtres de Bayeux, quand, aux récentes fêtes de Honfleur, ils saluaient en vous « le vengeur intrépide de la foi catholique, par qui la religion s'affermir et s'épanouit en vertus ». Le patronage de Notre-Dame et de saint Michel, qu'ils souhaitaient à Votre Grandeur en retour de votre « confiance » déclarée, je l'implore humblement sur mes paroles, afin que « tous les bons et nobles courages soient émus et incités à œuvres vertueuses¹ ».

I

L'Église l'affirme après l'Écriture : les anges subirent une épreuve. Mais elle ne précise pas le motif de la lutte qui les sépara. Suarez² et d'autres éminents théologiens enseignent que les rebelles s'insurgèrent lorsque Dieu leur découvrit le plan de la création et leur laissa entrevoir les abaissements et les douleurs de son Fils.

Notre joie est grande, mes frères, d'étudier les mystères de Jésus, d'apprendre qu'« à son nom tout s'incline au ciel, sur la terre et dans les enfers³ », qu'il est « l'unique médiateur⁴ » et que « nul ne va au Père que par lui⁵ ». Notre joie est grande de le saluer comme « le fondement et le terme

1. Charte fondatrice de l'ordre de saint Michel.

2. *De Angelis*, lib. VII, cap. xiii, num. 13 et seq.

3. *Philipp.*, n. 10.

4. *I Tim.*, n. 5.

5. *Joan.*, xiv, 6.

de toutes choses¹ » et de savoir que « la vie éternelle consiste à le connaître² ». Or, c'est justement ce qui nous enchante qui déplit aux frondeurs.

Les deux Testaments proclament l'obligation pour les anges et les hommes d'adorer Jésus-Christ³. Obéir parut à Lucifer une déchéance. Il ne consentit point d'abord à humilier son excellence devant une nature moins parfaite, et surtout il refusa de reconnaître dans la possibilité lointaine d'un enfant chétif, d'un adolescent ouvrier, d'une victime déshonorée par la lèpre de nos fautes, d'un crucifié honni et d'un mort inerte, la gloire, la puissance et la sainteté de Dieu. Nul chrétien n'ignore comment saint Michel répondit à son arrogance et quelle réprobation précipita soudain les révoltés dans un châliment éternel.

Le même mystère d'anéantissement divin, proposé à notre foi, renouvelle en chacun de nous le conflit d'idées et de sentiments dont la volonté des anges fut l'arbitre. Dès lors, la résistance de Lucifer nous offre un intérêt personnel, et la crainte d'imiter sa désobéissance et d'encourir sa damnation nous invite à supplier son vainqueur de nous prêter appui. « L'adversaire du démon, dit saint Jude, est l'archange Michel. » Il le demeure. Secourant les âmes de bonne volonté, il poursuit avec elles sa lutte initiale contre l'ennemi de Dieu : quel réconfort que la certitude de son assistance !

Non qu'elle nous exonère d'initiative et de peine : Dieu respecte trop ses dons pour restreindre l'exercice de notre liberté. Son dessein est de nous faire conquérir, par la sauvegarde laborieuse de notre foi, la paix qui est le fruit de la victoire. Or, les exploits de nos pères au Mont-Saint-Michel nous pressent d'accepter généreusement cette lutte et avivent notre confiance dans le triomphe.

1. *Ephes.*, 1, 10 ; *Coloss.*, 1, 16.

2. *Joan.*, xvii, 3.

3. *Ps.*, xcvi, 8 ; *Hebr.*, 1, 6.



Tout chevalier coupable de couardise était exclu de l'Ordre de Saint-Michel. Qui voudrait, parmi nous, se contenter d'une foi si molle, qu'il méritât d'être rejeté par l'Archange ? « Nous n'avons pas reçu, dit saint Paul, un esprit de dissimulation et de crainte, mais la vertu de force¹. »

Une condition essentielle de vaillance est d'asseoir profondément en nous nos convictions religieuses. De même que l'ouragan et la mer se ruent sans effet sur ce Mont exposé à leur fureur, les défis de l'incrédulité et les assauts de la violence échoueront, si notre religion est sincère et notre volonté affermie.

Mais que penser du courage de ces chrétiens qui ne fondent leur croyance qu'au ras du sentiment, blessent l'intégrité de leur foi par d'inquiétantes hésitations sur la divinité du Christ, l'infailibilité de l'Église et les directions doctrinales du pape, et, pour ne citer qu'un exemple propre à cette fête, n'aperçoivent en Satan que l'allégorie dramatique du mal et le nom légendaire du péché ? Ces concessions intimes prouvent que l'esprit de ténèbres s'est déjà insinué dans leur cœur, et comme, à certains jours, quand le brouillard ensevelit la baie du Mont-Saint-Michel dans un immense et triste suaire, le ciel, la mer, le sable et la côte se confondent en une grisaille indécise, leur intelligence se laisse obscurcir par de telles perplexités, que la conscience ne distingue plus nettement entre la foi, l'indifférence et le doute.

Oh ! certes, ils sursautent à l'idée de paraître transfuges, et les soupçonner même d'infidélité leur serait un affront. Mais connaissent-ils ce Robert Jolivet, qui ne songeait point d'abord, lui non plus, à pactiser avec les Anglais, puisque en vue de les combattre il avait pourvu le Mont d'armes et de vivres, et qui, peu à peu, par un amoindrissement de caractère et des acquiescements progressifs, en vint à tenir le roi

1. *II^e Tim.*, 1, 7.

d'Angleterre pour légitime et consumma sa désertion en assistant, témoin officiel, au supplice de Jeanne d'Arc ?

Croyez-vous que s'il eût louvoyé de cette sorte et implicitement démenti par des fluctuations la renommée de son courage, on eût demandé, en 1287, à notre compatriote, Richard de Carouge, de cautionner sur le sien l'honneur d'un Montmorency ? Croyez-vous que les défenseurs du Mont-Saint-Michel, si le patriotisme ne les eût animés et rendus clairvoyants, eussent toujours repoussé avec hauteur les offres avantageuses et avec succès les ruses incessantes de leurs adversaires ? Affamés, réduits à la détresse, Henri V les tente par des approvisionnements, de l'or, des honneurs : ils se moquent ou s'indignent de ses avances. Le sire de Touchet déguise ses soldats en marchands ; Montgomery soudoie l'un des assiégés qui lui livrera la citadelle ; Belle-Isle trahit les lois de l'hospitalité... Ah ! les vieux gentilshommes ne comptent pas en vain parmi leurs ancêtres ce Richard cœur-de-lion, « habile à démêler et ardent à poursuivre » : ils déjouent et rompent ingénieusement les stratagèmes.

Mes frères, soyons, comme eux, fidèles aux qualités foncières de notre race. Le Normand n'aime pas la brume : il se hâte de discerner les sophismes autant que de démasquer les fraudes. Jamais la Réforme ne put s'implanter ici : « personne ne voulait loger Genève chez l'Archange ». Écartons ainsi de notre âme toute erreur, « habiles à la démêler » sous ses airs innocents et « ardents à poursuivre » la vérité pour l'atteindre.

* * *

Une foi profonde, décidée, vigilante, sera aisément courageuse.

Qu'il appartienne d'abord au prêtre de « déployer la croix en vainqueur et d'être, à l'exemple de saint Michel, le porte-enseigne du salut » — *explicat victor crucem Michael salutis signifer* — nul ne le nie ; mais à tout chrétien s'impose le devoir d'attester publiquement sa religion.

Or, à l'encontre de cette fière allure, surgissent deux obstacles. Le premier, qui arrête ou brise tant d'essors, émane d'un préjugé de l'opinion, acclimaté par notre faiblesse. Le monde nous a vus, depuis si longtemps, raffiner de prudence et nous blottir sous les précautions, qu'une autre attitude lui paraît étrange et presque illicite. L'affirmation de notre foi devient, à ses yeux, jactance ; l'espoir dans la sainteté de notre cause, utopie ou provocation ; la revendication de nos simples droits, agression ou folie ; et il s'étonne, s'inquiète ou s'exaspère du réveil des âmes, qu'il jugeait endormies ou mortes, et qui entendent vivre et agir. — D'autre part, notre mollesse naturelle nous engage à l'inaction, et, loin d'opposer aux discours et aux actes contre la vérité un zèle qui amortisse ou dévie les coups, nous justifions avec notre torpeur le mot mélancolique d'Ozanam : « Ah ! qu'il s'opère de mal par l'inconséquence et la timidité des gens de bien ! »

Rappelons-nous, mes frères, les prouesses du Mont-Saint-Michel. Dans les « houpilleries, rencontres et batteries, disent les chroniqueurs, il y eut grandes vaillances faites », et le docte historien Dom Huysnes¹ déclare que « mainte fois les Anglais attaquèrent le Mont si furieusement qu'ils semblaient sur le point de l'écraser ». Cette continuelle offensive alarmait-elle nos aïeux ? Se dissimulaient-ils, transis, derrière leurs remparts, et se contentaient-ils de bombarder les assiégés à travers les machicoulis et les créneaux ? À Dieu ne plaise ! Ils ripostaient aux charges de leurs adversaires par des contre-attaques intrépides, ils sortaient hardiment de leur donjon avec d'Esouteville et ses gentilshommes et abordaient l'ennemi sur la grève, dans un corps-à-corps audacieux, où le cliquetis des rapières, le choc des épées sur les heaumes et les décharges de mousquet à bout portant proclamaient la vaillance de leur cœur.

(1) *Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer* (XVII^e siècle).

Oh ! l'entraînante leçon ! Au lieu de voiler notre foi sous une timide réserve ou quelque réticence ; au lieu d'exuser notre respect humain par des motifs aussi inconsistants que le souci de notre avenir, la peur de déplaire, ou d'autres inconvénients éventuels, glorifions-nous de rendre hommage à Dieu par la vigueur notoire de nos convictions.

On alléguera peut-être l'inutilité de cette vaillance, vu le petit nombre qui en témoigne.

Mais le succès revient-il toujours à la force des contingents ? Combien étaient-ils ici à lutter et à vaincre ? Ah ! la postérité s'arrête surprise, émue, devant la réponse de l'histoire. Cent dix-neuf chevaliers suffirent pour empêcher le Mont-Saint-Michel de devenir le fief de l'Angleterre ; cent dix-neuf se mesurèrent avec des régiments, des armées, et ruinèrent par leur valeur la fougue et la masse de troupes d'élite. Un jour, l'Anglais qui s'irrite de ses perpétuels échecs au seuil de cette forteresse, alors que partout les ponts-levis s'abaissent à l'approche de ses bandes victorieuses, résout de concentrer ses postes pour un assaut décisif. Vingt mille hommes se déploient sur la grève, à marée basse ; vingt mille, équipés de neuf, munis d'armes et d'engins récents ; vingt mille, désireux de venger, avec la mort de leurs camarades, l'honneur du nom anglais, que ce roc amoindrit, et d'éteindre le rire moqueur de cette poignée qui les nargue. Contre ce flot, dont la formidable irruption va déferler, la résistance serait téméraire. Les défenseurs ont acquis par leur courage le droit que nul ne les soupçonne de céder à la peur : ils capituleront avec les honneurs de la guerre. — « Rendez-vous », leur crie-t-on ! — Mais, étrange et invraisemblable héroïsme, un vieux moine de répondre : « Retirez-vous, Anglais, ou prenez garde, car on n'attaque pas en vain Monseigneur saint Michel. » — Oui, ces cent dix-neuf, qui ne sont pas même un contre cent,

acceptent la lutte, et la bataille s'engage, humainement insensée, humainement décidée, perdue d'avance !

Or, en voici l'issue. Huit jours de mines, de feintes, d'escalades ont épuisé les assiégeants, mais non amené à leur merci ces quelques preux.

La leçon est-elle saisissante ?

On alléguera encore que les temps sont hostiles et que l'affirmation de sa foi réclame aujourd'hui une vaillance surhumaine. Oh ! sans doute, ni les événements ni les hommes ne favorisent la religion. Une guerre brutale ou insidieuse use et des ressources du passé et de machinations nouvelles. En vérité, les temps sont hostiles.

Hé bien, révélons-nous, comme le demandait saint Grégoire de Nazianze, « supérieurs à notre temps », *temporibus suis excelsiores* : l'histoire du Mont-Saint-Michel nous instruit encore sur ce point. Est-ce qu'au xv^e siècle les mauvaises nouvelles qui parvenaient ici n'étaient point déprimantes ? La France, victime de factions rivales, épuisée par des luttes stériles, se débat, en des affres suprêmes, entre le « soi-disant Dauphin, roitelet de Bourges », impuissant et futile, et Henri V d'Angleterre, qu'un héraut a proclamé, devant le cercueil de Charles VI, légitime possesseur des deux couronnes. La Normandie s'est rendue ; des troupes anglaises occupent Rouen, Alençon, Saint-Lo, Granville. Trois forteresses d'importance stratégique : Pontorson, Avranches et Tombelaine, cernent le Mont... Attendez-vous, mes frères, des défenseurs qu'ils cherchent dans les malheurs accumulés et la prostration générale un motif de reddition ? Regardez-les. Jean d'Harcourt les rassemble, leur présente ses armes sur lesquelles il a fait graver l'image de l'Archange et cette devise : *Nemo adjutor mihi nisi Michael*, et, assuré du concours céleste, il entraîne barons et moines à une résistance opiniâtre. En vain la violence, la ruse ou la disette ; en vain le retrait du moindre espoir de renfort ; en vain les remparts démantelés et les

brèches ouvertes ; en vain le ravage de l'incendie, le râle des blessés et les fauchées de la mort ; trois ans ¹ de patience, d'obstination, d'héroïsme contraignent les Anglais à lever le siège, sans qu'ils aient arboré leur bannière à la cime du Mont. O Dieu, que cette histoire est donc exaltante, et qui voudrait, à tant de souvenirs fameux, arguer des contradictions de notre époque pour terrer sa foi ?

Mais, ne l'oublions pas, mes frères, notre vaillance ne sera victorieuse qu'à la condition d'être disciplinée et persévérante.

La discipline ! Mot sévère et qui déplaît à notre fantaisie ; pourtant, elle est le principe et la caution du succès. Or, combien prétendent servir la religion à leur guise ? L'intelligente manœuvre et le beau résultat ! Ici encore recueillons de salutaires souvenirs. N'en vit-on pas compromettre par des imprudences défendues de précieuses ressources ? Un groupe de huguenots rôde autour du Mont. Quatre gentils-hommes bravaches les veulent pourchasser : d'Estouteville s'y oppose, par crainte d'un guet-apens. Dédaigneux de ses ordres, ils se précipitent et paient d'une mort inutile leur désobéissance.

On félicite nos ancêtres d'être à la fois « entreprenants et ordonnés ». Gardons, mes frères, leur sage esprit de subordination. Seuls, le Souverain Pontife et les évêques ont mission de nous guider. Quelque autorité de talent ou de vertu qui nimbe les autres, leur absence de mandat doit nous rendre défiants de leurs lumières. *Nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint* ².

La persévérance ! Voilà le second élément du triomphe. Il ne faut pas, en effet, que notre courage soit précaire et transitoire. « Jésus-Christ, dit saint Hilaire, demande des soldats

1. De 1423 à 1427.
2. 1 Joan., iv, 1.

capables d'un long combat ¹ », et non des engagés de passage, qui se fatiguent et s'épouvantent d'un premier exploit.

Vous venez de voir au prix de quelle constance le Mont-Saint-Michel ne tomba jamais « *ès mains des anciens ennemis du royaume* ». Ses défenseurs se tenaient en alerte, prêts à repousser l'assaillant toujours attendu. Sans cette continuité de bravoure et de vigilance, l'effort et la gloire du passé eussent été abolis. De même, mes frères, par notre défaillance, non seulement nous perdriions le gain de nos anciennes victoires, mais nous disperserions ce cumul de mérites que la foi de nos aïeux nous a légués. Ah ! les apercevez-vous, ces vieux Normands qui ont lutté pour la cause de Dieu, battu les Sarrasins en Sicile, arraché Grégoire VII et Urbain II aux violences de l'empereur d'Allemagne, devancé la première croisade avec Robert le magnifique, répondu, à la suite de Courteuse, de Bohémond et de Guiscard, aux appels de Pierre l'Ermite, ébranlé la Palestine par les exploits de Tancrede et de Richard cœur-de-lion, au point que, deux siècles plus tard, le peuple et l'armée turque en gardaient glorieusement pour nous l'effroyable souvenir, conquis l'Angleterre, après avoir obtenu du Saint Siège l'autorisation de punir Harold frappé d'anathème, et, avec leurs frères bretons, préservé le Mont-Saint-Michel d'être anglais ou huguenot. Leurs grandes ombres, fières ou sanglantes, toutes dévouées au Sauveur et à l'Église, nous environnent de leur majesté et nous exhortent à la vaillance. Nous avons leur sang, mieux encore, leur esprit et leur âme, car leurs traditions se perpétuent en nous, comme la sève d'un arbre séculaire monte, pure et vigoureuse, des profondes racines au tronc et aux pousses nouvelles.

J'ai loué nos aïeux avec l'autorisation de l'Écriture : *laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua* ².

1. *Christus vult longi praelii militem* (Tract. in Psalm., cviii, 2).
2. *Eccli.*, xliii, 1.

Cependant, mes frères, il y a devant Dieu, — et c'est notre espérance — une beauté supérieure à leurs prouesses.

Ah! certes, je n'atténuerai pas leur valeur quand ils accomplissaient pour Dieu, l'Église ou la France les merveilles que je viens de rappeler, quand ils s'écriaient avec Geoffroy d'Harcourt, mourant face à l'ennemi : « O Dieu, Jésus-Christ, je te remercie de l'honorable mort que tu me donnes », ou que Henri Beaulerc, fils du Conquérant, ravitaillait lui-même, par une charité inouïe, ses frères qui venaient ici l'assiéger. Mais il est un autre combat, dont l'enjeu, dépassant l'intégrité du territoire ou l'honneur de la patrie, est le salut d'une âme. Le chrétien, déjà aux prises avec ses passions et les préjugés du monde, doit le soutenir contre cet ennemi redoutable qui séduisit Adam, Ève et l'univers, — *qui seducit universum orbem*¹, — poussa le peuple élu vers la prévarication, fomenta les hérésies et les schismes et osa tenter Notre-Seigneur.

Ah! je conçois que l'apôtre saint Jean, terrifié de le voir nous assaillir, se soit douloureusement écrié : « Malheur à vous, ô terre, ô mer, parce que Satan se rue sur vous, plein de fureur² »; je conçois que le catéchisme du concile de Trente, qui résume avec prudence et décision la doctrine de l'Église et l'opinion des saints, prononce que « si le secours de Dieu nous manquait en cette rencontre, nul de nous ne résisterait à pareil ennemi³ ». Quelle vaillance donc pour une âme d'affronter sans tergiversation un adversaire aussi puissant que cauteleux, et qui dispose, en « prince de ce monde⁴ », de l'erreur, du despotisme et de la haine coalisés!

Mais en retour, mes frères, admirez sa récompense. Les élus, dit Origène, rassemblés près de Dieu, racontent les luttes de Job et publient le courage et la constance de sa foi,

1. *Apoc.*, xii, 9.

2. *Ibid.*, xii, 12.

3. Pars IV, cap. xv.

4. *Joan.*, xvi, 11.

venientes ante Deum attestati sunt fidei constantiae. Ne serait-ce point déjà enviable? Ah! écoutez : mieux que notre propre gloire, notre vaillance procure la gloire de Dieu. Oui, comme « durant le combat de Michel avec le Dragon, on entendit, raconte l'Écriture, une voix qui disait : Salut à notre Dieu¹ », tandis que nous résistons bravement à « l'esprit de ténèbres » et que nous transformons notre épreuve en mérite, nous glorifions Dieu. Oh! la consolante doctrine et la belle théologie, qu'une vie obscure puisse s'éclairer soudain d'un rayon céleste! Mon Dieu, soyez béni de permettre que de pauvres petites créatures vous honorent en vous adorant, et que nous vous rendions gloire par la vaillance intime, manifeste, disciplinée, persévérante, — et ainsi victorieuse — de notre foi!

II

Vous le pensez bien, mes frères, — dès lors, j'abrègerai ce qu'il me reste à dire, — cette vaillance, glorieuse à Dieu, n'est pas notre fait, mais, au témoignage de saint Jean, l'œuvre du Sauveur : *In hoc apparuit Filius Dei ut dissolvat opera diaboli*². Ce serait donc manquer du sens des choses divines que d'engager la lutte avec sa seule superbe pour soutien. La grâce est notre indispensable auxiliaire. « Je puis tout », dit l'Apôtre, mais « en Celui qui me reconforte³ ». Et Notre-Seigneur nous menace d'impuissance, hormis son aide : *sine me nihil potestis facere*⁴. Il nous faut solliciter ce secours. Ainsi encore agirent les chevaliers et les moines du Mont-Saint-Michel : leur histoire émouvante et illustre ne cesse de nous édifier.

S'il s'accomplit sur ce rocher tant de prouesses, c'est que la prière en obtenait l'inspiration et la force. Les biographes de saint Aubert ne l'appellent point par complaisance « très

1. *Apoc.*, xii, 7.

2. *1 Joan.*, iii, 8.

3. *Philip.*, iv, 13.

4. *Joan.*, xv, 5.

religieux et aimable à Dieu » : il a mérité ce renom et voulu que ses successeurs imitassent sa piété. Aussi les statuts du monastère ordonnent-ils qu'avant de prêter la main aux gentilshommes, avant même de se livrer à ces études de philosophie et de sciences, de jurisprudence, de musique et d'art, qui devaient consacrer leur réputation et leur acquérir une influence intellectuelle de premier ordre, « les moines disent leur service, pour laquelle chose l'abbaye a été faite, par révélation de Monseigneur saint Michel à Monsieur saint Aubert ».

Cette oraison préalable et incessante, outre le profit des bénédictions divines, avait l'avantage de stimuler et d'enhardir les défenseurs du Mont. « Ils savaient, rapporte Dom Huysnes, que, tous les jours, les moines, dans leur chœur et es sacrés autels, se souciaient d'eux », et cette pensée, non seulement fortifiait leur confiance de vaincre, mais accroissait leur bravoure, car elle consolait de ses lumineuses perspectives leur agonie et leur mort.

Les religieux ne demeuraient pas, du reste, solitaires en leurs supplications. Depuis le 16 octobre 708, où, suivant Guillaume de Saint-Pair,

Y eut ici grande assemblée
De clercs, d'évêques, de barons,
Et de Normands et de Bretons
Que saint Aubert avait mandés,

d'innombrables pèlerins sillonnèrent les « voies montoises », et telle était leur ferveur, qu'on dénommait les routes qu'ils suivaient « chemins du Paradis ». Sur ces routes, on n'apercevait pas uniquement les fidèles de Normandie, qui, « après Dieu et Notre-Dame, n'eurent oncques plus cher patron que saint Michel », mais une foule immense, hétérogène, où se rencontraient et s'unissaient dans une commune espérance et une égale piété les rois et les pauvres, les pécheurs et les saints. Tout ce qui fut courage, héroïsme, gloire; tout ce qui fut dévotion, repentir, vertu, vint prier à ce sanctuaire, et les voûtes solennelles de la basilique tressaillirent tour à tour

à la plainte désolée qui murmurait avec confiance le *Salva nos perimus* et aux accents d'allégresse qui chantaient avec reconnaissance les *Te Deum* de la victoire.

Je ne traverserai pas vos rangs, ô multitude, pour discerner votre origine française, allemande, gasconne, espagnole ou italienne, ni pour recenser vos misères et vos vœux; mais comment taire vos noms, saint Anselme, saint Édouard d'Angleterre, saint Louis, saint Vincent Ferrier, qui vous agenouillâtes ici avant d'être invoqués vous-mêmes comme des intercesseurs? Comment taire vos noms, ô rois, dont la grandeur s'estimait plus haute en s'inclinant, et le pouvoir, plus ferme, par un vasselage volontaire? Childebert, Charlemagne, Louis VII, vous avez brodé l'image de l'Archange sur vos drapeaux et « fait céans oraison »; Philippe le Hardi, vous remerciâtes saint Michel de vous avoir « gentiment » arraché à la peste dans Tunis; Philippe le Bel, Charles VI, François I^{er}, Charles IX, Henri III, que sais-je? Charles X, Louis-Philippe... vous avez entrepris ce pèlerinage, et je ne vous oublie pas, Louis XI, trois fois visiteur de ce sanctuaire, et fondateur de l'Ordre de Saint-Michel « en l'honneur du premier chevalier qui, pour la querelle de Dieu, combattit l'ancien ennemi de l'humain lignage ».

Comment ne pas citer vos noms populaires, ducs de Normandie: Rollon, Richard-sans-peur, Guillaume-longue-épée, Guillaume le Conquérant, dont la dévotion à saint Michel fut si ardente et si généreuse, et vous, ducs de Bretagne, prompts à devancer ou à suivre ce François I^{er} qui vint, disent les chroniques, « rendre ses vœux à Dieu en l'honneur de l'Archange, pour l'avoir aidé à remettre la ville d'Avranches sous l'obéissance de nos rois »?

L'heure m'empêche d'aller à votre rencontre, reines et princes du sang, grands capitaines: Du Guesclin, Dunois, Condé, La Moricière; et je ne puis que vous rassembler dans un commun et rapide hommage, légats du Saint-Siège, cardinaux, évêques, que Dom Huysnes déjà renonçait à énumérer.

Mais comment vous passer sous silence, petits « pastoureaux », partis avec une si suave candeur, au *xiv^e* siècle, « des Basses Allemagnes », sur un ordre précis ou voilé, et qui précédez ainsi vos jeunes frères tant exhortés par nos évêques à retrouver vos traces.

Jugerait-on qu'un motif de curiosité attirait les pèlerins ? Ah ! ne savez-vous pas que pour aborder « ce lieu écarté du monde », il fallait vaincre les fatigues et les dangers de la route, braver les exactions et la faim, s'exposer à la brume, aux sables, aux flots, et vraiment courir tels hasards, qu'un dièdon conseillait aux aventureux de commencer par faire leur testament ? Non, une raison frivole n'amenait point ici les fidèles.

Mais leur piété s'avivait encore au contact de celle qui se révélait dans l'abbaye, intense et féconde en œuvres. Car, ces merveilles dont j'évoquais au début la grandeur et la poésie, ces ciselures de la pierre, cette dentelle brodée la-haut comme une parure diaphane et somptueuse de ces blocs énormes, hissés sans nos moyens modernes de transport, d'élévation, de taille, et malgré « l'aiglon », les tempêtes et la mer, croyez-vous que ces merveilles, une fois construites et sculptées, soient demeurées intactes ? Hélas !... Je ne parlerai ni des entailles des boulets, ni du feu de l'ennemi ; mais, en 1103, la nef de l'église s'effondre ; en 1112, la foudre consume l'édifice ; en 1200, la chute de la flèche écrase tous les soubassements ; en 1300, la foudre récidive, et le métal des cloches coule en ruisseaux de feu sur le monument qu'il embrase ; en 1350, en 1354, encore la foudre ; en 1421, en 1506, toujours la foudre incendiaire et niveleuse. Je m'arrête avant la fin de ce lugubre inventaire, car, de siècle en siècle, se succèdent sans répit les affaissements, les ravages et la ruine. Tout est abattu, calciné, anéanti, et l'œuvre des « tailleurs d'images », et les manuscrits de la bibliothèque, et les doctes travaux de Robert de Tombelaine, de Robert de Thorigni et de Pierre

Le Roy, et les traductions si attentives d'Aristote, de Cicéron et des Pères, et les enluminures des ornemanistes, et les émaux et les filigranes des orfèvres... tout l'effort séculaire du génie, de la patience et du goût : éroulement, cendre, fumée !

Que pensez-vous, mes frères, qu'il advienne ? Il semblait, avoue Dom Huysnes, après un de ses récits dramatiques, qu'on ne devait plus bâtir si richement, ce monastère ayant brûlé déjà quatre fois, mais le bon abbé Guillaume eut des sentiments tout contraires. « Oui, de chaque désastre naît une abbatale plus digne de saint Michel, et la destruction ne se lasse qu'après, semble-t-il, que la foi a épuisé ses ressources » d'artifice et de magnificence ».

Vous en connaissez la cause. Si Dieu n'eût accordé, de préférence, ses faveurs en ce sanctuaire, enrichi d'indulgences par trente Souverains Pontifes, ni les pèlerins ne seraient accourus, ni chevaliers et moines n'auraient obstinément défié les éléments et les hommes. Mais tous attribuaient avec d'Estouteville leur victoire à « l'aide de Monseigneur saint Michel », et approuvaient le comte de Mortain, qui estimait honorable et avantageux d'avoir porté l'étendard de l'Archange à la bataille d'Hastings.

Ainsi apparaît triomphale l'efficacité de la prière et, particulièrement, de la dévotion à saint Michel. Pour nous entraîner à une résolution généreuse, je ranimais le noble souvenir de tous nos ancêtres qui témoignèrent ardemment leur foi. Voici maintenant qu'ils nous pressent d'abriter cette résolution sous l'égide de l'Archange. Je les vois, pèlerins poudreux, las et endoloris mais confiants, hauts barons ou estafiers entre deux combats, cénobites austères et recueillis, s'acheminer vers sa statue et solliciter son appui. Joignons-nous à leur cortège, et de même que notre foi courageuse exaltera leur mémoire, notre piété, assurant notre persévérance, permettra aussi à leurs ossements glorieux ou sacrés de germer une moisson [d'apostolat, de dévouement et

de vertu, qui réjouira l'Église, *et quasi herba ossa germinabunt*¹.

La leçon du passé, mes frères, est le mot d'ordre du présent. Tous ici nous le respecterons. Alors nous serons la légion bénie que vante l'Écriture et dont Dieu se sert pour le triomphe de sa cause. Pendant que d'autres, hélas ! ou engourdis par l'indifférence se désintéressent de la lutte, ou trompés par des sophismes passent à l'ennemi, ou aiguillonnés par la haine mènent l'assaut contre le dogme et la morale, nous offrirons aux anges ce spectacle de glorifier Dieu par notre vaillance et notre tenacité.

Ah ! quelle tristesse pour eux, quand l'âme, sortie du bap-tême radiuse, séduisante, toute parée de vertueux désirs, revient au ciel, méconnaissable, hideuse et désolée, semblable à ces navires qu'une foule enthousiaste vit cingler vers la haute mer, fiers de leur voilure et de leurs pavois, et qui rentrent au port, après une croisière traversée par la tempête, les mâts brisés, les pavillons et les voiles en loques, les marins décimés, pauvre et lugubre épave ! Au contraire, quelle joie pour saint Michel et les anges, à l'entrée d'une âme éprouvée par les mêmes périls et victorieuse ! Leurs milliers de voix redisent en une acclamation solennelle la gloire et la puissance de Dieu, *audita est vox millia millium dicentium : salus, honor et virtus omnipotentis Deo*.

Ce cri de gloire, vous le savez, mes frères, monte vers le Créateur comme l'action de grâces ample, ininterrompue et universelle de la nature. Les poètes en ont reconnu l'accord dans le frisson des blés et le bruissement des feuilles, et le Psalmiste, dans le gazouillement des oiseaux et la cantilène des sources, dans le chœur infini des étoiles, les clameurs ou le murmure de l'océan. Nous venons de l'entendre qui monte aussi des pierres de cette « merveille », des exploits valeureux

¹ *Isaïe*, lvi, 14.

des chevaliers, de la prière et des travaux des moines, et qui répond, sublime alternance, aux hymnes angéliques. Mais il doit s'élever pareillement vers Dieu, suave et continu, de toute notre vie. O saint Michel, nous vous en prions, que notre âme, vaillante et pieuse, se complaise à le chanter, et que la France elle-même, votre protégée, apprenne de vous à le redire. Alors retentira sur la terre, et jusqu'en ses cryptes profondes fera vibrer d'allégresse ce monument, la « grande voix » qui publia dans le ciel votre victoire : « Maintenant, voici le salut ; maintenant, voici le règne de Dieu et le triomphe de son Christ ! » O saint Michel, malgré les tristesses qui nous assaillent, à cause de votre secours et de votre pouvoir, c'est notre invincible espérance.

Ainsi soit-il.

La Vie de l'Œuvre

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Du 15 Octobre au 15 Novembre, inscrits : 600.

Sont compris dans ce total les associés enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Arbois, Aubigny-sur-Nère, Azieu-Quincieu, Bahia, Basse-Terre, Baulette, Centreville, Château-Chinon, Forges-les-Chimay, Fort-de-France, Hartford, Ile-aux-Coudres, Laissac, La Meauffe, La Palud, La Nouvelle-Orléans, La Ronde, Levis, Le Pouliguen, Lillebonne, Manchester, Merriion, Montréal, Nicorps, Niort, Nuits-Saint-Georges, Paillart, Paris, Perrecy-les Forges, Petit-Ivry, Pierreville, Ploudalmézeau, Saint-Béat, Saint-Chamond, Saint-François-d'Assise de la Longue Pointe, Saint-Michel de la Forêt, Saint-Médard de Guizières, Troyes, Usselot, Valognes.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

20 OCTOBRE : Paulette-Madeleine-Delachaussée ; Pierre-Joseph

1. *Apoc.*, xi, 7.

Hertout ; Charles Louis Vandamme ; Marie-Marthe Vandamme ; Cyrille-Gaston Vandamme ; Gaston-Jérôme Vandamme ; Constantine Villemont ; Roger-Ernest Villemont, de *Pailhart* ; Jean Chartier, de *Levallois-Perret* ; Lucy-Célestine-Marie-Thérèse Pouffier, de *Nuits Saint-Georges*. — 21 OCTOBRE : Jean-Eugène-Gabriel Hallouin, de *Petit-Ivry*. — 22 OCTOBRE : Marie-Thérèse Lebaindre ; Henri Lebaindre, de *Caen* ; Marie-Joseph-Régis-Serge Coze, de *Le Pay*. — 23 OCTOBRE : Marcel Chinardet, de *Paris* ; Charles-Louis-Joseph-Edouard Draber ; Micheline-Marie-Madeleine Draber ; Louise-Marie-Alberte Draber, de *Nancy*. — 25 OCTOBRE : Marie-Thérèse Quesséveur ; Joseph Gouriou, de *Guingamp*. — 30 OCTOBRE : Xavier Gremaud, de *Gorron* ; Joseph-Lucien Fortier ; Joseph-Gerard Simard ; Joseph-Louis Simard ; Jean-André-Gérard Montcalm ; Joseph-René Vanier ; Joseph-Théodore Lenoir ; Joseph-Roger Nantel ; Marie-Josaphat-Hector Monette ; Joseph-Georges-Henri Charbonneault ; Joseph-Léopold Carnellier ; Marie-Cécile-Annette Renaud ; Marie-Hélène Péladeau ; Marie-Hélène Deschâtelets ; Marie-Gertrude Deschâtelets, de *Saint-François d'Assise de la Longue Pointe*. — 31 OCTOBRE : Jean-Louis-Pierre Violleau, de *Le Petit-Ivry*. — 1^{er} NOVEMBRE : Louis-Martin Bonnigat, de *Vertou*. — 3 NOVEMBRE : Fernand Nicolas, de *Alba* ; Gratien Viala, de *Laissac*. — 5 NOVEMBRE : Marie-Louise-Emilie Delivré, de *Vincennes*. — 11 NOVEMBRE : Madeleine Chasten ; Paulette Chasten, de *Le Petit-Ivry*. — 15 NOVEMBRE : Marie-Louis-Charles-André Léglise, de *Libourne* ; Bernard-Jean-Toulouse ; Marie-Thérèse Toulouse ; Henry-Paul-Marie Toulouse ; Robert-Germain-Marie Toulouse, de *Troyes* ; Yvonne-Marie Odendhal, de *Lyon* ; Henri Leclercq ; Georgette Alou ; Lucienne Duhamel ; René Duhamel ; André Viéville, de *Arieux*.

DEUX QUESTIONS. DEUX RÉPONSES. — 1^{re} Pourquoi le *Journal d'un Pèlerin* est-il interrompu ?

Parce que depuis deux mois nous manquons de place. Patience : en janvier nous conduirons nos lecteurs à Assise, à Lorette, à Gènes et au bord du lac Léman.

2^e Pourquoi la présente livraison n'est-elle pas illustrée ?

Parce que de soi, son texte n'appelle aucune image. Puis, il y a des numéros — celui-ci entre autres — qui sont illustrés par eux-mêmes. — Le numéro de janvier contiendra des images en abondance.

Échos & Nouvelles

Un Musée abbatial au Mont-Saint-Michel.

À la suite des demandes de plusieurs sociétés artistiques

et archéologiques, parmi lesquelles l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel et la Société archéologique d'Avranches, le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts vient d'autoriser le dépôt, à titre de dons gratuits, dans la salle de l'abbaye du Mont-Saint-Michel déjà affectée à cet usage, d'objets de diverse nature se rattachant à l'histoire de ce monument, et qui pourraient être offerts par des particuliers ou provenir de collections publiques ou privées.

Les promoteurs de cette patriotique entreprise voudraient, dans la mesure possible, faire rentrer au Mont-Saint-Michel les objets authentiques qui ont été dispersés, et rassembler dans l'abbaye les fragments de toutes sortes, meubles, ustensiles, œuvres d'art, livres, gravures, dessins de nature à faciliter l'étude de ces édifices et d'en compléter l'intérêt historique.

Les personnes désireuses de se dessaisir de quelque objet de ce genre en faveur de cette collection nationale, où leur nom figurera au bas de l'objet offert, sont priées de vouloir bien en aviser l'architecte en chef du Mont-Saint-Michel, 167, rue Montmartre, Paris.

Le cinquantenaire de l'orphelinat Dehau.

à Lille.

Situé dans un quartier excentrique de Lille entre la porte de Béthune et la porte de Cantelieu, l'orphelinat Dehau fut fondé sous les auspices de saint Michel, le 29 septembre 1863. Il a célébré son cinquantenaire le 16 octobre dernier, en la fête de l'Apparition de saint Michel sur la terre de France. Une messe de communion réunit autour de la Table sainte les internes et un grand nombre d'anciennes élèves. A la grand-messe, M. le chanoine Leclercq, supérieur du collège Saint-Bertin, à Saint-Omer, bénit une statue de saint Michel et porta la parole. Il fut doublement éloquent puisqu'il ajouta à son éloquence habituelle celle des chiffres. Depuis la fondation, 260 jeunes filles ont reçu à l'orphelinat Dehau une formation complète jusqu'à leur majorité. Cinquante-cinq ont déjà paru devant Dieu : cent-dix se sont mariées et ont accru la grande famille de l'orphelinat de plus de deux cents petits-enfants sans compter les arrière-petits-enfants. Vingt-deux ont embrassé la vie religieuse. Le prédicateur cita avec émotion les noms vénérés des fondateurs de la maison : M. et M^{me} Charles Dehau, M^{me} Clotilde Deleruyelle ; des supérieures et des aumôniers. A la fin du dîner, une gravure représentant saint Michel, d'après Raphaël, fut remise en souvenir à toutes les personnes présentes. Une séance

récréative égaya la soirée qui se termina par un salut solennel du Très Saint Sacrement.

La religieuse qui nous communique ces détails ajoute : « Ici, nous avons à cœur d'honorer saint Michel à toutes ses fêtes : le 8 mai, le 29 septembre et le 16 octobre. Nous possédons depuis de longues années, dans notre jardin, une magnifique statue de l'Archange, que nos enfants vénèrent à l'envi. Chaque soir, elles invoquent saint Michel. »

Échos canadiens.

A Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe, les Sœurs de la Providence ont fêté solennellement l'Archange saint Michel. De beaux cantiques, entre autres le *Quis ut Deus*, furent chantés pendant la messe de communauté.

Notre infatigable zélatrice vient d'envoyer au siège de la Pieuse Union du Scapulaire de Saint-Michel, à Rome, une liste de 105 associés, reçus par M. l'abbé J.-A. Péladeau, zélateur de l'association.

Mon Carnet bleu

17 octobre. — Je suis brûlé. J'entends monter du rempart, par la fenêtre innocemment laissée ouverte, cette phrase qui me met en éveil : « Ne causons pas trop haut ; *Gingatz* nous entendrait ! » Il est vrai : « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse » (Ps. 110). Mais je ne suis pas le Seigneur. Au contraire ! et mes diseurs sont des sages ; ils le prouvent. — Ce matin, Mgr Guérard, qui nous fait le très grand honneur de demeurer notre hôte, a revu l'Abbaye, toujours plus attrayante à mesure que se poursuivent les travaux de restauration.

18 octobre. — Sa Grandeur nous quitte très tôt pour Coutances. La solitude maintenant s'établit en souveraine chez nous. La rue est déserte, les volets sont clos, les rideaux sont tirés. Le tram n'a plus de clients. *O beata solitudo ; o sola beatitudo !* lisait-on jadis sur les murs du séminaire de Coutances... qui depuis, de solitude animée et féconde est devenu désert, morne et stérile. Notre solitude à nous est enviable ; nous l'aimons davantage après en avoir subi la privation. *O sola beatitudo !*

19 octobre. — De beaux dragons se promènent en nos murs. Observez, s'il vous plaît, que le 19 septembre j'aurais eu honte

de noter un fait aussi *divers*. Aujourd'hui une douzaine de casques luisant au soleil constituent un événement à nos yeux déshabitués déjà de la foule bigarrée des touristes errants. Comme quoi, dirait le sage, tout est relatif ici-bas et comme quoi l'on aurait tort de s'étonner de rien.

20 octobre. — Plaignez-vous donc de la pluie. Vous aurez mauvaise grâce. L'été fut magnifique et prolongé. A la première rosée vous entendez des gens qui récriminent et se morfondent. Et vous sentez que moi-même je ne suis pas très assuré de me comporter différemment.

21 octobre. — Point de répit : de la pluie tout le jour. Encore un peu et je me fâche. Pour calmer les nerfs, rien de tel que la *poésie*. En voici qui nous arrive toute *fraîche*, de Paris, dans une feuille... de lys :

Ce que du haut des airs, j'ai vu de plus charmant,
Ce qui reste pour moi le plus pur enchantement...
Un doux Mont-Saint-Michel à la grâce de l'Aube !

Ah ! tenez : « Je préfère la pluie ! »

23 octobre. — Du sable argenté ou des rochers brunis que baignent tour à tour les rayons d'or et les flots d'émeraude, surgissent tout d'une pièce, crénelés et fiers, les remparts de la cité des corsaires... , étroit réseau de ruelles bordées de maisons closes qui se haussent comme pour mieux voir au large et que domine la flèche grêle de l'antique cathédrale. Par l'estuaire profond, hérissé d'écueils redoutables, entrent et sortent goëlettes aux ailes blanches et vapeurs empanachés de fumée noire. Lorsque d'aventure des torpilleurs s'avancent en file et régulièrement espacés, d'abord jolies choses indécises, légères, aériennes, puis fuseaux gracieux glissant sur la soie mouvante des vagues... , le spectacle est féérique. Tel apparaît Saint-Malo au regard des *futuristes*... et de ceux qui le sont moins, Or les édiles de ce pays de rêve ne viennent-ils pas de voter l'abaissement des remparts... « pour que l'on voie mieux ». Oh ! les vandales ! Par bonheur, espérons-le, le bon sens aura raison d'un radicalisme forcené ; et du « pont qui se ballade » entre Saint-Malo et Saint-Servan, et des vedettes blanches ou vertes qui croisent entre Saint-Malo et Dinard, le voyageur contempera longtemps encore les fortifications témoins de tant de luttes et de tant de naufrages. Mais on se défend à peine d'une profonde mélancolie, en pensant qu'à l'instar des édiles malouins, de solennels imbéciles se rencontreront peut-être un jour pour réclamer le démantèlement du Mont-Saint-Michel !

24 octobre. — Une fois n'est pas coutume. Mais que voulez-

vous ? J'estime qu'il est bon de sacrifier quelques rares fois à la mode. Donc, nous avons fait comme tout le monde et nous avons cherché à tâtons dans le cachot de Barbès la fameuse chaîne. Nous l'avons trouvée, palpée, soupesée, agitée et sonnée. « C'était beau... mais c'était triste. »

25 octobre. — Pardon ! Ceci se dit en courant : le grand collecteur du Mont-Saint-Michel est ensablé. Ce devait arriver. Mais on ne l'avait pas écrit. Inutile, puisque tout le monde l'avait prévu. Nonobstant, c'est plutôt dur.

26 octobre. — Résumé garanti sincère, des impressions d'un touriste, en ce jour que mon *agenda* consacre à saint Ruslique : « Quand on a l'âme en fête rien ne plie, rien ne coûte ; ni la pluie qui tombe, ni la contradiction qui blesse, ni le chagrin qui ronge, ni... » Mais assez ! c'est de la pluie seule qu'il s'agit ; elle n'a pas cessé d'aujourd'hui.

27 octobre. — Les grandes marées sont passées. Cependant en voici une qui se prépare, dont l'amplitude n'est pas à dédaigner. La mer s'avancait ce soir avec la vitesse d'un cheval au galop, selon l'expression reçue.

28 octobre. — Il y a de l'orage dans l'air, des sautes de vent brusques, effarantes, inattendues, indiscrètes. L'arc-en-ciel étale (c'est une façon de la *monter*) la gamme de ses riches colorations et achève de donner à la scène un caractère grandiose. Vers le soir des éclairs flamboient, allumant de tragiques feux sur les grèves et jusqu'au sommet de la flèche où trône l'Archange.

29 octobre. — Quand je disais que la marée menaçait d'être d'une amplitude respectable, je ne faisais que copier l'*Annuaire*. Prophète à bon marché, va ! Faute d'avoir consulté l'*Annuaire*, tel qui « cuidait » rentrer par la porte est obligé de monter à l'échelle et d'escalader le rempart. Ce n'est point banal assurément ; mais...

30 octobre. — Depuis deux jours, une équipe de terrassiers est employée à rouvrir la fouille pour reviser la conduite du tout-à-l'égout, entre la Porte du Roy et la Porte du Boulevard. On dit qu'il y a des fuites et que la marée montante se fait sentir ailleurs que sur la grève. Le Progrès ! c'est beau, mais un peu cher.

31 octobre. — M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts... non... M. le Surintendant des Beaux-Arts (c'est plus distingué !) a décrété la mort de la Digue. L'horrible, la néfaste levée sera amputée. La chose est sûre ! — La preuve : l'administration des Ponts-et-Chaussées soigne la Digue avec une

sollicitude touchante, admirable. Si une pierre s'effrite, si un talus s'affaisse... dix, vingt, trente bras se tendent et s'offrent à réparer le dommage. Le train lui-même a transporté de gros moëllons, dont les hommes composent une cuirasse invulnérable à ce monument la Digue — si célèbre désormais et tellement historique que l'on pourrait bien en proposer le classement.

1^{er} novembre. — Eh bien ! c'est une fête manquée. Nous avons célébré les Saints, il est vrai ; mais nous sommes accoutumés d'unir au souvenir des Bienheureux celui des âmes souffrantes du Purgatoire. La Toussaint est une fête de nuance adoucie. Or, aujourd'hui, ni tentures de deuil, ni office funèbre. Nous organisons une petite fête pour les enfants.

2 novembre. — Quelques automobilistes se sont risqués, hier et en ce jour encore, à rallier le Mont, que la brume abandonne rarement, que les rafales fouettent sans relâche. Néanmoins, c'est le calme, le silence, l'étonnement presque de rencontrer ici ou là un visage inconnu.

3 novembre. — Les cloches ont pleuré. Entre deux averses nous avons parcouru le cimetière en aspergeant d'eau bénite chacune des tombes — soixante environ — au fond desquelles dorment leur dernier sommeil les générations montoises. La Messe des Morts a été chantée devant une assistance nombreuse et édifiante.

3 novembre. — Et la vie se poursuit simple et douce. L'Avancée n'est plus une tranchée profonde, mais une ornière cahotense... en attendant que se produisent les tassements *souhaités*. Ah ! voyez : rien ne sert de précipiter le cours naturel des choses ; il faut que *tout se tasse*. Sinon la vérité et la solidité sont compromises.

6 novembre. — Tempête la nuit dernière. Le sol est jonché de branches mortes, de feuilles, de débris de toute nature. (A ceux qui s'étonneraient qu'au Mont-Saint-Michel il y ait des branches et des feuilles, je rappellerai que nous avons un petit bois, très intéressant.)

7 novembre. — Hé ! des groupes de voyageurs qui montent et descendent, comme en été. Même, dirait Gavroche, qu'ils ont l'habitude de parler comme les autres. « Saperlotte, ces coquins de moines ils y ont mis le temps, mais, il n'y a pas à dire, ils ont bâti rudement bien ! — Ah ! oui, c'est épantant ! » Le refrain connu, quoi !

GINGAST.

La Mare aux Canards

PROPOS DE PRESSE

DEPUIS deux mois, la chasse est ouverte. Dieu merci, car il s'est abattu, sur le Mont-Saint-Michel, une nuée de canards, et, bien qu'on ne soit pas chasseur, on brûle tout de même d'envie de leur caresser les plumes. Vous devinez de quels canards et de quelles plumes j'entends parler.

Vieux habitués de nos grèves ou timides recrues de la dernière couvée, philosophes gras et dodus ou jeunes couples pimpants sous leurs nouvelles plumes, virtuoses orgueilleux de leur timbre grave et assuré, ou musiciens malhabiles qui se hasardent à lancer deux notes effarouchées, ils ont volété, becqueté, caqueté durant de longs mois, sur la digue, sur les remparts, sur le musée, sur l'Abbaye, si confiants dans leurs ébats, si fiers de leurs papotages, qu'ils semblaient vraiment être chez eux. Après le Mont-Saint-Michel au péril de la mer, et le Mont-Saint-Michel au péril de la terre, voici le *Mont-Saint-Michel au péril des canards!*

Gingatz leur lança bien, d'une main sûre, quelques traits acérés. Les plumes volèrent, la bande tournoya un instant, puis reprit son bavardage assourdissant. N'espérons pas un meilleur résultat! Cependant, allons, en chasse! Et comme disait Tartarin: « Pan, pan, sur les canards! »...

Parfaitement! Voilà en quels termes, j'aborde *Mme la Presse*, noble, sion discrète personne! Voilà comment je la remercie de sa sollicitude pour le Mont-Saint-Michel!

Reconnaissons ses mérites. Elle a parlé du Mont-Saint-Michel avec sympathie. Comme aux gens qui parlent beaucoup, il lui est arrivé de dire, par hasard, des choses justes. Certains journaux ont même entrepris, avec désintéressement, une campagne enthousiaste, réparatrice, vengeresse. N'éparquons pas la reconnaissance: disons un merci ému.

N'importe, — et n'en déplaise à Louis Veuillot, le grand journaliste — ce que j'ai pu lire, dans les journaux de France et de Navarre, à propos du Mont-Saint-Michel, m'a fait douter de la valeur de ses informations, et, plusieurs fois, du savoir de ses informateurs, voire de leur probité professionnelle!

« O le bienheureux homme, il enseigne ce qu'il n'a jamais

appris! » Ce mot, qu'on a détourné de son application véritable pour y trouver une terrible ironie, me revenait à la pensée, à la lecture de certains articles où s'affichait une ignorance absolue de la question.

Que voulez-vous! Le Mont-Saint-Michel est à la mode. Tout le monde en parle. Bien sot qui ne saurait en dire n'importe quoi! A lire certaines âneries, on se demande si l'auteur est jamais allé au Mont-Saint-Michel, mieux, s'il a seulement entrevu, de loin, la silhouette célèbre, sur une affiche de l'Ouest-Etat!

Voilà qui mérite réprimande, MM. les conseurs des travers publics! A vous les premiers! Nous viendrons ensuite aux affaires sérieuses.

* * *

Ceci pourrait donc s'appeler, ad libitum, le *coin des âneries*, ou la *mare aux canards*.

Parle-t-il sérieusement, ou se donne-t-il un moment de bon temps, en tout cas, décernons le premier prix à Paul de Léoni, et pour le confondre, citons le passage soigné, original, personnel et parfaitement inepte de sa composition.

« On sait que l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel est classée monument historique. Elle relève à ce titre du ministère des Beaux-Arts. On peut dire, en passant, que toutes ces ruines qui font partie du bric-à-brac national sont, pour le budget, de véritables sangues et de parfaits crampous.

Le Mont-Saint-Michel n'a, en réalité, que l'intérêt rétrospectif qu'on lui prête et qu'on lui fabrique à l'usage des poires cosmopolites à qui des gardiens en livrée racontent les blagues les plus pharamineuses.

Ce Mont, pour dire la vérité, n'a d'autre valeur que celle d'une vieille crédence ou d'un vieux bahut de l'Hôtel des Ventes rongé aux vers, effrité de partout, mais rafistolé morceau par morceau par d'ingénieux spécialistes en truquage du faubourg Saint-Antoine. Le Mont-Saint-Michel n'est pas autre chose qu'un numéro pour guide Joanne, pour Bœdeker ou voyage d'excursion à prix réduit. »

Pour dire la vérité, prenons Boileau, *Art Poétique*, et lisons:

« Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent! »

Et ces blagues vraiment pharamineuses, cette ignorance élégante et crasse s'étaient dans *l'Autorité!* (7 août 1913). Par bonheur, elles ne font pas autorité, le moins du monde!

Simple remarque. Pour éviter un procès pour fraude, on ajoute sur l'étiquette d'un produit frelaté la simple mention: *fantaisie*. Cidre fantaisie, cognac fantaisie. A la prochaine

occasion, Paul de Léoni, quand il parlera de choses artistiques, fera bien d'écrire : *Chronique d'art fantaisie*. On ne s'y trompera plus.

* * *

Que d'inepties d'ailleurs ont provoquées les incidents burlesques de la dernière saison ! A propos de cette comédie (style noble), de ce vaudeville (style badin), de ce scandale (style héroï-comique), on n'a évité aucune inexactitude.

Rappelons les faits en deux mots.

Le Musée du Mont-Saint-Michel, entreprise privée et musée des horreurs (paroles de M. Gaudin de Vilaine au Sénat) fait à l'Abbaye, monument de l'État et merveille du monde, une concurrence illicite (paroles de M. le Sous-Secrétaire d'État). Pour y remédier, le ministre des Beaux-Arts poste dans la rue un gardien officiel, avec mission d'indiquer le chemin de l'Abbaye. D'autre part, un arrêté du maire interdit le chinage sur la voie publique. Le gendarme, aussitôt, — sans pitié et sans distinction — dresse procès-verbal sur procès-verbal, en vertu de l'arrêté du maire, contre l'agent officiel des Beaux-Arts, agissant en vertu d'un ordre ministériel. Cela dure quinze jours, trois semaines : cinquante-sept fois, le vigilant agent de la force publique exerce ses majestueuses fonctions. Enfin le ministre des Beaux-Arts s'émeut de cette situation ridicule et, par l'intermédiaire du préfet de la Manche, ordonne à M. le Maire d'indiquer le bon sens de son arrêté à MM. les gendarmes.

Voilà toutes les données du problème. Si les jurisconsultes ne s'accordent pas toujours dans l'interprétation du Code, on comprend qu'un brave gendarme ait pu commettre un contre-sens. Mais cet excellent gardien de nos libertés agit-il, jusqu'au bout, de sa propre initiative ? Ne demanda-t-il pas conseil ? M. le Maire lui dicta-t-il la marche à suivre ? Mystère de la consigne et consigne du mystère !

Quoi qu'il en soit, la plupart des journaux n'ont aperçu, en tout cela, qu'un amusant prétexte à plaisanter les deux administrations. Et tout de suite il nous est né des Courteline à foison ! Que Courteline, le vrai, ne tremble pas ! Le Mont-Saint-Michel contre les Beaux-Arts, la commune contre l'État ! A Caen, aux courses de chevaux, les Beaux-Arts furent, dit-on, battus par le Mont-Saint-Michel. Présage sinistre et probablement inventé !

Cependant, il est bien vrai que, avec un arrêté municipal mal interprété, on a pu battre en brèche les ordres du ministre des Beaux-Arts.

Ce n'est pas une raison, excellent *Domino* du *Gaulois*, pour parler de gardiens de l'État et de gardiens municipaux. Ne

corsez pas à ce point le conflit ! Le Musée du Mont-Saint-Michel n'est nullement un musée communal. C'est un musée tout à fait particulier, propriété particulière, exhibé par des particuliers.

Voilà la vérité, M. le sénateur Audiffred ! Et quand vous relirez votre rapport présenté au Sénat (séance du 17 juin 1913), vous ferez bien de modifier cette phrase : « Au Mont-Saint-Michel, on constate cette bizarrerie qu'un musée établi par la commune (non pas, mais dites : par un particulier, marchand de machines à coudre, à Paris) ne peut être visité que moyennant une rétribution de 1 franc ! »

La commune n'y est pour rien. Dieu le veuille et Dieu merci pour elle !

Puis... mais je n'en finirais pas ! Retenez seulement ce journal, un gars normand de la Manche qui, possédant l'Almanach, veut, par originalité, donner le nom de M. le Maire.

Fatalité ! Le malheureux se trompe de ligne et inscrit le nom de M. le Maire de *Les Pas*, commune voisine dans le canton et l'Almanach !

Au pas, camarade, au pas, au pas !

Où, au pas, nous-mêmes ! Nous nous attardons. Un monceau de coupures, sans compter la coupure de la digue, sollicite nos attentions. Et la villa Médicis, et la visite au Musée ! Mais il faut se borner ! A la nouvelle année, sur les bords de la Mare aux canards !

DES ISLÈS.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

« Les victimes de la catastrophe de Melun. »

Calvados. — Tilly-sur-Seulles : M^{lle} Marie Martel.

Cher. — Clémont-sur-Sauldre : M. Marcel Découette.

Finistère. — Ploudalmézeau : M^{me} V^{ve} Colin, née Rose Jacob.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. le Général Lemaître, *hospitaller de N.-D. de Lourdes*.

Ille-et-Vilaine. — Vitré : M^{me} Léon Bouin.

- Indre-et-Loire.** — Tours : M^{me} V^{ve} Karren, née Clotilde Jobert.
Isère. — Charancieu : M^{me} Gaillard.
Loiret. — Orléans : M. Pierre Lefèvre ; M^{me} V^{ve} Batellier, née Louise Charriot.
Loire Inférieure. — Nantes : M^{me} V^{ve} Poirier.
Manche. — Bacilly : M^{lle} M. Bougon, *zélatrice bien dévouée.* — Saint-Pair-sur-la-mer : M. Dubus. — Cherbourg : M^{lle} Marie Langlois-Noël — Agneaux : M^{me} Buffant. — Avranches : M. Félix Jourdan. — Ponts-sous-Avranches : M. Chapdelaine, *frère du Bienheureux Auguste Chapdelaine, martyrisé en Chine.*
Orne. — Domfront : M^{me} Pattier-Larue.
Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le comte d'Orfenille, *hospitaller de N.-D. de Lourdes.*
Rhône. — Lyon : M^{me} Tiradon.
Seine. — Paris : La R^{de} mère Sainte-Geneviève ; La R^{de} mère Saint-Jean de Dieu, sœur Saint-Jacques ; sœur Sainte-Anne ; M^{me} de Guigné.
Seine-Inférieure. — Rouen : M^{onsieur} Loth, *curé de Saint-Maclou, protonotaire apostolique.*
Somme. — Amiens : M^{me} Dumont.
Maroc. — Ouadai-Tchad : M. Maurice de Grammont de Villemontes, *tombe au Champ d'honneur.*
La Réunion. — Clermont-Saint-Paul : M^{me} Jeanne Lauret.
Alsace-Lorraine. — Hayange : M. Pierre Gâtelet. — Thionville : M^{me} V^{ve} Lerond, née Catherine Vouaer.
Angleterre. — Manchester : M. Wilfrid Gosling.
Canada. — Québec : M. Amable Péladeau ; Le R. P. Victorin O. S. F. ; M^{me} Simard, née Marcoline Bluteau. — La Longue-Pointe : Sœur François d'Assise ; La R^{de} mère Marie de Lourdes, née A. Péladeau ; La R^{de} sœur Pierre Fournier, née L. Quesnel, *religieuses de la Providence.*

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

N. B. — Les Actions de grâces au prochain numéro.

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NOS VŒUX. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — BULLETIN. — UN MOYEN DE L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL SOUS LA BENVENUE AU ROY FRANÇOIS I^{er} (1518), Poésie. — LE JOURNAL D'UN PÈLERIN. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — LA MARE AUX CANARDS. — MON CARNET BLEU. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

NOS VŒUX

MONSEIGNEUR LE DIRECTEUR, *céda*nt à nos instances, a bien voulu se présenter aux lecteurs des Annales, « de pied en cap », dans tout le « pavoisement » d'un Prélat de Sa Sainteté. Nous lui en exprimons notre sincère et filiale reconnaissance.

Qu'il nous soit permis d'ajouter nos vœux aux siens et de joindre nos faibles prières à celles qu'il adresse à saint Michel pour nos zéloteurs et bienfaiteurs, pour les abonnés et lecteurs de la Revue, pour les Associés de l'Archiconfrérie universelle.

LA RÉDACTION.



*Soupirs + prières !
M. Lepetit
Prélat de S. S.
Vic-gén.
8^e des Clers du M^t S^t Michel*

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lles} Marie Harley, *de Paris*; M^{lles} Jolly, *de Châlons-sur-Marne*; M^{lles} Sylvie Gérard, *de Decazeville*; M^{lles} Marie Fraysse, *de Livinhac-le-Haut*; M^{lles} Fréville, *de Maignelay*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Novembre au 15 Décembre, inscrits : 493 associés, enrôlés par les zélés et zélés : Aix, Avignon, Binic, Boussu, Caumont, Chardenot, Charleville, Château-Gontier, Courgenay, Croix-lès-Rouvery, Damgan, Decazeville, Fribourg, Galway, Gleink, Honfleur, Issy-l'Évêque, Jérusalem, Lille, Longué, Mahébourg, Marseille, Nantes, Nuits-Saint-Georges, La Palud, Paris, Perpignan, Pont-de-Veyle, Renazé, Romans, Savigny-le-Vieux, Sofre-le-Château, Saint-Michel près Laigle, Saint-Pol sur Ternoise, Trégunc, York.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

15 NOVEMBRE : Yves-David Marescot, *de Yvetot*; Marie-Louise Joséphine-Michel Gaudin, *de Gene*. — 21 NOVEMBRE : Augustin Miard, *de Chardenot*; Albert Van Caillie, *de Bruges*; Odette Misse-roy; Anne-Marie Curé; Anne-Marie Magneux, *de Nuits-Saint-Georges*; Anne-Marie-Madeleine Gunther, *de Selongey*; Jeannine-Marguerite-Marie Briotet, *de Pont-de-Vaux*; André Pugnier; Julien Gan; René Pot; Noëlie Gan; Marie Caminade; Marie Molte; Marguerite Barthès; Marie-Thérèse Revel, *de Castres*; Léon Orhant; Yvonne Orhant, *de Cornillé*; Louis-Joseph-Paul Sailliant, *de Estrées-Saint-Denis*. — 28 NOVEMBRE : Roger Labaros; Juliette Froment; Jean Froment; Madeleine Froment; Camille Arquier; Andrée Castan, *de Decazeville*; Edouard Servais, *de Mons*. — 21 NOVEMBRE : Marie-Elisabeth-Claire Renard, *de Boulogne-sur-Seine*. — 4 DÉCEMBRE : Goustan-Marie-Joseph Le Bayon, *de Morlaix*. — 8 DÉCEMBRE : Jean-Louis-Michel Jeanniard; Emile-Henri Fumeux; Laure-Henriette Fumeux; Jeanne-Marie Fumeux, *de Nuits-Saint-Georges*; Charles-André Barry, *de Vosne-Romanée*; Fernand Leguillochet, *de Boisvion*; Paul Leroux, *de Saint-Michel près Laigle*; Jules Goudy, *de Saint-Laurent de la Cabrerisse*. — 9 DÉCEMBRE : Gabriel Mat, *de Pottes*. — 10 DÉCEMBRE : Lucie-Marie-Léontine-Camille Brestler, *de Nantes*. — 11 DÉCEMBRE : Jean-François Hernio; Louis

Jean-Joseph Bertho; Georges Couillard; Martine Tanguy; Louis Cyprien Gourio, *de Binic*; Jeannine Collet, *de Tours*. — 12 DÉCEMBRE : Charlotte-Antoinette-Marguerite Rabouan; Georges-Auguste Rabouan; Marcelle Joséphine Picard; Henriette-Augustine Erry, *de Brest*; Emile-Desiré Lepourry, *de Marchésieux*. — 15 DÉCEMBRE : Jean de Ligniville; Elisabeth de Ligniville, *de Nancy*; Rose-Marie-Thérèse Thoraval, *de Hintail*.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de janvier, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 3 janvier, messe pour les zélés et bienfaiteurs de l'Archiconfrérie.

NEUVAIN GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 19 janvier.

INTENTION bénie par Myr l'Évêque de Coutances, proposée pour la neuvaine et pour le mois de janvier tout entier : LES CATÉCHUMÈNES.

Nous entendons par là ceux qui sont en marche vers la foi, ne croyant jamais eue, et ceux qui tâchent de la recouvrer, l'ayant perdue. Ces deux catégories d'âmes sont dignes d'un égal intérêt.

Or, c'est un fait qu'aujourd'hui il y a, Dieu merci, par le monde, des catéchumènes en foule. Dans le pays de Mission, l'enseignement de la doctrine catholique sollicite l'assentiment libre d'innombrables infidèles.

Les pays civilisés offrent aussi le spectacle consolant d'esprits égarés qui cherchent la lumière, de volontés qui luttent pour briser leurs liens et se donner toutes à Celui qui est Vérité et Vie. En France, beaucoup de penseurs, désabusés d'une vaine philosophie ou frappés de son impuissance à fonder des institutions et des mœurs, demandent à l'Église ce qu'ils ne trouvent nulle part ailleurs : des dogmes immuables, une morale efficace. En Angleterre, le Protestantisme ne satisfait plus ni ceux qui réfléchissent, ni ceux qui, de bonne foi, ont voulu puiser à cette source la vertu qui fait les saints : le mouvement d'Oxford est loin d'être terminé; s'il serait puéril d'espérer des conversions en masse, il n'est que juste de constater que les abjurations de pasteurs et de savants se multiplient étonnamment de l'autre côté du détroit.

La Chine, qui naît à la civilisation moderne, acclame dans le

catholicisme l'élément social par excellence, sans lequel les réformes ambitionnées seraient un leurre. Une moisson d'âmes mûrit sous les auspices de cette démocratie nouveau-née.

Voilà des exemples d'une imprécision notoire. Mais chacun pourra ouvrir les yeux, se souvenir : il découvrira tout près de soi des hommes, des femmes que la grâce de Dieu sollicite et qui sont malheureux de ne pas croire encore.

Que d'obstacles à surmonter ! Que de sacrifices à faire ! Les objections, mille fois réfutées, qui renaissent ; les liens à briser, les séparations à consommer ! Puis, les mauvais conseillers, les gaffeurs décourageants... Il faut aux catéchumènes, des grâces spéciales. Demandons-les à Dieu, nous qui croyons, pour nos frères qui aspirent à croire. Au berceau de l'Enfant-Dieu, allons implorer pour eux une lumière croissante, une humilité sincère, une bonne volonté constante. Et que saint Michel fasse entendre aux âmes que tourmente l'inquiétude religieuse son cri impérieux : Quis ut Deus !

* * *

INDULGENCES DU MOIS. *Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants ; 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Conditions ordinaires pour ces deux indulgences) ; 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.*

UN MOYNE DE L'ABBAYE DU MONT SAINT MICHEL

Souhaite la bienvenue au Roy François I^{er} (1518) (1)

Voicy Vostre Majesté
Au costé
De ma Muse tant povrette !
Ne fronchez pas les sourcils !

(1) Les Aïeux du Mont-Saint-Michel avaient organisé de grandes fêtes pour le mois de juillet 1913. On devait voir, en particulier, un cortège historique se dérouler dans le cadre merveilleux du Mont-Saint-Michel. Projet grandiose et qui ne fut pas réalisé ! François I^{er} venu ici en pèlerinage, hésita, sans doute, à renouveler sa visite, en cavalcade ! Pourtant notre moine avait taillé sa plume ! Il parle la langue de Clément Marot, le poète de François I^{er}. Il a retrouvé le rythme difficile que Ronsard employa le premier (*L'Aubespia*) et dont Belieau fit usage dans sa charmante pièce d'Avril, « *les vieux tours et les mots savoureux du passé* ». C'est tout

Ses habits
Plairont au bon Roy Poète (1).

Elle voudroit gentement,
Un moment,
Sur l'aile de poésie,
Ces chefs-d'œuvre surhumains,
En Vos mains,
Remettre par fantaisie.

Aura-t-elle assez de doigts,
Si je dois
Vous porter chaque merveille ?
Mais aurez-Vous assez d'yeux,
Dis-je mieux (2),
Pour voir beautez sans pareille ?

Icy, Vous n'estes pas seul ;
Vostre aïeul,
— Vos aïeux, devrois-je dire —
Roys, Roynes, cy-sont venus, (3)
Bienvenus
De Saint Michel, gentil Sire !

Voyez du haut du clocher
Se pencher
Leur ombre de gloire ceincte (4) :
Avec eux, Charles le Grand (5)
Entourant
Loys de mémoire sainte (6).

Donc Vous estes bien chez vous
Parmy nous ;

le Mont-Saint-Michel qu'il présente, avec une grâce légère, au royal visiteur : les gloires patriotiques et caroliennes, les beautés naturelles, les richesses architecturales, et — modestement — les prodigieux artistes, les moines bénédictins.

(1) François I^{er} était grand amateur de vers.

(2) *Dis-je mieux* au lieu de *pour mieux dire*.

(3) La plupart de nos rois vinrent en pèlerinage au Mont-Saint-Michel : Charlemagne, Louis VII, Saint Louis, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Charles VII, Louis XI.

(4) *De gloire ceincte* pour ceinte de gloire. L'inverson est très fréquente dans la poésie de la Renaissance.

(5) Charlemagne.

(6) Saint Louis.

Vos lys y trouvent chevance (1)
Oncques ne put Pétranger
Ravager
Ce glorieux coin de France !

Aux créneaux de nos ramparts,
Léopards (2)
Usèrent leurs dents et griffes :
Nos cent dix-neuf chevaliers,
Par milliers,
Occirent les escogriffes (3).

Vous saviez ce haut renom,
Et leur nom
Aujourd'hui Vous environne (4) :
Damoiselles, damoiseaux,
Ces vassaux
Sont leur sang, Votre couronne !

Escoutez le Mont puissant,
Bruissant,
Qui murmure et Vous regarde ;
Et sur nos grèves d'argent,
Négligent,
Le flot d'azur qui s'attarde !

Le Mont pour Vous recevoir,
Par devoir,
Met sa fraise godronnée (5),
Et son manteau de granit
Se garnit (6)
De dentelle festonnée.

(1) *Trouver chevance* en vieux français signifie : trouver fortune, se trouver à l'aise. Ici : *vos lys peuvent s'épanouir à l'aise*.

(2) Le léopard est l'animal héraldique du blason d'Angleterre. On sait que jamais les Anglais n'ont pu réduire le Mont-Saint-Michel. L'article n'est pas exprimé, d'après un usage très fréquent.

(3) Notre moine ne connaît pas l'entente cordiale. Il parle comme les gens de son temps, toujours en garde contre l'ennemi héréditaire.

(4) A la tête, assistant, aux côtés du Roy, toutes les nobles familles du pays : elles portent le nom et gardent le courage des cent dix-neuf, leurs ancêtres !

(5) *Fraise godronnée*. La fraise était un collet plissé ou tuyauté qui, par sa forme, avait quelque ressemblance avec la fraise de veau. Les *godrons* étaient précisément les plis ronds ou tayan. On porta la fraise au xiv^e siècle.

(6) *Le granit se garnit*, jeu de mots comme on les aimait — jusqu'à l'abus — au temps de Marot et de Ronsard.

Car, à l'abri de ses tours,
Ses atours
Vous gardent mainte surprise.
Pourrez-vous de ce rocher
Détacher (1)
L'âme de beautez éprise ?

Vous verrez dans le moustier,
Tout entier
Paré de riches sculptures,
Chaque frère assez savant
Rescrivant
Les antiques escriptures (2).

Sans connaître les destins
Incertains,
Je dis qu'à pareilles festes
Vous voudrez à l'avenir
Revenir (3),
Roy puissant, comme Vous l'estes (4).

Paul JOURDAN.

Le Journal d'un Pèlerin

(SUITE)

Nous sommes au 13 mai. Déjà ! Et il nous faut quitter la Ville éternelle ! Hier, lorsque Mgr Lancelle adressa aux pèlerins ses recommandations sur la manière de passer saintement les dernières heures à Rome, il y eut dans l'assemblée comme un soubresaut de surprise, un murmure de protestation. Fallait-il songer aux préparatifs du retour ? Dire adieu à tant de choses belles, émouvantes, à peine entrevues et que

(1) *Pourrez-vous détacher l'âme*, au lieu de : *pourrez-vous vous détacher l'âme*. Le pronom est supprimé : pareille suppression était alors très commune.

(2) Est-il permis de prêter à ces vers quelque harmonie imitative et d'y retrouver comme le créissement léger des plumes sur le velin des cartulaires ?

(3) Le souhait fut exaucé. François I^{er} revenait au Mont — au mois de mai 1532 —.

(4) Cette pièce a été couronnée au Concours de poésie organisé par *Les Amis du Mont-Saint-Michel*.

l'on voulait revoir pour en jouir plus longtemps, pour en emporter, du moins, une impression plus vive et plus durable!

Oui, c'était vrai. Le *quidon* marquait : « Mardi 13 mai : départ du train spécial à 7 h. 40 matin. » Et le train spécial démarra en effet, à l'heure dite, parmi les vivats poussés par 500 poitrines à la fois. Les yeux étaient mouillés de larmes. Nous rencontrons la jeune Alsacienne, du compartiment voisin; elle pleure : « Je suis fâchée, dit-elle... oh! mais fâchée tout à fait. Je voulais rester ici! Il paraît que beaucoup sont restés, qui nous rejoindront à Florence. » De fait, il y a plusieurs manquants. Preuve que nous ne fûmes pas les seuls à pratiquer l'école buissonnière. Peut-être fûmes-nous les seuls à la pratiquer si peu. Mais voir Assise, prier au tombeau de saint François, voilà qui dédommage de tous les sacrifices.

A travers la Campagne Romaine, suivant la rive gauche du Tibre, la voie ferrée gagne rapidement les premiers contreforts de l'Apennin. Sous les blés déjà hauts, les paysans qui se livrent au sarclage minutieux des sillons, disparaissent presque. Ça et là, des troupeaux de bœufs maigres paissent l'herbe drue, sous la garde de pâtres en haillons. Le fleuve roule ses eaux jaunâtres vers Rome, dont les dômes, embrumés par ce matin gris, se dessinent encore à l'horizon lointain.

A Orte, la ligne s'engage dans l'étroite vallée de la Nera, dont les flots bleus contrastent heureusement avec ceux du Tibre auxquels ils se mêlent, hélas! sans en changer l'aspect. Narni domine la rivière. Une fabrique de carbure de calcium et une filature de laine y sont actionnées par le surplus des forces motrices que n'utilise pas le grand centre industriel de Terni. Terni, où nous passons, c'est le Creusot de l'Italie. Quatre mille ouvriers y sont employés par la Société des hauts fourneaux, fonderies et aciéries. Canons, boulets, cuirasses sortent de ses ateliers, où 9.000 chevaux dynamiques activent 443 machines. Ces chiffres nous sont fournis par un économiste de valeur, M. Henry Joly. Nous savons au surplus que la Nera et son affluent, le Velino, forment non loin de là les

fameuses chutes *delle Marmore*, les plus belles de l'Europe.

Mais à quoi s'applique notre esprit? N'est-ce pas un crime de dissiper en des observations de cet ordre les parfums d'un pèlerinage? Pourtant il est permis de regarder aux portières, et de s'instruire chemin faisant. C'est pourquoi je saluerai encore l'antique Spolète, dont les quartiers neufs et les établissements industriels s'étendent en bas, autour de la gare,



ÉGLISE DE SAINT-FRANÇOIS.
ALLEGORIE DE LA PAUVRETÉ, PAR GIOTTO.

dominés par la ville haute aux constructions archaïques, aux ruelles obscures coupées de portiques aériens. Bientôt ce sera fini des défilés boisés et des torrents et des cascades. Nous courrons à travers la plaine qui s'étend vers le nord-est au pied de l'Apennin. Voici Trevi, sur un rocher abrupt, et voici Foligno, qui nous rappelle, à nous pèlerins, le nom de la Bienheureuse Angèle, où l'industrie a pris en ces dernières années un développement considérable.

Nous sommes à quelques lieues d'Assise, au cœur même de cette Ombrie, tant vantée, chantée en toutes langues et par

des prosateurs et par des poètes venus des confins les plus opposés de la littérature et de la religion. Qu'a-t-elle donc de si prenant pour conquérir à ce point les âmes ? Ses paysages seraient-ils enchanteurs plus que tous autres ? Ses montagnes, ses forêts, ses rivières, ses plaines auraient-elles une puissance de séduction irrésistible ? Il y aurait outrecoïdance à trancher la question après un rapide voyage dont il est permis d'emporter, tout au plus, une impression fugace.

Or nous avons eu du bonheur à relire ces lignes d'un écrivain qui a vu l'Ombrie sans parti-pris, quoique avec son âme de chrétien fervent : « Très certainement, dit-il, saint François d'Assise a beaucoup plus donné à sa province natale qu'il n'en a reçu. On peut dire, sans ombre de paradoxe, qu'il a embelli la vue même, par les images que son souvenir nous fait mélanger partout aux impressions qu'en reçoivent nos yeux... Si l'imagination des pèlerins de l'art et de la piété revient toujours si pénétrée du charme ombrien, certes le pays y est pour beaucoup ; mais les souvenirs du Séraphique y sont pour bien plus encore (1). »

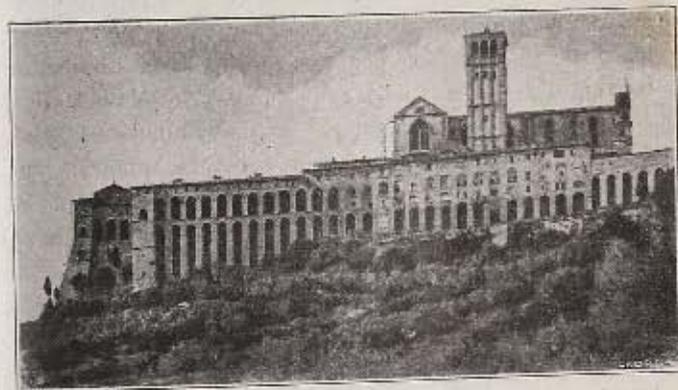
Comme cela nous semble vrai ! Je ne sais s'il est exact que dans toute l'étendue de l'Ombrie on chercherait en vain « une fleur qui ait du parfum » ; ce qui est bien certain c'est que la campagne d'Assise, pour vulgaire qu'elle apparaisse aux yeux, s'anime de tous les souvenirs du « petit pauvre » et se pare des *floretti* qui embaumèrent sa vie et fleurirent sa tombe. On n'échappe pas à leur empire ; la poésie la plus intense s'empare de l'âme et la fait vibrer toute. Nous ne referons pas, certes, des tableaux maintes fois tracés et de main de maître, tout récemment encore par le romancier Johannès Jørgensen. Il nous tarde plutôt de prier aux endroits sanctifiés par le *Saint*.

La cour de la station est remplie de véhicules de tout acabit. En un clin d'œil chacun s'est casé ; deux minutes

(1) HENRY JOLY : *L'Ombrie*. (Correspondant du 25 janvier 1913).

après l'arrêt du train, les chevaux raidissent les traits, dix fois brisés par l'usure et aussi souvent renoués. Je crois bien que tous les cochers de l'Ombrie se sont donné rendez-vous à Assise aujourd'hui. Quels roublards ! Le nôtre voulait nous conduire tout de suite à Assise ; il fallut exiger qu'il nous menât d'abord à Notre-Dame des Anges, conformément au programme.

N'étaient les souvenirs qui s'y rattachent, l'église de la Portioncule vaudrait à peine une visite. Mais songez donc : inclus dans la grande basilique, l'oratoire de saint François attire



Le Couvent de Saint-François. — Vue générale.

d'abord le regard du pèlerin. A côté, voici la chapelle du *Transito*, c'est-à-dire la cellule du saint, où il mourut, où l'on conserve encore son cœur et sa corde ; voici le jardin et la chapelle des roses. Partout les pères franciscains nous guident avec une parfaite bonne grâce.

La visite finie, le défilé recommence entre les champs de culture où le froment verdoie sous les oliviers sombres et les ormes. Devant nous, sur sa colline haute, Assise s'étend : à gauche, le grand couvent de Saint-François, porté sur une double rangée d'arcades impressionnantes ; à droite, la ville aux murs grisâtres et aux toits rouges, d'où émergent les cam-

paniles des églises; dominant la ville, le *Subasio* et la forteresse de *Rocca grande*.

La route monte par des lacets raides jusqu'à la porte de la ville. Lorsque nous arrivons devant l'hôtel *Subasio*, l'heure de midi est passée depuis longtemps. Le repas est servi convenablement. On nous avait dit : « Assise et Lorette sont au-dessous de tout au point de vue confortable. » Nous reparlerons de Lorette. Quant à Assise ce n'est point aussi mal que cela.

De bonne heure les pèlerins se rendent à l'église de Saint-François... aux églises, devrais-je dire, car elles sont trois et c'est la raison pourquoi un prêtre coustanzais, que nous avions le plaisir de rencontrer ce matin en gare de Rome, comparait le couvent d'Assise à l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Une vaste cour entourée d'une galerie sert de vestibule à l'église inférieure, basse, trapue, imposante, caveau sombre, pour lequel, écrivait Taine, « je donnerais toutes les églises de Rome. » A la voûte du cœur, Giotto a peint les célèbres allégories de la chasteté, de la pauvreté et de l'obéissance et la glorification de saint François. Les murs sont couverts d'autres fresques remarquables. L'ensemble du monument donne l'impression de la force.

En passant par la sacristie, où se trouve un Trésor riche en reliques franciscaines, montons à l'église supérieure. Ici, c'est la grâce et la lumière, l'élégance et le triomphe. Cimabué et Giotto ont décoré le vaisseau gothique de peintures que les artistes ne se lassent pas d'admirer et sur lesquelles Johannès Jørgensen a écrit des pages ravissantes. Par une de ces bizarres anomalies que l'on rencontre à chaque pas en Italie, cette église, où Taine a vu le symbole de « la gloire éblouissante du Paradis », est exécrée, depuis que Garibaldi et sa bande y célébrèrent, dans l'orgie d'un banquet, de faciles et sacrilèges victoires. En bas, quelques rares franciscains, tolérés dans un coin de l'immense couvent, continuent d'offrir le saint sacrifice et d'accueillir les pèlerins. En haut, le désert

... Dans le couvent lui-même, savez-vous ce que le Gouvernement a installé? Une école laïque — oh ! très laïque — pour les fils d'instituteurs. Ses professeurs sont animés du pire esprit et propagent avec succès l'anticléricalisme à Assise et dans toute la province. Nous ne serons donc pas surpris que la municipalité sectaire ait substitué des noms révolutionnaires aux vieux noms de saints et de saintes dans la dénomination



COUVENT DE ST-FRANÇOIS. — L'ÉGLISE BASSE.

des rues et places de la ville. L'action des catholiques et du clergé est impuissante trop souvent à enrayer le progrès du mal dans la contrée. Le morcellement en évêchés minuscules, en éparpillant les ressources et les forces, est peut-être la cause la plus néfaste de cette atrophie des œuvres de défense et de propagande. Pie X, on le sait, essaye d'y remédier dans la mesure compatible avec des usages invétérés. En ce moment même, on bâtit à Assise un séminaire où seront groupés les lévites de plusieurs diocèses. C'est un premier pas vers une réforme indispensable.

Après avoir fait notre dévotion à la crypte, c'est-à-dire au tombeau de saint François, nous dirigeons nos pas vers San-Damiano. Qui ne connaît l'histoire de cette pauvre église de campagne? Réédifiée par saint François, elle fut le théâtre des austérités et des miracles de sainte Claire, dont le couvent était contigu. Elle est située à mi-côte, parmi les champs de blé et les oliviers. Si raide est la pente du chemin qui y mène, que pour nous remorquer au retour un cheval ne suffira pas; une belle vache blanche, sortie comme par enchantement de la métairie voisine, sera attelée devant le cheval. Equipage primitif et d'un pittoresque hilarant?

Les habitants d'Assise et de la contrée à dix lieues à la ronde bénéficient amplement — un peu trop — de la popularité de saint François. La plupart vivent de l'exploitation des pèlerins. A chaque carrefour, aux alentours des églises et des couvents principalement, l'on trouve ces parasites languides qui vous imposent leurs services, écartent les portières, vous montrent un monument qui crève les yeux d'ailleurs; vous poursuivent, vous accrochent, vous exaspèrent par leur boniment et, pour finir, vous tendent la main comme des bateleurs après la parade.

A Saint-Damien, plusieurs de ces êtres sont embusqués. Vous n'avez pas le temps de vous agenouiller, pas le loisir de vous recueillir et de vous laisser bercer par la rêverie. Un bedeau surgit d'une sacristie, un mendiant murmure son refrain, une vieille femme tremblotante roule des yeux effarés. Et pour avoir refusé de prêter l'oreille aux offres du bedeau, et pour avoir accordé un bref «niente» aux quémandeurs, nous faillîmes recevoir... autre chose que de l'eau bénite... des injures à l'italienne.

Le cocher, lui, se contenta de faire payer grassement le service rendu par la vache blanche. Nous pensâmes que le tableau valait bien la surenchère et payâmes de bon cœur. Mais quels délicieux pèlerinages l'on ferait aux sanctuaires

d'Italie, n'étaient les parasites qui sucent l'innocent pèlerin! Nous prolongeâmes davantage la station à la crypte de Sainte Claire. Minutes émouvantes, j'en conviens. Derrière une grille,



COUVENT DE SAINT-FRANÇOIS. — L'ÉGLISE HAUTE.

la glorieuse fondatrice des Clarisses apparaît étendue sur un lit richement paré. Une majesté céleste rayonne sur son visage, dont les traits miraculeusement conservés reflètent le bonheur des élus. Heureuses les épouses du Christ qui passent leur vie dans le rayonnement de cette tombe, ou plutôt de ce trône, sur lequel triomphent la Pauvreté, la Pureté et la Pénitence. Il doit faire bon se sanctifier ici.

Hélas ! l'église, aux contreforts curieux, qui couronne la crypte de Sainte-Claire, n'est plus qu'une sorte de halle ou salle de pas perdue, dans laquelle on se promène en causant, la tête couverte, sans le moindre signe de respect.

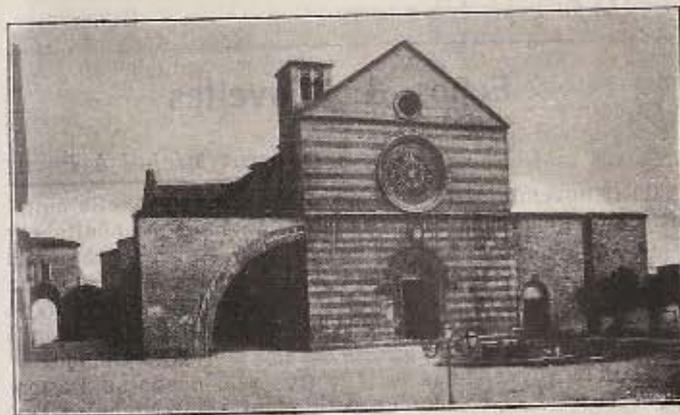
* * *

Les Pèlerins français circulent en ville au gré de leurs inspirations. La cathédrale, l'église Saint-Pierre, tout ce qui ent un rapport, si lointain, si problématique soit-il, avec le saint d'Assise, reçoit leur visite. Puis l'assemblée se retrouve au grand complet pour entendre M. Langlois, qui fait le panégyrique de la pauvreté. Le sujet ne pouvait être mieux choisi : il fut traité avec une éloquence forte et pénétrante. Au salut qui suivit, la *Schola* du pèlerinage se distingua dans l'exécution des chants liturgiques. Mais le moment le meilleur peut-être, fut celui où de toutes les poitrines s'éleva le cantique français : « O Marie, ô Mère chérie ! » Que voulez-vous ? On a beau être catholique, on ne cesse pas d'être Français. Le patriotisme s'avive au contraire de toute l'énergie de la foi religieuse. Eh bien ! le cantique français chanté dans cette église basse et de structure puissante, que le soleil déclinant éclairait faiblement, produisait une impression indicible. Était-ce de la fierté, de la joie, de l'espérance ? Oui, sans doute. Mais que de mélancolie, de douleur contenue, réelle et profonde cependant, que d'angoisse même, passèrent dans ces strophes !

L'évocation du passé, si doux, si poétique, si saint, si glorieux ; la vue des ruines présentes, des défections, des vilénies, des vulgarités que l'on touche ici, que l'on voit et qui pèsent sur vous de tout leur faix, soulèvent dans l'âme un tumulte

de pensées et d'émotions qui est une véritable torture. Il faut — on le sent —, s'élever au dessus des contingences humaines et des bassesses des puissants du jour. Or de ce milieu même se fait entendre la réponse consolante : le tombeau d'un saint a reçu les promesses de la vie éternelle. Sa gloire demeure, parmi les scories, lumineux et bienfaisant.

Qu'il faisait bon méditer à cela et beaucoup d'autres choses, sur la terrasse de l'hôtel Subasio, d'où l'on domine la plaine,



ASSISE. — L'ÉGLISE DE SAINTE-CLAIRE.

en ayant à sa droite la masse du couvent, devant soi la Portioncule et au-delà, bien au-delà, Pérouse, capitale actuelle de l'Ombrie ! Le soleil allait toucher l'horizon ; bientôt il disparut, laissant derrière lui de larges traînées de pourpre. Dans la plupart des groupes de pèlerins, on faisait silence. C'est à peine si le murmure de quelques voix était perceptible. On eût dit que l'Ombrie était une immense église, dans laquelle des âmes recueillies, invisibles, priaient.

La descente à la gare s'effectua vers 9 heures, par un beau clair d'étoiles. A la sortie de la ville, les cochers se disputèrent bruyamment, longuement avec les agents du fisc — j'imagine — à moins que ce ne fût avec un de leurs *managers*. Le

mot *coupone* revenait sans cesse sur leurs lèvres ; par quoi seulement nous fûmes autorisés à penser qu'il s'agissait de nous et de nos coupons de voiture.

Le *speciale* nous attendait en gare. A 10 heures il s'ébranla. On récitait la prière dans tous les compartiments. Puis, après maints habillages, chacun s'endormit comme il put, en rêvant de saint François, de sainte Claire, de cochers braillards et de paysages enchanteurs. De tout le pèlerinage c'était la première nuit passée en chemin de fer.

(*La fin au prochain numéro.*)

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Saint Michel à Paris.

Le 19 novembre, la première pierre de la nouvelle église de Saint-Michel, à Paris, a été solennellement bénite par Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, ancien curé de la paroisse. Les travaux de fondation, commencés le 31 mars dernier, sont maintenant complètement terminés. Il a fallu creuser quatre-vingt-neuf puits, dont la plupart ont jusqu'à douze, quatorze et même quinze et seize mètres de profondeur. « Vous le voyez, nous écrit le très zélé chanoine Baston, pour la solidité, ce sera un petit Mont-Saint-Michel. » Que Dieu, grâce à l'intercession de la Très Sainte Vierge, Reine des Anges, et de Monseigneur saint Michel, soutienne le très zélé curé au milieu des difficultés de l'heure présente et lui donne la grande joie de mener à bonne fin l'œuvre commencée !

A Courçon d'Aunis.

Le 16 novembre, au milieu d'une affluence considérable, été inaugurée une superbe statue de saint Michel, par Vermare, dans la gentille église de Saint-Martin, paroisse de Courçon, au diocèse de La Rochelle. Cette église, qui appartient au comte Murat de Gaalon, est la première ouverte au culte sous le régime de la Séparation (avril 1907), par le doyen de Courçon, M. l'abbé Bonfils. M. le curé du Gué d'Alleré, après avoir prêché la confiance à saint Michel, bénit la statue. Un chœur de chanteuses fit entendre divers cantiques en l'honneur de l'Archange, entre autres, le *Quis ut Deus* et la nouvelle cantate de Louis Tiercelin : *La France à Saint Michel*.

Un prix de vertu.

Nous avons éprouvé une grande joie en trouvant sur le palmarès des Prix de Vertu, décernés récemment par l'Académie Française, le nom d'une zélatrice de saint Michel. M^{lle} Augustine Bertho, de Binic (Côtes-du-Nord) s'est vu décerner un prix de la valeur de trois cents francs (Prix Pelletier, de Lamballe).

Comme nous nous étions empressés d'offrir à M^{lle} Bertho nos félicitations, nous en avons reçu la lettre suivante que nous publions, pour la plus grande gloire de saint Michel :

« Je viens vous remercier de la délicate attention que vous avez eue de m'offrir vos félicitations pour un prix de vertu de trois cents francs que l'Académie vient de me donner pour dévouement près des malades et quelques autres œuvres. Je dois tout particulièrement ma reconnaissance au grand Archange saint Michel. C'est lui qui m'a donné la force et le courage dans les combats de cette vie si pénible parfois. Toujours je me suis adressée à saint Michel et depuis le 3 juin 1893 que j'ai été agréée par le Conseil de l'Œuvre comme zélatrice, j'ai travaillé à faire connaître cette dévotion. J'en suis bien heureuse. Je vous envoie les honoraires de deux messes, une d'action de grâces à saint Michel qui m'a fait obtenir le prix de vertu, l'autre pour mes parents défunts et pour les parents défunts des bienfaiteurs de l'Académie Française. »

A lire cette lettre, on aura — comme nous l'avons eue nous-mêmes — la sensation que M. René Bazin avait raison lorsque, sous la Coupole, le jeudi 27 novembre, aux applaudissements de l'assemblée, il saluait à travers chacune des héroïnes, récompensées par l'Académie, « une image, nette ou effacée, toujours reconnaissable, celle du Maître qui apporta à la terre la charité, de l'Ami des pauvres, du Consolateur des souffrants, de Celui qui a passé en faisant le bien : Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

La Mare aux Canards

PROPOS DE PRESSE

J'AVAIS résolu d'être aimable, pour le nouvel an. Je fredonnais la jolie villanelle de Rosemonde Gérard (M^{me} Edmond Rostand) la villanelle des petits canards :

*Ils vont, les petits canards,
Tout au bord de la rivière,
Comme de bons campagnards.*

*Barboteurs et frétillards,
Heureux de troubler l'eau claire,
Ils vont, les petits canards.*

Oublieux de chasses meurtrières, je m'étais assis au bord de la mare, et je rêvais, en regardant les petits canards...

*Ils semblent un peu jobards,
Mais ils sont à leur affaire
Comme de bons campagnards.*

lorsqu'une ombre surgit à mes côtés. La voix rude me fit tressaillir :

— Allons, je vous félicite. Vous avez bien commencé la chasse !

— Je ne comprends pas !

— Je me comprends parfaitement et, de nouveau, je vous félicite. Continuez d'abattre les canards !

— Merci, mais que voulez-vous dire ?

— Tenez, je vous en apporte un superbe, gras, dodu, parfaitement à point. C'est un beau coup de fusil ! nous allons le déguster ensemble...

Alors, cessant de parler par énigmes, mon redoutable ami me confia cet extraordinaire projet qui, s'il finissait d'être un rêve, serait une révétable aventure : une *villa Médicis au Mont-Saint-Michel*. Il me lut des bouts de journaux qu'il persistait à nommer, avec impertinence, « vos bons petits canards. »

« Ce n'est point certes une concurrence à l'Académie de France à Rome.

Non, il s'agit seulement de créer une sorte de haute école d'art décoratif s'inspirant de la technique admirable et trop ignorée des grands artistes du moyen âge.

Nos architectes, nos décorateurs hésitent souvent entre les divers styles d'autrefois. Un enseignement prenant sa source aux origines mêmes de l'art français a paru nécessaire, et le projet a été conçu par M. Paul Gout, architecte du Mont-Saint-Michel, de créer un « Prix de France », permettant à des lauréats de s'imprégner pendant une ou plusieurs années de cet art.

L'abbaye même du Mont-Saint-Michel serait la *villa Médicis* de ces nouveaux pensionnaires.

M.M. Barthou et Léon Bérard suivent avec une bienveillante

attention les études que l'on poursuit en vue de cette fondation si intéressante (1). »

A mesure qu'il avançait, les mots se précipitaient, sa voix s'enflait, montait, le visage se contractait. Quand il eut fini, il éclata :

« Et voilà la leçon que tous vos canards ont caquetée depuis plus d'un mois ! Ils l'ont répétée l'un après l'autre, mot pour mot, sans hésiter, sans discuter, sans essayer de se rendre compte (2), pauvres naïfs qui, sous prétexte de faire revivre nos merveilles mortes, travaillent à les aménager, c'est-à-dire à les enlaidir !

— Vous êtes sévère !

— Pas assez ! J'aime les artistes, mais je ne les vois pas, à l'école, dans l'abbaye, au Mont-Saint-Michel !

— Des moines de l'art !

— Le bel ordre, vraiment, et que je voudrais connaître son fondateur ! Tenez, le mieux qu'on puisse dire, c'est qu'il s'agit d'une fantaisie imaginée par un cerveau original !

— Pourtant ! On vous donne des noms : M. l'Architecte en chef aurait pris, dit-on, la tête du mouvement !

— Lui ? Je ne le croirai jamais ! et il dut, au contraire, rester chahi, en se réveillant, à son insu, à bord de cette galère !

— Donc, vous ne croyez pas à ce projet ?

— Pas le moins du monde. Ma consolation, c'est qu'il n'est pas sérieux. L'idée me semble trop élevée, pour n'être pas en l'air !

(1) Le *Figaro* (14 novembre 1913). Nombre de journaux reproduisirent cet article : *La Gazette de France*, les *Nouvelles*, *l'Univers* et *le Monde*, la *Patrie*, le *Journal des Arts*, les journaux de la *Munche* et *Saint-Lô*, de *Bayeux*, etc.

(2) Seule l'*Action Française* prit la peine de réfléchir et de contrôler. Le 16 novembre, elle enregistrait la nouvelle et ajoutait aussitôt :

« Ce projet montre de grandes illusions. La beauté du Mont-Saint-Michel a mis un bandeau sur les yeux de M. Gout. On se demande ce que les artistes trouveront à étudier là-bas, qu'ils n'aient en plus grande abondance à Paris. A Rome, ils ont les chambres du Vatican, la Sixtine, Bramante, le Bernin, Vignole, l'Antique. Au surplus, les effets sont faciles à prévoir. Les pensionnaires toucheront leur pension, iront à la pêche, croqueront les types des environs et feront des aquarelles romantiques du Mont ou au soleil couchant. Sur le papier et en projet, cela s'appelle un enseignement prenant sa source aux origines mêmes de l'art français. » Le prix serait nommé « Prix de France ». C'est le *Figaro* qui nous l'a annoncé.

« Espérons que M. Bérard sentira le ridicule solide de cette invention. » Hélas, M. Bérard a cessé, comme M. Barthou, de suivre avec intérêt ce projet et bien d'autres. D'ailleurs l'Auranchien qui protesta, de son côté, se refuse à voir en tout cela, une idée de M. P. Gout. Nous aussi.

— Cependant, si elle prenait corps, si l'on cherchait les voies et moyens. »

— Le plus grand des malheurs ! Toutes les mutilations, toutes les adaptations, toutes les profanations seraient à craindre ! Ombres des grands moines, gémissiez de nouveau sur votre abbaye de rêve redevenue prison !

— Hé ! votre air tragique m'amuse !

— Je m'exalte, mais je ne ris pas. Car il faut raisonner pour ceux qui n'y pensent guère. On nous parle de *Villa Médicis* et d'*École d'art gothique*. Elle aura donc des écoliers, cette école, et des pensionnaires, cette villa ! C'est assez naturel ! Alors, je demande où et comment on logera ces respectables écoliers et ces sages pensionnaires !

— Difficile problème ! Eh ! dans l'Abbaye !

— Tout doux, petit ! Je vous attends là. Vous le croyez ; au *xx^e* siècle, âge du confortable raffiné, des artistes s'enfermeront des semaines et des mois dans votre splendide mais glacial monastère ! Poète et rêveur, vous songez aux moines,

— les premiers, les sérieux ! — et vous suivez leur silhouette méditative glissant parmi la forêt des colonnettes gracieuses ! Envoyez donc vos moines de l'art faire un tour de cloître pour se dégourdir les pieds ! « Bigre ! on grelotte ici ! Allons, désignons-nous à la dépense : le chauffage central s'impose !

— Pourquoi non ?

Il haussa les épaules avec un dédain ! il continua :

— Il faudra supprimer les courants d'air, arrêter le soleil, ce grand gêneur, trouver, pour ces Messieurs, chambre à coucher, salle à manger, fumoir, salle de bains, salon et peut-être atelier !... Pardonnez-moi, je devrais dire : dortoir, réfectoire, cloître ! J'oubliais que ces Messieurs sont au convent : puissent-ils s'en souvenir mieux ! Bref, quand on aura bouché les baies trop « béantes », condamné les portes trop « ventueuses », doté chaque fenêtre de brise-bise et doubles rideaux et, à l'extérieur, de solides persiennes — par *XIII^e* ou à peu près — quand on aura sectionné les salles pour y loger les pensionnaires, je ne demande pas quelles salles, cela mérite examen, je ne demande pas de quel style cet ameublement — du style gothique sans doute ! — et d'ailleurs, peu importe, car les visiteurs ne seront plus admis à visiter ; je ne demande même pas à quel prix l'argent de la princesse est inépuisable ! Je voudrais seulement savoir ce que sera l'Abbaye, et si les vieux maîtres la reconnaîtraient ainsi maquillée, calfeutrée, défigurée, déshonorée ! Je pourrais poser une question beaucoup plus embarrassante : Voyous, tout est prêt, meublé, ciré, chauffé ; mais où sont les artistes ? — Les artistes, Monsieur

(c'est un vieux gardien des Beaux-Arts qui me répond) ils ne sont pas venus ! Ou plutôt, je me trompe, ils étaient trois. Le premier se mit résolument au travail. Il resta huit jours. Puis il dit : J'ai maintenant le Mont dans l'œil et dans le nez ! Avec de doctes ouvrages, mes croquis et mes plans, rien ne me manque. Il n'y a pas d'art *Michelin*, mais seulement, au Mont-Saint-Michel, une efflorescence gigantesque de l'art roman et de l'art gothique. C'est un ensemble unique au monde, réalisé en des conditions extraordinaires, sur un plan prodigieux d'audace et de splendeur. Il faut le connaître et l'admirer. Mais on trouve ailleurs, morceau par morceau, les mêmes richesses, et plus nombreuses et plus variées et plus abordables ! Adieu, Mont-Saint-Michel, beauté sévère, solitaire et froide ! Je reviendrai avec les hirondelles !... Le second ! Monsieur, un véritable ermite, silencieux, toujours seul ! Il contemplait pendant des heures les rudes voûtes romanes de la nef, marchait sous le cloître, interminablement. Il lisait Huysmans et parlait sans cesse des bénédictins. Je l'entendais dire : Ah ! les incomparables artistes ! Que sommes-nous auprès d'eux ? Rien ! Leur foi soutenait leur effort, exaltait leur rêve, guidait leur ciseau !... Il partit, un matin, sans mot dire. Eh bien ! on ne me tirera pas de la tête qu'il s'est fait moine ! — « Mais le troisième ? » — « Quant au troisième, voyez-vous ces pêcheurs qui reviennent là-bas, au milieu des sables ? Écoutez : de cette plate-forme, on les entend. Distinguez-vous une grosse voix ? C'est votre homme ! Il fait la pêche au saumon pour se distraire. Mais il ne va pas toujours aussi loin. Quand le temps est doux, on le rencontre sur la digue, au soleil couchant. Il peint de jolies aquarelles...

— Je vous laisse dire, mon cher. Votre verve ne tarit pas. Vous imaginez des artistes vraiment artistes. Vous questionnez et vous répondez avec un à-propos ! A mon tour, puis-je savoir...

— Parle sans l'émouvoir ! C'est du Corneille.

— Si vous combattez avec une telle tougue l'idée d'une *Villa Médicis*, c'est que vous avez votre idée à vous, arrêtée, indéracinable ?

— Parfaitement !

— Laquelle donc ?

— Voici ! Rien de plus simple. Le Mont a été bâti par des moines, pour des moines ! Qu'on le rende aux moines ! Seuls, ils lui restitueront sa véritable vie, avec ses véritables atours, sans oripeaux et sans masques. Par eux seuls, tout peut revivre : la basilique aérienne d'abord qui est bien, si je ne me trompe, une église, qui fut faite pour servir d'église, et

non pas seulement pour présenter, côte à côte, deux spécimens magnifiques de roman et de gothique flamboyant; l'église qui demeurera un vaisseau de pierre admirable et froid, tant que ses voûtes ne frémiront pas au chant des hymnes liturgiques; l'église, où l'on se tait naturellement, où, d'instinct, chacun met chapeau bas, dès le seuil, en pensant au Bon Dieu qui, malheureusement, n'est plus là; et tout à côté, animé et joyeux, le cloître dont les moines peuplent la claire élégance, et le réfectoire accueillant et simple, et la salle des chevaliers, salle du chapitre et scriptorium, où se continueront, — par les jeunes frères des grands copistes, enlumineurs et imagiers, — les travaux d'art et d'érudition!

Fervet opus, redolentque thymis fragrantia mella!

Oh! le petit cri rapide des plumes sur le vélin! Oh! le cliquement sourd des in-folio dont s'abattent en bloc les feuillets!...

Hélas, nous ne connaissons plus ni cette ruche, ni ce miel là! Où sont les « gentes avettes ».

Mais où sont les neiges d'autan?

D'un mot, je conclus: ou les moines, ou personne. Que la basilique soit église, et que l'abbaye soit monastère! Qu'on fasse, complètement, la reconstitution historique, la seule vraie, la seule durable! Sinon, j'aime mieux rien. Tout le reste serait fantaisie, contre-sens provisoire et, Dieu merci, bientôt corrigé! Adieu et merci d'avoir supporté l'effort de ma colère. Vous m'avez soulagé en m'écoulant.

Il s'éloigna. Voilà une visite qui compte et que je n'oublierai pas! Et notre *visite au Musée!* Il est trop tard aujourd'hui. Ajournons-nous, comme nos honorables des deux Chambres!

DES ISLES.

Mon Carnet bleu

9 novembre. — La Dédicace des Églises que nous célébrons aujourd'hui nous reporte — non sans mélancolie — au temps où la Basilique consacrée retentissait des chants liturgiques, où sous les arceaux du chœur montait en volutes bleutées la fumée des encensoirs. Seigneur, reprendrez-vous possession de votre temple, et les hommes comprendront-ils jamais que de ces pierres vives vous êtes, ô Dieu créateur, l'âme et la beauté?

10 novembre. — Le hasard est un grand maître. Il vient de me révéler une coquille navrante, échouée dans les derniers

feuillets du *Carnet bleu*. J'avais écrit à la date du 25 septembre: « Ils (les pèlerins flamands) étaient passés à Rouen et à Lisieux. » Lisez maintenant. Les typographes ont transformé Lisieux en Lorient. Les chers Flamands ont dû se frotter les yeux et se tâter le front en apprenant qu'ils étaient passés par Lorient. Je leur fais mes excuses et leur demande d'accorder à cette distraction la faveur d'un sourire; car, j'imagine, la faute n'a pas eu de conséquences fâcheuses.

11 novembre. — Nous eûmes du carillon la nuit dernière: beaucoup d'éclairs et quelques coups de tonnerre. Intéressant toujours.

12 novembre. — Un écrivain raille spirituellement ceux que l'on pourrait appeler les *toques* du tourisme, qui vont jusqu'à réclamer la reconstitution permanente du passé dans les sites célèbres et les monuments illustres. « Pourquoi alors, ajoutez-il, si l'on adopte ce principe, ne pas faire endosser une armure aux gardiens du château de Chinon et du Mont-Saint-Michel? » Assurément. Cependant que l'on veuille bien préciser d'abord quelle époque on entend reconstituer? De Childébert à la Révolution, combien furent divers les costumes et les mœurs! Cette considération seule suffit à démontrer la folie de certains cerveaux. Il y aurait bien une solution simple et dont on se contenterait sans trop de difficulté... celle qui consisterait à replacer les moines dans leur cadre. Mais que dis-je, ô petit père Combes!

13 novembre. — La mer est démontée; la foudre éclate et l'eau gicle sur le granit. Puis le soleil rayonne entre deux nuages!

14 novembre. — Les vertus familiales ne sont pas disparues de la surface du globe. Pour s'en convaincre il suffit souvent d'ouvrir les yeux. Ainsi ce soir, comme la pluie menaçait — toujours — un monsieur, grisonnant et bedonnant, descendait de l'abbaye, courait à l'hôtel, puis remontait muni de trois *riflards*. Le malheureux suait, soufflait; mais rien ne le retenait dans sa marche au devoir. L'instant d'après, sous une averse épouvantable, il arpentait les remparts. Alors il était flanqué de deux vieilles dames, transies, chevrotantes. O dévouement!

16 novembre. — « M. l'Abbé, c'est un soldat de trente-cinq ans qui demande l'autorisation de célébrer la sainte messe. Voici mon *celebret*. — Comment donc? — Ah! si, si! Voyez mes papiers. On ne sait jamais... C'est le règlement. — Non, merci! Mais comment diantre êtes-vous au Mont-Saint-Michel ce matin? — Eh bien! voilà! je suis curé dans le Blesois et je fais à cette heure une période de neuf jours à Paris.

J'ai passé ma semaine à la caserne. On ne m'a rien commandé... mais pas un mouvement ! Alors je suis resté bien tranquille, assis sur ma paille ; j'ai lu mon bréviaire, j'ai étudié un peu. Puis je me suis dit : demande une permission pour le Mont-Saint-Michel. C'est une bonne occasion. Et voilà ! » Le confrère que j'avais devant moi disait ces choses simplement. Sa capote fripée, trouée, lui donnait un air de misère, comme qui dirait d'un combattant après l'engagement. Il célébra la messe et repartit après avoir fait son pèlerinage et visité l'Abbaye.

17 novembre. — Nous avons commencé hier au soir la neuvaine funèbre pour nos amis défunts. Les paroissiens prennent part à nos prières avec un empressement touchant.

19 novembre. — C'est toujours la même histoire : si un curé récite sa prière ou s'adonne à la lecture, on dit : « C'est un fainéant ! » S'il manie la pelle, la pioche, le sécateur ou le tournevis, on dit : « Il cumule ! » Ainsi, pour m'avoir aperçu en haut d'une échelle, deux camelots, vendeurs du *Matin* et du *Journal*, étaient scandalisés. « Dis donc, tu vois : on cumule par ici ! » Les pauvres gens !

20 novembre. — Est-ce que les sables montent ? Ou bien descendent-ils ? Avec une inlassable persévérance l'administration des Ponts et Chaussées arpente, mire et nivelle. Dire qu'il y a des gens assez naïfs pour croire que la digue est coupée. « A propos ! comment parvient-on au Mont-Saint-Michel, maintenant ? La digue est coupée, n'est-ce pas ? — Ah ! bah ! vous me l'apprenez. — Mais, c'est voté !... Oui, mais... on n'a pas fini le nivelage. »

21 novembre. — Le Mont-Saint-Michel s'honore de posséder un syndicat d'initiative. Or, singularité notoire, ce syndicat entend exercer son initiative. Une excellente occasion s'étant présentée, le syndicat l'a saisie d'aveugle. Figurez-vous que le train 31 — le seul train de l'après-midi pour le Mont-Saint-Michel — quittait la gare de Pontorson exactement 4 minutes avant l'arrivée en cette même gare de l'express de Paris à Saint-Malo. C'était intolérable. On le fit bien voir. Une pétition est adressée par les membres du syndicat à l'administration des Tramways normands. Quel sort lui est réservé ?

22 novembre. — Nuit orageuse : tempête et giboulées. Aujourd'hui la température est plutôt froide, sans exagération cependant. Un petit vent d'Est persiste, qui nous maintient dans une bonne moyenne.

25 novembre. — Par beau temps, des réservistes lourds et mal habillés se distraient des occupations accablantes de la

« période » en visitant le monument et en humant à pleins poumons l'air salin de la baie. — Nous avons célébré le service pour les morts spoliés en vertu de la Séparation. Pauvres défunts ! Ils étaient trois fondateurs qui avaient voulu des messes en l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel. On les a dépouillés. Une seule fondation a été restituée.

24 novembre. — Je vous présente un poète errant et incompris, qui fait des vers excellents — il le dit — et dont les maîtres du Parnasse ont loué les productions. Farouchement catholique d'ailleurs et ne travaillant que pour la gloire... il vous demande une obole pour l'aider à vivre. Ce genre était inconnu jusqu'ici au Mont-Saint-Michel. Tout arrive.

25 novembre. — Les horizons sont gris ; la mélancolie envahit choses et gens. Pourtant, voici un groupe de voyageurs qui semblent y échapper. Ils bavardent, ils rient, ils chantent. Dans l'universelle langueur cette vie contraste douloureusement. On n'aime guère ces heurts violents.

26 novembre. — Les journaux racontent qu'une troupe de cabotins anglais est débarquée à Cherbourg. Ceci n'a rien que de très ordinaire. Le vapeur qui les porta s'appelle d'un nom symbolique : *Utopia*. C'est déjà mieux. Ces messieurs et dames auraient l'intention de simuler un naufrage au large de nos côtes. Rien ne manquerait pour donner à la scène du vrai et du piquant : canots mis à la mer, chavirements, sauvetages, etc. Et pourquoi tout cela ? Pour établir des films d'art. Mais on nous commençons d'être vraiment intéressés, c'est lorsque la Presse nous annonce que ces messieurs et dames se proposent de venir « opérer » sur nos grèves : des chevaliers lutteraient de vitesse avec la marée montante ; des chars s'embourberaient, des hommes s'enliseraient, etc... Attendons-nous à vivre des heures émouvantes...

27 novembre. — Une grosse, très grosse nouvelle : depuis huit jours, des wagons à couloir circulent sur la ligne de Lison à Lamballe. Cette innovation a causé parmi les voyageurs une surprise telle que personne n'osait d'abord occuper ces luxueuses voitures. Chacun se disait : « Ce n'est pas possible que ces wagons soient pour nous. Pour sûr, ils ne font pas partie du train et resteront en gare. A moins qu'ils ne soient réservés à quelque ministre en tournée ? » L'éloquence si persuasive du personnel de l'Etat n'a pu vaincre la défiance des voyageurs, — des Normands surtout. Il n'a fallu rien moins qu'une note officielle dans les journaux pour former l'opinion (1).

(1) Je m'empresse d'ajouter que seuls les trains 307... — au fait, lesquels ? — certains trains comportent des voitures de toutes classes à couloirs. Quant aux autres, ils comportent toujours et plus que jamais des *baladeuses*, ouvertes à tous les vents et rembourrées avec des noyaux de pêche.

29 novembre. — Les douaniers sont sur pied dès 4 heures du matin. Qu'y a-t-il donc ? Des contrebandiers oseraient-ils affronter les mousquets et les sabres ? Non, ce gibier-là est inconnu en nos parages. Il s'agit tout simplement de dire adieu au batelet de Beauvoir, dont l'administration des douanes vient d'édicter la suppression. La péniche de Granville est venue avec la marée pour remorquer l'embarcation. Le capitaine en personne commandait les opérations. Eh bien ! croyez-moi si vous voulez : ce menu incident me navre ! Pontorson était port de mer ; on l'a déclassé, naguère, et forcément. Le Mont-Saint-Michel avait un phare : déclassé par le fait même. Beauvoir avait son bateau des douanes : supprimé aujourd'hui. Cela prouverait donc que nous nous enterrons, petit à petit mais sûrement.

30 novembre. Il crachine fort. De jolis effets de nuages se produisent sur le mont, dont la cime et la base demeurent visibles, en pleine lumière, tandis que les logis abbatiaux et le rocher qui les porte disparaissent dans la buée épaisse. Une famille gravit les degrés du rempart. Un grand jeune homme, léste comme une gazelle, atteint le sommet en une douzaine d'enjambées, puis triomphant se retourne : « Maman, maman, du courage ! Ferme la bouche et tire la langue, comme ça tu ne seras pas essoufflée du tout. » La discrétion, seule, m'empêcha de regarder si « maman » se prêtait à l'innocent manège.

1^{er} décembre. — Une brume légère enveloppait la baie, à l'heure où le soleil devait se lever. La température, très clémente, donne l'illusion du printemps.

3 décembre. — Hier il faisait très beau. Aujourd'hui c'est passable. De rares voyageurs s'aventurent encore chez nous. Que n'est-on convaincu que la saison la plus propice à l'étude méditée et fructueuse du site et du monument, est précisément celle où l'on peut s'isoler de la foule et rêver à son aise sous les arceaux des salles gothiques ?

4 décembre. — La tempête s'éleva soudain hier au soir. Les bourrasques se succédèrent à de courts intervalles, toute la nuit durant. Depuis ce matin nous bénéficions de magnifiques ondées, fraîches et violentes. Après midi la grêle s'abat, la foudre éclate. Saint Michel reçoit, sans broncher, des décharges terribles. Un coup fut particulièrement sinistre. On eût dit le dernier son d'une cloche fêlée. La mer soulève ses vagues qui bruissent au loin, par-delà Tombelaine.

GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

DÉCEMBRE 1913

Basses-Alpes. — Profonde gratitude d'une associée que j'avais recommandée à vos prières, et reconnaissance personnelle pour l'intervention si évidente de la Très Sainte Vierge et de saint Michel dans une affaire temporelle très grave terminée à notre satisfaction. Ci-joint un franc pour vos œuvres, en action de grâces.
C. P., *sélatrice.*

Ardennes. — En action de grâces pour le succès de notre fillette à son examen, je vous prie de dire le plus tôt possible une messe à saint Michel pour les défunts de nos familles.
M. P. S.

Aude. — Action de grâces aux glorieux Archanges saint Michel et saint Raphaël. Ci-joint un mandat-poste de 10 francs pour les honoraires de quatre messes, en faveur des âmes du Purgatoire de ma famille.
V. S.

Charente-Inférieure. — Action de grâces à saint Michel, pour le remerciement de sa protection.
R. P.

Cher. — Grâce à l'intervention de saint Michel et de vos bonnes prières, mon fils aîné a été reçu à son examen ; si mon second fils est reçu, je ferai mettre un ex-voto.
Classes R. et P.

Côte-d'Or. — Ci-joint 5 francs pour la célébration de deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, par qui nous avons obtenu deux faveurs très appréciables.
M. D.

Finistère. — Veuillez remercier saint Michel pour sa protection signalée envers mon neveu et sa petite famille.
M. Q., *sélatrice.*

Hérault. — Reconnaissance à saint Michel pour sa visible protection.
M. D.

Loire-Inférieure. — Je vous prie de célébrer trois messes à l'autel de saint Michel pour remercier saint Michel des grâces obtenues et pour demander une guérison.
M. T.

Action de grâces et reconnaissance à saint Michel pour le succès de mes examens.
Y. P.

Manche. — Une messe en l'honneur de saint Michel applicable aux âmes du Purgatoire, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
A. M.

3 francs pour une messe d'action de grâces pour des examens très bien réussis par deux jeunes gens.
C. L.

Oise. — Merci à saint Michel pour l'heureuse naissance de P. D., née le 22 juillet 1913, que je vous prie de consacrer à saint Michel et à N.-D. des Anges.
V^{re} E. B., *sélatrice.*

Basses-Pyrénées. — Ci-joint un mandat-poste de 25 francs pour une grande grâce obtenue par l'intercession de saint Michel.
M. L.

Ci-joint 5 francs pour une nouvelle faveur obtenue.
M. L.

Seine-Inférieure. — Je vous prie de dire une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier de son intercession près de Dieu. L. D.

Guadeloupe. — Une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue. M. G., *zélatrice*.

JANVIER 1914

Aude. — Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue. J. T.

Calvados. — Je vous envoie ma petite offrande mensuelle de 5 francs, en vous priant de célébrer la sainte Messe en l'honneur de N.-D. des Anges et de saint Michel pour les remercier du secours qu'ils ont daigné m'accorder. A. L. D.

Côte-d'Or. — Veuillez célébrer deux messes pour grâces obtenues. L. M. D.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint 5 francs pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. A. H.

Ayant été exaucée pour une grâce demandée à saint Michel, je vous envoie ce mandat pour deux messes d'action de grâces, une en l'honneur de N.-D. des Anges et une en l'honneur de saint Michel. D. C.

Une messe d'action de grâces pour la guérison complète d'un enfant. A. P., *zélatrice*.

Maine-et-Loire. — Remerciement à saint Michel qui travaille avec moi à la conversion d'une personne qui m'est bien chère. M. D.

Manche. — Veuillez célébrer une messe pour remercier saint Michel. M^{me} B.

Morbihan. — Ci-joint un mandat de 5 francs pour célébrer deux messes d'action de grâces, en reconnaissance des succès obtenus par mon fils et ma fille à leurs examens. *Vierge de la V.*

Nord. — Prière de faire dire deux messes en l'honneur de saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue. *Anonyme*.

Reconnaissance à saint Michel de la part de M^{me} D. E. N., *zélatrice*.

Ci-joint les honoraires de trois messes en action de grâces à saint Michel. M^{me} A. D.

Basses-Pyrénées. — Ci-joint un mandat de 5 francs pour deux messes en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une nouvelle faveur obtenue. M. L.

Veuillez faire dire une messe à l'autel de saint Michel, pour une âme du Purgatoire, en action de grâces. M^{me} D.

Saône-et-Loire. — Je vous adresse sous ce pli la somme de 20 francs que je destinai depuis longtemps à saint Michel, plus 50 centimes pour une petite grâce supplémentaire obtenue. H. A.

Haute-Savoie. — Veuillez célébrer une messe et faire brûler un cierge en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance de sa protection. M^{me} M. C.

Sarthe. — Reconnaissance à saint Michel pour faveur obtenue. E. G.

Seine. — Ci-joint 5 francs pour une messe d'action de grâces et deux cierges en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une guérison obtenue. C. R.

Seine-Inférieure. — Une messe en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire, en action de grâces. E. H., *zélatrice*.

Seine-et-Oise. — Pour l'ex-voto, nous choisissons une plaque de marbre avec cette inscription que vous voudrez bien vous charger de faire graver :

« Sub peccatis ejus sperantes. »
L. Y. P., 40 juin 1913.

Remerciements à saint Michel pour une grâce obtenue (23 octobre 1913). A. M.

Alsace-Lorraine. — J'aimerais bien qu'on me dise une messe à la fin de l'année, pour remercier le bon Dieu des grâces obtenues, et pour le pardon des fautes commises dans le cours de cette année. V^{ve} D. P.

Belgique. — Une associée remercie saint Michel pour deux faveurs obtenues après recommandation au saint Archange et promesse d'action de grâces. Sr M. B. A.

Mille remerciements au grand Archange pour la faveur signalée qu'il veut de nous accorder. *Une Communauté*.

Ci-joint un mandat de 8 francs pour deux messes de reconnaissance; nous y unissons la gratitude d'une personne à l'occasion du succès de son fils à l'examen, grâce à saint Michel. *Une Communauté*.

Ile-Maurice. — Un payen du nom de C... était dangereusement malade; il mit sa confiance en saint Michel qui l'a guéri. Il vous envoie les honoraires de six messes, à l'autel de saint Michel, en action de grâces.

Moi-même je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces; j'ai été délivré d'une grande peine dans ma famille. J. L. D., *zél.*

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Bouches-du-Rhône. — Aix en Provence : M. Auguste Turcan.
Calvados. — Amayé-sur-Orne : Le R. P. Louis Fr. Férou, *Eudiste*.

Eure-et-Loir. — Nogent-le-Rotrou : M. Emmanuel Chevalier-Chantepeie.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Albert Devriguy.

Ille-et-Vilaine. — Cesson : M. Bellanger.

Indre-et-Loire. — Tours : M. Albat Prévost de Lestang.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Justine Briand, *fidèle associée*.

Maine-et-Loire. — Angers : M^{lle} Germaine Martin.

Manche. — Saint-Marcouf : M. l'abbé Godefroy, *curé*. — Saint-Hilaire-du-Harcouët : M. l'abbé Lesénéchal. — Hambye : M. l'abbé Dupard. — Ducey : M^{me} V^{ve} Chesnay, née Noëmi Crochet. — Contances : M. le Comte Auguste-Marie de Gourmelon ; M. de Saint-Jean ; M. Charles Daireaux ; M. Palural ; M^{me} Colleville ; M^{me} Louaye ; M^{me} Thibot ; M^{me} V^{ve} Hérouard ; Sr^{te} St-Valentin, *religieuse du Sacré-Cœur*. — Montfarville : M^{lle} Nathalie Delacour. — Avranches : M^{me} V^{ve} Boiscroix, née Marie Lemoussu. — Savigny-le-Vieux : M. Alexandre Guérin ; M. Julien Lalonde ; M^{me} Portin, née Victoire Mardeley ; M^{me} Fournière, née Henriette Geslin ; M^{me} Duval, née Rosalie Pigeon. — Saint-Symphorien-des-Bois : M. Émile Bigot. — Sainte-Anne-de-Buais : M. Isidore Duval. — Saint-James : Mère Victorine Legros, *des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve*. — Pontorson : Sœur Evariste, *religieuse de la Miséricorde de Séz*. — Saint-Loup : M^{me} Victorine Latondeur. — Treilly : M^{me} Posloux.

Nord. — Lille : M^{me} V^{ve} Châtaoier.

Basses-Pyrénées. — Pau : M^{me} Paul Lafargue-Bataoé, née Marcella Lalassère.

Savoie. — Chambéry : M^{me} Mariette Lalrad ; M^{me} Rosalie Peruet.

Seine. — Paris : M^{me} Achille Richard, née Germaine Corbin, *très fidèle associée*.

Tarn. — Castres : M^{lle} Marie Montaud.

Haute-Vienne. — Limoges : Sa Grandeur Monseigneur Renouard, *évêque de Limoges*.

Belgique. — Bruges : Sœur Marie Colette, *religieuse Clarisse*. — Thielt : M^{me} Joseph Mulla, née Henriette Prudence Cornelis.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam I...*



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — « LA VIE CACHÉE AVEC JÉSUS EN DIEU ». — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — ÉPIGRAMES. — LE JOURNAL D'UN PÈLERIN (Fin). — LA MÈRE AUX CANARDS. — LE « MONT-SAINT-MICHEL » DE LA NAVABRE. — MON CARRET BLEU. — ADIEUX À NOS CHÈRES DÉFUNTS.

“ la Vie cachée avec Jésus en Dieu ”

Il est bon de relire, de temps en temps, les vieux auteurs spirituels. Ils énoncent avec force et sans détours des règles de vie chrétienne, simples et suaves.

C'est pourquoi nous croyons qu'il ne sera pas sans profit de mettre sous les yeux de nos lecteurs les pages suivantes, extraites d'un livre du pieux Henry Marie Boudon, docteur en Théologie, grand Archevêque d'Évreux, auteur de plusieurs ouvrages d'ascétisme. Celui-ci a pour titre « La Vie cachée avec Jésus en Dieu ». Au chapitre IX de la 2^e partie, M. Boudon enseigne qu'il faut « vivre comme s'il n'y avait que Dieu seul et nous au monde ». En voici de larges extraits :

Cette pratique suppose une grande vérité, qui est le fondement de la véritable perfection ; savoir est, que Dieu est le grand Tout, et que tout le reste n'est rien. Vérité bien peu connue, et que peu de personnes, même de celles qui la connaissent, entendent. Il est vrai que plusieurs en parlent, et c'est une

chose assez commune de dire que tout le monde n'est rien ; mais la lumière pratique en est plus rare que l'on ne pense, je ne dis pas seulement parmi les gens du siècle, mais encore parmi les personnes qui passent pour les plus spirituelles. Car où trouvera-t-on une personne parmi celles qui font une profession plus étroite de la dévotion, qui ne se mette plus en peine du point d'honneur, qui ne se soucie plus d'être considérée d'aucune créature, et, s'il s'en trouve qui méprisent facilement l'estime et l'amitié des mondains, où en rencontrerez-vous qui soient parfaitement dégagées de ce que les gens de bien peuvent penser d'elles. O que d'amour propre dans les conversations les plus saintes, dans les unions pour les bonnes œuvres, dans les liaisons et amitiés spirituelles ! O qu'il y a d'amusements de la nature ! Où trouverez-vous une personne spirituelle qui s'élève chrétiennement au-dessus de tous les maux qui lui peuvent arriver des hommes et des Diables de toute la terre et de tout l'Enfer ? Après cela, si vous en recherchez la cause, vous verrez que c'est le peu de connaissance qu'elles ont du rien de toutes choses en la présence de l'Être suradorable de Dieu. Car celui qui est vivement pénétré du néant de tout l'être créé, comment peut-il estimer quelque chose de cet être créé ? comment peut-il l'aimer et s'y attacher ? comment peut-il le craindre ?...

Il est aisé, quand on est pénétré dans l'Oraison d'une si puissante manière, que l'on n'y trouve aucune résistance, de voir tout l'être créé devant Dieu dans son néant, et à peine pourrait-on se mettre dans un autre état. La fidélité consiste à demeurer ferme dans la croyance de cette vérité : lorsque les sens y résistent puissamment, que la nature s'y oppose, que l'esprit est ému par le sentiment commun des hommes. Pour lors la pure foi est l'unique remède à toutes ces oppositions, et elle nous doit servir entièrement de guide. Ainsi quoique les sens et les hommes nous disent et nous fassent ressentir que les plaisirs, les honneurs, les richesses sont des choses considérables, il faut, malgré nos sentiments et les pensées

des créatures, nous arrêter constamment à la foi, qui nous doit faire croire que Dieu est le grand Tout et que tout le reste en sa divine présence n'est rien...

Le Père de Condren appelait Dieu son monde, son soleil, sa lumière, son feu, sa terre, son père, sa vie, son repos, et en un mot, Il lui était toutes choses, Il traitait le siècle comme s'il l'eût ignoré : et de vrai, comme la sainteté de Dieu le sépare de toute autre chose pour ne vivre et n'avoir d'opération qu'en lui seul et pour lui seul ; quand il donne quelque heureuse participation à ses créatures, elle produit une privation générale de tout ce qui est incompatible avec sa pureté ; et cela va si loin, qu'elle ne peut pas souffrir l'attache même à la présence sensible de Jésus, en tant qu'elle peut satisfaire à l'amour-propre ; Jésus lui-même la déclarait incompatible avec la perfection de son pur amour. Cependant les Apôtres à qui il déclare qu'il est obligé de leur ôter sa présence sensible, afin de leur envoyer son Saint-Esprit, qui devait les établir dans les plus saintes voies de son amour, n'étaient imparfaits dans leur affection qu'à raison de la satisfaction naturelle, et de leur amour-propre qui s'y rencontrait...

Or le moyen le plus propre et le plus efficace pour entrer dans un dénuement entier de toute attache, est de vivre au monde comme s'il n'y avait que Dieu seul et nous. Car enfin où peut s'arrêter celui qui, fermant l'œil à toutes les créatures, n'a plus de vue que pour regarder Dieu seul ? L'on ne peut avoir de complaisance, ni de désirs, ni de recherches, ni d'affections, pour ce que l'on ne connaît pas. Ce que l'on estime comme rien n'occupe guère ni l'esprit ni le cœur. Le néant ne donne point d'émotion aux passions ; il n'est point capable de nous toucher d'envie, de haine, de colère, de tristesse, de chagrin, d'inquiétude, de crainte, de douleur, d'ambition, de joie ou d'amour. O quelle pureté, dit un grand serviteur de Dieu, d'être sur la terre pour n'y voir que Dieu ! d'y vivre comme si l'on n'y était pas connu, sans avoir égard à ce que le monde dit ou pense de nous, sans vouloir con-

naître ni être connu de personne, ni nom, ni livrées, ni visage, y vivre au milieu des villes et compagnies, comme si l'on était dans un désert. Dans cet état l'on a des yeux et l'on ne voit point, toutes les créatures paraissant toujours comme rien : l'on a des oreilles et l'on n'entend pas, par là des occupations de tout ce que le monde dit de nous et des autres. L'amitié avec Dieu est très intime, le néant de l'être créé n'y faisant point d'obstacle quand l'âme en est divinement pénétrée. La joie dans la suprême partie de l'âme y est admirable, puisqu'elle repose doucement dans son centre hors l'embaras, le bruit et le tumulte des créatures. Sa paix est profonde et immuable, aucune chose du monde ne lui pouvant ôter. Dans cet état on est délivré heureusement de tous les obstacles qui nous empêchent de marcher dans les plus hautes voies du pur amour. Les richesses n'attachent plus, ni les plaisirs, ni les honneurs, puisque, comme nous venons de le dire, on ne les regarde que comme rien. Par la même raison, l'on ne se soucie plus ni des habits et ornements du corps, ni des meubles, ni des bâtiments, ni des belles terres. L'on méprise facilement la beauté et tous les talents naturels, n'ayant personne à qui plaire. Il n'y a plus d'empressement pour paraître, pour acquérir de l'estime, pour avoir de l'amitié; car ce serait une folie de vouloir paraître où l'on ne voit plus personne et désirer l'estime, l'amitié d'une chose qui n'est rien. L'on porte sans difficulté le mépris, les rebuts, les injures les plus atroces, les calomnies les plus outrageantes, les ingratitude, les délaissements, les privations de toutes sortes de personnes, des amis et des plus proches, la pauvreté, les misères les plus extrêmes; car l'âme divinement éclairée du néant de toutes ces choses ne s'étonne et ne se met en peine de ce qui n'est rien. Ah! qu'il est doux donc, qu'il est avantageux, mais qu'il est divin de vivre au monde, comme s'il n'y avait que Dieu seul et nous!

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 7 février, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 10 au 18 février.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois de février tout entier : l'Albanie.

Nos amis s'étonneront-ils que nous leur demandions de prier, ce mois-ci, pour l'Albanie? Qu'est ce petit pays par rapport à l'Europe, par rapport au monde? Cependant il y a une question d'Albanie, d'où dépend peut-être la paix universelle, au dire des hommes politiques avertis. « Il faudrait que l'Albanie fût libre, et on se demande si elle peut l'être : sa situation géographique au triple front, sa situation religieuse à la triple croisée, ses voisinages à la triple influence, son histoire elle-même à la triple origine, la subordonnent toujours en la provoquant sans cesse, et c'est pourquoi ce malheureux et beau pays s'est attardé dans la stagnation et l'anarchie. » (Gabriel Hanotaux).

L'Albanais ne s'est jamais laissé vaincre; jamais il n'a été dompté par ses maîtres; il est demeuré lui-même. Il s'agit de savoir maintenant s'il s'organisera dans la liberté. Voilà pourquoi « la question albanaise est le plus grave problème qui reste à résoudre après le rejet des Turcs à Constantinople et en Asie-Mineure ».

Embusqués dans leurs montagnes, les habitants de cette contrée étrange sont mahométans pour la plupart; un bon nombre cependant partagent notre foi catholique; le reste adhère à l'orthodoxie¹. Tous veulent vivre librement sous leurs lois traditionnelles, hors de toute autorité extérieure. Jusqu'à ces dernières années, aucun voyageur étranger n'avait osé pénétrer — le croirait-on? — dans les défilés boisés et sauvages de l'Albanie. C'est assez dire combien les événements récents sont importants et quel mystérieux avenir s'ouvre depuis lors devant ces tribus belliqueuses, indépendantes et arriérées.

Malgré ses défauts (sa sauvagerie féroce et sa cruauté, par exemple), l'Albanais a droit à notre sympathie. Il faut prier

1. Sur 2.000.000 d'Albanais, 200.000 sont catholiques, 600.000 orthodoxes, 1.200.000 musulmans.

pour que le régime qui sera donné à cette intéressante petite nation soit conforme à ses aspirations les meilleures. Par dessus tout, nos Associés voudront demander à Dieu, par l'intercession de saint Michel, que la paix règne parmi ses peuplades divisées, que l'Église catholique y jouisse de la liberté, et que les conversions s'opèrent dans les rangs des mahométans et dans ceux des orthodoxes. On peut considérer, d'ailleurs, comme de bon augure le fait que l'Albanais met au-dessus de Mahomet et de Photius son autonomie politique.

L'auteur, auquel nous empruntons ces données, M. Gabriel Louis-Jaray, émet, en terminant, le vœu que la France intervienne dans le règlement de la question albanaise. « Nous ne devons pas, écrit-il, laisser périchliter nos traditions séculaires et nos droits acquis ». Hélas ! la France — non ! — ses maîtres du jour comprendront-ils leur rôle, sauront-ils le remplir ?

•••

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants; 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Conditions ordinaires pour ces deux indulgences); 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

NOTA. — Nous recommandons tout particulièrement aux prières des associés la mission qui sera donnée aux paroissiens du Mont-Saint-Michel, du 22 février au 8 mars.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M^oe G. de Cadoudal, de Jasson.

NOUVEAUX ASSOCIÉS — Du 15 Décembre 1913 au 15 Janvier 1914, inscrits : 438 associés, enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Aix, Anvers, Bayécourt, Béziers, Biviers, Bordeaux, Cannes, Chardenot, Charolles, Chartres, Château-Gontier, Futuna, Gironville, Haybes, Issy-l'Évêque, Jaffna, Levallois-Perret, Lewiston, Liverpool, Montréal, Montreux, Mulhouse, Nantes, La Nouvelle-Orléans, Nuits-Saint-Goerges, Paris, Périers, Pontoise, Renazé, Rouen, Saint-Cyr-les-Vignes,

Uzel près l'Oust, Vesoul, Villy-le-Bouveret, Vitry-le-Croix, Toul, York.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

17 DÉCEMBRE : Philippe-Pierre-Emmanuel Godard, de Le Havre. — 25 DÉCEMBRE : Marie-Madeleine Rabu, de Châteaugiron; Annick-Marie-Augustine-Etiennette Poisson, de Nantes; Maurice-Paul-Auguste Legghe; Simone-Hélène-Françoise Legghe, de Steimbèque; Simone-Suzanne-Sidonie Duramou; Marie-Thérèse-Jeanne-Julia Duramou, de Morbecque; Marie-Ange Desrués; Albertine Desrués; Philomène Lion; Jean-Marie Lion; Mélanie Monier; Augustine Chrétien; Marcel Gicquel; Yvonne Gicquel, de Cornillé; Agnès-Angèle-Françoise-Marie Branchu, de Uzel près l'Oust; Antoinette Amadéi; Raymond-Marcel Bouriot, de Nuits-Saint-Georges; Marie-Thérèse Boivin, de Chamblay. — 26 DÉCEMBRE: Marie-Thérèse Gautherin; Marie Grenot; Leon Grenot; Martin Grenot, de Charolles. — 27 DÉCEMBRE : Albert Havet, de Haspres. — 1^o JANVIER : Suzanne-Gabrielle-Lucie-Marie Labouret; Marguerite-Jeanne-Marie Labouret, de Laon. — 3 JANVIER : Gabrielle Grandalano, de Lyon. — 7 JANVIER : Pipieda Tolovou; Kamaliele Nau; Lufina Nau; Tavite Nau, de Futuna. — 11 DÉCEMBRE : Anne-Marie Altambaer, de Pont-sur-Yonne; Anne-Marie Lavocat, de Nuits-Saint-Georges. — 14 JANVIER : Victor-François-Marie Chevalier, de Genève.

COURRIER. — Notre zélatrice de Nantes nous envoie 92 francs, pour abonnements, consécrations, messes et offrandes pour les associés vivants et défunts (Inséré sur demande).

ZÈLE, ZÉLATEUR, ZÉLATRICE ! — Qui dit zélateur et zélatrice dit zèle ardent, religieux, conquérant, effectif... surtout lorsque l'on a l'insigne honneur d'être, en cette besogne sur-naturelle, les coopérateurs de saint Michel et ses chevaliers. Or il appartient à ceux qui centralisent les résultats et, d'abord, ont délivré les diplômes, de dire leur avis motivé sur la besogne accomplie et de décerner, selon les cas, les félicitations ou les blâmes, et les encouragements, toujours avec la plus entière franchise, à la manière des « enfants de Dieu ».

C'est ce que nous allons faire.

Il y a ralentissement dans le zèle de nos bien-aimés collaborateurs. Le recrutement des associés à l'Archiconfrérie a

fléchi depuis plusieurs mois. Les chiffres sont éloquentes ; voici des chiffres :

ASSOCIÉS INSCRITS D'APRÈS LES *Annales* DE :

1912		1913	
Janvier.....	1.226	Janvier.....	473
Février.....	310	Février.....	858
Mars.....	968	Mars.....	622
Avril.....	864	Avril.....	875
Mai.....	653	Mai.....	517
Juin.....	1.223	Juin.....	899
Juillet.....	659	Juillet.....	820
Août.....	735	Août.....	510
Septembre.....	344	Septembre.....	153
Octobre.....	592	Octobre.....	447
Novembre.....	861	Novembre.....	1.165
Décembre.....	612	Décembre.....	600
TOTAL.....	9.247	TOTAL.....	7.969

Donc, en moins : 1278 associés, dans le cours de l'année 1913.

Le nombre des zélateurs et zélatrices a-t-il diminué ? Non, il est resté le même, ou à peu près. Certains sont retournés à Dieu ; de nouvelles recrues les ont remplacés aussitôt. Vingt-deux zélateurs ou zélatrices ont reçu leur diplôme en 1913.

Il semblerait donc bien que le fléchissement notable dans le recrutement des Associés dût être attribué à l'apathie de plusieurs, qui ne donnent pas signe de vie, ou bien, s'ils prouvent parfois leur existence, n'en fournissent pas la démonstration que saint Michel attendait.

Il faut que nos zélateurs et zélatrices de France et de l'Étranger reprennent courage et se livrent avec plus d'ardeur que jamais à l'apostolat michelien. Ce n'est pas le lieu de développer cet aphorisme, que tous acceptent, d'ailleurs, sans discussion. Les objections les plus irréductibles apparemment, tombent devant une bonne volonté au service d'un esprit convaincu. Il faut que l'on parle de saint Michel ; il faut qu'on le prie ; il faut qu'on vienne à lui. Et cette œuvre de persuasion est échue aux amis de l'Archange.

Les *Annales* — disons-le en passant — sont un excellent instrument de propagande. D'humbles femmes du peuple et de grandes dames ont réussi à créer cinq, dix, vingt abonnements collectifs aux *Annales*. Mais elles se dévouent à leur tâche ; elles voient leurs abonnées ; elles entretiennent la piété envers saint Michel par toutes sortes de moyens, de concert avec la direction de l'Archiconfrérie. Pourquoi leur exemple ne susciterait-il pas l'imitation ?

Le moment est venu pour tous et pour chacun d'entreprendre quelque chose en ce sens, à l'honneur de saint Michel.

FÊTE COMMÉMORATIVE DU COURONNEMENT DE SAINT MICHEL. — Monseigneur l'Évêque de Coustances a dû avancer cette fête au 10 JUIN. Elle sera présidée par S. G. Mgr Déchelette, évêque d'Évreux. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Langlois, premier chapelain de Montmartre.

ERRATA

Nos bienveillants lecteurs n'ont pas manqué de corriger les nombreuses fautes d'impression qui émaillaient, dans le dernier numéro, le *Journal d'un Pèlerin*. Inutile de les signaler ! Qu'on permette seulement au « *Moyne de l'Abbaye* » de rétablir le véritable texte de ses strophes.

L'une des fautes, surtout, est d'importance, car, en défigurant le vieux français, elle détruit la rime.

Voici la strophe rétablie au naturel :

*Donc Vous estes bien chez Vous
Parmy nous ;
Vos lys y trouvent chevance (1)
Onques ne put l'étranger
Ravager
Ce glorieux coin de France.*

(1) Trouvent chevance, et non pas chevanche, avec un *h* par trop masquant. Au vers qui suit, il faut lire *remparts* et non *ramparts* :

Aux créneaux de nos remparts,

Voilà ce qu'il en coûte de parler en vieux français !

Le Journal d'un Pèlerin

(FIN)

Lorsque nos yeux se rouvrirent, le jour commençait à poindre. Nous étions à Ancône. À peine le temps de nous asperger le visage avec quelques gouttes d'eau de Cologne — à défaut d'eau naturelle ! — et déjà, voici Castelfidardo dont nous saluons les « martyrs », et voici Lorette. La bonne aubaine ! Les pèlerins se dégourdissent les jambes en gagnant au pas de charge les voitures qui nous attendent devant la petite gare. Je gage tout ce que vous voudrez : un régiment ne s'embarque ni plus vite, ni mieux... il y a seulement différence de méthode. Il en est parmi nous, hélas ! — et non des moindres — qui doivent monter à Lorette *pedibus cum jambis*. Excessif sans doute ! Mais c'est à prendre ou à laisser. Une brume légère et fraîche flotte sur la campagne ; la brise souffle de la mer, toute proche, et dont on apercevra bientôt distinctement la nappe bleue. Les cochers fouettent leurs bêtes brutalement. Une petite Parisienne s'en indigne, arrache le fouet des mains de l'homme, littéralement médusé : « Espèce de brute, je te défends de frapper cet animal. Entends-tu ? Si tu recommences, gare à toi ! » Le geste appuie la parole. À défaut de celle-ci, le *cocchiere* comprend celui-là. Il garde un air penaud, du plus haut comique. Un cocher désarmé par une femme ! Quelle honte ! Ah ! si ses camarades voyaient ça ! En entrant en ville, il supplie qu'on lui rende son fouet, car la montée devient très raide et le cheval faiblit. Notre Parisienne se laisse toucher. Eh ! quelle revanche alors, je vous le donne à penser. La pauvre bête — le cheval s'entend — inspire la pitié.

Dans la Basilique, au milieu de laquelle s'élève la *Santa Casa*, les messes sont célébrées selon l'ordre assigné, avec une exactitude militaire. Pour la dernière fois, M. l'abbé Langlois

adresse la parole aux pèlerins. Puis une procession se forme, qui se déroule dans les nefs et traverse la *Santa Casa*. Les murs vénérés disparaissent sous les ex-voto inestimables,



LA BASILIQUE DE LORETTE.

inventoriés pourtant par le fisc italien, qui exerce ici, dans toute son horreur, la surveillance la plus vexatoire. C'est, par exemple, sous les yeux effarés d'un agent de police, que notre procession défile et replie ses anneaux sur les degrés du porche, en plein air. Nous chantons à pleine voix : « Au ciel,

au ciel, j'irai la voir un jour ! • L'agent est ahuri. Il escomptait peut-être une bénédiction du Saint-Sacrement, qui eût valu au Trésor royal la modique somme de 13 livres. Il assiste à une procession qui ne rapportera pas un décime !

Il paraissait qu'à Lorette nous serions mal traités. Eh bien ! non ! Du moins, chez M. le Maire, on est reçu convenablement. Noblesse oblige ! Tous ces *traiteurs* sont installés dans les palais des papes ou dans les logis des chanoines. Sur la place, si joie avec sa galerie et sa fontaine, des marchands de souvenirs piaillent après les pèlerins, qu'ils se disputent. Ici, pas plus qu'à Assise, rien d'artistique n'est offert au choix. Tout est de mauvais goût. Si encore on trouvait quelque chose d'utile ; mais non : à Assise, pas un scapulaire du Tiers-Ordre, à Lorette, pas une belle photographie. En revanche, il y a des clochettes qui préservent de la foudre, et des voiles de la Sainte Vierge, au mètre superficiel.

A 11 h. 55, les pèlerins ayant réintégré leurs compartiments respectifs, le *speciale* les emporte à toute vapeur vers Ancône — dont le site rappelle Granville, — Falconara, Senigallia, Pesaro et Rimini. La ligne longe le littoral ; elle n'est séparée de la mer que par quelques mètres de sable. Nous sommes dans les Marches. A partir de Rimini, nous traversons les riches plaines de la Romagne, par Forlì et Faenza. A cette dernière station s'embranchent la ligne transapennine Faenza-Borgo-San Lorenzo, Florence. Parcours très pittoresque, dont le charme est gâté, malheureusement, par la multiplicité des tunnels. Mais ne sommes-nous pas des sages et nous vit-on jamais émettre la prétention de tout avoir ? Les incorrigibles Français que nous sommes s'amuse à cette succession ininterrompue de trous noirs dans la montagne et de précipices vertigineux. Le jeu des portières, abaissées et levées, selon les circonstances, est très intéressant ; plus d'un s'y livre avec une joyeuse gravité.

La nuit tombe lorsque nous dévalons les pentes vers Florence. Enfin, voici notre gîte, le même que le 3 mai. Comme

il nous paraît bon et avec quel empressement chacun demande au sommeil de réparer les forces dépensées au cours de ces deux journées de voyage.

Le lendemain, dès 7 heures, le *speciale* nous emporte par la vallée de l'Arno, jusqu'à Pise. Nous saluons à la hâte la Tour Penchée..., qui, depuis, a failli s'écrouler. Par bonheur on lui a fait quelques injections de ciment, qui l'ont préservée d'une chute fatale (1). Une plaine marécageuse s'étend au delà de Pise, de part et d'autre de la voie ferrée. Le paysage serait d'une monotonie désespérante, si de temps à autre des marbres empilés dans les gares ne nous rappelaient que nous sommes dans le voisinage de Carrare. Les collines ne sont pas loin en effet, et, à l'horizon, on devine, plus qu'on ne voit, des neiges qui ont oublié de fondre. Nous atteignons La Spezia, le grand arsenal maritime de l'Italie. Le déjeuner, servi au buffet de la gare, est enlevé en deux temps et trois mesures... et nous roulons de nouveau. Mais alors, quels beaux spectacles se succèdent devant nos yeux. De La Spezia à Gênes (90 kilomètres) il y a bien 80 tunnels. Ce ne sont pas les tunnels qui sont beaux. Non, certes. Mais c'est ce qu'on voit entre les tunnels. La voie se fauille de falaise en falaise, au niveau, presque, de la mer. Entre deux promontoires on aperçoit, comme à portée de la main, les eaux bleues, de ce bleu particulier à la Méditerranée. On ne se lasse pas de voir, d'admirer. Chaque sortie de tunnel ménage une surprise nouvelle.

Gênes, où nous arrivons à 13 h. 45, ne tarde pas à être envahie par les Français. Allez où vous voudrez, vous en rencontrerez quelques spécimens. Le port, le Campo Santo, la cathédrale, l'église de l'Annunciata, que sais-je ? Il a fallu faire son choix, puisque l'on ne pouvait prétendre tout visiter. Gênes est une ville bien curieuse, accidentée et riche. La circulation, qui est intense, y dénote une activité que l'on n'est

(1) Naguère encore, les journaux nous apprenaient que la Tour de Pise inspirait les plus vives inquiétudes.

pas accoutumé de rencontrer en Italie. Aussi bien Gênes est-elle, comme Milan, de caractère plus français qu'italien... soit dit sans froisser nos voisins d'au-delà des Alpes.

Après le dîner au buffet de la gare, il s'agit de regagner notre train pour y passer la nuit. A la demande de notre actif directeur du Pèlerinage, l'Administration des Chemins de fer suisses a eu l'amabilité d'envoyer jusqu'ici son matériel roulant. Grâce à cette prévenance exquise, nous disons adieu aux voitures italiennes, d'ailleurs excellentes, et nous nous installons chez les Suisses. Autrement, voyez-vous ce qui fût arrivé? Un déménagement général, aux environs de minuit et dans la région des neiges éternelles. Ah! nous l'avons échappée belle.

Il y a mieux cependant. Nous faillîmes être mangés par un express, cette nuit-là même! Oui, tel que je vous le dis. Tout le monde dormait. Néanmoins, certains n'avaient fermé qu'un œil; car la marche ralentie et les soubresauts des voitures et les grincements des roues ne laissaient pas d'inquiéter les moins peureux. Finalement, aux environs d'Alexandrie, le convoi fut garé. Aussitôt un express passa à toute vitesse.

Il fallut alors que Mgr Lancelotti découvrit aux employés italiens la cause de tout le mal et leur apprit le maniement des freins à main, inconnus en leur pays. Moyennant quoi nous pûmes continuer notre route sans incidents nouveaux et regagner un peu des soixante-dix minutes de retard que cette ignorance professionnelle nous avait values... sans parler de la panique qu'elle eût pu causer.

Nous avions franchi le Simplon sans sourciller; nous descendions la vallée du Rhône à toute vapeur, lorsque le jour naissant nous apporta ses premières caresses... froides, hélas! et plutôt tristes. Le fleuve roulait ses eaux tumultueuses au pied du remblai. Sur la montagne voisine la neige s'étendait en couches épaisses. Puis, on avait mal dormi. Les songes n'étaient pas venus dorés et enchanteurs. Vite, seconons cette torpeur et chassons la mélancolie. Sion et Martigny,

Saint-Maurice, qui rappelle la Légion Thébéenne; Ville-neuve, où commence maintenant le lac Léman; Montreux enfin, où un arrêt est prévu.

Les plus agiles prennent d'assaut un bol de lait tiède et courent au ponton d'embarquement. Les autres continueront paisiblement la route dans le train traditionnel. Je puis dire, étant du nombre des agiles, que le trajet en bateau, de Mon-

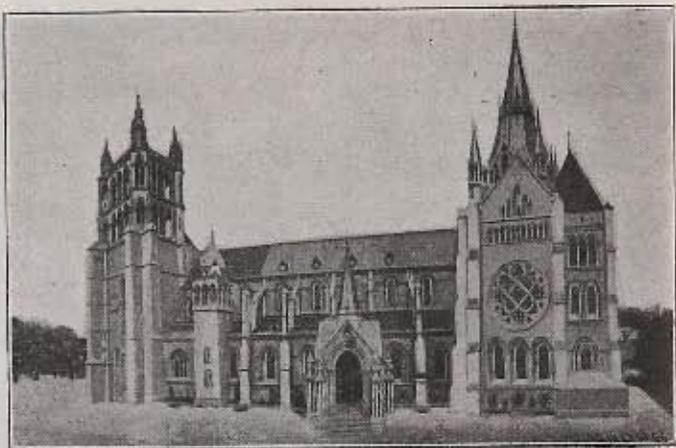


— SAINT-MAURICE. — VALLÉE ET CHÂTRAT.

treux à Lausanne, fut délicieux. Nous n'étions que cinquante pour en jouir. Aucun ne fut tenté de regretter ni la précipitation du déjeuner, ni la course effarée, ni la fraîcheur de l'air. Le soleil se mit de la partie et contribua à rendre féerique la vue des coteaux en bordure du lac. Visite sommaire de Lausanne, ville pittoresque, mais truquée un peu trop — c'est le grand défaut de la Suisse — puis départ définitif pour Paris. L'étape sera longue; aussi sommes-nous priés d'emporter des munitions sous la forme de vagues reliefs qui se battent dans un sac en papier.

Le programme avait presque promis que nous inaugurerions

la ligne du Lœtchsberg. Mais la persistance inusitée des neiges nous a contraints de suivre les chemins battus. Voilà pourquoi, à partir de Brigue, nous avons descendu la vallée du Rhône... et voilà pourquoi maintenant nous traversons le canton de Vaud. Bientôt nous atteignons le lac de Neuchâtel, que nous côtoyons dans toute sa longueur. Neuchâtel, avec ses toits luisants, ses vieilles tours, ses restes de murs crénelés, res-



ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS À LAUSANNE.

semble assez à certaines villas en ciment armé figurant des ruines. Le lac de Biemme qui fait suite à celui de Neuchâtel n'a rien de remarquable. Mais quels beaux paysages s'offrent à nos regards, de Biemme à Delémont! Est-il possible de rencontrer plus de charmes que dans ces défilés profonds, où des torrents limpides se sont creusé un lit étroit, cerné de part et d'autre par des forêts, où le vert tendre des hêtres se marie au vert sombre des pins. On ne se lasse pas de voir et le train va toujours trop vite au gré des pèlerins, en ces parages enchanteurs.

Nous avons passé les Franches-Montagnes, affronté sans

broncher le Mont Terrible — nous avons tant vu de choses redoutables! — et voici Delle, frontière et douane. Voici la France. Nous sommes chez nous! Retardons d'une heure... pour prolonger le plaisir et prêtons-nous de bonne grâce à la visite des excellents douaniers. Puis, filons à toute vapeur vers Paris. Dans les plaines de la Champagne nous ferons du 90! Une voiture en rougira... ses essieux; on la laissera pour compte à la gare de Troyes. A Lure, le groupe Lorrain nous a quittés pour regagner Nancy. La séparation a été touchante: les cris de « Vive la Lorraine! Vive la France! Vive le Pape! » se mêlaient; les mouchoirs s'agitaient aux portières.

Et lorsque Paris nous apparut étincelant de lumières, une pluie d'orage giclait aux vitres. Ce fut comme un deuil de se séparer des compagnons de route, des inconnus qu'on avait coudoyés pendant ces jours, qu'on ne reverra plus jamais sans doute. Ce fut surtout une vraie peine de terminer là ce pèlerinage heureux, riche de suaves impressions, fécond en grâces surnaturelles. Les plus beaux jours ont une fin. Les pèlerinages aussi.

GINGATZ.

La Mare aux Canards

PROPOS DE PRESSE

ENFIN nous allons donc faire cette visite au Musée du Mont-Saint-Michel! Figurez-vous que, par une bizarrerie inexplicable, je n'avais jamais encore pénétré dans ce sanctuaire prestigieux de l'Archéologie micheline, où « l'on voit fonctionner le périscope des sous-marins! »

Cette visite serait un événement dans ma vie, car, mesurez mon bonheur, je suivrais les pas et les explications d'un archéologue distingué: *Albe de Veustrys*. Quand on porte pareil nom et qu'on se dit archéologue, on doit s'habiller en velin souple de cartulaire, avec des lettres ornées à chaque

boutonnière et des filigranes aux coutures ! J'attendais ce vieillard, vénérable comme son nom, poudré avec la poussière des siècles. Son nom, j'y reviens, me ravissait. Ne sentez-vous pas dans le nom propre, *Veostrys*, comme un arôme égyptien des pharaons momifiés ? Et le prénom, *Albe*, si votre mémoire est fidèle, ne vous replace-t-il pas, d'un bond, parmi vos camarades de sixième, devant votre *De viris illustribus*, où, dès la première page, vous trouviez la généalogie de Romulus et de Rémus, ces illustres petits-fils de Procas, le roi problématique d'Albe la



Le « Marquis de Tombelaine » d'après l'histoire et la photographie.
Photo N. D.

Longue ? Albe ! Nous y voilà ! Un nom égyptien, un prénom qu'il faut dater *avant la fondation de Rome*, pour un ami de l'archéologie, c'est une occasion de tout premier ordre. Le Musée en profitera.

J'en profiterais aussi. J'attendis. Comme mon cicerone illustre tardait, je feuilletai la brochure qui résumait ses doctes éclaircissements. Et seul, avant de fixer mon attention, je songeais... Enfin, voici un livre sérieux sur le Musée. Ce n'est pas un volumineux ouvrage. Composé par un archéologue, il garde une forme légère que ne paraît pas alourdir l'érudition, toujours *lourde* et *indigeste*, ce sont les mots consacrés !

Cependant, j'en suis sûr, l'auteur ne se dissimule pas que son nom seul ne saurait donner du poids à son ouvrage. Libre à lui de ne pas développer, en de savantes dissertations, les jugements autoritaires sinon autorisés qui composent le grand guide : *LE MONT-SAINT-MICHEL ET SES MERVEILLES, d'après les notes du Marquis de Tombelaine !* Du moins, citerait-il ses sources, avec des références précises ! A propos des armes, des monnaies, des tableaux, il établirait des dates et des noms par des documents sérieux. Il prouvera, en particulier, que l'histoire du Marquis de Tombelaine n'est pas une légende, que ce pauvre hère était capable d'écrire ses mémoires, et qu'il a laissé des notes remplies d'intérêt. Un cliché de l'autographe ne permettra plus aucun doute.

D'ailleurs, ce savant consciencieux n'ignore pas quelles attaques se sont multipliées en ces derniers mois ; qu'un homme éminent, M. Funck-Brentano, écrivait naguère des phrases terribles où il vengeait l'histoire vraie, en rejetant avec une juste colère et un dédain mérité, des *histoires à dormir debout* ; que, de tous côtés, on a nié l'authenticité des récits et des pièces à conviction ; que des gens considérables, des sénateurs, des députés, voire un sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, puis des architectes, des artistes, des touristes, des cyclistes, et des journalistes ont lancé des mots sévères, sanglants et cinglants. Était-ce donc la plus vaste et la plus injuste des conspirations contre l'histoire et la vérité ?

Nous voulons le savoir. Un grand travail de révision, de rectification s'impose, serein, mais solide, clair comme la vérité, simple et droit comme la justice ! Mais, l'ouvrier de cette colossale entreprise ? Albe de Veostrys, égyptien par son père, pré-romain par son pseudo-baptême. Un savant se dresse, prêt à la riposte, de bonnes pièces en main, armé d'une sûre et patiente critique.

« Enfin Malherbe vient !... »

Sans en avoir l'air, et au fil de notre rêverie, nous avons tracé les grandes lignes du livre qu'il fallait écrire. Nous avons toutes les données du problème : l'objet du livre, la maîtrise incontestable de l'auteur, les ennemis à confondre et les amis à venger !

Il est temps, après le *livre à faire*, de parcourir le *livre fait* ! Quelle attente et quelle déception ! Impossible d'être plus cruellement détrompé !

C'est pourquoi nous passerons vite ! D'abord M. de Veostrys ne répond à aucune des attaques, ne résoud aucune des difficultés. Il n'établit aucune preuve. Prenons le passage qui a soulevé les protestations les plus indignées des historiens, l'histoire de Dubourg. On se rappelle comment M. Funck-Brentano rétablissait la biographie et la véritable physionomie du triste personnage. Ni protestant, ni marié, ni père de famille, mais espion et traître à sa patrie, Dubourg, enfermé dans la cage de fer, fut traité avec beaucoup de sollicitude par les religieux de l'Abbaye. Fou de désespoir, il refusa toute nourriture, il se laissa mourir de faim, malgré les religieux qui « s'efforçaient de lui faire avaler du bouillon. » Quant aux rats, c'est une fantaisie macabre et une attraction !

Or, notre archéologue reprend à son compte le récit de *Dubourg mangé par les rats dans la cage de fer*. Pour lui, Dubourg n'eut qu'un tort : il critiqua les excès de Louis XV

et se fit l'avocat des misères du peuple! Le prisonnier mourut, ajoute de Veostrys, « au bout d'une année d'atroces souffrances, on le retrouva dans sa cage, inanimé, mutilé. Des rats lui avaient rongé les extrémités du corps. Des preuves, s'il vous plaît, M. de Veostrys! C'est M. Funck-Brentano qui vous demande vos papiers. Il proteste contre une abominable légende, vous la rétablissez contre lui! Encore une fois : des preuves, des noms, des papiers. Vous tenez donc beaucoup à vos rats!

Cet exemple permet de juger tout l'ouvrage : la perspicacité du critique, le scrupuleux amour de l'historien pour la vérité y éclatent. Ils ont tellement éclaté, qu'on en cherche les morceaux! Inutile de s'arrêter plus longtemps. La majeure partie de la brochure forme un catalogue insignifiant où toute la science de M. de Veostrys se borne à semer des caractères gras.

J'allais de déception en déception. A mesure que je tournais les feuillets une appréhension m'envahissait l'esprit : cet archéologue était-il authentique, cet Albe de Veostrys n'appartenait-il pas à la fantasmagorie universelle? Figure de légende ou de cire!

Bientôt, je n'eus plus aucun doute. La Société d'archéologie, dont l'éminent auteur se prétendait membre, protestait, par une affiche, qu'elle ne connaissait pas ce nom illustre, et refusait, avec énergie, toute espèce de patronage au *Musée du Mont-Saint-Michel* (1). Une fois encore, j'avais été trompé par mes rêves et déçu par mon incorrigible confiance en mes semblables.

O Musée de l'Archéologie, les amis sincères déplorent les extravagances que tu commets quand tu veux regarder le Mont-Saint-Michel, à travers les barreaux dorés d'une ratière!

DES ISLES.

Le Mont-Saint-Michel de la Navarre

M. Yves d'Aubières a publié naguère, sous le titre *Par monts et par vaux*, des récits de voyages, pour lesquels le Révéren-

(1) L'histoire montoise doit enregistrer que le Musée répondit à cette affiche par une autre affiche. Albe de Veostrys serait l'anagramme d'un nom authentique connu à la Société d'archéologie d'Avranches. Mais la juste protestation de la Société demeure et garde son plein effet. Puisse notre confrère occuper mieux ses loisirs, en exerçant une autre fois son talent parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Avranches.

dissime Dom F. Cabrol, abbé de Earnborough, a écrit une élogieuse préface. Parmi ces pages, quelques-unes sont consacrées au Mont-Saint-Michel de la Navarre. Ce mont, l'Aralar, est situé « au sein des Pyrénées cantabriques qui séparent l'Espagne de la France ». De son sommet la vue découvre un magnifique panorama. « Les villes, les plaines, les montagnes elles-mêmes, écrit M. d'Aubières, semblent s'incliner devant le Mont glorieux, sous la bénédiction de l'Archange saint Michel, qui couvre, de ses ailes puissantes, Pampelune et la Navarre entière se déployant à ses pieds. Non loin de l'Aralar s'étend une petite vallée qui, de temps immémorial, s'appelle Goni, du nom d'une illustre famille alliée à saint François Xavier, dont le château natal s'élève près de Sagnesa. »

Nous trouvons à l'origine de ce sanctuaire dédié à saint Michel des faits surprenants, qui jouissent, — au sentiment de M. Aubières — « de la plus grande authenticité et sont aussi attestés et autorisés que la célèbre apparition de ce même Archange sur le Mont Gargan. » Résumons brièvement cette merveilleuse histoire.

Vers l'an 710 de notre ère, don Teodosio, seigneur de Goni, dut quitter son manoir et sa noble jeune épouse, dona Constanza de Butron, pour aller guerroyer contre les Maures. Pendant l'absence de son époux, dona Constanza, soucieuse de sa réputation, avait appelé près d'elle ses beaux-parents, et pour leur faire honneur leur avait cédé son propre appartement. Son expédition terminée, don Teodosio rentre en son castel. Trompé par la dénonciation calomnieuse d'un inconnu, et aveuglé par la colère, il tue son père et sa mère. Puis, affolé, il sort précipitamment, cherchant dans la fuite un adoucissement au remords qui déjà envahissait son cœur. Il erre autour du château, le reste de la nuit. Quelle n'est pas sa stupeur, lorsque, au point du jour, il rencontre son épouse, Constanza, qu'il croyait avoir passée au fil de l'épée. Il demande des explications.

— D'où venez-vous?

— Je viens du château ; je me rends à l'église, comme chaque matin, pour y faire mon oraison et entendre la messe. Votre père et votre mère, que j'ai appelés près de moi pendant votre absence, dorment encore dans notre chambre nuptiale où je les ai installés pour leur faire honneur.

A ces mots, Teodosio connut le crime horrible qu'il venait de commettre, et, muet de terreur, il s'achemina vers l'église. Il fit la confession de son double parricide au curé de la paroisse, Juan de Vergara, qui lui ordonna d'aller se présenter immédiatement à l'évêque de Pampelune, alors San Marcian. Ce dernier enjoignit au coupable de se rendre sans retard à Rome, auprès du Pape, pour en obtenir l'absolution.

Don Teodosio, plein de soumission et de repentir, prit aussitôt le chemin de la capitale du monde chrétien. La difficulté des communications, à cette époque, fait supposer qu'il a dû accomplir ce long voyage à pied, en mendiant volontairement comme un humble pénitent disposé à toutes les fatigues et à tous les sacrifices.

Le Saint-Siège était alors occupé par le pape Constantin, qui imposa au parricide une pénitence conforme à la discipline canonique. Il lui enjoignit de se ceindre le corps d'une lourde chaîne de fer attachée au cou et à la ceinture par des anneaux, de charger ses épaules d'une croix de bois et de mener une vie errante et solitaire à travers les montagnes et les déserts, sans jamais pénétrer dans un village, ni coucher sous un toit, jusqu'à ce que, par la permission de Dieu, sa chaîne vienne à se rompre et à tomber d'elle-même, comme preuve certaine de son pardon. En outre, le Pape lui ordonna d'ériger, au lieu même où ce prodige s'accomplirait, un temple en l'honneur de l'archange saint Michel.

Le seigneur de Goni, le descendant d'une des plus illustres familles d'Espagne, accepta humblement sa dure pénitence. Il commença sa vie errante et solitaire, se complaisant en quelque sorte dans ces humiliations et ces souffrances par la

pensée qu'elles lui obtiendraient satisfaction et miséricorde. Éloigné du commerce du monde, privé de toutes les aises de la vie, exposé à toutes les intempéries des saisons, revêtu d'une tunique grossière, couché sur la terre nue, nourri d'herbes sauvages ou du pain de la mendicité, il parcourait les montagnes, les vallées et les bois, se frappant la poitrine, poussant des soupirs, vrai squelette vivant. Il marcha ainsi jusqu'en Navarre et atteignit le sommet du mont Oyedo, distant d'une lieue à peine de son manoir seigneurial.

Un violent désir de revoir sa demeure et son épouse bien-aimée s'empara de lui, mais il en triompha comme d'une tentation dangereuse, et, par un effort suprême, il s'éloigna de ces parages. Dieu le récompensa de cet immense sacrifice, car au même instant, un anneau de sa chaîne se brisa, signe certain de sa prochaine délivrance. Plein de reconnaissance et d'espoir, le pénitent planta en ce lieu une croix de bois, puis il se dirigea vers le mont Aralar, où il parvint après six ans de cette vie d'immolation, de prière, de sacrifice.

Or, dans une grotte profonde, creusée dans les flancs de la montagne, habitait un énorme dragon, qui jetait l'épouvante dans la contrée et dont Teodosio ignorait l'existence. Arrivé, un jour, près de cette grotte dont personne n'osait approcher, il se vit tout à coup en face du monstre redoutable qui, la gueule ouverte et les yeux flamboyants, s'appretait à se jeter sur lui et à le dévorer. Sans armes pour se défendre, sans force pour lutter, paralysé par la terreur, le chevalier ne put que s'écrier : « *San Miguel, me valga !* Que saint Michel me protège ! A ce cri de confiance et d'angoisse répondit un formidable coup de tonnerre qui ébranla la montagne, et, sur le sommet de l'Aralar illuminé de clartés célestes, apparut l'archange saint Michel, la tête surmontée d'une croix. Le dragon tomba foudroyé et la chaîne du pénitent se rompit. Teodosio comprit alors que Dieu l'avait pardonné. Les habitants du voisinage, attirés par l'illumination subite de la montagne, accoururent, trouvèrent le dragon terrassé, les

anneaux de la chaîne brisée jonchant le sol et Teodosio évanoui, tenant entre ses bras une statue en bois de saint Michel surmontée d'une croix que l'archange avait laissée comme preuve de sa miraculeuse apparition.

Revenu à lui, le noble seigneur rendit grâces à Dieu et il sentit vivre en lui un homme nouveau et un apôtre des grands de saint Michel.

Comment dépeindre sa joie, lorsque, de retour dans son palais, il revit son innocente et fidèle épouse ! Pour répondre au pieux désir de la curiosité et de la piété publiques, don Teodosio écrivit un mémoire où il relata, dans tous ses détails, son crime, sa pénitence et la puissante intervention de saint Michel. Ce mémoire se lisait dans toutes les églises de Navarre, chaque année, le 8 mai, après l'évangile de la messe solennelle. Dès lors, la maison de Goni ajouta à la croix de son blason le dragon tué par saint Michel et la chaîne rompue de don Teodosio. Dans la suite des temps, le palais de Goni est devenu la propriété de la famille de Xavier par le mariage de dona Isabelle de Goni avec don Miguel de Xavier, frère de saint François Xavier, l'apôtre des Indes, de la Chine et du Japon.

Cependant don Teodosio et dona Constanza, émus d'obéir aux ordres du Souverain Pontife, résolurent de construire un temple à saint Michel au lieu même de la céleste apparition. Tout rendait l'entreprise difficile : l'escarpement de la montagne, l'éloignement des habitants, la cherté de la main-d'œuvre. Mais les pieux époux, triomphant de ces obstacles, vendirent une partie de leurs domaines, firent appel aux populations catholiques de la Navarre et parvinrent, avec le concours de l'évêque de Pampelune, à édifier une église qu'ils appelèrent, à cause de la grande altitude du mont Aralar, *San-Miguel de Excelsis*.

Les deux époux, abandonnant leur palais, se constituèrent eux-mêmes les gardiens vigilants du nouveau sanctuaire, édifiant la contrée et les nombreux visiteurs par la sainteté et

l'austérité de leur vie. Leurs corps reposent dans cette même église qui conserve toujours comme preuve irréfragable de la miraculeuse apparition l'image de saint Michel, la chaîne brisée en deux morceaux aux bouts desquels sont attachés les anneaux qui entouraient le cou et la ceinture du célèbre pénitent.

Trois siècles s'écoulèrent, pendant lesquels la dévotion à *San-Miguel de Excelsis* allait en grandissant dans la Navarre lorsque Dieu inspira à don Garcia Arnold de Goni, retiré à son tour sur la sainte montagne, la pensée d'agrandir l'église primitive et d'en faire un temple plus digne du Prince céleste, qui y était honoré, et plus apte à recevoir et à contenir le nombre toujours croissant des pèlerins. Du produit de leurs biens et grâce à l'inépuisable générosité des fidèles serviteurs de saint Michel, il édifia cette église magnifique que l'on admire aujourd'hui, d'architecture romane, à trois nefs voûtées et séparées par d'énormes piliers. A l'extrémité de la nef principale, à la place qu'occupe le chœur dans la plupart des cathédrales, se trouve insérée, comme dans une splendide châsse, la vieille et modeste chapelle recouverte de sa voûte et formant un petit temple dans un plus grand. C'est le sanctuaire primitif où se gardent le Saint-Sacrement et l'image miraculeuse de saint Michel. L'évêque de Pampelune, don Bernardo de Folcant, assisté de six autres prélats, en fit la consécration solennelle en l'an 1098.

Vers la fin du XI^e siècle, il s'établit sur le mont Aralar un monastère indépendant de clercs réguliers observant la règle de saint Augustin, dont Garcia Azuaris fut le premier abbé avec la dignité de chanoine de la cathédrale de Pampelune et le titre de grand chantre du Chapitre, dignité qui fut continuée de droit à ses successeurs. Il se forma aussi une confrérie de chevaliers de Saint-Michel, dont le nombre s'éleva à plus de quarante mille.

La Navarre reconnaissante a toujours professé un culte

spécial pour ce glorieux archange, qu'elle regarde et honore comme son patron, et dont elle se plaît à donner le nom à ses enfants. Aussi bien, chaque année, d'innombrables pèlerins, parmi lesquels des princes et de hauts personnages civils, militaires et ecclésiastiques, gravissent-ils les flancs escarpés de l'Aralar, en récitant le rosaire et chantant des cantiques. Le 29 septembre en particulier et le 8 mai, la foule des fidèles est si grande que les offices doivent se célébrer en plein air : la montagne entière étant le seul temple capable de les contenir. En 1884, le roi Alfonse XII, et en 1902, son fils et successeur, Alfonse XIII, firent à cheval cette dure ascension et laissèrent au sanctuaire une royale offrande, comme témoignage de leur ardente dévotion envers le céleste protecteur de la Navarre.

Mais ce qui donne son cachet spécial à la dévotion de *San Miguel de excelsis*, c'est que les populations navarraises, non contentes de se rendre tour à tour processionnellement à son sanctuaire, veulent encore recevoir sa visite et le posséder : chaque année, dans leurs églises devenues un centre de pèlerinage pour tous les habitants de la montagne, de la plaine et des vallées. Le lendemain du 8 mai, la statue miraculeuse commence sa tournée bienfaisante et triomphale à travers la province, du mont Aralar à Estella, reçue partout avec un enthousiasme indescriptible.

La plus solennelle de ces visites est sans contredit celle de la ville de Pampelune. La veille, à quatre heures et demie du soir, les cloches de la tour San Lorenzo annoncent, à toutes volées, l'arrivée du célèbre archange, porté par un chapelain du sanctuaire sur une mule richement caparaçonnée. Le clergé, escorté de milliers de fidèles et revêtu de ses plus beaux ornements, va à la rencontre de l'auguste visiteur à la porte de Taconera. Il est précédé d'un clerc en rochet brodé portant sur un bâton d'or la statue de l'archange Gabriel dans des vêtements splendides. À l'arrivée de son céleste frère, saint Gabriel se penche et lui donne le baiser de bienvenue ; puis,

au milieu de l'enthousiasme d'un peuple en délire, la procession se dirige vers l'église Saint-Nicolas, où a lieu la première adoration (1), et où saint Michel passera la nuit.

Le lendemain matin, vers neuf heures, au son de toutes les cloches de la ville, on se dirige vers la cathédrale, où Monseigneur l'Évêque, assisté du Chapitre et du Clergé, reçoit la sainte image, l'encense, la prend dans ses mains et la porte ostensiblement jusqu'au maître-autel, sur lequel il la dépose et l'encense de nouveau. Alors se chante la messe capitulaire comme aux jours de grandes solennités, avec un sermon donné toujours par un Père Capucin. La messe et le sermon sont suivis de l'adoration. Monseigneur l'Évêque, les chanoines, les bénéficiers, le clergé, le peuple viennent tour à tour se prosterner et bénir le saint Archange.

Mon Carnet bleu

5 décembre. — Comme hier... hormis la grêle et le tonnerre. La pluie tombe sans discontinuer. Nous croisons une famille étrangère, mouillée, lamentable.

6 décembre. — Même refrain... Et dire que sous cette pluie diluvienne, les Ribot, les Dupuy, les Caillaux, *à tutti quanti*, pataugent dans les rues de Paris, battant les fourrés de la politique pour trouver des gens qui veuillent bien gouverner la France. Le ministère est renversé. Gros travail que de le relever. Ah! plaiguez ces malheureux! si le cœur vous en dit!

8 décembre. — Nous clôturons aujourd'hui le jubilé constantinien par un salut solennel du Saint-Sacrement. À l'occasion de sa fête, les jeunes filles du Mont ont pris l'initiative d'offrir à la Vierge immaculée deux jolies branches d'églantier fleuries. Gracieuse pensée, que Marie ne manquera pas de bénir.

10 décembre. — Eh bien! çà y est. La Compagnie des Tramways Normands s'est rendue aux justes réclamations de notre diligent Syndicat d'initiative et de notre premier magistrat. À partir de ce jour, le train 31 attend l'arrivée de l'express en gare de Pontorson. Satisfaction nous est donc

(1) Évidemment, l'auteur prend le mot *adoration* dans son sens large et non dans son sens rigoureusement théologique. N. D. L. H.

accordée. Merci à la Compagnie des Tramways Normands, qui sait concilier avec ceux de ses clients ses propres intérêts.

11 décembre. — Le train quitte le mont à 14 h. 28. Pas un voyageur. « Pardon ! Monsieur, demande le chauffeur facétieux, le chemin pour Pontorson, s'il vous plaît ? — Tout droit, Monsieur », répond le conducteur complaisant. Et le train s'en va. On n'est pas plus aimable.

15 décembre. — Nous lisons dans le *Bulletin de la Société pour la Protection des Paysages de France* : « Le Comité, constatant avec regret qu'en dépit des décisions prises et des fonds votés, la question de la rupture de la digue du Mont-Saint-Michel reste à l'état de lettre-morte, décide de saisir de cette question les Pouvoirs publics et la commission instituée par les États généraux du Tourisme. » Très bien ! à condition que l'on saisisse Pouvoirs publics et Commission, non par les sentiments, mais par les oreilles.

14 décembre. — Je note : soixante voyageurs, excursionnistes. Oh ! le bel exemple ! et comme il porte les gens d'esprit à braver la froidure et les vents, plutôt que de se priver de la contemplation muette des émouvants spectacles de la nature... dirait Châteaubriand.

15 décembre. — Au clair de la lune, d'intrépides chasseurs tirent les mouettes et les courlis, sans quitter le rempart. Cela rappelle le temps où nos pères canardaient les Anglais. Différence de gibier seulement.

17 décembre. — Bonne nouvelle ! Les journaux annoncent que M. le Président de la République nous visitera aux environs de la Pentecôte. Heureux sommes-nous d'habiter une ville célèbre et bien casée. Située à la limite de deux provinces, elle bénéficie des risettes et des visites que l'on fait à l'une et à l'autre. M. le Président voyage-t-il en Bretagne ? Il ne saurait aller de Fougères à St-Malo sans passer par le Mont-Saint-Michel... lequel est en Normandie. D'aventure. Sa Majesté daignerait-elle fouler le sol normand et parcourir nos plaines fertiles et nos poétiques vallons ? Comment l'auto présidentielle se dispenserait-elle d'inscrire au programme de ses randonnées — hum ! la prosopopée ? — le Mont-Merveille, « fermoir à l'épaule bretonne », selon le mot d'un poète d'Arvor ?... Nous avons toutes les chances...

18 décembre. — Pour avoir, sans autorisation préalable, gardé et quelque peu instruit les gosses de sa paroisse, durant la maladie de l'instituteur officiel, un curé de l'Est serait cité devant les tribunaux sous inculpation d'ouverture

d'école clandestine. C'est raide. Mais pourquoi ne serait-ce pas vrai ? J'ai bien payé cent sous le droit de servir à boire aux élèves de Saint-Lô, sous une tente qui était leur, exclusivement leur.

19 décembre. — « Les hivers ne se font plus, et c'est navrant. » On entendait répéter cela avec une conviction pénétrante, chaque année. Pour démentir ces éternels *laudatores temporis acti*, voici qu'il gèle. Le thermomètre marque — 2°.

20 décembre. — Aïe ! — 3°, ce matin ! Hélas ! mes fleurs ! s'écrie le jardinier. — Et mes pompes ! réplique, songeur, le directeur du service des eaux, qui s'emploie à dégeler les robinets, ou à les préserver en les couvrant d'innombrables sacs. De fait, la température persiste dans sa fraîcheur, tout le jour.

21 décembre. — Rien d'étonnant si nous nous réveillons à — 4°. Cela devient sérieux. La Sibérie n'est plus loin. Le pôle, les icebergs, les glaciers, les crevasses... Oh ! les crevasses surtout, la terreur de Tartarin ! Nous allons pouvoir en rêver à l'aise. La mer n'est pas gelée ; le Conesnon pas davantage. Mais la mer abandonne ça et là quelques glaçons, et les rives du canal enchâssent, entre leurs moclons, de jolis cristaux qui miroitent au soleil. Très beau, le Mont à l'heure de midi. Les contours de la baie disparaissent complètement dans la brume. Seul, le Mont resplendit, avec une aimable discrétion, dans un cadre de rêve. Sa masse elle-même s'allège, s'atténue, jusqu'à sembler impondérable, inconsistante comme un effet de mirage. L'infini nous enveloppe et nous pénètre. Sous son action tout se volatilise...

22 décembre. — Le dégel, déjà ! « Les hivers ne se font plus. C'est navrant ! »

23 décembre. — Dégel accentué, irrésistible. La boue, après la terre ferme ? — Voulez-vous que je vous confie un secret... très important ? Nous préparons une crèche. La chapelle de la Sainte Vierge l'abritera. Un rocher et une chaumière délabrée ; la Vierge et saint Joseph ; l'Enfant-Jésus enfin. Et c'est tout. Ni bœuf, ni âne, ni bergers, ni mages. Le petit bois a fourni le lierre et la mousse. Les enfants étaient si heureux d'apporter à pied d'œuvre ces matériaux tout frais !

24 décembre. — Quelle est donc cette mobilisation ? Dix chevaux, une douzaine d'hommes, deux dames ! Tous, chevaux, hommes et dames, chamarrés à l'envi, se trémoussent, défilent et caracolent entre le Mont et Tombelaine, jusqu'à Tombelaine même. Voici le bataillon dans la rivière, attendant bravement l'arrivée de la mer... Ce sont les fameux cabotins anglais ou américains, dont j'ai noté le débarque-

ment à Clerbourg. Un appareil enregistre ces démonstrations, qui ont la prétention d'illustrer un roman de Jules Verne.

25 décembre. — Un magnifique clair d'étoiles a embelli la nuit de Noël. Aux messes, assistance ordinaire, nombreuse, édifiante. Les anges ont été très occupés aujourd'hui. Laissons-les vaquer à leur besogne pieuse. N'importunons pas saint Michel, leur chef. Une prière seulement : « Saint Michel, qui dirigez le chœur des anges à Bethléem, obtenez à l'Eglise, à la France, à nos bienfaiteurs, à nos amis, à nous-mêmes, les dons précieux de Jésus. Ainsi soit-il ! »

27 décembre. — La pluie tombe. La journée est maussade. On est tenté de l'être aussi, un peu, beaucoup. Mais, gardons-nous-en bien.

28 décembre. — Ondées froides, serrées, multipliées. Nonobstant, le tirage des étrennes aux associés de la Sainte-Enfance déride les plus réfractaires à la gaieté. Les surprises sont si bizarres. Il y a tant d'imprévu dans certaines attributions du sort. Peu après, la tempête est déchainée, la grêle fouette les vitres, les éclairs sabrent la nuit et le grondement du tonnerre domine le sifflement aigu du vent dans les arceaux de la Basilique.

29 décembre. — Sans cesse notable, la grêle est tombée toute la nuit. A 3 heures, un effroyable coup de foudre nous a réveillés. Puis le silence s'est rétabli peu à peu ; le calme est revenu. Au jour, l'on découvre les campagnes environnantes, blanchies par la grêle. Dans le ciel, des nuées noires sont amoncelées, menaçantes, fantastiques.

30 décembre. — De la neige ! Oh ! pas beaucoup ! un centimètre ! Un soupçon, un rien ! Eh bien ! c'est une fiche de consolation. Comptons : de la glace, de la grêle, de la neige... Nous avons donc notre hiver, quoiqu'en disent les braves apologistes du passé.

31 décembre. — L'année se termine bien, sous un joli manteau blanc. Le petit bois est fleuri de cristaux qui scintillent ; la grève apparaît comme une immense nappe d'immaculée blancheur, que la marée montante soulève doucement, agite et dissout. Plaignons seulement les petits oiseaux, dont la neige a dérobé la nourriture et paralysé les ailes. Ce soir, nos chasseurs ont fait de véritables hécatombes de grives et d'alouettes. Les innocentes bestioles, serrées les unes contre les autres, se laissaient décimer par la mitraille, sans même essayer de fuir.

1^{er} janvier. — *Veni Creator Spiritus !* Oui ! daigne le Saint-Esprit inspirer, conduire et gouverner les volontés et les

cœurs pendant cette année que la Providence nous offre. Nous l'inaugurons de notre mieux, par une messe solennelle et des Vêpres, auxquelles assistent les fidèles, soucieux de placer sous la protection céleste les labeurs de l'an neuf.

2 janvier. — Il n'est bruit que de certaine automobile, qui aurait écrasé, hier, non loin d'ici, un garçon livreur ; aurait séjourné chez nous depuis hier au soir et serait partie après le déjeuner. Qu'en est-il ? Attendons.

3 janvier. — La gendarmerie enquête. L'auto meurtrière tamponna, le 1^{er} janvier, vers 6 h. 1/2 du soir, un malheureux père de neuf enfants, à 9 kilomètres du Mont. Les automobilistes, de vrais sauvages, n'ont pas daigné s'arrêter pour porter secours à leur victime. Le plus paisiblement du monde ils ont passé la nuit dans un hôtel de notre cité. Les barbares ! On espère les retrouver.

4 janvier. — Les visiteurs sont extrêmement rares et le paysage extrêmement triste... Oh ! pas vulgaire, certes !

5 janvier. — Un vent violent souffle de l'ouest ; une pluie copieuse répand ses douceurs.

7 janvier. — Je n'ai rien noté, hier. Le courage m'a manqué. Je vous laisse à penser s'il est plaisant d'écrire : pluie, vent ; vent, pluie ? Aujourd'hui, température idéale : sèche, froide, antimicrobienne. Et ce soir, par un beau clair de lune, nous pouvons, l'espace de deux secondes, admirer un spectacle émouvant : un bolide superbe traverse le ciel, suivant la direction nord-est sud-ouest. Sa lueur bleuâtre est vraiment d'une beauté extraordinaire. Il était 8 h. 20 lorsque s'est produit le phénomène.

8 janvier. — L'auto meurtrière a été retrouvée par la police parisienne dans un garage de la capitale. Bravo ! Et que justice soit faite. Les coupables sont un Russe et son chauffeur... et une créature quelconque.

10 janvier. — Est-ce que la pêche au saumon ne sera pas ouverte bientôt ? Les grandes bottes s'apprentent et les filets et les raquettes. Gare aux aventuriers qui s'aviseront de remonter la Sélune, à l'instar des Normands nos pères !

11 janvier. — Par une journée froide et pluvieuse, nous faisons la solennité de l'Épiphanie. Suivons les mages dans l'étable et offrons à Jésus nos présents.

12 janvier. — Il gèle. La bise souffle, aiguë, cinglante, cisailante.

13 janvier. — Faut-il répéter?... « Bise aiguë, cinglante, cisailante. »

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Calvados. — Tilly-sur-Seulles : M. l'abbé Guéronli, *curé-doyen*. — Bayeux : M^{me} V^{ve} Mignot.

Côte d'Or. — Vitteaux : M. Alexandre Alexant; M^{me} Marie Alexant. — Chambolle-Musigny : M. Michel Malbranche, *fidèle associé*.

Côtes-du-Nord. — Lamballe : M. l'abbé Le Pré, *curé de Saint-Martin*.

Creuse. — Dun-le-Palletseau : M^{me} Charles Doreau.

Hérault. — Montpellier : M. Hippolyte Guiraud; M^{me} Marie Guiraud; M^{me} Françoise Gautier; M^{me} Marie Souladet.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Girardeau; M^{me} V^{ve} Blondeau; M^{me} Anna Cottineau, *fidèles associées*. — Pornichet : M^{me} J. Vigner; M^{me} Clémence Landay.

Manche. — Saint-Aubin de Terregatte : M. l'abbé Lemoine, *curé*. — Le Mesnil-Opac : M. l'abbé Puisney, *curé*. — Fermanville : M. le Chanoine Reneuf. — Coutances : Sœur Gaëtan, *religieuse garde-malades de la Miséricorde de Sées*. — Cherbourg : M. Célestin Hébert.

Meurthe-et-Moselle. — Toul : M^{me} V^{ve} Beaugrand, née Alexandrine Dendexis. — Vitrey : M. Nicolas Georges; M. Simon Anclin; Sœur Ambroisine; M^{mes} Rosalie Crémel; Rose Lemoy. — Ludres : M. Antoine Poinsigoo.

Morbihan. — Billiers : M^{me} Anclie Trémézet.

Nord. — Sainte-Marie-Cappel : M^{me} Marie Ghys, *célébrée*.

Sarthe. — Le Mans : M^{me} V^{ve} Enfray.

Haute-Savoie. — Evian-les-Bains : M. Burnet-Delajoux.

Seine. — Paris : M. Jacques Bardot.

Somme. — Havernas : M. le comte Charles-Marie-René de Beault.

Yonne. — Ligny-le-Châtel : Le R. P. Bémont, *religieux de Pontigny, ancien missionnaire du Mont-Saint-Michel*.

Alsace-Lorraine. — Remilly : M^{me} Marie Folz. — Bechy : M^{me} Fanie Lombard. — Herny : M^{me} Annette Sibille.

États Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M^{me} Malvine Rousseaux; M^{me} Leonie Sylvestre; M^{me} Rose-Gabrielle Vorhier; M^{me} Marguerite Poussin; M^{me} Marguerite Lyons; Sœur Clotilde; M. William Couzal.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

NOTA. — Les Actions de Grâces au prochain numéro.

Le Gérant : Fr. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DE

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AUTOUR DE LA LUTTE SCOLAIRE. UNE QUESTION A POSER (RAOUL DE VILLERIEU). — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — MARGUILLIERS ET ARCHIDIACRES (RANULPHS). — LA MARE AUX CANARDS (DES ISLES). — ÉCHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET BLEU (GINGATZ). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

Autour de la Lutte scolaire

UNE QUESTION A POSER

DANS deux mois, les électeurs français décideront du sort de la France, en désignant par leur vote les nouveaux membres de la Chambre des députés. Le bulletin de vote est une arme : dans la lutte qui se prépare, il doit porter des coups décisifs. Or, saint Michel a bien le droit, avant de soutenir les bons soldats dans le combat, de les haranguer et de leur donner le mot d'ordre ? La lutte engagée, sous le couvert de formules vagues et mensongères, est un épisode de la lutte religieuse, et la prochaine bataille électorale obligera les électeurs à prendre parti pour ou contre la religion.

Il s'agit de la question scolaire, qui n'est pas une question politique, mais une question religieuse. Il s'agit de savoir si l'électeur français est satisfait que 428 députés contre 118

aient voté la loi qui livre ses enfants, sans défense et sans recours, à la fantaisie irréligieuse ou immorale de l'instituteur. C'est une question de vie ou de mort : il faut que l'électeur, père de famille catholique, s'en rende compte et qu'il demande des comptes.

D'abord, veut-il se rendre compte ? Qu'il réfléchisse un instant. Défense laïque, fréquentation scolaire, résistance à la réaction, ce sont autant de formules menteuses par lesquelles on a tenté d'endormir la conscience, d'égarer la bonne foi, de désarmer les oppositions. Écartons ces prétextes : derrière ces grands mots se cache une résolution implacable, un dessein poursuivi avec opiniâtreté depuis plus de trente ans. On n'ose pas encore l'afficher au grand jour, mais les derniers débats parlementaires et le texte voté par la Chambre permettent de le préciser : on veut tuer la foi chrétienne dans l'âme des écoliers de France.

Plusieurs fois, ministres de l'Instruction publique, rapporteurs des projets scolaires, députés de la majorité ont reconnu que la neutralité à l'école était un mensonge nécessaire, que ce mensonge a fait son temps, que l'école officielle doit être l'école sans Dieu. Cependant, les parents n'ont pas le choix de l'école : c'est à l'école officielle qu'ils doivent envoyer leurs enfants, lorsqu'il n'existe pas d'école libre dans la commune. Quel sera leur moyen de défense, si l'instituteur attaque en classe les convictions catholiques des enfants et des familles, s'il maintient, malgré les réclamations des parents, des manuels condamnés par les évêques ? Le devoir paternel est très clair : il faut protéger l'enfant contre la perversion. De quelle manière ? Si le maître s'obstine dans son enseignement impie, le père de famille doit pouvoir préserver son enfant en le gardant chez lui.

Rien de plus logique et de plus naturel. Seulement, écoute bien, père de famille, électeur catholique : Les députés qui te représentent à la Chambre ont fait une loi qui t'oblige à envoyer, toujours et quand même, tes enfants à l'école, même

si le maître d'école s'appelle Morizot, même si tu as affaire à l'instituteur de Blajan. Il faut envoyer ton petit garçon ou ta petite fille, au nom de la loi ! Et si tu résistes, si malgré la loi tu veux sauvegarder la foi de tes enfants, il le faudra paraître devant le juge pour l'entendre condamner à l'amende, et si tu refuses de payer l'amende, tu iras en prison ! C'est monstrueux, invraisemblable, et c'est vrai.

Voici la loi votée par la Chambre.

L'article 2 modifie l'article 42 de la loi scolaire du 28 mars 1892 : il prévoit les moyens d'empêcher la grève scolaire.

Lorsqu'un enfant se sera absenté de l'école quatre fois dans le mois pendant au moins une demi-journée, sans aucun des motifs prévus au troisième paragraphe de l'article 10, l'inspecteur primaire enverra le relévé de ces absences au juge de paix, avec son avis motivé.

Impossible donc au père de famille catholique de soustraire son enfant à l'enseignement d'un instituteur impie. D'ailleurs il est évident que la loi ne reconnaît pas, comme motif légitime d'absence, l'usage de manuels condamnés ou l'impiété de l'enseignement oral. Voilà donc le juge de paix saisi de l'affaire. Il examine les motifs d'absence invoqués, il cherche avec soin les responsabilités ; puis il adresse aux personnes responsables une admonestation sous forme d'avertissement, sans frais. « Il leur rappelle la loi et les peines qu'entraînerait une nouvelle infraction » (art. 42).

Ainsi le père de famille, qui garde son enfant à la maison, et qui, par là, aime mieux obéir à sa conscience qu'à une mauvaise loi, reçoit l'avertissement du juge de paix. Se sentant soutenu, l'instituteur garde ses mauvais livres et continue ses attaques. Le père de famille, c'est son devoir, continue de garder son enfant. Il y a récidive, et l'article 43 en marque le châtement :

En cas de récidive dans les douze mois qui suivront l'avertissement, le juge de paix, saisi par l'inspecteur primaire, fera comparaître en audience publique les parents ou les personnes

responsables pour s'entendre condamner, s'il y a lieu, à une amende de un à cinq francs (1 à 5 fr.).

Enfin, si, malgré cette première condamnation, le père de famille continue d'obéir à sa conscience, il s'entendra condamner de nouveau, en vertu de l'article 479 du Code pénal, à une amende de onze à quinze francs inclusivement.

Cependant l'emprisonnement ne sera jamais prononcé. C'est une habileté de nos aimables législateurs. Il faut éviter, à tout prix, l'esclandre ! Justement, le père de famille, qui se montrera le défenseur intrépide de la foi de ses enfants, ne reculera pas devant un dernier acte de courage. Il refusera l'amende et se fera emprisonner. La dernière partie de l'article 13 décide en effet que la contrainte par corps devra s'exercer à moins que la personne condamnée ne paie au-dessous de six francs d'impôt et produise un certificat d'indigence.

La loi est sévère. Prévoit-elle, du moins, des excuses ? Le juge de paix est-il réduit à condamner automatiquement ? Ne pourra-t-il pas donner raison à la foi du père de famille contre l'impunité de l'instituteur ? La loi s'y oppose formellement :

« Le juge ne peut, en aucun cas, s'immiscer dans l'appréciation des matières et des méthodes d'enseignement » (art. 13).

Que les pères de famille se consolent ! S'ils vont en prison pour avoir défendu la foi de leurs enfants, ils se trouveront en bonne compagnie. Leur curé et leur évêque les auront précédés ou suivis, car la loi, qu'on ne saurait taxer d'imprévoyance, châtie plus sévèrement encore tous ceux qui auront rappelé aux parents le plus sacré de leurs devoirs.

Rien ne vaut les textes ; citons encore :

« Art. 21. — Quiconque, soit par violences ou menaces, soit en leur faisant craindre de perdre leur emploi ou d'exposer à un dommage leur personne, leur famille ou leur fortune, aura déterminé les parents ou personnes responsables d'un enfant à empêcher cet enfant de participer aux exercices réglementaires de l'école publique où il est inscrit, ou de se servir des livres

« régulièrement mis en usage dans cette école, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de seize francs (16 fr.) à cinq cents francs (500 fr.) ou à l'une de ces deux peines seulement. »

« Art. 22. — Quiconque entrave ou tente d'entraver le fonctionnement régulier d'une école primaire publique, soit en organisant l'abstention des élèves de ladite école, soit en pénétrant dans les locaux affectés à l'enseignement pour y semer le trouble et le désordre, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de seize francs (16 fr.) à cinq cents francs (500 fr.) ou de l'une de ces deux peines seulement.

« Si les faits ont été accompagnés de violences, d'injures ou de menaces, les coupables seront passibles des peines prévues par les articles 308 et 311 du Code pénal, et 33 de la loi du 29 juillet 1881. »

D'après l'article 308, le coupable pourra être mis sous la surveillance de la haute police, pour cinq ans au moins et dix ans au plus.

D'après l'article 311, s'il y a eu préméditation ou guet-apens, l'emprisonnement sera de deux ans à cinq ans et l'amende de 50 à 500 francs.

Sans doute l'article 24 prévoit de justes réclamations des parents au sujet des manuels ou de l'enseignement oral. Elles seront adressées au Ministre, qui statuera en dernier ressort dans le délai de quatre mois. Assurance illusoire : les débats récents de l'affaire de Blajan ont révélé que le trop célèbre auteur des dictées était maintenu à son poste malgré les rapports accusateurs de ses supérieurs hiérarchiques.

Voilà donc les évêques, les curés, et toutes autres personnes qui auront aidé le père de famille à remplir son devoir, logés à bonne enseigne !

L'école laïque est désormais bien défendue. Elle ne craint plus ni les violences, ni les menaces, ni même la résistance

collective des familles. Qui donc voudra s'exposer à l'amende et à la prison ?

Qui ? D'abord l'évêque, qui continuera d'avertir ses diocésains ; puis le curé, les fidèles de sa paroisse ; et les chefs de famille, à leur tour, qui continueront de défendre l'âme de leurs enfants.

C'est le moment de répéter les nobles paroles de M. Grousseau, à la Chambre des députés :

« Laissez-moi vous le dire, une fois de plus, sans forfanterie, dans toute la sincérité de mon âme. Vos menaces et vos pénalités n'arrêteront pas ceux qui sont dignes du nom de catholiques. . . Croyez-vous qu'il se trouverait un prêtre qui, sachant que l'école est un foyer de déchristianisation, hésiterait à en déconseiller l'entrée à toutes les familles catholiques ? Non. »



Électeur, chef de famille catholique, te voilà renseigné. Si la loi votée demeure, et si tu veux faire ton devoir, tu t'entendras condamner à l'amende, et tu iras en prison !

Eh bien ! si tu te sens le courage d'être logique jusqu'à l'amende et jusqu'à la prison, sois logique jusqu'au bulletin de vote.

La loi est votée ; mais tu seras consulté avant son application. Aux élections prochaines, il faut que tu dises clairement ton avis. Ton député a-t-il donné sa voix à la loi de persécution scolaire ? Il faut que tu lui demandes des comptes, que tu lui poses une question précise, que tu saches si c'est lui qui te mène en prison ! Les journaux t'ont dit que la loi fut votée par 418 voix contre 158. Cependant, aux élections de 1910, 300 députés avaient promis de respecter la liberté d'enseignement, toutes les libertés. Par conséquent, 150 députés ont considéré que ta liberté de père de famille n'est pas atteinte, quand on te punit de l'amende jusqu'à la prison, pour avoir rempli ton devoir de catholique !

Il faut conclure : si ton député a promis de te laisser libre,

comme citoyen et comme catholique, et s'il a voté la loi que tu réprouves, tu dois lui refuser, toi, ton bulletin de vote. Ce monsieur t'a indignement trompé ! Garde la foi et mets-le à la porte ! Ou du moins, exige de lui une réparation d'honneur.

Cette loi que tu réprouves, il doit la réprouver, même s'il en fut l'auteur. S'il a commis cette faute, il doit la regretter, publiquement, devant toi, et promettre nettement de la réparer. Sinon, qu'il s'en aille ! Père de famille, électeur catholique, — c'est ton devoir impérieux et c'est ta grande force, — sois le bon ouvrier de ta propre délivrance.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de mars, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 7 mars, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 19 mars.



INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois de mars tout entier : les prochaines élections législatives.

Tous nos associés de France ont, dès longtemps, compris que l'heure est grave. Nos frères catholiques de l'étranger ne nous refuseront pas la collaboration de leur prière. C'est, en effet, la question religieuse qui va se poser nettement aux électeurs français. Demandons pour tous la clairvoyance et l'énergie nécessaires à l'accomplissement de leur devoir. Qu'ils ne se laissent ni surprendre ni séduire. Les pages qui précèdent avaient pour but de mettre le problème en pleine lumière. Puissent-elles contribuer à la préparation vigoureuse de la bataille prochaine ! Puissent-elles inspirer de ferventes prières qui méritent le succès, pour le salut de la France et la gloire de Dieu !



INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1° En la fête

de l'archange Gabriel, 18 mars. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^e Jour au choix pendant la Neuvaine



L'ARCHANGE GABRIEL (Fête le 18 mars.)
Tableau de Melozzo da Forlì (Galerie des Offices, Florence.)

à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 3^e Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.

Conditions ordinaires pour ces trois indulgences. — 4^e Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Conditions : confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lle} Marie-Louise Leblond, de Pouilly-en-Auxois ; M^{lle} Marie-L. Depincé, de Tréquier.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Janvier au 13 Février, inscrits : 459 associés, enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Brest, Bruges, Bordeaux, Caen, Cap-Haïtien, Château-Gontier, Contances, Gavere, Gené, Gray, Ile-aux-Coudres, Holyoke, Niort, Paris, Pont-à-Mousson, Reims, Renazé, Saint-Étienne, Seraing, Thonon-les-Bains, Villers-en-Prayères, Vitrey.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 JANVIER : Marcel-Louis Burais, de La Rondehaye. — 19 JANVIER : André Dugard, de Bois-Colombes. — 23 JANVIER : René-Marie-Robert Barbot ; Hélène-Marie-Simone Barbot ; Charles-Michel Barbot ; Michel Pintard, du Grand-Montrouge ; Eugène Kracher ; Juliette Kracher ; Marcelle Biver, de Ebange. — 31 JANVIER : Marcelle-Augustine Decaux ; Bernard-Marcel Bobée ; Geneviève Meheux ; Yvette-Henriette Defontaine ; Albert-Marcel Duprey, de Yvetot. — 2 FÉVRIER : François-Henri Marie Lartigue, de Angers ; Marthe De Clercq, de Nieumunster ; Herman Van Mullem, de Bruges. — 6 FÉVRIER : Anne-Marie Galland, de Nuits-Saint-Georges. — 7 FÉVRIER : Eugène Christophe ; Maurice Christophe, de Pont-à-Mousson ; Alphonse Rochery, de Schleithal ; Allue Charrier, de Beauvieu-sous-la-Roche ; Léon-Michel-Norbert-Marie-Guislain Cocqueau, de Mons. — 12 FÉVRIER : Simonne-Célestine Ryaux ; Pierre-Marcel-Edouard Nion ; Alfred-Jean-Paul Fémel ; Hubert-Adolphe Buquet, de Yvetot. — 14 FÉVRIER : Louise-Renée Dubois, de Sens.

ANNALES. — Pour le très grand nombre de nos abonnés, le moment est venu de renouveler leur abonnement. Nous nous bornons à le leur rappeler. Ils savent, tous, nos recommandations par cœur.

Nous prions instamment nos amis de considérer leurs *Annales*, non comme une affaire, mais comme une œuvre : œuvre de diffusion de la dévotion à l'Archange saint Michel.

Si les *Annales* étaient une affaire, nous ne conseillerions à personne d'y engager le capital le plus minime. Ce ne sont pas les abonnements, au prix extrêmement réduit de 2 francs, qui suffiraient à assurer l'impression de nos douze livraisons de trente-deux pages illustrées. Bien loin s'en faut.

Mais nous devons considérer les *Annales* comme une œuvre et les soutenir comme on soutient une œuvre. Nous redirons donc une fois de plus : 2 fr. 50 ! Serait-ce trop demander ?

Nous comptons sur la bonne volonté de nos amis, à cet égard.

Nous attendons aussi un nombre notable d'abonnés nouveaux. Si tous les anciens voulaient...

EGLISE SAINT-PIERRE DU MONT-SAINT-MICHEL

Marguilliers et Archidiacres

REVENONS une dernière fois à nos vieux comptes de fabrique. Ils ne sauraient manquer de nous offrir encore maints détails intéressants. Leur antiquité poudreuse fût-elle jalouse des secrets qu'elle recèle, que ce nous serait une raison de plus pour mettre à les surprendre une déférente opiniâtreté.

Nous l'avons dit : nos honorables marguilliers sont bien les meilleurs des hommes, les plus courtois et les plus indulgents, dans leur austère intégrité. Ils nous permettent de les dévisager quelque peu. Bien plus, c'est à examiner leurs comptes, ligne par ligne, que nous mesurerons leur savoir en *escriptions*. Pour un peu, et sans prétention aucune à la graphologie, nous oserions rechercher en leurs signatures ce je ne sais quoi d'original et de personnel que l'on met, malgré

qu'on en ait, dans un simple paragraphe, tracé comme en se jouant.

Remarque générale : nos comptes sont presque tous de petits chefs-d'œuvre de calligraphie. Et ceci ne serait pas sans causer quelque surprise à l'homme non averti. Une si pauvre et si minuscule cité ! Une poignée de pêcheurs, d'hôteliers et de marchands *d'ymoiges* ! En résumé, beaucoup d'artisans, quelques bourgeois, fort peu de clercs !

Eh ! oui. Mais outre que les trésoriers en charge ne sont pas choisis parmi les moins savants des habitants du Mont, serait-il téméraire de penser qu'ils allèrent à bonne école et firent de bonnes classes ? Là-haut, les Moines copiaient, enluminaient — qui ne le sait ? — avec une application religieuse et un art consommé. Pour qui a vu les manuscrits michelins de la Bibliothèque d'Avranches, cela ne fait pas de doute. Or il est certain que notre moustier, comme toute Abbaye bénédictine, possédait une école. Nos bourgeois, un peu fortunés par définition et ambitieux de bien écrire, ne l'ont-ils pas fréquentée, eux les premiers. On ne saurait le nier.

Ils devaient être excellents élèves, dociles et studieux : ils écrivent à merveille. En 1532, Raynauld Lebu et Guillaume Bertin présentent un compte, méthodiquement rédigé, avec titres et sous-titres, lettres enjolivées, notes marginales, etc... Les désignations en sont claires, les chiffres parfaitement alignés. Nous pourrions en dire autant, ou à peu près, de tous les autres comptes du XVI^e siècle et de la plupart de ceux du XVII^e.

Toutefois, la vérité nous oblige à dire que le compte de 1560 — le seul, si nous ne faisons erreur — n'est pas de la main du trésorier. Il a été établi par un clerc à la solde. Nous y lisons en effet : « A esté payé pour escriptures et façon de ce présent compte et contre-compte d'iceluy la somme de XV s. » Le nom du clerc ? Nous l'ignorons. C'était un maître ès escriptures, assurément : il a fait là un beau travail, duquel le trésorier dut se déclarer satisfait.

Si le xvii^e siècle ne brille pas à l'égal du xvii^e — en matière de comptes, du moins — par l'harmonie des caractères scripturaires ou l'ordonnance des divisions et chapitres, on voudra bien se souvenir qu'il était de règle, alors, de s'appliquer moins à mouler les lettres et les mots qu'à buriner la pensée. Quand même, les rapports de nos trésoriers du grand siècle paraîtront mériter autre chose que du dédain.

* * *

Les chapitres des *receptes* et des *minses* ayant été lus par devant les « bourgeois, manants et habitants » du Mont-Saint-Michel, le trésorier dépose le volumineux dossier, avec les pièces à l'appui, sur le bureau du président, qui, à son tour, consulte l'assemblée. On délibère; les questions se croisent: celui-ci réclame un éclaircissement; celui-là demande communication des titres et quittances; un autre rectifie un chiffre ou proteste contre une dépense insuffisamment justifiée. La séance ne se passe pas toujours sans orage... oh! très bénin. Mais il est telle gestion que l'on ne se fit pas faute de passer au crible. Finalement, on donne quittance au trésorier..., à moins que l'on ne prononce contre lui une sentence sévère. Nous en citerons bientôt un exemple typique: un trésorier sera condamné à verser à la caisse la différence entre ses réalisations et ses engagements. Quel dommage, en vérité!

Mais, précisément, cela ne présente d'intérêt que par son caractère exceptionnel. A l'ordinaire, créanciers de tous pays, débiteurs de rentes et de redevances, se font scrupule d'acquitter *recta* ce qu'ils doivent à l'église de St-Pierre du Mont-St-Michel. S'il en est quelques-uns — clairsemés — qui se font tirer l'oreille, il reste au trésorier la ressource et l'obligation de les contraindre par les moyens légaux. Ainsi, en 1550, les sergents Boullot et Aubrée sont désignés comme ayant exercé des poursuites, l'un contre le détenteur de la maison des *Trois Roys*, l'autre contre l'occupant de la maison de l'*Ymaige de*

Notre-Dame. Mais arrive-t-il que la force elle-même est impuissante à peigner, comme l'on dit, le diable qui n'a pas de cheveux? Alors, le Trésorier sera déclaré responsable de la dette et condamné à la payer.

La quittance est rédigée et écrite en fin du compte — quittance absolue ou conditionnelle, selon les cas. — On procède maintenant à la signature. Redoublons d'attention. Graves comme des sénateurs, les notables s'avancent et tracent leur nom sur le papier rugueux et mou. Ils s'appliquent particulièrement au paraphe, car celui-ci doit être compliqué pour être savant, ingénieux pour être propre à chacun. Ah! ces paraphes de nos aïeux! Il en est de majestueux; il en est d'amusants. La plupart sont de véritables hiéroglyphes, d'infinis labyrinthes. Très peu de nos marguilliers dédaignent les savants grimoures et sigent, tout court, leurs nom et prénom.

En est-il qui ne sachent pas écrire? Certainement; mais ils sont l'infime minorité. En guise de signature, d'aucuns ont tracé une croix, d'une main hésitante. Main d'illettré, comme on dirait aujourd'hui.

Que vient faire, parmi les signatures du compte de 1542, un grossier dessin de la Vierge-Mère portant l'Enfant Jésus? Qui donc en est l'auteur? L'un des marguilliers, par manière de scel ou de paraphe, l'aurait-il ajouté à son nom; ou bien, ne sachant écrire, aurait-il adopté pour figurer son nom l'image de Notre-Dame? Dans les deux cas, l'idée serait touchante. L'on pourrait, au demeurant et à simple titre de curiosité, rapprocher de ce croquis la statue de pierre conservée jusqu'à présent dans l'église du Mont-Saint-Michel. La ressemblance est frappante. — Le même dessin, légèrement modifié, reparait en 1592.

Néanmoins, nous n'avons pas atteint l'extrême limite de la virtuosité dans l'art de signer. A coup sûr, le compte de 1595 détient le record du genre, si nous pouvons dire. Il se termine par une bonne demi-page de signatures, de grimoures énigmatiques plutôt. On sent que cela tourne à l'enfantillage.

Entre autres les deux trésoriers ont mis de la coquetterie à substituer à leurs noms des rébus indéchiffrables. A telles enseignes que l'on a dû écrire au-dessous : « Le mot de Charles Martin » — c'est le premier trésorier — et : « Le mot de E. Couppart » — c'est le second trésorier. Le reste à l'avant. Passons.

* * *

Qui sont ces hommes, dont la prudente sagacité veille sur les intérêts de la fabrique paroissiale? Pas nécessairement des bourgeois; moins nécessairement encore des gentilshommes. Tous les trésoriers que nous connaissons, appartiennent à la roture. A peine, de-ci de-là, distinguons-nous parmi les marguilliers un « noble homme » honoré d'un titre; tel en 1614, Jehan de Surtainville, sieur de Lanctot, qui mourut le 20 mars 1620 et dont une pierre tombale et une épitaphe en vers ont consacré la mémoire.

Nous ne sachions pas que les premiers moines bénédictins aient pris part d'aucune façon aux délibérations de l'assemblée paroissiale. L'Abbé était, de droit, en vertu de concessions remontant à l'an 996, archidiacre de Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel; mais il laissait aux marguilliers et au curé la plus grande latitude dans l'administration des deniers de la petite église. Les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur n'eurent pas, au début, une autre ligne de conduite à cet égard. Le 1^{er} septembre 1635, le Conseil d'Etat enjoignit aux marguilliers des fabriques de rendre compte de leur administration « devant les sieurs évêques, archidiacres et officiaux ou vicaires. » En vertu de cet arrêt, les archidiacres successifs du Mont-Saint-Michel se feront présenter, désormais, régulièrement l'état annuel des recettes et des dépenses effectuées par la fabrique de Saint-Pierre. A peine entré en fonctions, raconte D. Thomas Le Roy, le prieur, D. Bernard Jevardac, visita l'église de Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel et constata

qu'elle possédait un revenu annuel de 260 livres, 3 sols, 10 deniers (1).

Désormais aussi, l'assemblée paroissiale sera présidée, « chacun an », par le prieur-archidiacre. En 1656, c'est D. Augustin Moyunot, « prêtre, prieur et archidiacre de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, » assisté de D. Pierre Fortin, « prêtre, promoteur et religieux de ladite Abbaye. » En 1665, c'est D. Marcel Gazon, assisté de D. Jean Blanvillain. Le curé d'alors se nomme Pierre Marie. Le compte de 1668 est rendu par-devant D. Laurent Gunault, prêtre, archidiacre, et D. Jean Robiou, promoteur.

A partir de 1681, les comptes, écrits sur Moyen papier (dix-huit à la feuille) de la Généralité de Caen, signalent encore divers archidiacres : D. Guillaume des Rieux (1681), D. Sébastien Costard (1683), D. Antoine Fournel (1691). De quel droit, en 1681, 1683 et 1684, D. Pierre Terrien, sous-prieur, signe-t-il la quittance et s'attribue-t-il la qualité d'archidiacre? N'en doutez pas : c'est que le prieur l'a dûment délégué en son lieu et place.

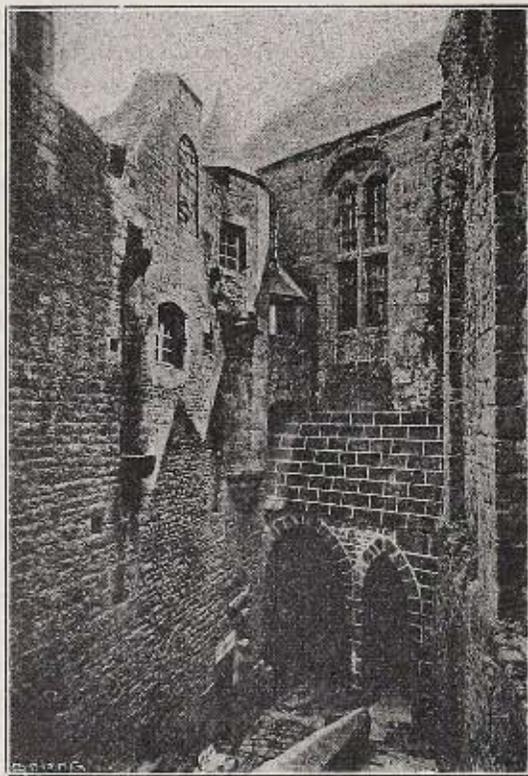
En 1706, D. Julien Doyte est prieur et archidiacre; en 1712 c'est le R. Père Dom Joseph Miniac, « commandant du château, ville et bourgeoisie du Mont ».

Le compte de 1717 est rendu « par devant Très Révérend Dom Benoist Petit, prieur de l'abbaye royale (sic) dud. Mont-Saint-Michel et archidiacre de lad. ville et esglise dud. lieu, auxd. sieurs curé et parroissiens ». Or ce n'est plus au jour de saint Michel, selon l'usage immémorial, que D. Benoist Petit vérifie la gestion du trésorier, Charles Gautier, mais au mois d'août. On saisit sans effort la raison de ce changement de date : le 29 septembre, les moines étaient trop occupés à célébrer saint Michel pour s'intéresser aux affaires de saint Pierre!

D. Petit alloue à Charles Gautier « la somme de cent soi-

(1) *Curieuses recherches*, Tome II, p. 231.

xante-neuf livres dix-huit sols huit deniers, à valoir sur celle de cent quatre-vingt-quatre livres neuf sols deux deniers, à laquelle somme se montait la charge dudit Charles Gautier ;



LA COUR DE LA MERVELLE.

Au fond, au premier étage, la SALLE DU GOUVERNEMENT (*Belle-Chaire*), dont on entreprendra incessamment la restauration.

Phot. N. D.

et partant ledit Gautier se trouve redevable de la somme de quatorze livres dix sols six deniers, à laquelle s'est soumis et obligé de payer à toutes fois et quantes et au paiement de laquelle somme nous l'avons condamné ».

Voilà qui est net : le Trésorier est condamné à fournir la différence entre le montant de sa charge et celui de ses réalisations. La sentence se termine ainsi : « Fait en *notre auditoire ordinaire*, en présence de Michel Chenu, prestre, curé de la dite église paroissiale, et de Julien Segu ; L. Robert, sieur de la Cuve ; Gabriel Richard et Noël Richard. »

D'où il résulte que l'Assemblée paroissiale se tenait alors dans l'*auditoire* de l'Abbaye. Quel était cet auditoire ? Les avis sont partagés. D'après les uns ce serait la grande et belle salle située en Belle-Chaire, au-dessus de la salle des Gardes, et dite communément salle du Gouvernement ; d'après les autres ce serait une pièce de moindre importance, située au rez-de-chaussée de la Bailliverie ou Petit-Exil. Les habitants du Mont-Saint-Michel ne devaient plus fréquenter beaucoup ces assemblées. « Monter au Château » leur a toujours répugné. La présence seule de l'archidiacre monastique n'aurait-elle pas suffi à les écarter ? Aussi constatons-nous que le nombre des signataires est devenu insignifiant : Les marguilliers, et point d'autres.

Ajoutons que Charles Gautier acquitta sa dette envers la Fabrique. Le 10 octobre 1723, M^{re} Grignard, curé, successeur de Michel Chenu, et quatre bourgeois du Mont certifient que le compte de 1717 est, désormais « quitte et vuide d'effet. »

L'honneur est sauf... Nous pouvons donc prendre congé de nos honorables fabriciens, gens intègres, comme il sied, et gérants scrupuleux des biens de l'Eglise. Nous ne manquerons pas de les féliciter respectueusement. Nous les remercierons enfin de nous avoir laissé des documents utiles et amusants. Quel dommage que leurs successeurs n'aient pas été plus soucieux de nous conserver en parfait état ces papiers vénérables !

RANULPHE.



La Mare aux Canards

QU'UN ami est douce et précieuse chose ! Le cher ! il savait que je voulais parler de la digue, de l'affreuse digue, et du sable qui menace la beauté du Mont-Saint-Michel ! Comme il était poète, il m'apporta ses dernières rimes, et m'en fit cadeau avec un mot charmant : « Allons ! publiez-les, tous les amis du Mont sentiront renaître leurs espoirs. Ils songeront : « la digue est perdue, puisque les vers s'y mettent ! »

Comment résister ? Voici d'abord, pour les âmes délicates, la VILLANELLE DU SABLE MONTANT.

Le sable monte sans bruit ;
Comme un flot lourd qui se fige,
Il accourt et l'eau s'enfuit.

Où la vague le conduit
Il reste et fait la voltige :
Le sable monte sans bruit.

De la mer qu'il éconduit
Il efface tout vestige ;
Il accourt et l'eau s'enfuit.

Vieux Mont, te voilà réduit !
C'est un affront qu'il t'indige ;
Le sable monte sans bruit.

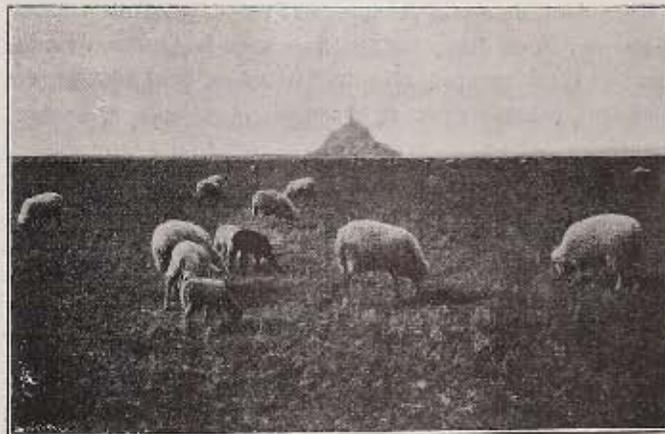
Songe-t-il qu'il a détruit
Le plus beau de ton prestige !
Il accourt et l'eau s'enfuit.

Cherchant le flot qui reluit
L'œil se perd, l'âme s'afflige.
Le sable monte sans bruit :
Il accourt et l'eau s'enfuit.

Les poètes, rêveurs et mélancoliques, se contentent souvent de déplorer et de gémir. Il leur arrive cependant de s'emporter en de nobles colères. Un rythme grave balance leurs pensées et mesure leurs invectives harmonieuses. Écoutez : L'ENLISÉ.

Le vieux Mont chevalier raidi dans son armure (1)
S'irrite de sentir autour de ses créneaux,
Serrant de jour en jour ses perfides anneaux,
Le collier odieux du sable qui l'emmure.

Voilà le plus affreux supplice qu'il endure !
Lui qui brava jadis bombardes, fauconneaux,
Il rejoindra demain anglais et huguenots,
Au lit fangeux de leur sinistre sépulture !



VISION D'AVENIR !

(Photo N. D.)

(1) Ce sonnet n'est que l'adaptation du sonnet par lequel s'ouvre *La Légende du Mont-Saint-Michel*, de M. L. Foisil. L'auteur, que nos lecteurs connaissent, nous permettra de reproduire ici ses vers :

Le vieux Mont chevalier n'a pas mis bas l'armure,
Ni souffert que la pioche abrêchât ses créneaux ;
Sauf la vague encor rouge et mord les anneaux
Du collier de granit en lequel il s'emmure.

Et pourtant, nul danger désormais qu'il endure,
Le feu de la bombe ou des courts fauconneaux,
Puisque soldats anglais et reîtres huguenots
Aux sables de la grève ont trouvé sépulture.

Mais tous les moines saints, mais tous les guerriers forts,
Ces héros, ignorés ou fameux, qui sont morts,
Devant pour lui leur sang aux assauts de usguère,

Mais le Passé, mais la Gloire... voilà tous ceux
Sur qui veille toujours le formidable preux,
Raidi comme autrefois dans son harnais de guerre.

Qu'importent vos labeurs, moines saints, guerriers forts !
Pour défendre le Mont, héros, vous êtes morts.
Notre siècle d'airain, hélas, n'y songe guère !

La gloire, le Passé ! . . . Des mots sonnants et creux !
Laissons donc s'enliser le formidable Preux
Que la foudre respecte et que nimbe la guerre !

* * *

Cependant, ne dit-on pas que, en France, tout finit par des
chansons ! Si la digue pouvait finir avec la CHANSON DE LA
PIOCHE ! C'est un beau rêve de Noël qu'on peut chanter, en
attendant, comme le *rêve de Drumont*.

De grâce, gardez le secret :
Je vais vous dire une nouvelle
Qu'un ami très sûr, très discret,
M'apprit, et je vous la révèle !
La digue est condamnée à mort :
On va, sans peur et sans reproche,
La déblayer... riser ! Mais, d'abord,
Ah ! si vous saviez ce qu'on pioche !

On dit que l'opération
A demandé bien des études.
On termine la question,
Et la digue en verra de rudes !
Songez donc, pour analyser
Le sable et la tanguette et la roche
De la chaussée à déchausser,
Ah ! si vous saviez ce qu'on pioche !

Depuis trente ans que ce matin
De sable fangeux s'accumule,
On en leva, soir et matin,
Des niveaux, avec un scrupule !
Mais, parmi ces bancs entassés,
Soyez certain qu'aucun n'approche
De la hauteur des plans dressés !
Ah ! si vous saviez ce qu'on pioche !

Gloire à ces nobles travailleurs,
Le ministre et le bureaucrate,
Et Messieurs les Ingénieurs !
Car leur tâche fut très ingrate.
Chacun s'est fort bien comporté !
Aussi, sans craindre d'ameroche,

La digue est en bonne santé,
Mais, si vous saviez ce qu'on pioche !

Alors, moi, je forme le vœu,
Pour tous, que la Noël prochaine
Mette en nos sabots, près du feu,
Un outil au manche de chêne !
C'est en acier, c'est lourd ; d'un bout
Ça fend, l'autre bout vous embroche !
Et, s'il faut vous expliquer tout,
Eh bien ! ça s'appelle une pioche !

Bravo ! C'est la pioche qu'il nous faut ! Qui n'a pas sa pioche
pour la prestation d'honneur et d'utilité publique, en vue de
délivrer le Mont-Saint-Michel ! La poésie, ça vous tourne la
tête ! Je vois déjà M. Poincaré, à son prochain voyage, donner
le premier coup de pioche à la digue ! Il emportera la
première pierre !

DES ISLES.

Échos & Nouvelles

Le " Musée abbatial ".

Nous avons reproduit en son temps (1) un vœu émis par
diverses Sociétés, savantes, artistiques, littéraires ou
touristiques, et demandant qu'il soit établi dans l'Abbaye du
Mont-Saint-Michel un « musée abbatial ». Par la même
occasion nous avons rapporté que le sous-secrétaire d'Etat
aux Beaux-Arts avait autorisé « le dépôt à titre de dons
gratuits, dans la salle de l'abbaye du Mont-Saint-Michel déjà
affectée à cet usage, d'objets de diverse nature se rattachant à
l'histoire de ce monument et qui pourraient être offerts par des
particuliers ou provenir de collections publiques ou privées ».

De même que nos confrères de la grande Presse, nous
mettions un empressement non équivoque — et nous y
persistons — à engager « les personnes désireuses de se
dessaisir de quelque objet de ce genre en faveur de cette
collection nationale... à vouloir bien en aviser l'architecte
en chef du Mont-Saint-Michel, 167, rue Montmartre, à Paris. »

Le vœu, comme l'autorisation ministérielle, portait donc,
en fait, sur la création d'un musée dans le dortoir ancien, que

(1) *Annales du Mont-Saint-Michel*, décembre 1913, page 278.

l'on peut considérer comme une simple annexe du monastère Michelin.

Depuis lors, une confusion paraît s'être produite — et de la façon la plus naturelle — dans l'esprit de beaucoup de gens, qui verraient avec peine, à travers les lignes de ce projet, une invasion de toutes les pièces de l'Abbaye, y compris la *Basilique*, par des collections quelconques de vieilles pierres, meubles rares et moulages.

Il n'est pas douteux que si le « musée abbatial » projeté devait déborder jamais les annexes insignifiantes du monument, les catholiques et les artistes auraient le droit et le devoir de faire toutes réserves avant d'en promouvoir ou patronner la réalisation. Ils souscriraient, en ce cas, à l'opinion motivée et au légitime scrupule que le maître écrivain, M. Emile Baumann, exprimait naguère, dans un grand journal parisien :

« Je lisais, l'autre jour, que plusieurs Sociétés archéologiques de province, dont l'une, au moins, à ma connaissance, se compose en majorité d'hommes bien pensants, ont émis un vœu pour qu'un musée public soit ouvert au Mont-Saint-Michel. Ce vœu ne fera guère de bruit; mais il me paraît déplorable. Le Mont-Saint-Michel a beau être une abbaye sans moines, il n'est et ne sera jamais qu'une abbaye. Si des architectes ont restauré la Merveille, ce n'est point pour héberger de vieilles pierres, des moulages en plâtre, mais afin qu'elle s'emplisse d'âmes vivantes et de voix qui prient. Les piliers de l'église, les arceaux du cloître, les colonnettes du réfectoire crient leur attente d'un retour qu'à l'heure prédestinée nul n'empêchera.

« Quand des catholiques prônent l'établissement d'un musée dans ces lieux saints, ils se donnent l'air de souscrire à leur désaffectation : ils appuient le projet laïque de les convertir en une école des Beaux-Arts ou en quelque chose d'analogue ; ils acceptent le fait accompli (1) ».

En réponse à cette protestation de M. Emile Baumann, la Société d'Archéologie d'Avranches et Mortain apporte (2) enfin des précisions, nécessaires et souhaitées, sur le sens de son « vœu ». Elle affirme que le « Musée abbatial » en formation sera définitivement installé, « non dans les majestueuses salles de l'Abbaye, mais dans un bâtiment distinct, non encore restauré », c'est-à-dire dans la partie qui comprend *Belle Chaire*, les *Exils* et le *Logis abbatial*.

Dont acte.

(1) *Le Soleil*, du 28 janvier 1914.

(2) *Opinion de la Manche*, du 14 février. — *Croix de Coutances*, du 22 février.

Aux « Amis du Mont-Saint-Michel. »

Depuis son élévation à la présidence de la Chambre des Députés, M. Paul Deschanel n'avait pu continuer de présider l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel dont, cependant, il est resté le Président d'honneur. Il vient d'être remplacé dans la présidence effective de cette Société par M. Léon Berard, ancien sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts.

Cette nouvelle sera accueillie avec la plus vive satisfaction par toutes les personnes qui ont présents à la mémoire les éminents services que, durant son séjour à la tête de l'Administration des Beaux-Arts, M. Léon Berard a rendus à la conservation du Mont-Saint-Michel et à sa défense contre les vandalismes auxquels est en butte la Merveille de l'Occident.

(Communiqué.)

Le plus grand Mont-Saint-Michel.

D'une statistique intéressante publiée par le *Bulletin catholique du doyenné de Pontorson* (1), il ressort que de 1876 à 1911 la population du Mont-Saint-Michel s'est accrue de 48 unités. Le spirituel rédacteur de cette note ajoute, non sans une certaine pointe de malice : « La ville du Mont-Saint-Michel pourra... dans un avenir assez rapproché prendre une extension considérable : l'Herbu, qui lui a déjà fourni l'emplacement de quatre belles et bonnes fermes depuis 1876, progresse sûrement et promptement pendant que ses ennemis cherchent et ne trouvent pas la meilleure solution. »

Hélas ! trois fois hélas !

Mon Carnet bleu

46 janvier. — Nous subissons une température polaire : nous marquons —4° ce matin... sans vent, par bonheur ! Autrement nous eussions franchi les limites du vraisemblable. Tout est glacé, sauf, bien entendu, l'ardeur des intrépides artistes qui se sont donné la mission de défendre nos « sites et paysages » contre tous les vandalismes. Un chêne, un orme, placés au bon endroit, ont le don d'émouvoir leurs entrailles. Qui dira la prestigieuse puissance d'enchantement que possède l'arbre géant, isolé au milieu de la plaine infinie ? Pour l'arracher à sa perte, moi qui vous parle, je me sentirais, s'il le fallait, l'âme d'un héros. Les membres du Comité

(1) Février 1914, page 46.

de protection des sites et paysages ne viennent-ils pas de décider que leur président — hé ! M. Charles Beauquier, parbleu ! — « fera une nouvelle démarche pour que soit réalisée la rupture, déjà décidée, de la *Digue du Mont-Saint-Michel* ». Admirable, vous dis-je !

17 janvier. — Nous descendons toujours. Le thermomètre accuse -5° . En revanche, à midi, il fait un clair soleil d'une idéale douceur.

18 janvier. — Un joli manteau de givre recouvrait le sol et le toit de nos demeures. C'est à peine si la chaleur — très relative — du plein jour a suffi à le fondre. La rivière commence à charrier des glaçons. Depuis de longues années, on n'avait vu pareil phénomène.

19 janvier. — Décidément l'hiver tourne au tragique. De larges glaçons descendent le courant. Heurtant les talus de pierres, ils tourbillonnent sur eux-mêmes et se brisent avec un fracas discret et sans écho, agaçant et sinistre d'ailleurs. Puis les glaçons se poursuivent, se rattrapent, glissent les uns sur les autres et s'accumulent jusqu'à barrer complètement, par endroits, le canal. Près de la chapelle de Saint-Aubert, il y a de fort jolies stalactites. Quelles ressources de beauté dans la nature et quel artiste que le Créateur ! Le psalmiste n'avait pas tort, convenons-en, de faire hommage à Dieu des hivers rigoureux : *Benedicite, glacies et nives, Domino !*

20 janvier. — Le grésil est tombé en abondance au début de la matinée. Le froid ne s'est pas ralenti. On dit que les Parisiens patinent avec frénésie sur le lac du Bois de Boulogne, et ailleurs encore. Souhaitons-leur beaucoup de plaisir. Ici, l'on est moins ambitieux : ni lac ni patins ; mais des mares, larges comme deux fois un drap, et des souliers montants... N'est-ce pas tout ce qu'il faut pour glisser à satiété et prendre quelques pelles inoffensives ? *Inoffensa decurrat pede !* — Ah ! mais j'oublie que je n'ai pas le droit de parler latin !

21 janvier. — Signalons, pour mémoire, la foire aux oignons qui tient aujourd'hui ses assises sur les trottoirs de Pontorson. Nous aurons donc la satisfaction d'apprendre par le journal de samedi que les coquillages et les légumes furent enlevés assez brillamment par « les gens du rayon » et que les « courous » se maintinrent à des prix convenables.

22 janvier. — Nous touchons le bas de l'échelle, espérons-le. Le thermomètre marquait-il -6° ou -7° ? Je ne saurais le

dire précisément. Une épaisse couche de givre recouvrait la terre. Rude hiver !

23 janvier. — Le froid persiste le matin et le soir. En revanche, vers le milieu du jour, nous jouissons d'une température idéale.

24 janvier. — La brume a fait son apparition. Étrange façon de dire. La coquille a tout dérobé, caché, anéanti. Un bon petit vent de sud s'est levé qui empêche la température de se relever au-delà de -3° . La grève est encombrée de glaçons. Dans la rivière, ce sont de véritables icebergs d'un mètre d'épaisseur au moins. Les chasseurs de canards sont très affairés ; les canards, eux, le sont autant, mais ils sont plus encore affamés. Le poisson frileux a gagné les profondeurs. Pas le moindre mulot à la surface.

25 janvier. — Relâche sensible du froid. Le thermomètre atteint $+3^{\circ}$. Mais la brume est pénétrante et le vent persécute méchamment les aventureux promeneurs. Sur les rives du Couesnon, les chasseurs, vêtus de blanc, tels des Arabes en burnous, attendent les canards, à l'abri des blocs de glace. Encore un spectacle pittoresque inaperçu depuis longtemps. Oui, l'hiver, le vrai, le rigoureux, a beaucoup de bon.

26 janvier. — Je suis heureux de noter un événement de capitale importance : le dégel. Il se produit normalement, avec l'aide d'une petite pluie, qui a tôt fait de détremper la poussière et de fondre la glace.

27 janvier. — Tandis que le Mont-Saint-Michel est silencieux encore, faisons-lui notre cour. Empruntons, pour mieux dire, la flamme d'un nouvel et ardent poète :

O mont ! phare sans feu de la terre ; pilastre
Dont le pied touche au gouffre et l'architrave à l'astre ;
Grand colosse muet, dur veilleur de granit,
Si fier, si merveilleux au couchant qui l'enflamme
Que le soleil n'est plus qu'un rayon de ton âme
Et que ta gloire en va flamber jusqu'au zénith....

Aussi bien, est-ce ainsi que l'on voit notre Mont, des coteaux d'Avranches, lorsque le soleil, m'écrivait-on, « meurt dans une apothéose ! »

28 janvier. — Deux Américains se dirigent vers l'Abbaye : « C'est beau, le Mont-Saint-Michel ! Nous n'avons pas cela en Amérique ! — Non !... » Que pouvais-je dire de plus, qui ne fût désobligeant pour mes interlocuteurs, ou contraire à l'humilité ?

30 janvier. — Oh ! ces réclames éclatantes pour pneus qui

n'éclatent pas, pour phares, huiles, graisses, etc. ! Michelin est d'une philanthropique complaisance : aux abords des agglomérations, il avertit : « Attention aux enfants ! » C'est très bien. Je ne saurais même trouver mal le revers de la pancarte : « Don de Michelin. Merci. » Mais je signale aux automobilistes qui s'en retournent du Mont-Saint-Michel à Pontorson, un panneau-réclame, placé à droite de la route, aux abords de la tanguière de Moldrey. On y vante je ne sais quel phare ou quelle dynamo. Au sommet du panneau se détache, blanche sur bleu, la précieuse indication que voici : « Pontorson, HOSPICE D'ALIÉNÉS, à 4 km. 1/2. » Est-ce une amère plaisanterie ? Je ne le pense pas. Quoi qu'il en soit, les automobilistes auraient perdu toute vergogne s'ils ne protestaient contre cette pancarte. Elle constitue, n'est-il pas vrai, une insinuation infamante, attentatoire à la réputation d'équilibre, de modération et de sang-froid dont s'honorent nos chauffeurs. Un hôpital ? Oui, parfois. Un hospice ? Fi donc. Un hospice d'aliénés ? Plutôt mourir !

1^{er} février. — Quelques voyageurs ont osé venir jusqu'à nous. Le ciel est bleu, d'un joli bleu de printemps, avec de légers nuages blancs, ouate immaculée dont la brise se joue à travers l'espace.

2 février. — Corbeaux, mouettes et goélands se battent sur le sable de nos grèves. Les mouettes ! Les goélands ! De quels yeux le grand Buffon les a-t-il considérés, lui qui a écrit : « Tous ces oiseaux, goélands et mouettes, sont également voraces et criards... ; aussi lâches que gourmands, ils n'attaquent que les animaux faibles, et ne s'acharnent que sur les corps morts. Leur port ignoble, leurs cris importuns, leur bec tranchant et crochu, présentent les images désagréables d'oiseaux sanguinaires et bassements cruels... » M. de Buffon n'est pas tendre pour nos gracieuses mouettes ! « Leur port ignoble !... » Allons donc ! Passe encore pour « leurs cris importuns » et le reste. Mais leur port n'est pas ignoble. Le naturaliste a cédé, nous le craignons, à l'entraînement de la plume... ou de la manchette.

3 février. — Citons encore des vers. La journée fut ravissante, et ce soir, le clair de lune est superbe. (Ne varions pas les épithètes. A quoi bon ?)

Et nous te saluons, grand mont, d'être farouche,
Et de rester debout au vent quand tout se couche,
Et d'être le héros d'un rêve audacieux,
Et de porter plus haut en toi, lorsque tout passe
Et rugit et s'affoie et se perd dans l'espace,
L'infléchissable élan de l'espoir vers les cieux !

Vous riez ? La cascade d'Et vous ravit. Ah ! ah ! — Et le souffle du morceau vous secoue à votre tour ? J'en suis tout aise

4 février. — C'est mieux qu'hier. Combien je regrette de n'avoir plus la ressource suprême de faire appel aux vers pour suppléer à l'impuissance où je suis de traduire ma joie ! Journée printanière.

5 février. — Les touristes auraient-ils accueilli l'invitation du soleil ? Une vingtaine d'étrangers sont dans nos murs. De les entendre jaser sur les degrés et les courtines, chacun demeure surpris. Cependant, à vrai dire, pas un jour de l'hiver ne s'écoula sans la visite d'un ou de plusieurs amateurs d'art et de silence.

6 février. — Signe non équivoque de l'approche des beaux jours : la Syrie se réveille et s'agite. On disait jadis que la lumière venait de l'Orient. Cela pourrait bien être changé... depuis que les coqs, n'étant plus de bonne pâte, se sont égosillés à force de chanter. La Syrie n'est plus le pays de la lumière ! (1).

7 février. — Quelques gouttes de pluie sont tombées, hier au soir. Nous étions désaccoutumés de ce spectacle.

8 février. — La paroisse adore le T. S. Sacrement en union avec Montmartre. La garde d'honneur a été montée par les fidèles, empressés à rendre à Jésus-Hostie leurs hommages.

10 février. — Le tambour de ville prévient les habitants que les citernes publiques étant près d'être vides, un devoir s'impose à tous et à chacun : ménager l'eau. C'est inouï ! La sécheresse en plein hiver ! Nous croyions en avoir fini avec le dicton : « On a du cidre à gogo : on se bat pour avoir de l'eau ! » Eh bien ! non ! Le dicton conserve toute sa saveur.

11 février. — Oui. Mais admirez la bonté de la Providence. Aujourd'hui voici la pluie. Elle tombe drue et fraîche. Le vent fouette rudement les remparts :

C'est alors que la manne horrible de l'averse,
Du douil, de l'ouragan, des grêles, se déverse...

La « manne de l'averse » ! Comme j'apprécie maintenant l'éloquente exactitude de cette expression ! Horrible, la manne de l'averse l'est toujours. Elle l'est particulièrement pour le voyageur qui doit faire à pied une longue route sous l'arrosage intense des nuées.

GINGATZ.

(1) J'avertis mes lecteurs du haut et du loin, qu'il y a Syrie et Syrie. Qu'ils se résignent à ne rien comprendre ! — Avec toutes mes excuses.

ACTIONS DE GRACES

FÉVRIER

Aveyron. — Je vous envoie 20 francs, dont 15 francs à titre de reconnaissance envers saint Michel. M^{me} A. P.

Eure. — Je vous prie de faire célébrer aussitôt que vous le pourrez, au sanctuaire même de saint Michel, une messe en son honneur et applicable aux âmes les plus délaissées du Purgatoire, pour le remercier d'une grâce obtenue par sa protection. M. C.

Finistère. — Ci-joint deux francs pour une messe de reconnaissance à saint Michel, qui vient de nous obtenir une vraie conversion. M. Q.

Veuillez célébrer une messe d'action de grâces afin de remercier saint Michel et les saints Anges de leur protection dans des circonstances pénibles. C. d'A., zél.

Gironde. — Ci-joint deux francs : actions de grâces à saint Michel. Qu'il nous protège ! M. B.

Loire-Inférieure. — Messe d'action de grâces à saint Michel pour une heureuse naissance et plusieurs autres grâces. M. L., zél.

Action de grâces à saint Michel qui m'a préservé d'un grave accident. M. T. F.

Reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il vient d'accorder à mon jeune fils Michel. E. M.

Maine-et-Loire. — Sous ce pli, je vous adresse un mandat de 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire et particulièrement pour l'âme de M. P. R., mon mari. J'avais promis cette messe pour une faveur obtenue. L. R.

Manche. — Ci-joint un mandat de 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de saint Michel. C'est en action de grâces d'une faveur obtenue par son intercession. G. L.

Ci-joint cinq francs pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue. Abbé H. P.

Meuse. — Reconnaissance à saint Michel pour des grâces spéciales obtenues. M^{me} V^{ve} L. W.

Nievre. — Je viens vous demander, comme tous les ans, de faire célébrer deux messes à nos intentions, le 31 décembre, messe d'action de grâces, et le 1^{er} janvier messe de demande. M^{me} C. C. M., zélatrice.

Rhône. — Ci-joint deux francs pour une messe d'action de grâces. A. B.

Seine-et-Oise. — Reconnaissance profonde à saint Michel pour une faveur importante obtenue par l'intercession de saint Michel. Abbé A. M.

Seine-Inférieure. — Je viens vous prier de faire dire une messe en l'honneur de la sainte Vierge pour une faveur obtenue. Je remercie aussi saint Michel ; une autre messe pour obtenir, par la très sainte Vierge et par saint Michel, une conversion. L. D.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des associés et amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Ain. — Pont de Vayle : M. Paul Thomas ; M. François Girard ; M. François Bouvier ; M^{lle} Clémentine Déru ; M^{lle} Marie Raffin.

Côtes-du-Nord. — Tréguier : M^{me} Hélène Henry, zélatrice très dévote au saint Archevêque.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Durocher. — Cesson : M. Belanger.

Jura. — Thervay : M^{me} Marguerite Jacquin.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} V^{ve} Edouard Chappot de la Chanotie ; M^{lle} Maché Roblin. — Le Pellerin : M^{me} V^{ve} Gendron.

Maine-et-Loire. — Baugé : Sœur Froger ; Sœur Marie Madeleine, religieuses du Saint-Cœur de Marie. — Angers : M^{me} Delorme.

Manche. — Gouberville : M. l'abbé Lelandais, curé. — Saint-Emy : M. l'abbé Leroullay, curé. — Sourdeval la Barre : M. le chanoine Gombert, ancien curé de Saint-Pair sur la mer. — Coutances : M^{me} Saint-Florent, religieuse du Sacré-Cœur. — Avranches : Sœur Saint-Louis de Goazague, religieuse du Carmel ; M^{lle} Joséphine Baudry, très fidèle associée ; M^{me} V^{ve} Encoignard. — Mont-Saint-Michel : M^{me} V^{ve} Lemée, née Honorée Boutezon. — Pontorson : M^{me} Duscher. — Saint-Symphorien : M. le comte Fernand de Rougé. — Saint-Sauveur Lendelin : M^{lle} Delalande ; M^{lle} Louise Bois ; M^{lle} Hélène Bois. — Le Mesnil Adèle : M. Pierre Escroignard. — Marcilly : M. Yves Le Brec. — Saint-Lô : Sœur Angèle Lafosse, des religieuses de Saint-Paul de Chartres, supérieure de l'asile.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le chanoine Burosse, directeur de l'Hospitalité de Notre-Dame de Lourdes ; M. le baron de Brugière, hospitalier de Notre-Dame de Lourdes. — Tarbes : M^{lle} Éléonore Fourcade.

Rhône. — Lyon : Sœur Marie Bernard Patissier, religieuse de la Visitation Sainte-Marie.

Deux-Sèvres. — Niort : M. Gaston Clerc ; M^{me} Baudry.

Somme. — Amiens : M. le chanoine Corblet, très fidèle abonné. — Gueschart : M. Amable-Josias Flautre.

Var. — Le Val : M^{me} Philogène Gassier ; M^{me} Jérémie Sauvé.

Vosges. — Charmes sur Moselle : Sœur Germaine Lallemand, religieuse bénédictine de Flavigny sur Moselle.

Alsace-Lorraine. — Ebange : M. Charles Kichtgès. — Florange : M^{lle} Angèle Schémel ; M. François Ficher. — Boulange : M^{lle} Marie Gougeon.

Belgique. — Bruges : Sœur Maria-Louise Liétaert ; Sœur Philomène Tulpinck ; Sœur Benedicte Deneweth ; M^{lle} Irma-Rosalie Vermosseche ; Sœur Praxède David. — Mont-Saint-Amand : Sœur Ignace Madeleine Van de Weide.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !..

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 40^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

ORDRE. — I. DOCTRINE ET PIÉTÉ. — II. BULLETIN DES ASSOCIÉS. — III. CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — IV. VIE DE L'ŒUVRE. — V. ÉCHOS ET NOUVELLES. — VI. LA MONT-SAINT-MICHEL. HISTOIRE ET ART. — VII. RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL. — VIII. NÉCROLOGIE. — IX. VARIÉTÉS. — X. ACTIONS DE GRÂCES. — XI. ADIEUX AUX DÉPUTÉS. — XII. GRAVURES.

I. — Doctrine et Piété.

Ailes (Des) (Raoul de Villemaur).....	65	Dans les fers.....	98
Autour de la Lutte scolaire. Une vicieuse table (Raoul de Villemaur).....	1	Vauillot (Louis), Quelques pensées à propos de son centenaire (Raoul de Villemaur).....	193
Une Question à poser (Raoul de Villemaur).....	353	« Vie cachée avec Jésus en Dieu (La) » (Henry Botton).....	321
Clameur populaire (L. S. D.).....	161		

II. — Bulletin des Associés.

Albanie (L').....	325	Prière (La) pour les écoliers de France.....	6
Ames des Soldats morts sur les champs de bataille (Les).....	235	Prochaines élections législatives (Les).....	359
Catéchumènes (Les).....	291	Sanctification des Vacances (La).....	131
Jubilé universel (Le).....	106	Succès des Congrès catholiques (Le).....	41
Législateurs (Les).....	165		
Premières Communions (Les).....	69		
Presse Catholique (La).....	200		

III. — Chronique du Mont-Saint-Michel.

(Fêtes, Pèlerinages, Divers.)

Carnet bleu (Mon) (Gisbert).....	17, 55, 120, 152, 179, 214, 239, 280, 312, 347, 375.	Fête de l'Apparition de saint Michel (16 octobre), Programme, Fête de saint Pierre (La) (Des Isles).....	203
Chez Monseigneur saint Michel. Les Fêtes du 29 septembre et du 16 octobre 1913 (Raoul de Villemaur).....	226	Fêtes de septembre. Annonces, Jeanne d'Arc chez saint Michel, Pèlerinage orléanais (25-27 juin) (R. de Villemaur).....	187 187 133
Discours de M. l'abbé G. GRANGE (16 octobre).....	259	Sermon de M. l'abbé PÉREZ (29 septembre).....	220
La marge du Carnet bleu (Des Isles).....	83		

IV. — La Vie de l'Œuvre. — Archiconfrérie.

Annales (Avis).....	8, 361	Ex-voto.....	238
Anniversaire du Couronnement (1913).....	43	Fête commémorative du Couronnement de saint Michel, 1914. Annonce.....	329
Associés (Nouveaux).....	7, 42, 70, 106, 132, 166, 201, 236, 277, 290, 326, 361.	Merci.....	9, 106, 202
Actes administratifs.....	292	Mois de saint Michel (Le).....	133
CONGRÈS. 8, 42, 71, 106, 132, 166, 201, 237, 277, 290, 327, 361.		Nos vœux.....	290
Corrurier.....	42, 327	Neuvaine des Morts.....	202, 236
Deux questions. Deux réponses.....	278	Réimpression.....	133
		Zélateurs.....	7, 41, 70, 106, 132, 166, 290, 326, 361.
		Zèle, zélateur, zélatrice.....	327

V. — Échos et Nouvelles.

Affichage (L') au Mont-Saint-Michel.....	152	Inauguration de la Paroisse Saint-Michel à Brest.....	178
Antibes (A).....	238	Légendes (Les).....	107
Armoiries (Les) du Mont-Saint-Michel.....	149	Mexique. — Insigne protection de saint Michel.....	219
Brochure.....	59	Mont-Saint-Michel (Le) au Sénat.....	108
Canada. — Bénédiction de statues.....	219	Musée abbatial (Un) au Mont-Saint-Michel.....	278, 373
Ce que l'on dit de nous.....	109	Prix de vertu (Un).....	307
Chapelle (La) Saint-Michel à Montmartre.....	177	Protestation.....	151
Cinquantenaire (Le) de l'Orphelinat Dehan à Lille.....	279	Saint Michel à Paris.....	306
Colo de la Presse (Le).....	91	Statues de saint Michel : Le Charfrene, Lous-le-Saulnier, Marseille, Pont d'Aubenas, en Océanie.....	93
Gourçon d'Aunis (A).....	306	Syndicat d'initiative. Vitre-Fougères-Mont-Saint-Michel.....	152
Delamare (M ^r) et Saint Michel.....	179	Travaux de restauration.....	61
Échos canadiens.....	280		
Fête de saint Michel (La).....	238		
Des Gilbert (Aux).....	59		

VI. — Le Mont-Saint-Michel. — Histoire et Art.

Digue coupée (La).... par quoi la remplacer ? (RANUPE).....	9	Marguilliers et archidiacres (RANUPE).....	362
Estrelon (L') de l'Église Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel (RANUPE).....	243	Martyr de la Révolution (Un) au Mont-Saint-Michel. Pierre Duprey (A. D.).....	20
Fondations (Les) pieuses de l'Église Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel (RANUPE).....	43	Odysée (L') d'un « Lyon » (Chan. L. BOSSERON).....	220
Logis (Le) du Maître d'Œuvres du Mont-Saint-Michel (Chan. L. BOSSERON).....	185	Suppression (La) de la Maison centrale.....	243
Murs aux Canards (La). Propos de Presse (Des Isles).....	284, 307, 337, 370.	« Traitement » (Le) des officiers municipaux du Mont-Saint-Michel, pendant la Révolution.....	51

VII. — Recherches sur le Culte de saint Michel.

Comptes (Saint-Michel des) (Ches Buis).....	26	Saint-Michel-de-la-Forêt (Chan. Buis).....	188
« Mont-Saint-Michel » (Le), de la Navarre (Y. d'ANJOURS).....	340	Saint Michel, protecteur d'Orléans.....	80

VIII. — Nécrologie.

Archambault (Mgr).....	95	Jourdan de la Passardière (Mgr).	33
Danjou (Le R. P.).....	30	(MOR. GRÉGAR.).....	
Delamaire (Mgr).....	157		

IX. — Variétés.

Errata.....	329	Mont-Saint-Michel souhaite la	
Gais Propos. Vive la Classe (poé-	53	bienvence au roy François 1 ^{er}	
Journal d'un Pèlerin (Le) (Gin-		(1518) (poésie de M. PAOL	292
sard), 110, 139, 168, 204, 295,		JOURDAN).....	
330.		Visite royale (Une). (Lettre de	
Moynes (Un) de l'Abbaye du		D. Garin de Laure à D. Nicou-	72
		las Le Pellier.....	

X. — Actions de Grâces.

30, 61, 124, 158, 191, 222, 253, 317, 380.

XI. — Adieux aux Défunts.

31, 63, 95, 127, 159, 192, 224, 255, 287, 319, 352, 381.

XII. — Gravures.

<i>Hors texte</i> : Mgr Lepetit (n ^o de		« Lyon » (Le), de Honnor Jolivet.	221
janvier 1914).		Marquis (La) de Tombolaïne...	338
<i>Mont-Saint-Michel</i> :		Micuellettes (Les).....	90
Arrivée d'un convoi de pri-		Mont-Saint-Michel (Le), au temps	
sonniers.....	240	du roy François 1 ^{er}	75
Avancée et extrémité de la		Plan d'un chemin de fer à cre-	
Passerelle.....	14	maillère.....	12
Cellier (Le).....	50	Porte de l'ancien convent de	
Chapelle de Saint-Aubert...	88	Sainte-Catherine.....	47
Chastiau (Le) de Dame Thi-		Scrau de la Baronnie de Genêts	
haino.....	41	(1393).....	150
Cour de la Merveille.....	368	Scrau de la Baronnie de Saint-	
Croix du cimetière (La)...	251	Pair (1452).....	151
Détenus (Les) dans la Salle		Vision d'avenir.....	371
des Chevaliers.....	214	Vue générale (côté sud), Las Fa-	
Echauguette du Nord (L')...	154	nts.....	10
Fonts baptismaux (Les) de		Vue à l'Est.....	186
l'église Saint-Pierre.....	250	Vue prise en aéroplane.....	240
ITALIE ET			
ASSÈS :		hors-les-Murs.....	212
Allégorie de la Pauvreté	297	Délivrance (La) de saint	
Couvent de St-François.	299	Pierre (Vatican).....	99
Eglise basse.....	301	Saint-Jean de Latran...	174
Eglise haute.....	303	Sainte-Marie-Majeure..	172
Eglise de Sainte-Claire.	305	Saint-Paul-hors-les-	
Florence : Vue générale.....	144	Murs (Intérieur).....	210
L'Archange Gabriel....	360	Saint-Pierre et le Vatican	170
Lausanne : Eglise St-François..	336	Saint-Maurice : Vallée et château	335
Les Iles : La Basilique.....	331	Venise : Saint-Marc.....	118
Rome : Cloître de Saint-Paul-			

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

AUX BUREAUX DES ANNALES

Les Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÉLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONGRÉGATION UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



1^{re} LIVRAISON AVRIL 1914

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 francs par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an